

Genèse et dix premières années d'existence du Parti socialiste valaisan (1900-1929)

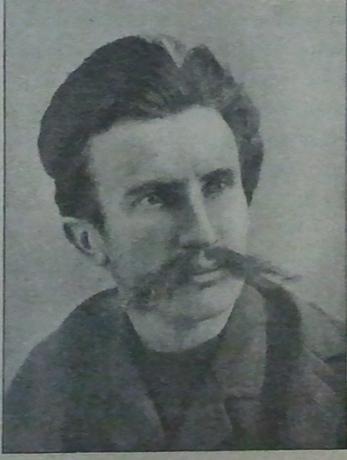
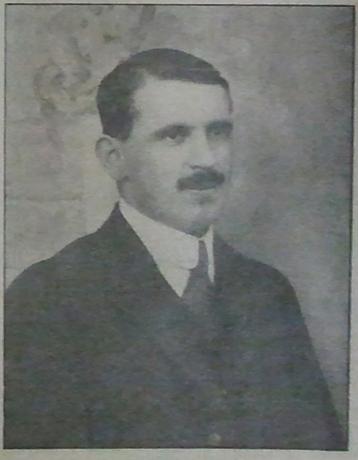
Les élections au Conseil national
— de 1919 —

Au peuple travailleur du canton du Valais
Ouvriers! Citoyens!

Sur une décision prise par les hommes de confiance de la classe ouvrière du Valais, le peuple travailleur prendra part pour la première fois, le 26 octobre 1919, avec propositions de candidats, aux élections au Conseil national.

Les candidats du peuple travailleur

Le peuple travailleur propose pour les élections au Conseil national :

		
Charles Dellberg	Charles Naine	Alfred Schreier

Mémoire de Master présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne
(Suisse)

Mathias Reynard

Sous la direction de Mme Nelly Valsangiacomo

IV. Le PSV et la société valaisanne (1919 à 1929)

- 7. Difficultés des premiers socialistes en Valais
 - 7.1. Le PSV – un parti hors du système politique p. 97
 - 7.2. Dureté de la population valaisanne : l’antisocialisme en Valais p. 100
 - 7.3. Corruption et fraudes électorales p. 110

V. Programme et débats au PSV (1919 à 1929)

- 8. Programme du PSV
 - 8.1. Propositions et actions des élus p. 116
 - 8.2. Débats internes
 - 8.2.1. La religion : anticléricalisme ou socialisme chrétien p. 122
 - 8.2.2. L’entrée dans la IIIe Internationale p. 128

VI. Conclusion et ouverture p. 140

VII. Annexes p. 144

VIII. Bibliographie p. 168

Introduction

En observant les ouvrages consacrés au socialisme en Suisse, on constate que des ouvrages historiques existent, d'une manière ou d'une autre, pour les partis socialistes de tous les cantons romands. A ce constat, il faut toutefois ajouter l'exception du Valais. Il existe certes quelques articles retraçant les années précédant la création du Parti socialiste valaisan (PSV), les tentatives de fondation d'un parti ouvrier et les premières organisations ouvrières du canton. Ces travaux de recherche nous ont été d'une précieuse aide. Mais aucun ouvrage ne retrace l'histoire du PSV en s'arrêtant sur une partie de son existence. Ce travail a pour but de combler une partie de cette lacune. Nous espérons qu'il contribue à l'écriture de l'étude du socialisme en Valais. L'histoire officielle du canton a longtemps conservé l'image d'un Valais agricole et conservateur, ne connaissant aucune industrie et épargné par les conflits sociaux. La réalité est tout autre. Le Valais a en effet connu lui aussi, certes avec un léger décalage sur le reste de la Suisse, un développement de l'industrie et l'apparition d'une classe ouvrière. Cette transformation économique et sociale a souvent été négligée et délaissée. Quelques travaux ont intégré cette évolution et ont commencé à traiter ses conséquences sur la société et la politique du canton. Mais l'histoire de la classe ouvrière et de son organisation en Valais reste à écrire. Nous espérons en outre que ce travail contribue, à son échelle, à l'étude du mouvement ouvrier suisse, longtemps marginalisée et volontairement oubliée des livres d'histoire.

Ce mémoire traite donc d'une part de l'apparition d'organisations ouvrières en Valais et des tentatives de création d'un parti ouvrier, mais aussi, et surtout, des dix premières années d'existence du Parti socialiste valaisan. Cette orientation a considérablement évolué au fil des recherches. En effet, l'essentiel de ce travail devait s'intéresser aux années précédant la fondation du PSV et à la situation particulièrement du Valais.

Il faut dire que le Vieux-Pays reste longtemps hostile aux tentatives des socialistes suisses. La section cantonale valaisanne est la dernière à naître en Suisse romande, en 1919 seulement. Il était donc question pour nous d'analyser les raisons de cette création tardive. En effet, les premiers signes d'organisation du mouvement ouvrier apparaissent dans la deuxième partie du XIX siècle, avec la Société du Grütli puis, plus tard, les grèves du Simplon. Il s'agissait donc de travailler dans un premier temps sur les années séparant l'apparition de groupements ouvriers et la création du PSV, en se focalisant surtout sur les vingt premières années du XXe

siècle. Une partie plus brève aurait ensuite évoqué les débuts du Parti socialiste en Valais, en se basant sur la presse de l'époque. Le plan de ce travail a toutefois été réorienté suite à l'accès à des sources inédites. Nous avons pu en effet obtenir des documents encore jamais explorés dans une démarche historique en accédant aux archives du Parti socialiste du Valais romand et à celles du Parti socialiste de Sion. Nous avons eu la chance d'y trouver des documents d'une grande valeur, dont surtout les procès-verbaux des congrès et assemblées du Parti socialiste valaisan de 1924 à 1931, ainsi que ceux de toutes les séances de la section socialiste de Sion pour la période allant de 1919 à 1928. Ces archives contiennent des nombreuses pièces riches en informations. Le choix a alors été fait de focaliser l'essentiel du travail sur les dix premières années d'existence du Parti socialiste valaisan. Cette délimitation temporelle a été décidée pour plusieurs raisons. Il n'était en effet pas possible, si l'on souhaitait utiliser au maximum les informations contenues dans ces sources inédites, de s'étendre sur une trop longue période de recherche. En outre, la fin des années vingt correspond à une période charnière pour le Parti socialiste valaisan. Le PSV s'implante fortement dans plusieurs localités. Son nombre d'élus ne cesse d'augmenter. Sa progression électorale entre 1919 et 1929 est visible à tous les niveaux. Dès 1930 toutefois, le Parti socialiste entre dans une phase plus instable, faite d'importants succès, comme l'élection de Dellberg au Conseil national en 1935, mais aussi de revers, comme la baisse du nombre de députés au Grand Conseil et même l'absence du PS dans les rangs du parlement cantonal de 1941 à 1945. La crise économique et la Deuxième Guerre Mondiale l'affecteront aussi fortement. Une certaine cohérence nous poussait donc à travailler ces dix premières années d'existence du PSV.

Le caractère inédit des sources et la richesse des journaux socialistes d'époque nous ont poussés à faire le choix de nous focaliser essentiellement sur ces documents. Cette histoire du socialisme valaisan est donc essentiellement une histoire vécue de l'intérieur. Le recul, les comparaisons intercantionales et internationales ou encore l'évocation des positions des partis bourgeois et de leur presse assurent à ce travail une mise en perspective nécessaire. Il convient toutefois de reconnaître que l'essentiel de nos recherches s'est focalisé sur la vision, les impressions et le vécu des militants socialistes valaisans. Ce travail ne se veut pas un portrait du PSV réalisé de l'extérieur. Il veut nous plonger dans l'histoire de ce parti en s'intéressant à son organisation interne, aux débats qui le secouent, à ses activités et à l'accueil que lui réserve la société valaisanne, le tout vu de l'intérieur.

Ce travail est composé de cinq chapitres. Il peut toutefois se découper en trois grandes parties. La première, qui correspond au chapitre I, est consacrée tout d'abord au contexte économique et politique du Valais durant la période qui va nous intéresser. Il s'agira de présenter la situation économique du canton et d'observer son industrialisation. Nous pourrons ainsi voir à quelle période et dans quelles régions les premières usines s'implantent en Valais. Un lien pourra être fait entre l'industrialisation tardive du canton et l'idéologie des conservateurs au pouvoir. Nous verrons que si le Valais reste longtemps majoritairement agricole, cela correspond à une volonté des dirigeants de l'époque. Une brève présentation des forces politiques en présence pourra également nous être utile pour la suite du travail. Ce contexte – qu'il soit économique ou politique – nous aidera à comprendre dans quel cadre apparaissent les premières organisations ouvrières en Valais. Cette première partie s'arrête du reste sur les premiers signes du mouvement ouvrier dans le canton : la Société du Grütli comme première organisation et les grèves du Simplon comme premiers conflits sociaux. Nous nous arrêterons ensuite sur les grèves touchant les usines valaisannes au début du XXe siècle et sur l'apparition d'une presse de gauche, se dirigeant progressivement du radicalisme de gauche vers le socialisme.

La deuxième partie, qui correspond au chapitre II, représente tout comme la première moins d'un cinquième du travail. Il est question pour nous dans ce second point de mettre en évidence les multiples tentatives de création d'un parti socialiste – ou parti ouvrier, selon les années – en Valais. Ces fondations infructueuses sont au nombre de quatre entre 1906 et 1913. Ces échecs qui se suivent ne se ressemblent pourtant pas et leurs causes sont variées. Nous tenterons d'apporter quelques éclaircissements sur ces différents cas, en mettant en évidence les principaux protagonistes et les divergences qui retardèrent la création d'un parti socialiste en Valais. Cette partie nous conduira jusqu'au 7 décembre 1919, soir de la création officielle et définitive du PSV.

Enfin, la troisième et dernière partie du travail correspond aux chapitres III, IV et V. Il s'agit du point central de ce mémoire, consacré aux dix premières années d'existence du Parti socialiste valaisan. Nous nous concentrerons tout d'abord sur l'organisation du PSV, ses structures et son développement, tant en termes d'effectifs que de résultats électoraux. L'objectif est pour nous de comprendre comment le parti se met en place et fonctionne durant sa première décennie d'existence. Si les principales figures du PSV seront présentées, nous observerons également la base, en dressant un portrait du militant socialiste de l'époque. Le développement du parti pourra être étudié par l'analyse de différentes données, comme les résultats électoraux, le nombre de sièges obtenus, les effectifs, la fréquentation aux

assemblées ou encore la distribution des journaux officiels. Cela permettra de présenter l'évolution du PSV de 1919 à 1929. Les activités du parti durant cette période entreront également dans notre champ de recherche. Cette partie ne prétend pas à l'exhaustivité et porte essentiellement sur certains secteurs de cette action politique, comme la participation électorale ou la prise en charge d'un organe de presse officiel. Les efforts consentis par le PSV dans l'éducation ouvrière seront également observés. Enfin, les activités moins politiques, comme l'organisation de fêtes et autres manifestations, auront une place dans ce chapitre. Il nous a également semblé important de nous arrêter sur les rapports entre le Parti socialiste valaisan et la société valaisanne. Dans cette partie, nous proposons d'observer d'une part la volonté affichée d'intégration du PSV aux structures politiques valaisannes. D'autre part, les difficultés rencontrées par le parti face aux différents pouvoirs en place seront mises en évidence. L'antisocialisme d'une part de la population – et surtout des élites du canton – a donc retenu toute notre attention. Enfin, pour terminer notre plongée au sein du Parti socialiste valaisan, nous avons fait le choix de travailler sur le programme du PSV et, surtout, sur les débats internes qui l'animent. De façon très brève et générale, nous présenterons les principales revendications du PS valaisan à cette période et l'action des quelques élus socialistes des années vingt, au niveau communal mais surtout à l'échelon cantonal. En nous appuyant sur les procès-verbaux des séances du parti ainsi que sur sa presse officielle, nous terminerons par un éclairage sur deux débats menés au sein du PSV entre 1919 et 1929. Le premier, qui concerne la religion, est intéressant à observer dans le cadre du Valais, canton catholique où les traditions conservent longtemps une place importante. L'attitude des premiers socialistes valaisans à l'égard du clergé, mais aussi des questions purement confessionnelles, nous a interpellé. Le second débat interne touche l'adhésion à la IIIe Internationale. Ce sujet nous a paru captivant car il nous permet de découvrir comment des enjeux nationaux – et même internationaux – sont ressentis et discutés au sein d'une petite section socialiste locale.

Ce travail propose de découvrir une part peu connue du Valais du début du XXe siècle : l'histoire des premiers ouvriers du canton et, surtout, des premiers militants socialistes. Après des recherches passionnantes, nous pouvons plonger dans le monde, la vie et le combat des petites gens du Valais, il y a cent ans.

I. Contexte et premiers signes du mouvement ouvrier valaisan

1. Le Valais au XIXe et au début du XXe siècle

1.1. Un canton en retard économiquement : l'industrialisation tardive

Durant tout le XIXe siècle, le Valais est encore fortement rural et se caractérise par son immobilisme en matière d'industrialisation. Dans la première moitié du XIXe siècle, l'économie du canton repose presque entièrement sur l'agriculture. Et celle-ci suffit à peine à subvenir aux besoins de la population locale, avec une plaine du Rhône impropre à la culture.¹ Le Valais connaît donc une période de marasme économique. Cela ne signifie pas que le canton ne dispose d'aucune industrie sur tout son territoire à cette période. Vouvry possède par exemple sa fabrique de papier depuis le XIIe siècle.² Toutefois, au milieu du XIXe siècle, le Valais ne compte encore que quelques rares entreprises d'importance, dont notamment une fabrique de tabac à Sion (depuis 1810), une verrerie à Monthey (fondée en 1824) et, quelques années plus tard, une fabrique de draps à Bagnes (1839) et des forges à Ardon (1850).³ L'essentiel des entreprises s'implantent dans le Valais romand, dont une majorité dans le Bas-Valais. Et, en 1878 encore, lors de l'entrée en fonction de la loi sur les fabriques, le canton ne compte, au sens de la loi⁴, que six fabriques et la plupart des entreprises du début du XIXe siècle ne durent pas.⁵ Cette situation est en large partie causée par un manque de moyens de communication, qui empêche l'essor des échanges commerciaux. C'est d'ailleurs l'arrivée du train en Valais qui permettra à la première industrialisation du canton de démarrer. La concession autorisant la construction d'une voie ferrée est obtenue en 1853 par un ingénieur français. Il faudra toutefois attendre 1860 pour que le train arrive à Sion, 1868 à Sierre, 1877 à Loèche et 1878 pour Brigue.⁶ Un certain changement s'amorce alors en Valais, avec d'autres travaux d'infrastructure importants, comme la rénovation du réseau routier ou encore le début

¹ ARLETTAZ, Gérald et Silvia, « Les conflits de l'intégration politique. 1815-1848 » in CURDY, Philippe *et alii*, *Histoire du Valais* (tome III), [Sion] : Société d'histoire du Valais romand, 2002, p. 513.

² Voir l'article de Sandro Guzzi-Heeb, « La fabrique de papier de Vouvry, le Grand Stockhalper et la spécificité du développement économique valaisan (XVII^e – XIX^e siècle) » in BELLWALD, Werner (dir.), *Un peuple réfractaire à l'industrie ? Fabriques et ouvriers dans les montagnes valaisannes*, Lausanne : Payot, 2006, pp. 121 à 153.

³ BALET, Virginie, *La Verrerie de Monthey, Ouvriers, patrons, syndicats (1824-1933)*, Fribourg : Ed. faim de siècle, 2005, p. 14.

⁴ Au sens de la loi fédérale sur les fabriques, une fabrique est une entreprise de plus de 5 personnes.

⁵ GUZZI-HEEB, Sandro, « L'industrie en Valais. Faits, chiffres et développements » in BELLWALD, *Un peuple réfractaire à l'industrie ? Fabriques et ouvriers dans les montagnes valaisannes*, p. 47.

⁶ ROUILLER, Jean-Luc, *Le Valais par les dates : une chronologie des origines à nos jours*, [Sion] : [Société d'histoire du Valais romand], 1999, p. 185.

d'endiguement du Rhône, qui va faciliter le développement de l'agriculture et de l'industrie en plaine. Ces mesures ont quelques effets sur la situation économique du canton, avec la création de nouvelles entreprises. Une brasserie s'ouvre en effet à Sion en 1861, une manufacture de tabac en 1881 à Monthey, ou encore une fabrique de pâtes alimentaires à Martigny en 1887.⁷ Mais le développement industriel est encore très lent et se limite à la création de quelques entreprises de moyenne importance, sans profond bouleversement des structures. Ce retard économique se remarque notamment en analysant les chiffres liés à l'émigration, ou encore aux échanges commerciaux. Comme le montre Gérald Arlettaz dans l'ouvrage collectif *Développement et mutations du Valais*, l'émigration, surtout vers le Nouveau Monde, est particulièrement forte en Valais de 1850 à 1890. En effet, la moyenne annuelle des départs pour la décennie 1851-1859 est de 159.7 (soit 1.85% de la population) et monte jusqu'à 321.2 pour les années 1880-1889 (soit 3.17% de la population valaisanne).⁸ Cette émigration, qui concerne avant tout des personnes à revenu modeste, met en évidence le marasme économique dans lequel se trouve le canton jusqu'à la fin du XIXe siècle, malgré les travaux d'infrastructure de cette période.

Il faudra en fait attendre le tournant du siècle pour observer une accélération du développement économique du canton. Ce démarrage économique peut se constater par l'analyse de différentes données. Tout d'abord, l'émigration vers l'Amérique diminue fortement dans le courant des années 1890. On assiste même à une forte augmentation de l'immigration, surtout italienne, au tournant du siècle. Le bilan migratoire s'améliore donc, dans un canton qui donne à nouveau du travail.⁹ Les autorités doivent même faire appel à de la main-d'œuvre étrangère. Durant cette période, l'essentiel des ressortissants étrangers ne viennent pas de la Confédération, mais de pays voisins, et particulièrement de l'Italie. En 1900, seul 29.2% des ressortissants sont Suisses (57.2% d'Italiens); en 1910, les ressortissants italiens représentent même 59.7% du total (contre 27.4% de Suisses).¹⁰ Du reste, lors du percement du tunnel du Simplon (1906) et de celui du Lötschberg (1913), la majorité des travailleurs étaient italiens.¹¹ Ces chiffres ne seront pas sans intérêt pour la suite de notre travail.

⁷ GUZZI-HEEB, Sandro, « L'industrie en Valais. Faits, chiffres et développements » in BELLWALD, *Un peuple réfractaire à l'industrie ?*, p. 49.

⁸ ARLETTAZ, Gérald, « Les transformations économiques et le développement du Valais. 1850-1914 » in ARLETTAZ, Gérald, PAPILLOUD, Jean-Henri *et alii*, *Développement et mutations du Valais*, Sion : Groupe valaisan de sciences humaines, 1976, p. 12.

⁹ CLAVIEN, Alain, « La modernisation du Valais. 1848-1914 » in *Histoire du Valais* (tome III), p. 607.

¹⁰ ARLETTAZ, Gérald, « Les transformations économiques et le développement du Valais. 1850-1914 » in *Développement et mutations du Valais*, p. 25.

¹¹ GUZZI-HEEB, Sandro, « L'industrie en Valais. Faits, chiffres et développements » in BELLWALD, *Un peuple réfractaire à l'industrie ?*, p. 50.

Le démarrage économique se constate également en observant les chiffres du marché valaisan. Nous pouvons en effet remarquer une importante augmentation des échanges commerciaux dès 1905 (les importations, puis les exportations également), avec des sommes financières six fois plus élevées en 1910 qu'en 1885.¹² Enfin, les chiffres liés à l'industrialisation du canton montrent eux aussi, comme nous allons le voir, que l'économie valaisanne se transforme dans les dernières années du XIXe siècle.

Cette période correspond aux travaux de percement du Simplon, qui commencent en 1898 pour se terminer en 1906. Cette construction permit notamment la création de la fabrique d'explosifs de Gamsen.¹³ Mais cette étape importante d'industrialisation du canton est surtout intimement liée aux progrès dans le domaine de l'hydroélectricité. Avec ses nombreux glaciers et cours d'eau, le Valais possède en effet un potentiel énergétique énorme. Et c'est bien la mise en valeur de cette « houille blanche » qui va permettre le développement économique du canton. La première concession hydraulique est octroyée en 1891 et la première usine électrique ouvre en 1893. Le nombre de concessions hydrauliques évolue rapidement au tournant du siècle.¹⁴ Les centrales électriques vont alors apparaître dans tout le canton et se développer durant la première partie du XXe siècle, pour arriver au nombre de 32 en 1918.¹⁵ Parallèlement, le canton connaît sa première véritable industrialisation. Trois usines d'importance apparaissent en effet au tournant du siècle dans les trois régions du canton : une usine électrique (Lonza SA) à Gampel et Viège en 1897, une usine électrochimique (future CIBA) à Monthey en 1904 et une fabrique d'aluminium (Aluminium Industrie AG) à Chippis en 1905. Ces deux phénomènes sont liés. L'implantation d'Alusuisse en Valais s'explique en effet par l'intérêt du groupe pour des ouvriers valaisans bon marchés, mais surtout par les coûts modestes de l'électricité hydraulique.¹⁶ Plusieurs usines chimiques ou métallurgiques vont alors s'implanter dans le canton, attirées par les importantes ressources hydrauliques du Vieux-Pays.

Les trois grandes entreprises que nous venons de citer modifieront les rapports sociaux, spécialement dans ces régions, entraînant l'apparition d'une nouvelle classe ouvrière.¹⁷ En

¹² ARLETTAZ, Gérald, « Les transformations économiques et le développement du Valais. 1850-1914 » in *Développement et mutations du Valais*, p. 26.

¹³ UNNASCH, Dorit, « Les débuts de l'industrie en Valais. Les petites et moyennes entreprises entre 1880 et 1914 » in BELLWALD, *Un peuple réfractaire à l'industrie*, p. 183.

¹⁴ Voir « Annexe n°1 – Concessions hydrauliques ».

¹⁵ GUZZI-HEEB, Sandro, « L'industrie en Valais. Faits, chiffres et développements » in BELLWALD, *Un peuple réfractaire à l'industrie ?*, p. 49.

¹⁶ INDERMAUR, Peter, « Lueur à l'horizon » in BAUER, Tobias *et alii*, *Alusuisse. 1888-1988. Une histoire coloniale en Valais et dans le monde*, Lausanne : Ed. d'En Bas, 1989, p. 26.

¹⁷ GUZZI-HEEB, Sandro, « L'industrie en Valais. Faits, chiffres et développements » in BELLWALD, *Un peuple réfractaire à l'industrie ?*, p. 50.

effet, le nombre de fabriques, et donc d'ouvriers, augmente particulièrement à cette période. Alors qu'en 1886, il n'y a encore que neuf fabriques, 17 sont répertoriées en 1893, 24 en 1897, 31 en 1901 et 51 en 1906.¹⁸ En 1911, on comptabilise au total 80 fabriques sur le canton.¹⁹ A cette date encore, l'essentiel de ces 80 usines, et donc des ouvriers de fabriques, sont implantées sur certains sites précis : majoritairement sur les districts de Brigue, Viège et Loèche pour le Haut ; Sion, St-Maurice et surtout, en termes d'ouvriers, Sierre, Martigny et Monthey pour le Valais romand.²⁰ Le nombre d'ouvriers de fabriques évolue lui aussi proportionnellement : on passe de 179 ouvriers en 1886 à 641 en 1897, 980 en 1901 et 1'282 en 1906.²¹ En observant le nombre de personnes travaillant dans le secteur secondaire – qui ne se limite donc pas aux seuls ouvriers de fabriques – on en comptera en Valais 8'500 en 1918, et 11'732 deux ans plus tard.²²

Une classe ouvrière apparaît donc progressivement dans le canton. Il faut toutefois mettre en évidence trois phénomènes, qui permettront de comprendre la création tardive d'un Parti socialiste en Valais. Tout d'abord, il faut noter que la majorité de ces travailleurs n'étaient pas des ouvriers de fabriques, mais étaient plutôt employés dans de petites entreprises familiales.²³ En réalité, le nombre d'ouvriers de fabriques ne dépassait visiblement pas les 3'000 à la veille de la Première Guerre Mondiale.²⁴ De plus, il ne faut pas négliger l'importance du phénomène des « paysans ouvriers » (le travail en fabrique n'étant qu'une occupation complémentaire au travail de la terre), qui est une caractéristique essentielle de l'industrialisation du Valais. En dressant le portrait type de l'ouvrier valaisan, nous avons donc affaire à une main-d'œuvre de type mixte, partageant sa vie entre l'usine et les champs. Cette situation s'explique par plusieurs raisons. En premier lieu, l'agriculture étant généralement restée archaïque, les paysans se trouvaient souvent dans une situation précaire et étaient donc tentés de compléter leur revenu par une autre activité. En outre, il convient de noter que le Valaisan était alors profondément attaché à ses terres, à son patrimoine familial, qui, en plus de lui assurer un minimum en période de chômage à l'usine, avait une signification morale, « quasi mystique ».²⁵ Cette double activité était rendue possible par le fait que les Valaisans

¹⁸ Voir « Annexe n°2 – Ouvriers et fabriques 1878-1906 ».

¹⁹ CLAVIEN, Alain, « La modernisation du Valais. 1848-1914 » in *Histoire du Valais* (tome III), p. 620.

²⁰ Voir « Annexe n°3 – Répartition des fabriques par districts en 1911 ».

²¹ Voir « Annexe n°2 – Ouvriers et fabriques 1878-1906 ».

²² GUZZI-HEEB, Sandro, « L'industrie en Valais. Faits, chiffres et développements » in BELLWALD, *Un peuple réfractaire à l'industrie ?*, p. 51.

²³ CLAVIEN, Alain, « La modernisation du Valais. 1848-1914 » in *Histoire du Valais* (tome III), p. 623.

²⁴ UNNASCH, Dorit, « Les débuts de l'industrie en Valais. Les petites et moyennes entreprises entre 1880 et 1914 » in BELLWALD, *Un peuple réfractaire à l'industrie*, p. 176.

Voir aussi « Annexe n°3 – Répartition des fabriques par districts en 1911 ».

²⁵ ABBET, Claude, *Les débuts du mouvement syndicaliste libre et de la protection ouvrière en Valais (1900-1928)*, Fribourg : Université de Fribourg, 1977, p. 12.

occupaient majoritairement des fonctions subordonnées et non qualifiées, qui ne nécessitaient pas de formation spécialisée à effectuer.²⁶ Il nous faut toutefois constater qu'une évolution s'effectue progressivement avec la modernisation de l'agriculture. En effet, l'arrivée de machines agricoles va réduire le nombre de paysans et en pousser beaucoup vers l'industrie, transformant ainsi petit à petit le paysan-ouvrier en ouvrier-paysan.²⁷

Enfin, il est important de rappeler que la proportion d'étrangers parmi les ouvriers était particulièrement forte, comme nous pouvons par exemple le constater à la Verrerie de Monthey où près de 45% des ouvriers entre 1890 et 1910 étaient des étrangers, Italiens en tête. Le fait que l'ouvrier valaisan à plein temps n'existait presque pas durant les premières années d'industrialisation a sans doute joué un rôle important dans l'apparition tardive de structures syndicales dans le Vieux-Pays. En effet, considérant le travail de l'usine comme un gain supplémentaire, le paysan-ouvrier valaisan restera longtemps peu intéressé par l'idée d'association ouvrière ou de revendications salariales, laissant bien souvent ses collègues étrangers, dont le revenu dépend entièrement de la fabrique, mener ses luttes. Cela se vérifiera comme nous le verrons dans les premières grèves éclatant dans le canton.

Malgré le développement économique que l'on constate dans les dernières années du XIXe siècle, le Valais reste longtemps un canton majoritairement rural et agricole, avec des villages vivant quasiment en autarcie. Ainsi, en 1888, 76% de la population valaisanne vit encore du secteur primaire – contre seulement 12% pour l'industrie. Le Valais est alors de loin le canton le plus agricole de Suisse, avec une moyenne nationale inférieure à 40% pour l'agriculture. En 1910, le taux du secteur primaire en Valais s'abaisse à 58%, avec 23% pour le secondaire. Enfin, en 1920, encore 59% de la population active valaisanne vit du secteur primaire. Ce taux n'est plus qu'à 26% au niveau suisse.²⁸ Nous verrons par la suite que les chiffres du canton répondent à une volonté politique.

En somme, si l'économie valaisanne connaît une accélération dès la fin du XIXe siècle, elle conserve donc un profond retard sur l'économie du pays. Le Valais appartient en effet à une « phase tardive du processus de démarrage »²⁹. Ce retard dans l'industrialisation du Valais et

²⁶ GUZZI-HEEB, Sandro, « Un peuple réfractaire à l'industrie ? Les conditions et caractéristiques particulières de l'industrialisation en Valais » in BELLWALD, *Un peuple réfractaire à l'industrie ?*, p. 425.

²⁷ ABBET, Claude, *Les débuts du mouvement syndicaliste libre et de la protection ouvrière en Valais*, p. 13.

²⁸ DAYER, Stéphane (dir.), *Aspects de l'économie valaisanne : histoire, réalités, perspectives*, Sion : Département de l'Instruction publique du canton du Valais, 1992, pp. 27 à 33.

²⁹ ARLETTAZ, Gérald, « Les transformations économiques et le développement du Valais. 1850-1914 » in *Développement et mutations du Valais*, p. 57.

l'apparition tardive du prolétariat qui en découle, ont certainement ralenti la création d'un mouvement ouvrier et socialiste en Valais.

1.2. Un canton dirigé par une élite conservatrice

Le retard dans l'industrialisation du canton peut s'expliquer par différentes raisons. Certains imputent en premier lieu ce retard industriel au caractère propre du Valaisan : paysan peu ambitieux et vivant confiné dans ses montagnes.³⁰ D'autres hypothèses retiennent davantage notre attention. Il apparaît en effet que cette industrialisation tardive est en partie causée par la situation géographique du canton. Le Valais se trouve en périphérie, isolé par les montagnes et privé de moyens de communication, y compris à l'intérieur du Vieux-Pays. Les nombreuses catastrophes naturelles (débordements du Rhône, avalanches, inondations,...) viennent également freiner les rares efforts de développement économique.

Mais l'immobilisme valaisan répond également à une volonté politique. A l'exception de quelques courtes périodes (dont les années 1847-1857, où les radicaux prennent le pouvoir), le Valais des XIXe et XXe siècle sera toujours dirigé par une majorité catholique-conservatrice. Or, dans la deuxième partie du XIXe siècle encore, le gouvernement conservateur, intimement lié au clergé catholique, accorde toute son attention à l'agriculture, pour des raisons idéologiques, voyant dans ce secteur d'activité un facteur de moralisation. Cette conception est largement développée par certains intellectuels conservateurs, comme notamment Adolphe Blanchet (1840-1923), abbé et professeur d'Histoire à l'Université de Lausanne, qui affirme, dans le rapport qu'il adresse au Conseil d'Etat sur la situation de l'agriculture en Valais :

- « 1. L'agriculture, plus que tout autre profession, rappelle à l'homme, dans le spectacle des travaux incessants de la nature, l'impérieuse nécessité du travail. C'est en présence des œuvres de la création que l'âme humaine s'élève, qu'elle apprend à connaître, à comprendre et à servir le Créateur.
 2. L'agriculture est, après la religion, le plus puissant facteur de moralisation d'un Etat. L'agriculture fait plus, pour civiliser un peuple, que la législation et que les armes.
 3. L'agriculture donnera constamment à tout gouvernement les populations les plus faciles à conduire ; à l'armée les soldats les plus robustes, les plus patients, les mieux disciplinés ; à l'industrie, les travailleurs les plus vigoureux, les plus forts et les plus laborieux. Au passé et au présent, les populations agricoles ont fourni les individus les mieux constitués, il en sera de même dans l'avenir ; – c'est à la campagne que se trouvera toujours la pépinière des hommes au sang pur, à la constitution saine, à l'esprit juste, au cœur honnête et droit. [...]
- C'est ainsi que nous comprenons le progrès agricole ; c'est ainsi que nous le désirons, avec cette conviction profonde que c'est le seul qui soit de nature à conduire les populations rurales

³⁰ TORRENTE, Ferdinand de, *Le développement industriel du canton du Valais*, Genève : J. Bertone, 1920, p. 15.

au bonheur et à la prospérité. C'est pourquoi nous ne cesserons de combattre, avec autant d'énergie que de persévérance, celui qui les ruine en enrichissant les exploitants de créations ou de positions industrielles.

Nous voulons le progrès, nous demandons instamment le progrès, mais nous voulons un progrès qui marche de pair avec le christianisme. »³¹

La majorité catholique-conservatrice qui gouvernait le Valais au XIXe siècle était très proche de ce discours et voyait donc généralement d'un mauvais œil le développement industriel, lui préférant une agriculture locale et morcelée. Le gouvernement cantonal affirmait en effet en 1885 : « Notre canton n'a jamais été un pays industriel dans l'acceptation du terme ; le Valaisan avec son caractère indépendant a toujours trouvé qu'il valait mieux cultiver son sol que de vouer son intelligence aux fluctuations de l'industrie. »³²

L'attachement à l'agriculture et la crainte de l'industrialisation ne sont pas des phénomènes typiquement valaisans. A la même époque, la *Gazette de Lausanne* tenait un discours très proche de celui du gouvernement valaisan :

« L'agriculture, dans un Etat bien équilibré, doit être la base de la production nationale. Lorsque dans un pays l'agriculture déchoit et dépérit, on peut être certain que ce pays est malade. Cela est vrai surtout en Suisse, où l'industrie ne subsiste que par un effort de tous les instants et pourrait être frappée, d'un jour à l'autre dans ses œuvres vives par des circonstances indépendantes de son action et de sa volonté. Dans ses conditions, l'industrie ne peut procurer qu'une prospérité artificielle, instable, sans attaches avec le sol. Il ne faut donc pas se laisser induire en erreur par les apparences trompeuses d'une prospérité brillante aujourd'hui et qui demain peut disparaître. »³³

Les propos du gouvernement valaisan, tout comme ceux de l'abbé Blanchet, prouvent que les élites conservatrices du canton ne voyaient pas d'un bon œil l'industrie, qu'ils estimaient responsable de chômage, de grèves, de déracinement,... Il semble que le gouvernement valaisan, tout de même soucieux de ne pas rester à l'écart des progrès économiques, ait souhaité privilégier un modèle économique permettant la coexistence des secteurs primaire et secondaire.³⁴

L'attachement à l'agriculture et le scepticisme face au développement de l'industrie s'expliquent en effet par plusieurs raisons : en plus des causes morales et religieuses que nous venons de constater, cette position s'appuyait sur des raisons politiques et stratégiques. L'industrialisation signifiait la naissance d'une classe ouvrière, et donc d'un possible

³¹ BLANCHET, Adolphe, *Du progrès dans l'agriculture. Considérations à propos de diverses publications sur l'état actuel de l'agriculture dans le canton du Valais*, Lausanne : Imprimerie A. Larpin, 1867, p. 21-32

³² UNNASCH, Dorit, « Les débuts de l'industrie en Valais. Les petites et moyennes entreprises entre 1880 et 1914 » in BELLWALD, *Un peuple réfractaire à l'industrie*, p. 177.

³³ *Gazette de Lausanne*, 19 septembre 1883, cité dans LASSERRE, André, *La classe ouvrière dans la société vaudoise : 1854 à 1914*, Lausanne, Société académique vaudoise, 1973, p. 23.

³⁴ UNNASCH, Dorit, « Les débuts de l'industrie en Valais. Les petites et moyennes entreprises entre 1880 et 1914 » in BELLWALD, *Un peuple réfractaire à l'industrie*, p. 177.

développement du syndicalisme, voire du socialisme. A Fribourg également, le Parti conservateur, pourtant plutôt favorable à une industrialisation du canton, fut longtemps tiraillé par sa peur du syndicalisme.³⁵ Le Valais, au début du XXe siècle, ne connaissait pas encore de mouvement ouvrier organisé, contrairement à d'autres régions du pays, où l'industrie s'était plus rapidement développée. Les dirigeants du canton souhaitaient préserver cette situation. De plus, l'industrialisation remettait aussi en cause le système en place, où les élites politiques possédaient généralement d'importants domaines terriens. Etant donné que les initiateurs de l'industrialisation du canton étaient souvent des étrangers ou des entrepreneurs d'autres cantons, des débats très émotionnels eurent lieu dans les médias valaisans.³⁶ Derrière l'apparition d'entreprises d'importance dans le canton se cachait l'émergence de nouvelles élites économiques. Le partage du pouvoir économique et politique était donc en jeu. Enfin, nous pouvons encore ajouter une certaine crainte de la part du gouvernement valaisan des initiatives économiques, suite à la catastrophe de la Banque cantonale de 1870, qui avait entraîné la chute du régime d'Alexis Allet.³⁷ Ces différentes raisons expliquent l'attitude des élites conservatrices valaisannes face au développement industriel du canton.

En face du pouvoir conservateur aristocratique, l'opposition libérale-radical est surtout présente dans le Bas-Valais et connaît même quelques succès importants dans la région de Martigny. Elle regroupe plusieurs tendances, globalement inspirées du radicalisme suisse mais surtout réunies par la volonté d'empêcher l'accaparement du pouvoir cantonal par les conservateurs. Les radicaux luttent pour étendre les droits démocratiques, « contestent l'ingérence du clergé dans les affaires civiles et politiques », « réclament une représentation de la minorité dans toutes les institutions » ou encore « une réelle liberté de presse ».³⁸ Au niveau économique, ils soutiennent une industrialisation plus forte. Toutefois, la majorité d'entre eux ne s'engage guère en faveur du monde ouvrier : « adeptes du libéralisme économique, ils se montrent souvent plus durs envers leurs employés que les patrons conservateurs. »³⁹ Nous verrons par la suite les rapports ambigus qu'ont pu entretenir les socialistes valaisans avec les radicaux-libéraux du canton.

³⁵ JENNY, Pierre, *Du noir au rouge : la mémoire ouvrière fribourgeoise à travers la vie et les écrits de Joseph Meckler (1870-1914)*, Fribourg : Université de Fribourg, 2005, pp. 139 à 146.

³⁶ UNNASCH, Dorit, « Les débuts de l'industrie en Valais. Les petites et moyennes entreprises entre 1880 et 1914 » in BELLWALD, *Un peuple réfractaire à l'industrie*, p. 175.

³⁷ ROUX, Elisabeth, « Le régime de Torrenté », in PAPILLOUD, Jean-Henri, ARLETTAZ, Gérald *et alii*, *Histoire de la démocratie en Valais (1798-1914)*, Sion : Groupe valaisan de sciences humaines, 1979, p. 223.

³⁸ *Ibid.*, pp. 227-228.

³⁹ CLAVIEN, Alain, « La naissance du Parti socialiste valaisan », in CANTINI, Claude *et alii*, *Les origines du socialisme en Suisse romande. 1880-1920*, Lausanne : Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, 1988, p. 189.

C'est donc dans ce contexte qu'apparaît le Parti socialiste valaisan. Et nous tenterons de définir dans quelle mesure cette situation politique et économique particulière a pu retarder la création d'un parti de gauche dans le Vieux-Pays.

2. Apparition du mouvement ouvrier en Valais

2.1. Autour du Valais : le socialisme en Suisse romande

Avant de travailler sur l'apparition du socialisme en Valais, il est intéressant d'observer la situation à l'échelon romand et au niveau national.

Le Parti socialiste suisse a été fondé officiellement en 1888, après deux tentatives infructueuses. Durant plusieurs années, il reste relativement faible et existe parallèlement à la Société du Grütli jusqu'en 1901. Mais surtout, le PS peine dans un premier temps à s'implanter en Suisse romande. C'est ainsi que Marc Vuilleumier peut débiter son article sur le socialisme en Suisse romande par ces mots : « 1888 n'a pas beaucoup de signification pour la Suisse romande. »⁴⁰ Le constat est clair : le PSS fondé en 1888 n'a que peu de contacts dans la partie francophone du pays. Il reste dans un premier temps « essentiellement l'affaire du mouvement ouvrier suisse allemand. »⁴¹ Il n'est pas question pour nous de nous arrêter ici trop longtemps sur les diverses raisons qui engendrèrent cette situation. Plusieurs causes peuvent expliquer le plus faible développement du socialisme en Suisse romande à la fin du XIXe siècle.

En premier lieu, la partie romande du pays est globalement moins industrialisée et ne connaît pas le phénomène des grandes villes du nord de la Suisse, comme Bâle ou Zurich. En outre, l'attitude du Parti radical a également joué un rôle, comme nous le verrons plus tard en étudiant la différence entre Valais romand et Haut-Valais. En effet, en Suisse romande, le Parti radical resta souvent plus proche de ses racines populaires et conserva plus longtemps une certaine emprise sur la classe ouvrière. Enfin, il ne faudrait pas oublier d'accorder son importance à l'influence des socialistes allemands dans la région alémanique du pays. Par

⁴⁰ VUILLEUMIER, Marc, « Autour de la « fondation » du Parti socialiste suisse : 1888 » in CANTINI, *Les origines du socialisme en Suisse romande*, p. 193.

⁴¹ LANG, Karl *et alii*, *Solidarité, débats, mouvement : cent ans de Parti socialiste suisse (1888-1988)*, publié par le Parti socialiste suisse, Lausanne : Ed. d'en Bas, 1988, p. 85.

leurs nombreuses visites et prises de parole sur le territoire helvétique, ils contribuèrent « à diffuser les idées socialistes chez les Suisses.⁴²» Suite aux mesures antisocialistes de Bismarck, cette influence va même s'accroître, avec une forte présence de militants sociaux-démocrates allemands outre-Sarine durant cette période. De nombreuses autres raisons peuvent être évoquées et expliquer en partie le fait que l'activité du PSS à ses débuts soit presque exclusivement alémanique.

Il ne s'agit pas non plus pour nous de nous arrêter sur l'histoire du socialisme dans les différents cantons romands. D'autres ouvrages l'ont déjà très bien fait.⁴³ Nous nous contentons donc de donner quelques dates importantes qui nous permettront par la suite de situer le mouvement ouvrier valaisan dans un contexte plus large.

Le premier canton romand à voir la constitution du Parti socialiste sur ses terres est Genève, en 1892. Ce Parti ouvrier socialiste décida en mars 1893 d'adhérer au Parti social-démocrate suisse.⁴⁴ Trois ans plus tard, c'est au tour du PS neuchâtelois de se constituer. En septembre 1896, le PSN est en effet fondé et les délégués réunis à cette occasion décident comme première activité la présentation d'un candidat aux élections fédérales.⁴⁵ C'est dès 1911 environ que le PSN connaît une accélération de son développement et ses premiers succès électoraux importants. Plus proche du Valais, le canton de Vaud voit une première création d'un parti ouvrier en 1891, autour d'Aloys Fauquez, avocat et jusqu'alors Conseiller communal (législatif) radical à Lausanne. A la mort de Fauquez en 1901, le parti est plongé dans les conflits internes entre différentes personnalités et tendances. En 1909, une seconde fondation a finalement lieu sous l'impulsion de Charles Naine, Henri Viret et Paul Golay.⁴⁶

La comparaison avec Fribourg pourrait également être intéressante. Comme le Valais, le canton reste longtemps agricole et connaît une forte majorité conservatrice. Le Parti socialiste est officiellement fondé au niveau cantonal à Fribourg en 1908. Les tentatives d'unification sont toutefois difficiles et ne donnent pas immédiatement les résultats désirés.⁴⁷ Il semble même que, jusqu'à la fin de la Première Guerre Mondiale, le Parti socialiste fribourgeois se

⁴² VUILLEUMIER, Marc, « Autour de la « fondation » du Parti socialiste suisse : 1888 », in CANTINI, *Les origines du socialisme en Suisse romande*, p. 10.

⁴³ CANTINI, Claude et alii, *Les origines du socialisme en Suisse romande. 1880-1920*, Lausanne : Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, 1988, p. 189.

⁴⁴ VUILLEUMIER, Marc, « La naissance du Parti socialiste à Genève », in CANTINI, *Les origines du socialisme en Suisse romande*, pp. 164-170.

⁴⁵ PERRENOUD, Marc, « De la « Fédération jurassienne » à la « commune socialiste » », in CANTINI, *Les origines du socialisme en Suisse romande*, pp. 128-133.

⁴⁶ JEANNERET, Pierre, *Histoire du Parti socialiste vaudois (1890-1950)*, Lausanne : Parti socialiste vaudois, 1982, pp. 7-9.

⁴⁷ JENNY, Pierre, *Du noir au rouge : la mémoire ouvrière fribourgeoise à travers la vie et les écrits de Joseph Meckler*, pp. 168-180.

trouve dans « une période de rodage, puis de structuration. »⁴⁸ La situation ne semble finalement pas si éloignée de celle du Valais.

Enfin, dans le Jura, la première tentative de création d'un parti socialiste date de 1903. Il existe au début du siècle des Cercles ouvriers, quelques sections socialistes locales et même une Fédération socialiste jurassienne.⁴⁹ Mais la fondation officielle du PS jurassien n'aura lieu qu'en 1919, la même année que le PS valaisan.

En somme, il est vrai que le PS valaisan est la dernière section cantonale à être fondée en Suisse romande. Il est également avéré que le Parti socialiste du Valais reste ensuite le PS de Romandie aux plus faibles effectifs. En effet, en 1922 par exemple, il ne compte que 170 membres, contre 325 pour Fribourg, 718 pour Genève, 1'139 pour le Jura, 1'157 pour Vaud et même 2'177 pour Neuchâtel.⁵⁰ Nous pourrions toutefois constater que les premières tentatives de création d'un Parti socialiste valaisan interviennent bien avant 1919. En 1910, trois fondations d'un parti cantonal ont déjà été proclamées. En outre, nous verrons que les premiers conflits sociaux et les premières organisations ouvrières apparaissent bien avant la date symbolique de 1919. Ces éléments nous permettent de nuancer quelque peu les affirmations d'apparition tardive du socialisme en Valais.

2.2. Le socialisme importé : la Société du Grütli et les grèves du Simplon

Avant l'apparition de véritables partis socialistes et de syndicats, c'est la Société suisse du Grütli qui était la principale organisation à défendre les travailleurs en Suisse. Fondée en 1838 à Genève, cette société joua un rôle primordial dans le mouvement ouvrier du pays.⁵¹ De tendance réformiste et caractérisée par son patriotisme, elle affirmait vouloir « la réalisation dans la mesure du possible de l'égalité politique et sociale de tous les citoyens, la prise en main des réformes sociales et l'avènement de la démocratie pure dans les cantons et dans la confédération. »⁵² La Société du Grütli se souciait du sort des ouvriers et de la pauvreté qui

⁴⁸ MAUROUX, René, *Histoire du Parti socialiste fribourgeois (entre-deux-guerres 1918-1939)*, [S.l.] : Parti socialiste suisse, [1975], p. 7.

⁴⁹ KOHLER, François, « Genève et débuts du Parti socialiste jurassien (1864-1922) » in CANTINI, *Les origines du socialisme en Suisse romande*, pp. 109-114.

⁵⁰ KOHLER, François, « Genève et débuts du Parti socialiste jurassien (1864-1922) » in CANTINI, *Les origines du socialisme en Suisse romande*, p. 117.

⁵¹ HEEB, Friedrich, *L'Union syndicale suisse : 1880-1930*, Berne : Union syndicale suisse, 1933, p. 28.

⁵² *La Société du Grütli. Son origine et ses buts*, [Genève] : [s.n.], [s.d.], p. 3.

touchait alors cette catégorie de la population. Elle ne se voulait toutefois pas une organisation de classe. En effet, l'article 2 de ses statuts précise que la Société « englobe en son sein toutes les classes et recherche le développement de toutes les forces du peuple »⁵³. Toutefois, par la force des choses, « et non sans remords », elle recrute l'essentiel de ses membres parmi les ouvriers.⁵⁴ La Société du Grütli s'engage pour améliorer le sort des classes laborieuses, mais sans jamais faire appel à la révolution. Comme le prouve sa devise inscrite sur son drapeau, « Par l'instruction à la liberté »⁵⁵, l'organisation entendait arriver à ses buts par l'instruction du peuple, dans le cadre de la démocratie.

En Valais aussi, la Société du Grütli apparaît au milieu du XIXe siècle. En 1854, une section est en effet créée à Sion. Elle disparaît en 1856 puis réapparaît en 1859, composée alors d'une vingtaine de membres, dont deux tiers de Suisses allemands.⁵⁶ Puis, c'est au tour des sections de Martigny (1867), Monthey (1868), Sierre (1871), Brigue (1876) et Viège (1889) d'être créées. Ces groupes sont composés en bonne partie d'ouvriers étrangers au canton du Valais, venant essentiellement d'outre-Sarine. Ces sections ont surtout des activités culturelles, comme la mise en place d'un groupe de musique ou encore d'une bibliothèque à Sion ou une participation au carnaval de 1878. Un des principaux objectifs de l'organisation était d'instruire et de distraire des ouvriers souvent étrangers à la localité. Au niveau purement politique, leur action se limite à un soutien aux radicaux les plus à gauche et à des récoltes de signatures pour certaines initiatives progressistes.⁵⁷ Au-delà de la légèreté de ces activités politiques, nous avons pu constater que ces sections valaisannes du Grütli ont connu de gros problèmes d'effectifs. La plupart d'entre elles ne durent pas plus de cinq ans et on compte une moyenne totale de seulement 65 membres pour le canton sur la période 1872-1914.⁵⁸ Même la section sédunoise connaît d'importantes difficultés dans les premières années du XXe siècle. Elle tombe alors dans une certaine léthargie et ne semble exister que sur le papier. En 1913 toutefois, elle n'a pas disparu et compte encore 25 membres.⁵⁹ Parallèlement, la ville de Brigue fait figure d'exception. En effet, une section active s'y organise dès 1904 autour du jeune Charles Dellberg⁶⁰. Nous reviendrons plus tard sur cette situation.

⁵³ « Statuts généraux de la Société du Grütli » in Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier, *Le Mouvement ouvrier suisse. Documents. Situation, organisation et luttes des travailleurs de 1800 à nos jours*, Zürich : Limmat Verlag Genossenschaft ; Genève : Ed. Adversaires (coll. Histoire), 1978² (1975¹), p. 42.

⁵⁴ LASSERRE, André, *La classe ouvrière dans la société vaudoise*, p. 51.

⁵⁵ *Société du Grütli. Son origine et ses buts*, p. 5.

⁵⁶ ABBET, Claude, *Les débuts du mouvement syndicaliste libre et de la protection ouvrière en Valais*, p. 13.

⁵⁷ ARLETTAZ, Gérald, « Les débuts du socialisme » in PAPILLOUD, *Histoire de la démocratie en Valais*, p. 243.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 242.

⁵⁹ PIGNAT, Clovis, *Documents sur le socialisme en Valais. Recueillis à l'occasion du 30^e anniversaire du parti socialiste valaisan (1919-1949)*, [Sion] : [Secrétariat du parti socialiste], 1949, p. 10.

⁶⁰ Voir « Annexe n° 4 – Biographie de Charles Dellberg ».

En dehors du cas brigois, la Société du Grütli peine à s'implanter durablement dans les localités valaisannes. Nous pouvons partiellement expliquer cet échec par la faible industrialisation du Valais à cette période. Mais il faut sans doute aller également chercher les causes de cette situation dans la composition des sections du Grütli. En effet, nous savons que l'immense majorité des membres de la Société du Grütli en Valais était composée d'ouvriers itinérants d'origine alémanique. Ces ouvriers n'étaient pas vraiment en lien avec la société valaisanne et n'avait pas de solide enracinement dans la population. La Société du Grütli était alors sans doute vue comme un élément extérieur au canton du Valais. Nous reviendrons par la suite sur l'évolution de cette organisation au début du XXe siècle dans le canton, et tout particulièrement à Brigue. Nous pouvons en effet voir dans la section brigoise un noyau du futur parti ouvrier valaisan. Ces groupements locaux de la Société du Grütli avaient probablement créé dans les villes valaisannes susmentionnées un terrain favorable aux idées socialistes. Il est toutefois possible que, comme au niveau national, le Grütli ait constitué « un élément retardateur pour la création d'un parti socialiste »⁶¹.

Au tournant du siècle ont lieu les premières grèves touchant le Vieux-Pays. Celles-ci éclatent dans le cadre du percement du tunnel du Simplon. Ces travaux, décidés en 1893, dureront de 1898 à 1906. Pour cela, environ un millier d'ouvriers, dont une grande partie d'étrangers, Italiens en tête, s'installent dans la région de Brigue, ce qui fait de ces travaux le premier grand chantier ouvert en Valais.⁶²

Les conditions de travail des ouvriers sont insupportables : travail sous-payé, logements misérables et chèrement payés à la population locale, tâches pénibles à effectuer par une forte humidité et dans des températures insoutenables,... A titre d'indication, un mineur dans le tunnel était payé environ 3.50Frs par jour, un manoeuvre à l'avancement 3.60 Frs.⁶³ Charles Dellberg, qui travailla à l'âge de 15 ans sur le chantier, en parle dans son autobiographie. Il affirme qu'alors employé comme « boggia », il faisait des journées de onze heures pour un salaire de deux francs par jour.⁶⁴ Dans ces conditions épouvantables, à la merci de tous, les ouvriers employés au percement du tunnel du Simplon ne vont pas tarder à se révolter.

En effet, les ouvriers vont se mettre en grève à trois reprises de manière spontanée : en mars 1899, novembre 1899 et juin 1901. La première cessation de travail ne dure qu'un jour, le 9

⁶¹ LANG, Karl *et alii*, *Solidarité, débats, mouvement : cent ans de Parti socialiste suisse (1888-1988)*, p. 79.

⁶² ABBET, Claude, *Les débuts du mouvement syndicaliste libre et de la protection ouvrière en Valais*, p. 22.

⁶³ *Ibid.*, p. 22.

⁶⁴ DELLBERG, Charles, *Autobiographie*, [s.l.] : [s.n.], [1968], p. 2.

mars 1899, et est déclenchée par environ 400 ouvriers.⁶⁵ Le mouvement s'estompe toutefois dès le lendemain, puisque la plupart des mineurs reprennent le travail. Quarante d'entre eux sont chassés du territoire national. Le Conseil d'Etat décide en effet d'expulser plusieurs ouvriers étrangers, majoritairement des Italiens, les accusant de porter la responsabilité des événements.⁶⁶ Dans le même temps, la presse pointe du doigt des meneurs socialistes étrangers au canton venus semer le trouble dans la région. La *Gazette du Valais* s'exclame alors :

« Aussitôt qu'il y a du bon travail quelque part, on est assuré qu'une grève est en préparation [...] Les ouvriers seraient tout heureux d'avoir leur travail assuré et ne demanderaient qu'à rester tranquilles. Mais il y a des meneurs qui sortent, on ne sait d'où, et viennent s'abattre inopinément sur le chantier pour y semer le désordre et fomenter une grève. C'est ce qui vient d'arriver au Simplon, à peine les chantiers ouverts. Les ouvriers italiens ont été dès le commencement l'objet d'excitations intéressées, mais voilées sous des airs de philanthropie. De Genève il est parti des plaintes au nom de ceux qui ne sentaient pas le besoin de se plaindre. Et, après cette première tentative avortée, des émissaires sont venus de Zurich mettre la grève en train. »⁶⁷

Nous voyons bien que, dès la première manifestation ouvrière dans le canton, la réaction relève plutôt de la condamnation que de la compassion pour les conditions de travail des mineurs. On voit surtout apparaître la certitude que de tels comportements ne peuvent être amenés que par des agitateurs venus de l'étranger. Durant longtemps, les élites politiques valaisannes entretiendront plus ou moins consciemment le mythe du syndicaliste étranger venu troubler la situation paisible du canton.

Le calme était donc revenu le 10 mars 1899 sur le chantier du Simplon... ...mais pour quelques mois seulement. La première grève n'ayant rien modifié, les conditions de travail restaient épouvantables et la situation pouvait donc exploser à tout moment. Une deuxième grève éclate en effet le 10 novembre 1899, huit mois après la première. Elle est cette fois générale, suivie par au moins 1'800 ouvriers des deux côtés du tunnel, et dure environ dix jours.⁶⁸ Mieux organisée, avec un comité de grève, l'action pose cette fois des revendications claires adressées à la direction de l'entreprise. Celles-ci concernent une augmentation salariale de 50 centimes par jour, une réduction du temps de travail ou encore la reconnaissance du syndicat.⁶⁹ Elles font face à un refus des patrons, qui font appel aux autorités valaisannes. La gendarmerie est renforcée, le Conseil d'Etat envoie la troupe et une garde civique est levée à

⁶⁵ ARLETTAZ, Gérald, « Les débuts du socialisme » in *Histoire de la démocratie en Valais*, p. 246.

⁶⁶ PAVILLON, Sophie, *Union syndicale valaisanne. Cartel syndical valaisan. Union ouvrière. 1919-1994*, Sion : Union syndicale valaisanne, 1994, p. 17.

⁶⁷ *Gazette du Valais*, 15 mars 1899, n°21, p. 2.

⁶⁸ ARLETTAZ, Gérald, « Les débuts du socialisme » in *Histoire de la démocratie en Valais*, p. 246.

⁶⁹ ABBET, Claude, *Les débuts du mouvement syndicaliste libre et de la protection ouvrière en Valais*, p. 23.

Brigue et Naters. Le grand patronat et les autorités du canton répriment main dans la main. Les ouvriers sont alors contraints de reprendre à nouveau le travail sans n'avoir rien obtenu de significatif. La presse valaisanne ne modifie guère sa position défendue au mois de mars, répétant qu'il fallait que « les agitateurs étrangers apprennent à respecter [les] institutions [valaisannes] »⁷⁰.

Moins de deux ans plus tard, le 21 juin 1901, le conflit éclate une nouvelle fois au Simplon. Les revendications sont globalement les mêmes qu'en 1899. Encore une fois, les grévistes se retrouvent confrontés à la troupe. En plus de cette nouvelle réaction des autorités civiles et militaires, les grévistes doivent subir l'hostilité d'une partie de la population valaisanne.⁷¹ Ils obtiennent toutefois une légère amélioration : une augmentation de 25 centimes par jour pour tous les ouvriers du chantier. Cependant, les mesures des entrepreneurs et des autorités sont cette fois encore plus radicales : environ 250 ouvriers sont congédiés et une bonne partie d'entre eux sont arrêtés ou expulsés en wagon cellulaire.⁷² Une nouvelle fois, la presse se montre très critique à l'égard de ces actions ouvrières. Même la progressiste *Feuille d'Avis de Monthey* s'exprime en ces termes pendant et après la grève de 1901 :

« Quelques meneurs firent adroitement fermenter le mécontentement parmi les ouvriers et quand ils jugèrent le moment propice, ils déclarèrent la grève – qui éclata comme un coup de foudre. L'opinion publique est plutôt défavorable aux grévistes, et le gouvernement, qui se soucie peu d'avoir chaque année un nouveau chapitre à ajouter à son budget, se montrera sévère, il faut l'espérer, et prendra des mesures qui empêcheront à l'avenir le retour d'aussi regrettables faits. »⁷³

« La grève du Simplon qui vient de se terminer a eu un caractère tout particulier. Jamais peut-être l'influence des meneurs et le pouvoir occulte qui travaille les masses n'ont apparu dans une lumière aussi éclatante. Rien ne faisait prévoir une grève, les ouvriers paraissaient contents, ils ne réclamaient pas d'augmentation de salaire. Un beau jour, on apprend que des députés socialistes sont arrivés à Iselle, venant de Rome, et que la grève est déclarée [...] Les meneurs crient : "Vive la Sociale !" Les menés répètent docilement : "Vive la sociale !" Qu'elle triomphe pendant quelques semaines et l'on verra non seulement avec quelle rapidité s'écrouleront notre industrie et notre commerce, mais aussi dans quelles épreuves seront jetés tous ces ouvriers que les apprentis députés flagornent comme des rois et tyrannisent comme des serfs. »⁷⁴

Dès ce moment, le percement du tunnel ne sera plus interrompu par aucune grève jusqu'à son achèvement.

Ces événements du Simplon sont restés célèbres et on a souvent fait remonter à ces grèves le début de l'organisation du mouvement ouvrier valaisan. Comme nous l'avons vu, Charles Dellberg lui-même lie dans son autobiographie son engagement pour le socialisme à ce

⁷⁰ *Gazette du Valais*, 22 novembre 1899, n°93, p. 1.

⁷¹ ARLETTAZ, Gérard, « Les débuts du socialisme » in *Histoire de la démocratie en Valais*, p. 247.

⁷² CLAVIEN, Alain, « La naissance du Parti socialiste valaisan », in CANTINI, *Les origines du socialisme en Suisse romande*, p. 193.

⁷³ *Feuille d'Avis de Monthey et environs*, 29 juin 1901, n°25, p. 2.

⁷⁴ *Feuille d'Avis de Monthey et environs*, 27 juillet 1901, n°29, pp. 1-2.

perçement du tunnel du Simplon. Nous aurions pour notre part plutôt tendance à voir là une volonté du « Lion Rouge » de romancer le début de son combat politique. Certes, il est indéniable que ces événements ont marqué durablement le mouvement ouvrier suisse. Une manifestation est organisée le 26 août 1901 à Berne pour protester contre les méthodes de répression et les expulsions utilisées par les autorités valaisannes.⁷⁵ Cependant, la situation est différente en Valais. La presse est unanime pour dénoncer les actions des grévistes. Les autorités ne semblent pas hésiter une seconde avant d'utiliser la force. Ni les soldats, ni les gendarmes, ni même la population locale ne font preuve de compassion pour le sort des ouvriers. Comme pour le cas de la Société du Grütli, ces événements sont imputés à des agitateurs extérieurs au canton, et en l'occurrence aux travailleurs italiens. Ces grèves ont surtout prouvé la faiblesse d'actions spontanées, sans organisation et sans soutien de la population de la région. Elles furent certes la première action menée par des ouvriers en Valais. En ce sens, il ne fait aucun doute qu'elles marquèrent toute une génération et créèrent une certaine prise de conscience, surtout dans le Haut-Valais. Il n'est donc pas possible de nier tout lien entre ces événements et la future formation d'organisations ouvrières dans le canton. Toutefois, comme nous allons le voir, les grèves des années 1907-1910, impliquant, elles, des ouvriers valaisans, vont jouer un rôle plus fondamental dans l'éveil d'une conscience ouvrière dans le canton.

2.3. Les premières actions d'ouvriers valaisans : grèves et organisation

Après la première grève du Simplon, il faut encore attendre près de dix ans pour que le canton connaisse ses premières grèves menées par des ouvriers valaisans. Toute une série de conflits vont en effet avoir lieu durant la période 1907-1910. Alain Clavien en décompte 21 pour ces quatre années en Valais.⁷⁶

Le début du XXe siècle correspond en fait à une phase d'importants conflits sociaux en Suisse, avec de multiples grèves au Tessin, à Genève, à Bâle, à la Chaux-de-Fonds et surtout dans la très industrialisée ville de Zurich.⁷⁷ Dans le canton voisin de Vaud, la grève générale

⁷⁵ ARLETTAZ, Gérald, « Les débuts du socialisme » in *Histoire de la démocratie en Valais*, p. 247.

⁷⁶ CLAVIEN, Alain, « La naissance du Parti socialiste valaisan », in CANTINI, *Les origines du socialisme en Suisse romande*, p. 193.

⁷⁷ GARBANI, Philippe, SCHMID, Jean, *Le syndicalisme suisse. Histoire politique de l'Union syndicale suisse (1890-1980)*, Lausanne : Ed. d'En Bas, 1980, p. 61.

explose en 1907, provoquant l'intervention de la troupe.⁷⁸ C'est cette même année que les premières actions impliquant des ouvriers valaisans ont lieu dans le Vieux-Pays. Deux grèves distinctes éclatent même durant le mois d'avril 1907, dans la région montheysanne. La première a lieu à l'usine de produits chimiques Ciba. Des ouvriers décident en effet de créer un syndicat et doivent affronter le refus de la direction, qui menace de fermer l'usine si l'organisation syndicale n'est pas immédiatement dissoute.⁷⁹ Les travailleurs se mettent alors en grève et obtiennent finalement quelques unes de leurs revendications, dont l'acceptation du syndicat, et mettent donc un terme au mouvement. Une deuxième grève éclate à la Verrerie de Monthey, également au mois d'avril 1907. La Verrerie, fondée en 1824 par quatre Savoyards, n'avait jusqu'alors jamais connu de conflits entre ouvriers et patrons. Ceci peut en partie s'expliquer par le style directorial de la famille Contat, qui, comme de nombreux patrons de cette période en Valais, dirige l'entreprise de façon paternaliste, capable d'une certaine bienveillance à l'égard de leurs ouvriers mais les encadrant de près. Cette philosophie se retrouve par exemple dans la correspondance entre François Contat, directeur de la Verrerie jusqu'au début du XXe siècle, et son fils Armand. Ainsi, François Contat s'exprime en ces termes dans les lettres où il donne ses conseils sur la gestion d'une usine à celui qui lui succèdera dès 1907 :

« Cependant il y a une chose qu'il ne faut jamais oublier, c'est que l'emportement ne doit pas gouverner celui qui commande. Avec du sang-froid, on arrive à vaincre les difficultés et les résistances, et la bienveillance a plus de puissance que la dureté. Autant que les circonstances te le permettront, fais-toi aimer de tes subordonnés plutôt que craindre. Je sais que c'est souvent difficile mais on apprend. » (7 janvier 1887) »

« [...] et le soin des gamins et de leurs paies. Mais n'oublie jamais qu'il faut être bienveillant à leur égard, et ne pas trop « picaillonner » sur leurs salaires : eux aussi ont besoin de manger et de se vêtir.

Il en est de même avec les autres ouvriers adultes ; on est en Suisse et le vent souffle aux prétentions ouvrières. On ne doit donc pas se départir de justice envers les hommes, et ne pas oublier que c'est de leur travail bien dirigé que nous vivons aussi bien qu'eux vivent de notre initiative ; éviter, en tout cas, les mots blessants envers eux [...] » (24 octobre 1892)⁸⁰

Malgré tous les efforts de la direction, un Syndicat du Personnel de la Verrerie est créé le 18 février 1906 et modifie les rapports entre ouvriers et patrons de la fabrique.⁸¹ Le syndicat ne vécut que jusqu'en 1911 mais fut à l'origine de deux grèves durant cette période. La première éclate en 1907, suite à un conflit entre deux ouvriers : Chappuis, syndiqué, et Nellen, non-syndiqué. La Direction avait en effet décidé de ne renvoyer que Chappuis, ce qui provoqua la

⁷⁸ JEANNERET, Pierre, *Un itinéraire politique à travers le socialisme en Suisse romande. La vie du Dr Maurice Jeanneret-Minkine (1886-1953)*, Lausanne : Université de Lausanne, 1991, p. 125.

⁷⁹ ABBET, Claude, *Les débuts du mouvement syndicaliste libre et de la protection ouvrière en Valais*, p. 27.

⁸⁰ Cette source est tirée de l'ouvrage suivant : CONTAT, Georges, *L'enfant terrible et le vieillard impénitent*, Monthey : Librairie Saint-Augustin, 1974, p. 36 et pp. 48-49.

⁸¹ BALET, Virginie, *La Verrerie de Monthey*, pp. 129-135.

grève de 120 ouvriers (soit les trois quarts du personnel de l'entreprise), rompant une convention signée entre le Syndicat et la Verrerie en mai 1907.⁸² La grève est bien organisée (cuisine, local,...) et prouve la solidarité entre ouvriers. Les grévistes exigent que la même mesure soit prise à l'encontre des deux ouvriers – renvoi ou maintien – et demandent une nouvelle convention intégrant de nombreuses revendications. Le 13 novembre 1907, ils mettent fin à la grève, satisfaits de la nouvelle convention.⁸³

Moins de trois ans plus tard, quelques mois avant le renouvellement de la convention de 1907, le syndicat la dénonce et élabore un nouveau projet comprenant quelques augmentations salariales ainsi que l'obligation d'adhérer au syndicat.⁸⁴ Devant le refus de la Direction, 110 ouvriers se mettent en grève le 24 juin 1910. La grève durera plusieurs mois et se soldera par un échec, avec un mouvement de contestation ne cessant de perdre de son ampleur au sein de la Verrerie. Au final, la Direction parvient même à faire interdire le syndicat. En effet, dès cette période, tout nouvel engagé devait signer un contrat lui interdisant d'appartenir ou de fonder un syndicat.⁸⁵ En somme, la grève de 1910 à la Verrerie de Monthey n'a pas donné les résultats espérés par les ouvriers mais a même limité leur liberté d'association et leurs droits.

De nombreux autres mouvements de grève ont lieu entre 1907 et 1910. Nous ne pouvons pas nous arrêter sur toutes ces actions et considérons que le cas de la Verrerie de Monthey permet d'illustrer la situation sociale de l'époque. On notera tout de même par exemple qu'en août 1907, 400 ouvriers travaillant à la construction du tunnel Martigny-Bovernier se mettent en grève. Leurs revendications sont claires : une augmentation de salaire et la journée de dix heures.⁸⁶ Après dix jours de lutte, ils obtiennent satisfaction et reprennent le travail.

Nous tirons plusieurs conclusions de l'analyse de ces grèves des années 1907-1910. Il apparaît en premier lieu que ces mouvements de protestation reposent sur des revendications concrètes, qui permettraient aux travailleurs d'améliorer quelque peu leur misérable situation. Les grévistes exigent dans la plupart du temps des augmentations salariales ou une amélioration des conditions de travail, essentiellement par une baisse du nombre d'heures de travail journalier. On retrouve également parfois des demandes liées à la reconnaissance du syndicat, ou à son caractère obligatoire. Cela dénote une certaine prise de conscience dans le

⁸² Voir « Annexe n°5 – Circulaire au personnel de la Verrerie de Monthey ».

⁸³ BALET, Virginie, *La Verrerie de Monthey*, p. 150.

⁸⁴ BALET, Virginie, *La Verrerie de Monthey*, p. 153.

⁸⁵ Voir « Annexe n°6 – Contrat d'engagement à la Verrerie de Monthey ».

⁸⁶ CLAVIEN, Alain, « La naissance du Parti socialiste valaisan », in CANTINI, *Les origines du socialisme en Suisse romande*, p. 194.

monde ouvrier du canton : la nécessité de s'organiser pour se défendre. Une conscience de classe apparaît dans le prolétariat valaisan. Ces grèves sont en outre les premières à impliquer de nombreux ouvriers valaisans. On peut alors observer une lente modification des mentalités. La presse, et tout spécialement la presse majoritaire et conservatrice, se montre beaucoup plus nuancée à l'égard des ouvriers grévistes, si on compare les réactions de cette période à celles évoquées plus haut lors des grèves du Simplon. Dans son édition du 14 décembre 1907, le *Nouvelliste valaisan* publie le « manifeste » des verriers de Monthey puis son rédacteur s'exprime en ces termes quelques jours plus tard ;

« Pour ceux qui sont capables de pensée et de réflexion, il y a tout un enseignement à recueillir dans le Manifeste que les ouvriers de Monthey viennent de publier et que le *Nouvelliste* a reproduit samedi. C'est quelque chose comme le *Vade mecum*, le programme de la classe ouvrière valaisanne, à laquelle la percée du Simplon et la houille blanche vont donner une importance qu'elle n'a jamais eue chez nous. »⁸⁷

Il est possible d'y voir une certaine prise de conscience des conditions de travail des ouvriers. Mais ce changement de ton peut également s'expliquer autrement. Alors que les grévistes du Simplon étaient très majoritairement des étrangers, les ouvriers concernés par les actions des années 1907-1910 sont en bonne partie des Valaisans. De plus en plus de citoyens du canton intégraient les usines. Il n'est pas impossible que les milieux conservateurs aient souhaité plaire à ce nouvel électorat, qui n'était pas toujours soutenu par le parti radical, comme par exemple dans le cas des grèves de la Verrerie de Monthey. En outre, ce « manifeste » défendait une ligne syndicale mais précisait que le mouvement n'était lié à aucun parti politique, ce qui devait réjouir les milieux conservateurs.

Il nous faut finalement constater que ces grèves concernent avant tout certaines régions du canton, avec notamment un important foyer de contestation à Monthey, cité la plus industrialisée du Valais. Ces actions concernent même en grande majorité la partie francophone du canton, et en particulier le Bas-Valais. Nous nous arrêterons plus tard sur les conséquences de cette situation, avec l'évolution de la mentalité des milieux ouvriers chablaisiens. Le mouvement ouvrier haut-valaisan se met lui aussi en place, mais de façon différente.

En effet, parallèlement à ces grèves, les activités de la société du Grütli reprennent dans le Haut-Valais, derrière le dynamisme du jeune Charles Dellberg. Grâce à celui-ci, la section de Brigue est, comme nous l'avons vu, recréée en 1904. Cette section aura depuis cette date et

⁸⁷ *Nouvelliste valaisan*, 19 décembre 1907, n°14, p. 1.

jusqu'à la Première Guerre Mondiale une moyenne de 58 membres.⁸⁸ Comme le sera par la suite le Parti socialiste valaisan, elle est majoritairement composée d'employés fédéraux (CFF, Poste, télégraphes...). Elle organise la première fête du Premier Mai en Valais en 1905 à Brigue, avec un défilé de 600 à 700 personnes dans les rues. Il s'agit de la première manifestation ouvrière dans le canton.

La section haut-valaisanne s'engage également sur le terrain politique, en présentant des candidats aux élections communales. L'opposition radicale est inexistante dans le haut du canton et le mouvement ouvrier va donc pouvoir jouer un rôle d'alternative face aux conservateurs. En effet, en 1907, la section brigoise obtient un élu dans l'Exécutif communal, en la personne d'Albert Kämpfen, fonctionnaire postal. Il s'agit du premier élu « socialiste » en Valais. L'année suivante, les élections communales ont lieu à Brigue selon le système proportionnel. La section obtient cette fois deux élus : Albert Kämpfen mais aussi Jean Stegmann, chef de train.⁸⁹ Ce dernier sera remplacé dès 1912 par Dellberg au sein du Conseil communal. Ces victoires électorales des « socialistes » haut-valaisans ne seront pas sans conséquence sur l'évolution du mouvement ouvrier dans cette partie du canton. A l'image de Dellberg, les militants du Haut-Valais furent vite convaincus par la nécessité d'une lutte politique, électorale, qui pouvait s'avérer payante pour les ouvriers de la région. Au sein du Conseil communal de Brigue, la section demanda par exemple la gratuité des fournitures scolaires ou l'introduction d'un droit à un salaire minimum.⁹⁰ Progressivement, de nombreuses organisations se mettent en place à Brigue, autour de la Société du Grütli et toujours à l'initiative de Charles Dellberg. En effet, on peut noter la création, dans la localité haut-valaisanne, des groupements suivants : une coopérative de consommation en 1907, une Jeunesse socialiste en 1910, une caisse maladie du Grütli la même année, une coopérative de constructions des cheminots en 1911 (avec 36 logements à son actif) ou encore une organisation syndicale avec la Muraria, syndicat des maçons, dès 1906.⁹¹ Ces multiples fondations montrent bien l'activité débordante de la Société du Grütli de Brigue à cette époque, et de son leader Charles Dellberg, dont nous n'avons pas fini de parler.

Dans le Valais romand, la situation est quelque peu différente. Les sections du Grütli y sont plutôt moribondes. Un mouvement ouvrier se met tout de même progressivement en place, essentiellement dans le Bas du canton. Comme nous l'avons vu, les conflits sociaux y étaient

⁸⁸ ARLETTAZ, Gérald, « Les débuts du socialisme » in *Histoire de la démocratie en Valais*, p. 242.

⁸⁹ PIGNAT, Clovis, *Documents sur le socialisme en Valais*, p. 18.

⁹⁰ ARLETTAZ, Gérald, « Les débuts du socialisme » in *Histoire de la démocratie en Valais*, p. 244.

⁹¹ DELLBERG, Charles, *Autobiographie*, pp. 8-9 et PIGNAT, Clovis, *Documents sur le socialisme en Valais*, pp. 10-11.

plus nombreux que dans le Haut du canton et plusieurs syndicats s'étaient créés au début du siècle dans différentes entreprises de la région montheysanne. Un premier effort d'unification de ce mouvement ouvrier ne va pas tarder à apparaître. En effet, en 1908, une Union ouvrière est fondée à Monthey et le groupement entre en campagne pour les élections communales.⁹² La section montheysanne ne remporte toutefois pas les mêmes succès que son homologue brigoise et ne parvient pas à entrer au Conseil communal de la ville de Monthey. Enfin, nous verrons par la suite que les premières tentatives de création d'un parti ouvrier au niveau cantonal auront lieu dans le Bas-Valais.

2.4. La presse de gauche apparaît dans le Vieux-Pays

Parallèlement à ces premières actions collectives des ouvriers valaisans, une presse de gauche apparaît progressivement dans le canton. Antoine Lugon, qui a consacré un livre à la presse écrite en Valais, fait remonter le premier journal de tendance de gauche à *La Feuille d'Avis de Monthey*, qui paraît en 1901 et 1902.⁹³ Il nous semble toutefois difficile de rapprocher cet hebdomadaire du socialisme, ou même de la gauche en général. Nous serions plutôt tentés d'y voir une feuille se voulant « neutre politiquement », existant à côté d'une presse majoritairement conservatrice. Le journal se montre d'ailleurs, comme nous l'avons vu, très critique à l'égard des grévistes du Simplon. Il adopte en outre un ton moqueur pour traiter le journal que crée Ulrich Gaillard⁹⁴ en août 1901, *La Lutte*.⁹⁵

Cette dernière est en réalité la première feuille dans laquelle nous pouvons réellement constater une tendance de gauche. Le rédacteur, Ulrich Gaillard, est alors instituteur à Lausanne mais est originaire de Bagnes. A travers son journal, il fera à plusieurs reprises polémique dans sa région, par ses conflits avec sa famille, le curé et les autorités de sa localité. En observant l'évolution de son journal, nous pouvons en réalité voir sa propre évolution vers le socialisme.

⁹² ABBET, Claude, *Les débuts du mouvement syndicaliste libre et de la protection ouvrière en Valais*, p. 17.

⁹³ LUGON, Antoine, *La presse écrite en Valais : origines, principaux courants, évolution*, Sion : Archives de l'Etat du Valais, 2008, p. 93.

⁹⁴ Ulrich Gaillard (1872-1933 / Bagnes-Monthey) : Instituteur en Valais puis dans le canton de Vaud. Il abandonne sa profession vers 1900 pour se consacrer au journalisme. D'abord exclusivement animé d'un anticléricalisme virulent, il évolue peu à peu vers le socialisme. En 1901, il fonde *La Lutte* puis *La Libre-Pensée*, *Le Phare*, etc. Avec Karl Dellberg, il reprend ensuite *La Justice*. Gaillard participe dès 1906 à plusieurs tentatives de créations d'un Parti socialiste valaisan. (CLAVIEN, Alain, « Gaillard, Ulrich » in *Dictionnaire historique de la Suisse*, Hauterive : G. Attinger, 2002, vol. 5, p. 348).

⁹⁵ *La Feuille d'Avis de Monthey*, n°34 p. 2, 1901.

A sa création, *La Lutte* est un mensuel distribué en Suisse romande. U. Gaillard prétend alors tirer plus de 9'000 exemplaires, dont 1'300 en Valais.⁹⁶ Dans son premier numéro, le rédacteur expose dans un avant-propos les objectifs de son journal :

« J'ai à vous informer ici que, lorsque, avec l'aide assurée de collaborateurs dévoués et compétents, j'aurai rempli deux ou trois numéros sur la question du célibat des prêtres, il vous sera présenté dans les numéros suivants divers autres sujets, traitant de brûlantes questions de religion, de politique et d'éducation. »⁹⁷

Les premiers numéros sont en effet avant tout consacrés à des questions religieuses, et tout particulièrement à celle du célibat des prêtres. Ceci s'explique par la situation personnelle d'Ulrich Gaillard, qui aurait vu sa fiancée le tromper avec le prêtre du village. Nous imaginons que l'anticléricalisme virulent de *La Lutte* dut susciter de vives réactions dans le Vieux-Pays. La distribution du journal connut d'ailleurs d'importantes difficultés en Valais et les problèmes avec les autorités cantonales ne manquèrent pas. De juillet à novembre 1903, le journal est confisqué sur ordre du juge d'instruction de Martigny, puis de celui de Monthey. Le séquestre ne sera levé qu'après une décision du Tribunal fédéral donnant raison à la rédaction de la *Lutte* dans son recours contre les décisions des deux juges d'instruction.⁹⁸

Jusqu'en janvier 1902, le contenu du journal reste presque monothématique. A cette date, la feuille devient bimensuelle et le titre est complété du sous-titre : « Tribune libre populaire. Science – Sociologie – Education ». Le rédacteur explique ce choix dans les pages de la première édition de 1902 :

« La sociologie et l'économie politique apprendront à nos lecteurs ce que le peuple souffre de douleurs diverses, dans quelle situation lamentable il se trouve souvent, exploité par des égoïstes, éduqué par des manieurs de fusils dont les cruautés atroces, rapportés par la presse, révoltent la conscience humaine. »⁹⁹

Dès lors, la publication varie les sujets abordés, consacrant la majorité de ses colonnes à des questions sociales et politiques et se caractérisant par ses positions progressistes, antimilitaristes et féministes. Elle montre son soutien aux radicaux les plus progressistes ainsi qu'aux mouvements socialistes. Lors des élections au Conseil national d'octobre 1902, la rédaction appelle à voter pour les socialistes, et pour les « vrais radicaux », ceux qui « tâchent, ainsi qu'en France, d'orienter leurs programmes vers les idées généreuses de l'avenir, vers le socialisme. »¹⁰⁰ Ainsi, bien qu'il pose la question de la création d'un Parti

⁹⁶ *La Lutte*, 22 septembre 1901, n°2, pp. 19-20.

⁹⁷ *La Lutte*, 25 août 1901, n°1, p. 2.

⁹⁸ *La Lutte*, 2 décembre 1903, n°32, pp. 373-4

⁹⁹ *La Lutte*, 1^{er} janvier 1902, n°1, p. 3.

¹⁰⁰ *La Lutte*, 15 octobre 1902, n°20, p. 229.

socialiste en Valais, Ulrich Gaillard reste encore dans une optique radicale-socialiste, sans doute influencé par la situation politique française, à laquelle il fait parfois référence.

Enfin, en décembre 1903, *La Lutte* disparaît en tant que telle. Elle sera dès lors imprimée par une imprimerie coopérative ouvrière et deviendra dès janvier 1905 un hebdomadaire sous-titré « organe du parti socialiste et des organisations ouvrières », avant d'être absorbée par le *Peuple* de Genève en avril 1906.¹⁰¹ Ulrich Gaillard poursuit toutefois son engagement en lançant de nombreux autres journaux : *La Petite Lutte*, *La Libre Pensée*, *Le Phare*, *Vers L'Avenir* ou encore *La Démocratie*, pour ne citer qu'eux¹⁰². Il fut surtout un des initiateurs de *La Justice*, dont nous parlerons plus tard.

Après la disparition de *La Lutte*, d'autres publications qu'Antoine Lugon classe parmi la presse de gauche naissent en Valais. Le 16 avril 1904, un nouveau journal progressiste apparaît : *Le Bas-Valaisan*. L'Italien Fidèle Allegra a racheté l'imprimerie de Monthey, où était imprimée auparavant la *Feuille d'Avis de Monthey*. *Le Bas-Valaisan* se veut dans un premier temps inscrit dans la continuité de celle-ci. Essentiellement composé de publicités et remplie du slogan « Aidez le commerce local », il laisse peu de place aux articles de fond. La rédaction affirme dans le premier numéro observer « la plus stricte neutralité en matière politique » et, si elle consacre une partie de la première page à une tribune libre, elle précise n'admettre aucune « polémique personnelle ou politique ».¹⁰³ La couleur politique du journal apparaît toutefois de façon plus ou moins discrète à plusieurs reprises : par exemple lorsque la rédaction ne présente, pour les élections communales de 1905 à Monthey, que les candidats libéraux.¹⁰⁴ Il est en tout cas clair que de 1904 à 1906, le *Bas-Valaisan* peut être rattaché à une certaine forme de radicalisme. Le journal se montre même parfois critique à l'égard du socialisme, comme dans cet article de juillet 1904 défendant le devoir de charité :

« Car le socialisme, c'est-à-dire le partage égal des biens matériels entre tous les hommes, est une utopie. En admettant que le bon vouloir unanime ou une force violente réalise un jour cette uniformité dans la richesse ou plus vraisemblablement dans la misère, [qui] nous dit que cette uniformité durera plus d'une heure ? Le lendemain, la lutte pour la vie s'engagerait, féroce, meurtrière. [...] L'inégalité des conditions est donc fatale et conforme à la nature. Elle aide à la division du travail sans laquelle la tâche multiple de l'humanité ne pourrait être accomplie. »¹⁰⁵

¹⁰¹ LUGON, Antoine, *La presse écrite en Valais*, p. 93.

¹⁰² IMHOFF, Léon, « Les débuts de la presse socialiste en Valais », in *Annales valaisannes*, tome 8, 1952, p. 237.

¹⁰³ *Le Bas-Valaisan*, 16 avril 1904, n°1, p. 1.

¹⁰⁴ *Le Bas-Valaisan*, 17 décembre 1904, n°36, p. 2.

¹⁰⁵ *Le Bas-Valaisan*, 2 juillet 1904, n°12, p. 1.

Un tournant a toutefois lieu en mai 1906. Dans l'édition du 18 mai, un avis est adressé aux lecteurs en première page :

« Si nous avons parlé de politique, c'est pour contribuer dans la mesure de nos forces à l'application toujours plus large des principes féconds d'une saine démocratie ; c'est aussi pour suivre l'évolution naturelle des idées libérales qui sont à la base de nos institutions. Trop longtemps déjà, le *Bas-Valaisan* est resté dans son rôle effacé ; il comprend cependant que, dans la marche vers le progrès, celui qui demeure stationnaire recule, comme un homme qui ne lutte plus serait à lui-même. A l'avenir, notre journal va sortir de sa douce quiétude, du train paisible de sa vie locale et bornée, pour être à la hauteur de la nouvelle situation faite au Valais par le nombre de ses industries toujours grandissant et surtout par l'ouverture du Simplon qui transformera la plaine du Rhône en une des plus grandes artères du trafic international. »¹⁰⁶

Ce virage de la rédaction survient quelques jours avant l'ouverture officielle du tunnel du Simplon. Le journal ne se cantonnera donc désormais plus au rôle de feuille d'avis et entend traiter de politique. Dès lors, les attaques se font de plus en plus nombreuses et virulentes à l'égard des conservateurs valaisans. La plupart des articles polémiques sont signés « Ch. de Monthey », en parodie du « Ch. Saint-Maurice »¹⁰⁷, pseudonyme du rédacteur du conservateur *Nouvelliste valaisan*. Les litiges avec ce dernier sont nombreux dans les pages du *Bas-Valaisan*.

Toutefois, si le contenu du journal se montre de plus en plus contestataire à l'égard du pouvoir en place en Valais, la rédaction semble toujours se revendiquer d'une certaine forme de libéralisme :

« Observons maintenant les différents partis politiques : conservateurs, libéraux et socialistes ; nous venons dans les opinions extrêmes, d'un côté les obstinés qui restent stationnaires quand le terrain fuit sous leurs pieds, de l'autre, les aventureux qui s'égarerent sur des routes inconnues. Les socialistes modérés qui ne veulent avancer que graduellement pour aller sûrement sont des libéraux de fond [...] »¹⁰⁸

Comme dans le cas de *La Lutte*, la rédaction reste donc attachée à un radicalisme de gauche et se réjouit à plusieurs reprises des résultats électoraux des radicaux-socialistes français, dont elle fait l'éloge.

En juillet 1906, le *Bas-Valaisan* change de nom et devient *Le Simplon*. Le titre symbolise l'esprit nouveau soufflant sur le Valais avec le percement du tunnel du même nom. Sous-titré « journal radical », ce nouvel hebdomadaire s'affirme dès son premier numéro comme « un

¹⁰⁶ *Le Bas-Valaisan*, 18 mai 1906, n°19, p. 1.

¹⁰⁷ Pseudonyme de Charles Haegler (1875-1949 / Saint-Maurice). Fondateur (1903) et rédacteur en chef du *Nouvelliste valaisan* (1903-1949). Conseiller communal conservateur (1924-1928) et juge de commune à Saint-Maurice. Député au Grand Conseil (1921-1945). Président du Grand Conseil (1937-1937). Préfet du district de Saint-Maurice (1935-1949). Il fut également un membre influent et un idéologue du parti conservateur valaisan. (FOURNIER, Yves, « Haegler, Charles », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 6, p. 188).

¹⁰⁸ *Le Bas-Valaisan*, 25 mai 1906, n° 20, p. 1.

journal franchement libéral-démocratique et nettement anticlérical » et précise qu'il « ne connaîtra ni le joug des aristocrates, ni celui du clergé »¹⁰⁹. Le ton polémiste et anticlérical est immédiatement donné. Les attaques contre le clergé valaisan ne manqueront pas, avec par exemple la diffusion d'une « liste noire », regroupant les prêtres se mêlant de politique. Ces nombreuses polémiques ne sont pas du goût de tout le monde. En juillet 1907, le Département de Justice et Police de l'Etat du Valais décide d'interdire la vente du journal dans les kiosques du canton.¹¹⁰ Cette décision entraînera d'abord une forte réaction des responsables de la feuille puis finalement une modération de la ligne rédactionnelle du journal jusqu'à sa disparition, le 19 décembre 1908.

Au niveau politique, le *Simplon* peut donc lui aussi être apparenté au radicalisme, de par son sous-titre mais surtout par le contenu de ses pages. A de nombreuses reprises, les articles font appel au parti d'opposition du canton, incluant parfois la rédaction dans le mouvement par l'utilisation de formules du type « nous radicaux ». Bien qu'ils acceptent volontiers de se rattacher à ce courant de pensée, les rédacteurs du *Simplon* défendent avec virulence un radicalisme de gauche et se montrent très critiques à l'égard des libéraux, qu'ils jugent trop modérés :

« Nous avons à lutter en face de deux ordres différents, les libéraux et les cléricaux, mais qui, en réalité n'en font qu'un seul. Les ordres se distinguent, mais leurs sentiments sont les mêmes. Charles de St-Maurice a bien tort de se plaindre de nos libéraux, car ils lui facilitent la tâche, il n'a qu'à les prendre avec précaution et la plupart rentreront dans son sésail, *Confédéré* en tête. Ce pauvre organe des libéraux valaisans devient si pâle ! que les fiancées et mariées pourront bientôt l'épingler à la boutonnière de leur corsage pour remplacer le traditionnel bouquet de fleurs d'orangers ; son âge me le fait pardonner, mais je proposerais sa retraite pour limite d'âge avec remerciements de ses bons et loyaux services ??? Ce jour-là le libéralisme aura vécu et le radicalisme prendra sa place. »¹¹¹

Les propos sont souvent aussi violents à l'égard des conservateurs et des libéraux. Les conflits avec le *Confédéré* ne manqueront du reste pas durant les années d'existence du *Simplon*.

Celui-ci disparaît finalement le 19 décembre 1908. Avec son successeur le *Bas-Valaisan*, cette publication aura donc paru durant cinq ans.

A la lecture de ce chapitre, il apparaît évidemment qu'il ne s'agit pas encore d'une presse « socialiste » en Valais. Nous pouvons la qualifier de « radicale de gauche » ou, comme le préfère Gérard Arlettaz, de « néo-radical »¹¹². Les rédacteurs de ces feuilles peinent en effet à se séparer du courant radical. Il nous semblait toutefois important de traiter ces publications.

¹⁰⁹ *Le Simplon*, 4 août 1906, n°30, p. 1.

¹¹⁰ *Le Simplon*, 20 juillet 1907, n°29, p. 1.

¹¹¹ *Le Simplon*, 23 février 1907, n°8, p. 2.

¹¹² ARLETTAZ, Gérard, « Les débuts du socialisme » in *Histoire de la démocratie en Valais*, p. 250.

C'est en effet dans celles-ci que les premières idées de gauche se développent en Valais. Elles illustrent parfaitement la lente séparation du radicalisme qu'opèrent les socialistes du canton, ou du moins dans sa partie francophone. Si ces journaux se montrent toujours plus critiques à l'égard du pouvoir en place, et du « grand-frère » libéral-radical, ils développent surtout une sensibilité aux problèmes de la classe ouvrière. L'éveil d'une conscience de classe dans le canton est perceptible à la lecture de ces publications. Celles-ci illustrent enfin les difficultés que devait rencontrer par la suite la presse socialiste valaisanne : difficultés financières tout d'abord, visibles au vu de la courte durée d'existence de ces journaux ; mais aussi difficultés face à des autorités cantonales hostiles à leur présence.

Lors de l'anniversaire des trente ans d'existence du Parti socialiste valaisan, une brochure fut éditée. Dans celle-ci, les journaux que nous venons d'évoquer sont considérés comme des pionniers, prédécesseurs du mouvement socialiste valaisan. Il faut d'ailleurs dire, pour terminer, que les rédacteurs de cette presse néo-radical ne sont pas étrangers à la création du PSV. Ulrich Gaillard, rédacteur de *La Lutte*, fut le premier à prendre l'initiative de réunir le mouvement ouvrier valaisan pour fonder un parti socialiste. Clovis Pignat¹¹³, qui fut rédacteur du *Simplon* et, visiblement, du *Bas-Valaisan* également¹¹⁴, joua lui aussi un rôle primordial dans le Parti socialiste valaisan. Nous reviendrons plus tard sur ces acteurs de premier plan du mouvement syndical et socialiste du canton.

Enfin, le 18 septembre 1909, un nouveau journal apparaît en Valais : *La Justice*. Créé par l'Union ouvrière de Monthey, il est dans un premier temps édité à l'imprimerie du SIMPLON (Fidèle Allégra). Sous titré « Organe des travailleurs valaisans », il consacre l'essentiel de ses articles à des questions touchant les ouvriers et les syndicats bas-valaisans. Les rédacteurs de la *Justice* disent eux-mêmes qu'il s'agit du « premier journal socialiste qui paraît en Valais. »¹¹⁵ En effet, pour la première fois, les rédacteurs d'un journal valaisan se revendiquent ouvertement du socialisme – notamment via la chronique « Pourquoi je suis socialiste ? » – et pas seulement d'un radicalisme de gauche. Une idéologie anticapitaliste est défendue dans l'hebdomadaire. On peut par exemple lire un éloge de la Commune de Paris, vue comme un modèle incarnant l'idée « de la vraie liberté basée sur le bien-être de tous »¹¹⁶. Le rejet de la classe politique valaisanne dans son ensemble est à l'ordre du jour :

¹¹³ Voir « Annexe n° 7 - Biographie de Clovis Pignat ».

¹¹⁴ LUGON, Antoine, *La presse écrite en Valais*, p. 93.

¹¹⁵ *La Justice*, 20 novembre 1909, n°10, p. 2.

¹¹⁶ *La Justice*, 19 mars 1910, n°11, p. 1.

« Mais, nous, ouvriers, ne nous y trompons pas, que ce soit des rouges ou des noirs qui nous gouvernent, c'est toujours la même chose, on est toujours exploité [...] »¹¹⁷

Tant les conservateurs que les radicaux sont donc accusés d'exploiter le peuple ouvrier du canton. Comme nous le verrons par la suite, *La Justice* fut également le lieu où les divergences internes au mouvement ouvrier valaisan – entre anarchistes et socialistes – s'exprimèrent le plus clairement. Le journal passa du reste d'une tendance à l'autre, avant de disparaître en octobre 1913.

¹¹⁷ *La Justice*, 20 juillet 1910, n°30, p. 1.

II. Vers la création du Parti socialiste valaisan

3. Des conflits idéologiques...

3.1. Les tentatives de création d'un parti cantonal : échecs répétés

Entre les dernières années du XIXe siècle et les premières du siècle suivant, le mouvement ouvrier valaisan apparaît et s'organise progressivement. Mais ces premières structures et organisations ouvrières ne regroupent généralement que les travailleurs d'une même entreprise, voire d'une même région. Une volonté d'unification apparaît çà et là, notamment entre les ouvriers montheysans au sein de l'Union ouvrière locale. Le désir de se rassembler va alors s'étendre et on commence à parler de Parti ouvrier valaisan. Afin de créer celui-ci, quatre tentatives vont avoir lieu entre 1906 et 1913. Toutes vont se solder par des échecs. Ces tentatives infructueuses vont durablement marquer le mouvement ouvrier valaisan, retardant considérablement la création d'un Parti socialiste en Valais. Il convient de noter que cette difficulté à fonder le parti de manière officielle et définitive n'est pas une spécificité valaisanne. A titre d'exemple, les cantons de Vaud ou de Fribourg virent l'apparition d'un Parti ouvrier cantonal dans les années 1890. Dans les deux cas, c'est toutefois plus de dix ans plus tard, après de nombreuses ruptures et refondations, que les partis socialistes vaudois et fribourgeois furent véritablement fondés. Au niveau national, la situation est similaire. Une première tentative de création du Parti socialiste suisse eut lieu en 1870 et se solda par un échec, suivi par un nouvel insuccès en 1880. Ce n'est finalement qu'en 1888, et après trois essais, que la fondation du PSS fut couronnée de succès.¹¹⁸

La première tentative de création d'un parti ouvrier valaisan a lieu en début 1906. Sur l'initiative d'Ulrich Gaillard, alors rédacteur de la *Lutte sociale*, des ouvriers et employés se réunissent à Martigny le 28 janvier 1906 au Café du Stand. Dans le document sur l'histoire du PSV qu'il rédige en 1949, Clovis Pignat affirme qu'il était également, ainsi que Charles Dellberg, parmi les initiateurs de la rencontre. Les positions de Pignat que nous traiterons dans le prochain chapitre nous permettent toutefois d'en douter, d'autant plus que nous ne trouvons aucune trace de son implication dans nos sources et les journaux d'époque. De même, la présence de Dellberg n'a pu être vérifiée. Celui-ci ne fait du reste même pas référence à cet événement dans son autobiographie.

¹¹⁸ LANG, Karl *et alii*, *Solidarité, débats, mouvement : cent ans de Parti socialiste suisse*, pp. 77-85.

Lors de la séance du 28 janvier, les 60 à 70 participants décident la création d'un Parti ouvrier socialiste valaisan.¹¹⁹ Nous avons pu mettre la main sur une lettre d'un des participants à cette rencontre, un dénommé Fernand Luy. Celui-ci nous apprend que le nouveau parti a fait de la *Lutte sociale* d'Ulrich Gaillard son organe officiel.¹²⁰ Luy se veut optimiste sur l'avenir du Parti ouvrier, affirmant que le « drapeau socialiste est définitivement planté dans le beau Valais » et ajoutant qu'avec « le Simplon percé, ce sont les deux événements les plus importants que le canton » a vécu. Les participants au rassemblement du 28 janvier choisissent également de convoquer un congrès général constitutif pour le premier dimanche de mai, à nouveau à Martigny. Dans la presse de l'époque, seul le *Nouvelliste valaisan* fait mention de cette assemblée. Celle-ci est en effet passée sous silence dans le reste de la presse conservatrice, dans le *Confédéré*, et même dans le *Simplon*. Au contraire, Ch. Saint-Maurice propose même une analyse de l'événement dans son édito du 6 février 1906. Le ton du rédacteur du *Nouvelliste valaisan* est ironique. Il semble en effet voir avec plaisir l'opposition gouvernementale divisée. Affirmant que cette création était prévisible et inévitable, il en profite pour faire un appel du pied à ceux que cette nouvelle fâchait le plus selon lui, les « libéraux de bonne foi qui finiront par s'apercevoir qu'il n'y a pas d'exception en matière de principe, qu'il faut rester à droite, car, à gauche, dès qu'on a mis un pied, on glisse, glisse le long de la planche, jusqu'à la culbute dans le socialisme révolutionnaire. »¹²¹ Si Ch. Saint-Maurice reconnaît que le nouveau parti trouvera quelques militants en Valais, il ne manque pas de préciser :

« Et le mouvement s'arrêtera là dans notre canton. Car le socialisme porte la mort dans ses flancs, au cœur comme à la tête. Il est matérialiste, libre-penseur. Or le Valaisan est superbement croyant. »¹²²

Trois mois plus tard, le dimanche 6 mai 1906, l'assemblée a lieu comme prévu à Martigny. Cette manifestation est précédée d'une campagne d'affichage à laquelle n'était pas habitué le canton. Le rédacteur du *Nouvelliste valaisan* durcit de ton et dénonce les « affiches rouges » placardées de nuit « un peu partout dans le Bas-Valais »¹²³.

La rencontre du 6 mai est la première manifestation ouvrière d'importance dans le Valais romand dont nous ayons trouvé une trace. *Le Confédéré*, qui relate l'événement sur un ton neutre et distant, affirme qu'un cortège de 250 personnes, précédé par la fanfare de Saxon,

¹¹⁹ *Le Nouvelliste valaisan*, 2 février 1906, n°30, p. 2.

¹²⁰ Voir « Annexe n°8 – Lettre de Fernand Luy ».

¹²¹ *Le Nouvelliste valaisan*, 6 février 1906, n°31, p. 1.

¹²² *Le Nouvelliste valaisan*, 6 février 1906, n°31, p. 1.

¹²³ *Le Nouvelliste valaisan*, 1^{er} mai 1906, n°65, p. 1.

défila dans les rues de Martigny.¹²⁴ Si le doute peut exister pour la rencontre de janvier, il est clair que Clovis Pignat ne participa pas à cette manifestation de mai 1906. A cette date, il était en effet au pénitencier de Witzwyl en train de purger sa peine de trois mois pour refus de servir.¹²⁵ Les orateurs se succèdent ce 6 mai 1906 à Martigny : Ulrich Gaillard évidemment, mais aussi Jean Sigg¹²⁶, Charles Naine¹²⁷ ou encore Mazzuchetti, ouvrier italien établi à Sion et actif dans la Fédération unique des maçons de langue italienne en Suisse¹²⁸. Si le journal radical relève le calme et la dignité du déroulement de la journée il n'oublie pas de préciser, comme le fait également le *Nouvelliste valaisan*, que l'immense majorité des participants à ce rassemblement était composée d'étrangers.

Peu importe pour les organisateurs de la manifestation. Après les discours évoqués plus haut, la création du Parti ouvrier socialiste est proclamée. Le projet restera toutefois lettre morte. Il eut néanmoins le mérite de réunir pour la première fois en Valais des travailleurs de différentes régions du canton et de poser la question de la fondation d'un parti ouvrier cantonal.

Après ce premier échec, la démarche est relancée deux ans plus tard. L'initiative vient cette fois de la section brigoise de la Société du Grütli. Comme nous l'avons vu, celle-ci se montre très active et obtient d'importants succès électoraux dans sa région. Ces victoires, encore renforcées par l'introduction du système proportionnel, motivent les militants haut-valaisans et leur donne confiance dans la voie parlementaire. L'existence d'un parti ouvrier capable de présenter des listes fortes aux élections est alors une priorité pour eux. Ce sont donc tout naturellement les socialistes du Haut-Valais qui prennent contact avec leurs camarades romands pour relancer la proposition de créer un parti ouvrier socialiste au niveau cantonal.

¹²⁴ *Le Confédéré*, 9 mai 1906, n°37, p. 3.

¹²⁵ CLAVIEN, Alain, « La naissance du Parti socialiste valaisan », in *Les origines du socialisme en Suisse romande*, p. 210.

¹²⁶ Jean Sigg (1865-1922). Secrétaire romand du Secrétariat ouvrier suisse (1898-1918), député au Grand Conseil genevois (1892-1911 et 1913-1919), conseiller municipal de Genève (1914-1922 ; président en 1915-1916 et 1920-1921), conseiller national (1911-1919). Membre fondateur du parti ouvrier socialiste genevois et en devient l'homme fort. Favorable à la collaboration entre patronat et syndicat, il fut exclu du parti socialiste en 1917 pour s'être prononcé en faveur de la défense nationale. (ROTH, Hansjörg, « Sigg, Jean » in *Dictionnaire historique de la Suisse*, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F3892.php>).

¹²⁷ Charles Naine (1874-1926 / Travers – Genève). Rédacteur du journal socialiste *La Sentinelle*, il devient dès 1902 le principal animateur des organisations ouvrières neuchâteloises. En 1903, il est condamné et exclu de l'armée pour refus de servir. En 1904, il joue un rôle éminent dans la grève des maçons à La Chaux-de-Fonds. Député au Grand Conseil neuchâtelois (1905-1910). Etabli à Lausanne en 1910, il est à la tête de l'office social de la Maison du Peuple, est élu au Grand Conseil vaudois (1917-1925) et dirige le journal *Le Droit du Peuple* (1919-1924), tout en restant actif et influent dans le canton de Neuchâtel. En 1911, il est le premier socialiste neuchâtelois élu au Conseil national, où il siègera jusqu'à sa mort (dès 1919 pour le canton de Vaud). Orateur et auteur de talent, Naine a joui d'une popularité débordant les rangs socialistes. (SENARCLENS, Jean de, « Naine, Charles », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 9, p. 68)

¹²⁸ LASSERRE, André, *La classe ouvrière dans la société vaudoise*, p. 405.

La première rencontre a lieu le 1^{er} mai 1908 à Brigue. La section locale du Grütli organisait depuis quelques années sa Fête du Travail. En 1908, la Société avait prévu des discours, suivis d'une soirée dansante.¹²⁹ En plus de mettre sur pied cette manifestation, elle prépare également cette année-là une assemblée des délégués. La presse du Valais romand de l'époque n'évoque toutefois pas cette manifestation. Il est par contre certain que la réunion de Brigue ne réunit pas tout le mouvement ouvrier valaisan. En effet, la Fête du Travail est parallèlement organisée dans d'autres localités du canton. Le *Confédéré* évoque une participation de 500 ouvriers le 1^{er} mai à Martigny, avec fanfare italienne, discours et cortège.¹³⁰ Toute la presse parle également de la Fête du Travail organisée à Monthey par l'Union ouvrière locale. La *Gazette du Valais* évoque une manifestation calme, avec discours en italien et en français, fanfare et cortège de 300 personnes.¹³¹ Un tel événement avait d'ailleurs déjà été organisé à Monthey pour le 1^{er} mai 1907. En somme, même si la section du Grütli de Brigue tente un rassemblement du mouvement socialiste valaisan dans sa localité, les organisations ouvrières existantes semblent privilégier leur organisation locale ce jour-là. Il semble qu'une autre rencontre ait lieu en septembre 1908 à Martigny pour adopter les statuts du nouveau parti ouvrier cantonal.¹³² L'assemblée réunit non seulement les trois sections valaisannes du Grütli, mais aussi l'Union ouvrière de Monthey qui, comme nous l'avons vu plus haut, vient d'être créée. La presse n'évoque toutefois pas cette rencontre qui restera sans lendemain. L'idée de créer un parti politique défendant les intérêts de la classe ouvrière fait malgré tout son chemin dans le canton. En effet, le 3 octobre 1908, environ 180 ouvriers montheyens se réunissent et fonde le Parti ouvrier de Monthey en vue de présenter une liste aux élections communales de décembre 1908.¹³³

3.2. Un parti divisé en deux pôles : Pignat l'anarchiste contre Dellberg le socialiste

Après ces deux tentatives infructueuses, le mouvement ouvrier valaisan va se retrouver plus divisé que jamais. L'heure n'est plus vraiment à l'union de toutes les forces de gauche du canton. Progressivement, deux pôles vont se constituer, se radicaliser et se confronter durant plusieurs années. Le premier est essentiellement basé dans le Haut-Valais, avec pour leader

¹²⁹ *Briger Anzeiger*, 6 mai 1908, n°37, p. 2.

¹³⁰ *Le Confédéré*, 2 mai 1908, n°36, p. 2.

¹³¹ *La Gazette du Valais*, 5 mai 1908, n°52, p. 2.

¹³² ABBET, Claude, *Les débuts du mouvement syndicaliste libre et de la protection ouvrière en Valais*, p. 37.

¹³³ *Le Nouvelliste valaisan*, 6 octobre 1908, n°131, p. 3.

Charles Dellberg. Partisans de la création d'un parti ouvrier cantonal, ces militants conjuguent actions syndicale et politique, en présentant, comme nous l'avons vu, des candidats aux élections. Ils se situent donc dans un courant que l'on pourrait qualifier de « socialistes institutionnalistes ». Même si le centre de ce pôle se trouve à Brigue, de nombreux militants du Valais romand, comme par exemple Ulrich Gaillard, se retrouvent dans ces positions.

Face à ce courant, les syndicalistes montheysans, qui dominent clairement le mouvement ouvrier bas-valaisan, ont pris un virage idéologique diamétralement opposé, en se rapprochant du syndicalisme révolutionnaire. En effet, regroupé derrière Clovis Pignat, ce deuxième pôle est conduit par des syndicalistes proches du courant anarchiste, qui défendent en premier lieu l'action syndicale et se montrent hostiles à toute participation au système électoral, jugée totalement contre-productive pour les travailleurs. Ces syndicalistes révolutionnaires sont donc opposés à la création d'un parti socialiste en Valais et lui préfèrent une simple fédération des unions ouvrières du canton. Les deux pôles sont fondamentalement en opposition sur la question de la création d'un parti ouvrier cantonal. Cette division fut la cause de l'échec de la troisième tentative de fondation du Parti socialiste valaisan.

Comme nous l'avons vu, l'hebdomadaire *La Justice* paraît depuis septembre 1909. Organe officiel de l'Union ouvrière de Monthey, le journal a pour rédacteur Fidèle Allégra et se trouve entre les mains de plusieurs militants montheysans proches du syndicalisme révolutionnaire. En parcourant les premiers numéros de la *Justice*, on peut notamment trouver un appel d'Henri Baud¹³⁴ incitant à l'action les ouvriers de la région montheysanne ou encore des hommages vibrants à l'anarchiste Francisco Ferrer suite à son exécution en octobre 1909 et à Andrea Costa, militant révolutionnaire italien.¹³⁵ L'essentiel des pages du journal sont consacrées à l'activité des syndicats du Bas-Valais, et particulièrement de la région montheysanne.

Le conflit idéologique interne au mouvement ouvrier valaisan se révèle de manière visible durant le mois d'avril 1910. La Section du Grütli de Brigue relance en effet à ce moment son

¹³⁴ Henri Baud (1878-1967 / Corsier-sur-Vevey – Pully). Après un apprentissage de typographe. Baud adhéra en 1897 au syndicat, dont il présida en 1902 la section lausannoise. Président de l'Union ouvrière de Lausanne (1903-1908), il se prononça pour la séparation des syndicats et du parti socialiste. Il fut toutefois candidat socialiste au Grand Conseil en 1905, mais ne fut pas élu. Devenu syndicaliste révolutionnaire, il fut l'un des fondateurs de la Fédération des unions ouvrières de la Suisse romande, présida en octobre 1905 le congrès de Neuchâtel et fut secrétaire de rédaction de *La Voix du Peuple* (janvier 1906). (VUILLEUMIER, Marc, « Baud, Henri », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 2, p. 63).

¹³⁵ Appel d'Henri Baud : *La Justice*, 20 novembre 1909, n°10, p. 1.

Hommages à Francisco Ferrer : *La Justice*, 16 octobre 1909, n°5, p. 1, 23 octobre 1909, n°6, p. 1-2-3, et 26 mars 1910, n°12, p. 2.

Hommages à Andrea Costa : *La Justice*, 29 janvier 1910, n°4, p. 2 et 5 février 1910, n°5, p. 2.

idée de réunir les délégués des groupements ouvriers du canton afin de fonder une Fédération ou un Parti socialiste valaisan. La réaction montheysanne apparaît pour la première fois dans *La Justice* du 23 avril 1910 par la voix de Fidèle Allégra, rédacteur du journal. S'il se dit favorable à une Fédération syndicale valaisanne, il rejette fermement tout caractère politique que pourrait prendre ce projet :

« Nous ne voudrions pas qu'elle [la Fédération] dégénérait en parti politique ou religieux, ce qui serait aller contre le but des syndicats. [...] Laissons faire la politique aux gros nuquards, qui en font profession, souvent à nos dépend. Nous autres les petits, soutenons-nous et que cette marâtu, dame Politique, ne nous divise pas. Là est notre force, l'Union. Souhaitons réussite à l'initiative d'une fédération, si celle-ci sait se tenir dans le caractère d'une association de Syndicats sans politiciens. »¹³⁶

Dans le même numéro, on trouve en outre une attaque contre Henri Viret, secrétaire romand de la Fédération de l'Alimentation, que l'on accuse ici d'inaction. Représentant du syndicalisme légalitaire de l'USS, Viret était régulièrement en conflit avec les syndicalistes révolutionnaires à cette période.¹³⁷ Un autre article en page 3 fait le procès de la politique, cette « bête de toutes nuances ». Le ton est donné. Dans le numéro suivant, les rédacteurs de *La Justice* reviennent à la charge. Dans un article intitulé « Quelques Considérations sur le but réel de la politique », Fidèle Allégra reprend presque mot pour mot ses arguments avancés la semaine précédente pour rejeter la lutte politique. Un certain F.M., « abstentionniste convaincu », vient renforcer la position d'Allégra dans son texte « Politique ou syndicalisme », publié en première page de l'édition du 30 avril 1910. L'auteur avance plusieurs arguments contre l'action politique. Il affirme en premier lieu que le combat politique est perdu d'avance, vu le nombre d'étrangers parmi le prolétariat valaisan. La crainte de voir le mouvement ouvrier divisé entre Valaisans et étrangers est perceptible. La Constitution cantonale, qui ne reconnaît comme citoyen ayant droit de vote que celui qui séjourne depuis une année dans une commune, est également dénoncée comme une règle faussant les élections en défavorisant les ouvriers, contraints de souvent se déplacer d'une commune à l'autre en fonction du travail. F.M. se montre ensuite particulièrement dur à l'égard des socialistes ayant accédé à des fonctions dirigeantes au sein de l'Etat :

« On a réussi, ici et là à caser un des siens dans les *mèches* de l'Etat, on a nommé des conseillers municipaux, des juges, des chefs de police, des conseillers d'Etat « socialistes », mais ils se sont empressés ces élus du peuple de prouver qu'ils étaient avec la bourgeoisie contre les travailleurs. Les ouvriers de Genève, Vevey, Zurich, Winterthour, etc. etc. en savent quelque chose, eux qui ont vu la troupe levée par un décret signée d'un « socialiste » marcher contre les

¹³⁶ *La Justice*, 23 avril 1910, n°16, p. 1.

¹³⁷ LASSERRE, André, *La classe ouvrière dans la société vaudoise*, pp. 380-383.

grévistes, eux qui se sont vus condamner par des juges « socialistes » pour avoir établi des postes de grève. »¹³⁸

Le constat est amer et on retrouve ici une position caractéristique du syndicalisme révolutionnaire. Le cas de Genève cité dans l'article est par exemple particulièrement parlant. A la fin du XIXe siècle, les grèves se multipliaient dans la cité de Calvin. Or, depuis 1887, un socialiste siégeait au Conseil d'Etat, l'horloger Fritz Thiébaud. Il s'agit de la première expérience de participation socialiste à un gouvernement cantonal et celle-ci va marquer les esprits. En effet, les grèves sont violemment réprimées par le gouvernement genevois, à majorité radicale et auquel collaborait un socialiste. Ce dernier signa même une affiche menaçante à l'égard des grévistes.¹³⁹ Cette situation vint évidemment renforcer les positions anarchistes, dont on retrouve un écho dans l'article de la *Justice*. Ce dernier se termine par un appel aux ouvriers à agir de façon directe, révolutionnaire, en prenant « autre chose à la main qu'un bulletin de vote ».

La position des responsables de *La Justice* ne souffre d'aucune ambiguïté et on ne trouve pas d'avis contraire publié dans les pages du journal. La proposition brigoise de création d'un parti ouvrier cantonal est cette fois sèchement rejetée par les militants montheysans, ou du moins par une large partie d'entre eux. Malgré tout, un « parti ouvrier cantonal valaisan » semble créé et des statuts, faisant référence au « programme du Parti socialiste suisse » sont visiblement adoptés.¹⁴⁰ Ce groupement restera toutefois surtout théorique et se montrera inexistant dans les faits. La tentative de 1910 est donc un nouvel échec, le troisième pour les partisans d'un Parti socialiste en Valais.

Avant de poursuivre, il convient de s'arrêter brièvement sur les causes du choix idéologique montheysan, en comparaison aux positions des socialistes du reste du canton, et particulièrement du mouvement haut-valaisan. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs. En premier lieu, le contexte social et économique de la région chablaisienne n'est pas étranger à cette position. Comme nous l'avons vu, les années 1907-1910 sont caractérisées par de nombreux conflits entre ouvriers et patrons, surtout dans le Bas-Valais. De nombreuses grèves éclatent, comme celles de la Verrerie ou des Produits chimiques de Monthey. A l'inverse, le Valais central, et surtout le Haut du canton, connaissent un climat social plus calme. Il convient également de préciser le rôle important des ouvriers étrangers

¹³⁸ *La Justice*, 30 avril 1910, n°17, p. 1.

¹³⁹ VUILLEUMIER, Marc, *Le syndicalisme révolutionnaire en Suisse romande*, Firenze : L.S. Olschki, 1975, pp. 60-1.

¹⁴⁰ *La Justice*, 30 avril 1910, n°17, p. 1.

dans le prolétariat montheysan. Ils s'engagent en effet de manière combative au niveau syndical, notamment dans les cas évoqués plus haut. Il est évident que ces militants étrangers au canton voyaient peu d'intérêt dans une action politique à laquelle ils ne pourraient participer. La situation électorale et politique est sans doute aussi importante dans le choix idéologique chablaisien. Alors que, dans le Haut-Valais, les militants socialistes connaissent immédiatement d'importants succès électoraux, renforcés par l'introduction de la représentation proportionnelle, le mouvement ouvrier montheysan n'obtient aucun résultat encourageant. Les tentatives de l'Union ouvrière et du Parti ouvrier de Monthey lors des élections communales se soldent par des échecs. La voie politique ne donnant pas les résultats espérés, de nombreux militants s'en détournent, lui préférant l'action syndicale, qui se montre parfois payante pour les ouvriers. En lien avec cette situation électorale, le rôle du Parti radical n'est pas à négliger. Dans le Haut-Valais, celui-ci est inexistant et le Parti socialiste peut donc rapidement jouer le rôle de seule opposition au pouvoir conservateur en place. Dans le Bas du canton, la situation est très différente. Le Parti radical y est en effet bien implanté et connaît d'importants succès électoraux. Sa relation avec le monde ouvrier fut, comme nous avons commencé à le voir avec l'étude des premiers journaux de gauche, souvent ambiguë et de nombreux travailleurs en restèrent longtemps membres. En outre, la présence du Parti radical jouant un rôle crédible d'opposition aux conservateurs limitait les chances de succès d'un Parti ouvrier et décourageait sans doute certains militants socialistes de se lancer dans la lutte politique.

Enfin, l'influence de la Fédération des unions ouvrières de Suisse romande (FUOSR) n'est pas à négliger. Fondée en 1906-1906, la FUOSR défendait, plutôt que le parlementarisme, l'action directe menée sur le lieu même du travail, à l'image de la C.G.T. française.¹⁴¹ Elle regroupait une tendance du syndicalisme que l'on qualifie de *libertaire*, celle des syndicalistes révolutionnaires. Partisans de la lutte des classes, ennemis de tout compromis avec la société capitaliste, les syndicalistes révolutionnaires entendent la détruire par la grève générale.¹⁴² A l'aide de son journal *La Voix du Peuple*, la FUOSR joua essentiellement un rôle dans les cantons de Vaud et de Genève, surtout de 1906 à 1910. Dès 1910, elle ne cesse en effet de décliner jusqu'en 1914.¹⁴³ Les liens entre le mouvement ouvrier bas-valaisan et le courant anarchiste, et notamment la FUOSR, sont nombreux durant cette période. Clovis Pignat était alors très impliqué dans cette tendance libertaire. Il écrivait régulièrement des articles dans *La*

¹⁴¹ VUILLEUMIER, Marc, *Le syndicalisme révolutionnaire en Suisse romande*, pp. 46.

¹⁴² LASSERRE, André, « Le syndicalisme révolutionnaire dans le canton de Vaud (1900-1914) », in *Colloque franco-suisse d'histoire économique et sociale*, Genève : Libr. de l'Univ. Georg, 1969, p. 191.

¹⁴³ LASSERRE, André, *Le syndicalisme révolutionnaire dans le canton de Vaud*, p. 195.

Voix du Peuple, *La Libre-Pensée Internationale* ou encore le journal anarchiste *Le Réveil*.¹⁴⁴ A l'inverse, on peut retrouver des articles d'Henri Baud dans la *Justice* de cette période. Nous savons en outre que plusieurs figures du syndicalisme révolutionnaire, comme Baud mais aussi Louis Bertoni ou Jean Wintsch, donnèrent de nombreuses conférences en Valais.¹⁴⁵ L'influence de la Fédération des unions ouvrières de Suisse romande sur le mouvement ouvrier bas-valaisan explique donc elle aussi le choix idéologique des syndicalistes montheysans.

En 1910, la situation est donc totalement bloquée, avec un parti ouvrier valaisan officiellement créé mais inexistant dans les faits et des syndicalistes chablaisiens opposés à toute action politique. Les choses vont pourtant évoluer rapidement.

4. A la création du Parti socialiste valaisan

4.1. Se regrouper face à des industriels valaisans unis

En août 1910, après avoir été dirigée pendant un an par des militants chablaisiens proches du syndicalisme révolutionnaire, *La Justice* change de mains. L'Imprimerie ferme en effet ses portes. Fidèle Allégra annonce la nouvelle et précise que l'Union ouvrière de Monthey « a pris l'initiative d'organiser une *association de presse*, qui se chargera de continuer la parution de son organe *La Justice*. »¹⁴⁶ La commission de presse provisoire comporte les noms des Montheysans jusqu'alors responsables du journal – Fidèle Allégra, Jules Franc ou encore Benjamin Caillet-Bois – auxquels s'ajoute celui d'Ulrich Gaillard, de retour en Valais comme délégué auprès des verriers de Monthey en grève depuis juin 1910. Dans les faits, c'est lui qui reprendra rapidement la rédaction du journal. Parallèlement, Clovis Pignat est contraint de quitter le Valais pour trouver du travail à Gênes.¹⁴⁷ C'est un tournant pour la *Justice* et pour le mouvement ouvrier bas-valaisan. La FUOSR vit une période particulièrement difficile dès 1910 et décline rapidement.¹⁴⁸ Le courant « socialiste » reprend alors le dessus au sein du

¹⁴⁴ TRONCHET, Lucien, *Clovis Pignat, qui est-ce ? ou la vocation syndicale*, Lausanne : Ed. du Grand-Pont, 1971, p. 21.

¹⁴⁵ *La Justice*, 25 mars 1911, n°12, p. 3.

¹⁴⁶ *La Justice*, 6 août 1910, n°31, p. 1.

¹⁴⁷ PIGNAT, Clovis, *Documents sur le socialisme en Valais*, p. 7.

¹⁴⁸ LASSERRE, André, *Le syndicalisme révolutionnaire dans le canton de Vaud*, p. 195.

mouvement ouvrier du Valais romand. Le changement se fait ressentir immédiatement au sein de la *Justice*, qui est dès lors éditée à l'imprimerie du *Grutléen* à Lausanne et change de format mais surtout de contenu. Pour marquer la rupture, la rédaction reprend la numérotation du journal au n°1 le 13 août 1910. Dès ce jour et la reprise du journal par Gaillard, le sous-titre de l'hebdomadaire – Organe des travailleurs valaisans – est complété par « Ouvriers de fabriques – Ouvriers du Bâtiment – ouvriers de campagne – Employés fédéraux – Employés de bureau - ... » et précise « Ce journal populaire s'occupe d'intérêts économiques et ne discute pas les questions religieuses. » Les rédacteurs précisent leur objectif d'émancipation de tous les travailleurs valaisans par la lutte syndicale et l'action politique dans un article intitulé « Notre programme » :

« En somme, une grosse partie de la population valaisanne, on doit le dire, se trouve dans des conditions économiques mauvaises. Et il faut que cette population laborieuse, expropriée ou exploitée, se rende bien compte que sa rédemption sociale ne peut venir des partis politiques bourgeois. Ces partis, conservateur ou libéral, sont dirigés par la classe riche et ce n'est pas à celle-ci qu'il faut laisser le soin de soigner les intérêts des prolétaires. [...] C'est pourquoi les travailleurs doivent créer des organisations de classe à eux, indépendamment des vieux partis politiques. »¹⁴⁹

A partir de ce numéro, la plupart des éditions de la *Justice* contiendront un article de plaidoyer en faveur de la création d'un Parti ouvrier en Valais. Pour cela, Ulrich Gaillard commence par attaquer frontalement les « bourgeois » et s'efforce de montrer que l'action politique de ces partis est au service des classes privilégiées, au détriment des travailleurs : une véritable « bataille de classe »¹⁵⁰. Les attaques sont particulièrement fortes à l'encontre des libéraux-radicaux, auxquels il refuse le droit de se proclamer « amis des ouvriers » :

« La vérité profonde dans tout ce conflit, c'est qu'une séparation évidente, inéluctable, est en train de se former entre la classe des travailleurs valaisans et celle des éléments bourgeois qui dirigent les futures destinées du Parti libéral. »¹⁵¹

Ulrich Gaillard, qui se faisait auparavant le défenseur d'une alliance radicale-socialiste, dit alors avoir « la conviction absolue que le fossé est à jamais creusé entre le radicalisme bourgeois et le socialisme. »¹⁵² La rupture est totale. La rédaction du journal met dès lors tout en œuvre pour démontrer au prolétariat valaisan la nécessité de s'unir non seulement au

¹⁴⁹ *La Justice*, 13 août 1910, n°1, p. 1.

¹⁵⁰ *La Justice*, 27 août 1910, n°3, p. 1.

¹⁵¹ *La Justice*, 20 août 1910, n°2, p. 1.

¹⁵² *La Justice*, 24 septembre 1910, n°7, p. 1.

niveau syndical mais également sur le terrain politique. Paul Golay¹⁵³ et Charles Naine viennent renforcer les propos d'Ulrich Gaillard avec de nombreux articles défendant la complémentarité du combat politique et de l'action syndicale. Plusieurs pages du journal sont consacrées à l'introduction de la représentation proportionnelle, qui supprimerait « la classe des parias, tenus à l'écart, condamnée par les dirigeants de l'autocratie gouvernementale au silence et à l'impuissance politique. »¹⁵⁴

Dès septembre 1910, la *Justice* est complétée par une version allemande pour le Haut-Valais, la *Gerechtigkeit*, fondée par la Société du Grütli de Brigue et avec pour rédacteur Charles Dellberg. Pour la première fois, un journal de gauche est publié dans les deux parties du canton. Une certaine unité du mouvement ouvrier valaisan semble possible. Ulrich Gaillard s'exprime souvent dans les pages du journal au nom du « Parti ouvrier valaisan », qui semble toutefois n'exister que sur le papier. Il avoue du reste que le parti ne compte, en décembre 1910, que deux sections : Brigue et Monthey.¹⁵⁵

En outre, si le courant « anarchiste » est affaibli, il n'a pas disparu pour autant et les responsables du journal consacrent une énergie importante à fustiger cette tendance. Les conflits sont particulièrement nombreux dès décembre 1910. Ils commencent suite à un différend entre Naine et l'organe officiel de la FUOSR. La rédaction de la *Justice* défend alors l'« ami Charles Naine » contre *La Voix du Peuple*, qualifiée de « journal anarchiste, dont l'une des principales préoccupations est de vilipender tous les socialistes, et particulièrement les plus militants. »¹⁵⁶ Dès lors, les articles seront nombreux pour dénoncer avec beaucoup d'ironie les « anarchos », s'en prenant directement à « Clovis et ses disciples », faisant par exemple endosser à Pignat les déclarations extrémistes de certains militants anarchistes, comme du Français George Yvetot.¹⁵⁷ Tout est bon pour décrédibiliser ceux que les rédacteurs de la *Justice* appellent les « syndicalistes-anarchistes » et qu'ils accusent de sectarisme et d'affaiblir le mouvement ouvrier :

« Ceux-ci [les syndicalistes-anarchistes] témoignent une hostilité manifeste au parti socialiste. Ils dépensent les quatre cinquièmes de leur force – quand ils en ont – à discréditer aux yeux des

¹⁵³ Paul Golay (1877-1951 / Chenit – Lausanne). Instituteur pendant quatorze ans, il démissionne lors de la création du Parti ouvrier socialiste vaudois et devient en 1910 directeur du journal *Le Grutlén*. En 1917-1918, il dirige *L'Aube*, revue pacifiste. Puis il sera rédacteur au *Droit du Peuple* et au *Peuple*. Auteur de milliers d'articles pourfendant les injustices, polémiste cinglant à la plume redoutable, il est aussi un orateur caustique et chaleureux. Conseiller communal (législatif) à Lausanne (1914-1945), député au Grand Conseil vaudois (1917-1951) et conseiller national (1925-1942), Golay a cependant toujours, par esprit d'indépendance, refusé d'entrer dans un exécutif. (JEANNERET, Pierre, « Golay, Paul », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 5, pp. 665-666).

¹⁵⁴ *La Justice*, 22 octobre 1910, n°11, p. 1.

¹⁵⁵ *La Justice*, 10 décembre 1910, n°18, p. 1 et 17 décembre 1910, n°19, p. 1.

¹⁵⁶ *La Justice*, 24 décembre 1910, n°20, p. 2.

¹⁵⁷ *La Justice*, 23 janvier 1912, n°3, p. 2.

ouvriers le parti politique qui lutte contre le capitalisme. Cette tactique a porté ses fruits – et quels fruits. Dans la Suisse romande, grâce à ces doctes intransigeants, la puissance de la classe ouvrière est divisée, réduite à son minimum. »¹⁵⁸

Cette lutte interne au mouvement ouvrier va toutefois s'éteindre progressivement dès janvier 1912. Le calme est enfin de retour dans les pages de la *Justice*.

Durant l'été 1912, une nouvelle va faire l'effet d'un électrochoc au sein du mouvement ouvrier valaisan : l'annonce de la création d'une association de défense des intérêts des industriels valaisans. Le grand patronat, contrairement au prolétariat du canton, parvient donc à s'organiser, au-delà des distinctions partisans ou religieuses. Ulrich Gaillard estime que le mouvement ouvrier valaisan doit en tirer les conséquences :

« C'est là une fameuse leçon pour les ouvriers qui eux, ne savent pas encore s'unir sur leur terrain de classe et qui se laissent acheter par tels ou tels politiciens rouges ou jaunes. Les gros eux, savent s'arranger quand il s'agit de servir leur dieu commun, le Veau d'Or. »¹⁵⁹

Avec Dellberg, Gaillard invite les milieux ouvriers et socialistes du canton à réagir et à se réunir pour une séance en septembre ou octobre 1912. Deux raisons poussent les rédacteurs de *La Justice/Die Gerechtigkeit* à prendre cette décision :

« a) Une raison d'ordre économique, afin d'étudier les moyens d'organiser le prolétariat valaisan en face de la nouvelle association patronale dont nous venons de parler.
b) Une raison d'ordre politique, afin d'examiner ce que nous serons capables de faire à l'occasion des élections municipales de décembre et de la campagne pour la Proportionnelle cantonale. »¹⁶⁰

La rencontre a lieu le 27 octobre 1912 à Sion, suite à une convocation parue dans la *Justice* du 23 octobre 1912 et signée par le Comité du journal et du Grütli de Brigue. Dans le résumé de la *Gerechtigkeit*, on apprend que l'assemblée a réuni 30 délégués, dont 7 de la Société du Grütli de Brigue-Naters, 6 de celle de Monthey et 6 de Sion, auxquels s'ajoutent 2 camarades de Martigny, quelques ébénistes et typographes de Sion et les femmes de certains militants montheyens.¹⁶¹ Les interventions des différents délégués nous renseignent sur la situation locale des trois Sociétés du Grütli : si les organisations de Brigue et Monthey semblent bien s'en sortir, celle de Sion se montre pessimiste, évoque son mince effectif de 11 membres et les tensions internes au mouvement ouvrier de la capitale. En ce sens, comme en 1908, seules

¹⁵⁸ *La Justice*, 5 septembre 1911, n°35, p. 1.

¹⁵⁹ *La Justice*, 7 août 1912, n° 24, p. 1.

¹⁶⁰ *La Justice*, 7 août 1912, n°24, p. 1.

¹⁶¹ *Die Gerechtigkeit*, 13 novembre 1912, n°30, p. 1.

les sections de Brigue et de Monthey ne présenteront de listes aux élections communales de décembre 1912.

L'assemblée prend ensuite plusieurs engagements pour le futur parti ouvrier : faire de *La Justice* l'organe officiel du parti, s'engager pour une représentation proportionnelle cantonale mais aussi s'implanter dans d'autres localités du canton, comme Martigny, Bagnes, Saxon ou encore Sierre-Chippis.¹⁶² Les premiers jalons sont posés et la séance de constitution du parti ouvrier ne se fera pas attendre.

En effet, le 12 janvier 1923, les mêmes organisations se retrouvent à nouveau à Sion pour fonder officiellement le parti ouvrier cantonal. Des statuts sont adoptés, Brigue est nommée section Vorort et Charles Dellberg président du parti. L'assemblée ne regroupe en fait que 12 délégués : 6 de Brigue, 3 de Sion et 3 de Monthey, auxquels se sont joints 4 sympathisants sédunois et le rédacteur Ulrich Gaillard.¹⁶³ *Die Gerechtigkeit* précise toutefois que ces délégués représentent au total 127 membres : 62 de Brigue, 40 de Monthey et 25 de Sion. Il apparaît toutefois que les espoirs de créations d'autres sections – qui sont du reste répétés durant cette assemblée – ne se sont pas réalisés entre octobre 1912 et janvier 1913. La situation de *La Justice-Die Gerechtigkeit* est également modifiée suite à cette assemblée : « Mit dieser Nr erscheint sowohl die *Gerechtigkeit* als auch die *La Justice* als Organ der Arbeiterpartei des Kantons Wallis. »¹⁶⁴ Cet avis de la rédaction est clair : dorénavant le journal, tant dans sa version française qu'allemande, devient l'organe officiel du parti ouvrier et paraît sous sa responsabilité.

Les conflits semblent cette fois apaisés et le nouveau parti ouvrier se dote de structures qui devraient assurer son fonctionnement. Et pourtant, son existence ne durera que quelques mois. Depuis le mois de mai 1912, la parution de la *Justice* était devenue moins régulière, passant de l'hebdomadaire au bimensuel. Dès janvier 1913, le contenu du journal s'appauvrit considérablement et ne contient presque plus que des articles d'autres revues (comme *Vers le Bonheur*, la *Tribune populaire* ou encore *Le Moustique*). Gaillard avoue en septembre 1913 les difficultés financières du journal, qui ne permet plus d'assurer les frais de composition.¹⁶⁵ Le numéro suivant, celui du 11 octobre, sera le dernier. *La Justice* a vécu. Privé de son organe officiel – alors vital pour tout parti – le Parti ouvrier se mue dans silence complet. La

¹⁶² *La Justice*, 13 novembre 1912, n°30, p. 1.

¹⁶³ *Die Gerechtigkeit*, 23 janvier 1913, n°2, p. 2.

¹⁶⁴ *Die Gerechtigkeit*, 23 janvier 1913, n°2, p. 2.

¹⁶⁵ *La Justice*, 20 septembre 1913, n°16, p. 1.

quatrième tentative de création d'un Parti socialiste en Valais échoue encore. Les sections de Sion et de Monthey ont en effet renoncé en 1914.¹⁶⁶ Il est alors difficile de parler de Parti ouvrier cantonal. En août 1914, la Première Guerre Mondiale éclate. Il semble que les divergences d'opinion entre grutléens et socialistes à propos de la guerre ne soient pas étrangères à cet échec.¹⁶⁷ La difficulté à étendre le parti au-delà des trois localités précédemment évoquées empêcha également la formation de se développer et d'accroître ses effectifs. L'unité du mouvement ouvrier valaisan semblait décidément impossible. Pourtant, toutes les conditions semblaient réunies. Ainsi, alors que l'on peut voir en Valais ce que Serge Berstein appelle une adéquation « entre un parti politique et une situation donnée à laquelle il répondrait », aucun parti ouvrier ne parvient à s'installer durablement dans le canton. Berstein donne une des explications à cet insuccès :

« Le fait que des conditions favorables soient rassemblées n'implique pas pour autant qu'un parti qui s'en réclamait connaîtrait aussitôt le succès, ne serait-ce que parce que les partis en place lui opposent une résistance dont l'efficacité tient en partie aux armes que leur procure leur ancienneté. »¹⁶⁸

Dans un canton qui s'industrialise, avec un prolétariat toujours plus nombreux et s'organisant au niveau syndical, la fondation d'un Parti socialiste est sans cesse repoussée pour diverses raisons. En début 1914, le mouvement ouvrier valaisan semble dans l'impasse.

4.2. La révolution échoue... place aux élections !

Si l'échec du Parti ouvrier est déjà clair en 1914, une initiative du si contesté Clovis Pignat va permettre au mouvement ouvrier valaisan de ne pas tomber dans l'apathie. Avec quelques camarades, il lance à l'occasion du Premier Mai 1914 un nouveau journal de gauche : *Le Falot*, avec comme sous-titre « critique populaire valaisan ». Ce canard de quatre pages au contenu presque exclusivement valaisan est édité à Vouvry. La rédaction précise dès le premier numéro que ce mensuel ne sera pas l'organe d'un parti politique ni d'une tendance du mouvement ouvrier : « Ce ne sera pas une sorte de chapelle marxiste ou proudhonienne »¹⁶⁹. *Le Falot* tient par contre à jouer un rôle important pour le peuple valaisan :

¹⁶⁶ PIGNAT, Clovis, *Documents sur le socialisme en Valais*, p. 9.

¹⁶⁷ *L'Avenir*, 28 janvier 1921, n°2, p. 3.

¹⁶⁸ BERSTEIN, Serge, « Les partis » in REMOND, René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris : Seuil, 1988, pp. 58-63.

¹⁶⁹ *Le Falot*, 1^{er} mai 1914, n°1, p. 2.

« Aussi, nous qui sommes du peuple et qui voyons journallement les misères physiques et mentales des travailleurs du Valais, avons-nous créé ce journal et rêvons-nous de leur apporter l'espérance d'abord et la certitude ensuite de vivre une existence meilleure pour *tous*, car nous *savons* qu'il serait possible de supprimer un grand nombre de maux et de privations de toutes sortes dont souffre l'humanité, par une transformation de la société, de façon à remplacer le pivot de celle-ci, qui est *l'argent*, par *le travail*, seule véritable richesse de l'humanité. »¹⁷⁰

Les intentions du journal sont établies mais ses débuts seront difficiles. En août 1914, la Première Guerre Mondiale éclate et le *Falot*, après seulement quatre numéros, est contraint d'arrêter sa publication. Pignat et ses proches ne se découragent toutefois pas et la parution du journal recommence dès mars 1915, mais de manière irrégulière. En plein conflit, seuls trois numéros peuvent être édités pour l'année 1915 et ce n'est que dès janvier 1916 qu'une parution régulière peut être assurée.

Clovis Pignat consacre alors tout son temps au mouvement ouvrier valaisan, en assumant la rédaction du journal mais aussi en parcourant le canton pour de multiples conférences dans lesquelles il dénonce les conditions de la classe ouvrière. Et Pignat donne sa solution dans les pages du journal : « Le remède à apporter à la situation c'est *l'organisation syndicale*. »¹⁷¹ Dès mai 1916, il va consacrer toute son énergie à la mise sur pied d'unions ouvrières dans le canton. Tout commence véritablement avec cet appel « aux travailleurs du Valais » :

« De toutes parts on exprime le désir de voir se fonder dans le pays, des syndicats ouvriers, des unions ouvrières, rattachés à une Fédération qui engloberait toutes les organisations du canton. L'idée est très juste. La besogne est absolument nécessaire. Que dans chaque localité il se trouve un homme dévoué, qui veuille bien choisir un local, café, salle communale, et en aviser le camarade Clovis Pignat, à Vouvry, qui fera le nécessaire. »

Et sa démarche, alors que le mouvement ouvrier valaisan semblait dans l'impasse avec l'échec du parti ouvrier cantonal, rencontre un certain succès. Le contexte des années 14-18 est favorable à une telle organisation. En effet, entre 1915 et 1918, les prix doublent alors que les salaires nominaux stagnent, entraînant une baisse du pouvoir d'achat de 25% à 30% pour les salariés en Suisse.¹⁷² Parallèlement, les industriels et banquiers font des bénéfices énormes durant la guerre. Le climat social est alors extrêmement tendu.

A cette période, Clovis Pignat parcourt le Valais pour encourager la création d'organisations ouvrières. Et alors que le canton ne comptait plus que celles de Monthey et de Brigue, un rapide développement va avoir lieu dans le Bas-Valais.

¹⁷⁰ *Le Falot*, 1^{er} mai 1914, n°1, p. 1.

¹⁷¹ *Le Falot*, 1^{er} juin 1916, n°13, p. 2.

¹⁷² GUEX, Sébastien, « La Grève générale de novembre 1918 et son actualité aujourd'hui » in *Les 80 ans de la grève générale. Actes de la conférence organisée par le parti socialiste lausannois le 16 décembre 1998 pour les 80 ans de la grève générale de 1918*, Lausanne : Parti socialiste lausannois, 1999, p. 7.

La première union ouvrière à se constituer est celle de Vouvry. Le 1^{er} mai 1916, environ 150 ouvriers représentant diverses professions se retrouvent et décident, après un discours de Clovis Pignat, de fonder l'UO de Vouvry (UOV) et de nommer un comité de neuf membres.¹⁷³ Quatre corporations de métier sont réunies dans la nouvelle organisation, qui se dote ensuite d'un local et de statuts. Le rôle joué par Pignat dans cette création, comme dans celles qui vont suivre, semble considérable. Les concepts du syndicalisme révolutionnaire n'ont d'ailleurs pas totalement disparu. Pour preuve, l'anarchiste Louis Bertoni est invité par l'UOV pour une conférence le 31 mars 1917.¹⁷⁴ En outre, l'Union ouvrière de Vouvry ne poursuit strictement aucun but politique et refuse d'admettre des individus autres que des ouvriers. Ainsi, en octobre 1916, l'assemblée de l'UOV décide la radiation d'un membre car « il ne peut être considéré ouvrier. »¹⁷⁵

Le développement des unions ouvrières ne fait que commencer pour Pignat. En juillet 1916 déjà, l'Union ouvrière de Vouvry annonce dans les pages du journal la création des sections ouvrières à Chippis, Chalais, Salquenen, Sierre, Loèche, Grône, Granges, St-Léonard, Ayent, Sion et Savièse.¹⁷⁶ Ces organisations du Valais central et du Haut ne font toutefois pas parler d'elles par la suite et le mouvement se met surtout en place dans le Bas du canton. L'UO de Vouvry joue durant cette période un rôle central, se déplaçant par exemple à Vionnaz et aux Evouettes en septembre pour y favoriser la fondation de cercles ouvriers.¹⁷⁷ La plupart de ces créations sont précédées par une conférence de Pignat ou un déplacement de militants de l'UO de Vouvry. En octobre 1916, l'UO de Saxon-Fully est constituée et se dote de statuts, d'un comité et d'un local.¹⁷⁸ En début février 1917, c'est au tour de Saillon d'annoncer la création de son cercle ouvrier.¹⁷⁹ Deux autres unions ouvrières apparaissent à la même période à Leytron et Martigny.¹⁸⁰ Les succès sont donc importants dans le Bas-Valais et le projet de Pignat de regrouper ces sections dans une fédération cantonale ne tardera pas.

L'initiative vient de la section de Saxon-Fully. Celle-ci organise en effet une fête le dimanche 7 janvier 1917 pour inaugurer son nouveau local. Clovis Pignat y est invité pour une

¹⁷³ Fonds « SIB. Syndicat Industrie et Bâtiment, Région Valais (1916-2007) » (SIB, 01/005 1916-1947), Archives cantonales du Valais, Sion, PV de la séance de fondation de l'Union ouvrière de Vouvry du 1^{er} mai 1916.

¹⁷⁴ *Ibid.*, PV de l'assemblée de l'Union ouvrière de Vouvry du 23 mars 1917.

¹⁷⁵ *Ibid.*, PV de l'assemblée de l'Union ouvrière de Vouvry du 14 octobre 1916.

¹⁷⁶ *Le Falot*, 1^{er} juillet 1916, n°14, p. 3.

¹⁷⁷ *Le Falot*, 1^{er} septembre 1916, n°16, p. 3.

¹⁷⁸ Fonds (SIB, 01/005 1916-1947), Archives cantonales du Valais, Sion, PV de l'assemblée de l'Union ouvrière de Vouvry du 14 octobre 1916.

¹⁷⁹ *Ibid.*, PV de l'assemblée générale de l'Union ouvrière de Vouvry du 16 février 1917

¹⁸⁰ *Le Falot*, 1^{er} février 1917, n°21, p. 1.

conférence sur « L'action ouvrière en Valais ». Mais surtout, les Unions ouvrières voisines sont invitées à participer à la journée avec pour mission de « jeter les bases d'une Fédération ouvrière du Valais (FOV) et de s'entendre sur un projet uniforme de statuts »¹⁸¹. Le 7 janvier, la fédération cantonale est officiellement fondée :

« Ensuite a lieu au Café Suisse une réunion de délégués de Saxon et des sections de Martigny, Monthey et Vouvry, qui en commun accord décident la constitution d'une *Fédération ouvrière du Valais* qui s'occupera sans relâche de créer des sections nouvelles dans les localités qui n'en possèdent pas encore, de créer des cercles ouvriers afin que par la lecture, les réunions, les conférences, la classe ouvrière devienne consciente de sa valeur. »¹⁸²

La nouvelle fédération va mener à bien ses objectifs. Une Union ouvrière est fondée le 11 mars 1917 au Bouveret.¹⁸³ Dans les semaines suivantes, des sections locales sont créées à Isérables, Nendaz-Salins, Vionnaz et Riddes. La section de Martigny prend la tête du mouvement et devient section directrice de la fédération cantonale, considérée comme une Union ouvrière exemplaire avec ses 86 membres annoncés en mai 1917.¹⁸⁴ Les sections de la Fédération ouvrière cantonale obtiennent des succès dans le Bas-Valais : les ouvriers de la carrière de Combe à Saillon obtiennent une augmentation salariale de 20% et ceux de la Fabrique de conserves de Saxon de 10%.¹⁸⁵ Si l'on remonte le cours du Rhône, par contre, le mouvement ne prend pas et les sections de Nendaz et d'Isérables disparaissent après quelques mois d'existence seulement.

La création de la Fédération ouvrière du Valais a des conséquences sur le *Falot*. En mai 1917, Clovis Pignat annonce que le journal devient l'organe officiel de la fédération. Dès lors, les rapports du secrétariat de la FOV ainsi que les informations des sections prendront une place importante dans la publication. Le journal se montre en outre de plus en plus critique à l'égard des radicaux valaisans.

Parallèlement, en juin 1917, la grève éclate aux usines d'aluminium de Chippis. Les ouvriers y travaillaient dans des conditions très dures et pour des paies misérables, alors que l'usine réalisait de bons résultats financiers.¹⁸⁶ La contestation monte dans les rangs des travailleurs. Le 16 juin 1917, une tentative de conciliation a lieu entre les syndiqués, le Conseiller d'Etat

¹⁸¹ *Le Falot*, 1^{er} janvier 1917, n°20, p. 4.

¹⁸² *Le Falot*, 1^{er} février 1917, n°21, p. 2.

¹⁸³ *Fonds (SIB, 01/005 1916-1947)*, Archives cantonales du Valais, Sion, PV de l'assemblée de l'Union ouvrière de Vouvry du 23 mars 1917.

¹⁸⁴ *Le Falot*, 1^{er} février 1917, n°21, p. 1 et *Le Falot*, 1^{er} mai 1917, N°24, p. 3.

¹⁸⁵ *Le Falot*, 1^{er} juillet 1917, n°26, p. 3.

¹⁸⁶ AYMONT, Benoît, *Un demi-siècle de lutte ouvrière à l'aluminium de Chippis*, Genève : Université de Genève, 1979, pp. 17-18.

Maurice Troillet et la direction de l'usine.¹⁸⁷ Elle se solde par un échec et la grève est décrétée le lendemain. L'abbé Auguste Pilloud¹⁸⁸ est alors à la tête du mouvement. La grève de Chippis ne donne pas les résultats espérés. Les revendications salariales et liées aux conditions de travail sont rejetées. Les ouvriers reprennent le travail fin juin avec une seule amélioration : la création, à titre d'essai, d'une commission ouvrière.¹⁸⁹ La direction prend en outre la décision de licencier 17 ouvriers qui s'étaient montrés particulièrement actifs durant la grève.

La grève de Chippis a durablement marqué les esprits et a touché de plein fouet le syndicalisme chrétien. De son côté, le *Falot* montre une certaine réserve par rapport à cette grève et émet quelques critiques sur sa gestion :

« Nous dirons que dans cette lutte les conditions des adversaires sont inégales et impossibles. Les patrons ont l'argent, nerf de la guerre, et on leur donne encore l'armée. Ils s'en servent. Les ouvriers sont par contre la force, mais on leur prêche le calme et la douceur. Autant vaudrait se battre à 100 mètres contre des fusils avec des cuillers à soupe. »¹⁹⁰

L'échec de la grève de Chippis affecte considérablement la crédibilité des syndicats chrétiens dans le canton. Dans *l'Action sociale*, organe de ces derniers, l'abbé Pilloud se plaint de cette situation en Valais.¹⁹¹ Pignat et ses collègues surent du reste profiter de ces événements, se montrant souvent critique à l'égard des syndicalistes « jaunes » :

« Les améliorations dans le régime capitaliste ne sont que des palliatifs pour faire durer plus longtemps notre servitude économique. Les syndicats chrétiens qui oublient cela ont précisément commis cette grande erreur d'énerver, par des bagatelles, le prolétariat qui sent au contraire profondément le besoin d'aller plus loin, vers la Révolution, pour rétablir l'équilibre rompu dont jouissent tous les privilégiés et pour s'affranchir définitivement du capitalisme. »¹⁹²

Il est vrai que durant les années 1917-1918, l'heure est à la révolution. En février 1917, la Révolution russe triomphe. Elle suscite des espoirs énormes dans les colonnes du *Falot*. Relatant la victoire des révolutionnaires en Russie, Clovis Pignat fait un lien immédiat avec la situation valaisanne :

« L'impossible est devenu possible, l'utopie est devenue réalité. Animés du même sentiment, les militants et propagandistes du mouvement ouvrier socialiste en Valais propagent sans trêve leur ardeur féconde. D'ailleurs ils n'ont pas besoin, pour faciliter leur besogne, de recourir aux

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 21.

¹⁸⁸ Auguste Pilloud (1883-1956 / Fribourg –Châtel-St-Denis). Ordonné prêtre en 1910. Pionnier de la cause chrétienne-sociale en Suisse romande, il fonda divers groupements ouvriers affiliés à l'Union des travailleurs catholiques (UTC). L'abbé Pilloud dut concilier des objectifs contradictoires : lutter contre les organisations socialistes tout en appuyant les revendications ouvrières. La grève qu'il soutint à Chippis en 1916 le fit qualifier de « prêtre rouge ». (SIMONET, Claude « Pilloud, Auguste » in *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 9, pp. 797-798).

¹⁸⁹ AYMONT, Benoît, *Un demi-siècle de lutte ouvrière à l'aluminium de Chippis*, p. 25.

¹⁹⁰ *Le Falot*, 1^{er} août 1917, n°27, p. 1.

¹⁹¹ *L'Action sociale. Organe de l'Union romande des corporations*, 9 février 1918, p. 1.

¹⁹² *Le Falot*, 1^{er} avril 1918, n°35, p. 1.

procédés employés par les partis politiques. Non, la Réalité, l'Expérience éprouvées par la foule ouvrière leur vient en aide. Le régime capitaliste est immoral, par le fait qu'il prive la classe productrice de ses droits les plus élémentaires et en fait une chose quelconque, à la merci de la classe privilégiée. »¹⁹³

De nombreux articles sur l'« exemple russe » paraissent en 1917 et 1918. Les espoirs des militants sont énormes. Pignat est confirmé dans son rejet des structures politiques et du parlementarisme. La victoire est possible par la révolution. En mars 1918, les conflits sociaux qui éclatent dans les pays voisins de la Suisse sont relatés avec enthousiasme.¹⁹⁴ En Allemagne, la monarchie est renversée lors des événements de la Révolution allemande. Le ton monte progressivement dans les colonnes du *Falot*. Au climat international s'ajoute une situation économique terrible que nous avons évoquée plus haut. Dès juillet 1918, le journal consacre ses Unes au spectre de la famine ou à la grippe espagnole et appelle les ouvriers à organiser d'importantes manifestations populaires. Le 11 novembre 1918, la grève générale éclate en Suisse. Clovis Pignat, en première page du *Falot* du 1^{er} décembre, analyse la situation et propose aux militants valaisans d'adopter un programme en cas de victoire de la révolution en Valais.¹⁹⁵ Pignat est alors persuadé de l'imminence du changement :

« Du train où vont les événements dans les pays qui nous entourent, il est à prévoir que sa mise à exécution ne tardera pas. Il y a des courants qu'il est inutile de faire remonter, et malgré l'obstructionnisme acharné que ne manqueront pas de faire les classes possédantes et gouvernementales, la volonté populaire finira par triompher. Pour tous les hommes conscients, il n'y a aucune minute à perdre. Des groupes doivent se former partout pour entreprendre une vaste propagande dans le peuple. Le jour du salut approche. Tenons-nous prêts ! »

Avec le recul et la connaissance du déroulement de la grève générale en Valais, ces espoirs semblent démesurés. En effet, dans son ouvrage sur la grève de novembre 1918, Claude Cantini affirme que « depuis Sion, tout est calme en Valais et on travaille partout ». ¹⁹⁶ Il semble en effet que le mouvement se soit limité à la région brigoise. Charles Delberg, qui participa à l'action, décompte de son côté quelque 200 grévistes, tous du personnel des transports, dont 150 à Brigue.¹⁹⁷ Une chose est sûre : la grève générale ne toucha pas sérieusement le Valais.

La révolution n'aura donc pas lieu, ni en Suisse, ni dans les pays voisins. La grève générale est réprimée dans le sang et les travailleurs sortent de la confrontation déçus.¹⁹⁸ Les espoirs de

¹⁹³ *Le Falot*, 1^{er} avril 1917, n°23, p. 1.

¹⁹⁴ *Le Falot*, 1^{er} mars 1918, n°34, p. 1.

¹⁹⁵ Voir « Annexe n° 9 – Appel lancé lors de la grève générale de 1918 ».

¹⁹⁶ CANTINI, Claude, *La grève générale de 1918 dans son contexte économique et politique*, [s.l.] : tiré à part des *Services publics* n°36 à 43, 1968, p. 12.

¹⁹⁷ Fonds « Karl Dellberg », Archives cantonales du Valais, Sion, boîte n°9, « Grève générale du 12 au 14 novembre 1918 ».

¹⁹⁸ LANG, Karl et alii, *Solidarité, débats, mouvement : cent ans de Parti socialiste suisse*, p. 216.

Pignat sont ruinés. La fièvre révolutionnaire qui avait pris le mouvement ouvrier s'estompe. Les révolutionnaires cèdent progressivement la place à un courant plus réformiste au sein du mouvement ouvrier valaisan. On recommence alors à parler de parti ouvrier dans les colonnes du *Falot*. Dans les deux premiers numéros de 1919 en effet, le parti ouvrier de Sierre – créé en fin 1918 – lance un appel aux camarades de tout le canton afin de fonder un parti ouvrier socialiste en Valais. La section sierroise espère que bientôt « le Valais ne sera plus le seul canton ne possédant point de parti représentant les intérêts des travailleurs »¹⁹⁹. L'idée fait progressivement son chemin. En avril, un article intitulé « Leurs partis et... celui que nous voulons créer » pose les jalons du futur parti socialiste valaisan. Après avoir fait le procès des partis conservateur et radical du canton, l'auteur explique ce qu'il attend d'un parti ouvrier :

« Notre devoir à nous ouvriers, à nous petits paysans, à nous petits artisans, ce serait – si nous voulons agir politiquement, c'est-à-dire si nous voulons faire entendre nos revendications – ce serait de fonder un « parti du travail » avec un programme de réformes sérieuses, profondes en faveur du prolétariat et du peuple. [...] Fondons le « parti du travail ». Débarrassons-nous des avocats, des prêtres et des majors. Ayons des représentants qui soient des nôtres et alors allons-y. »²⁰⁰

A certaines conditions, les responsables du *Falot*, autrefois hostiles à l'idée de parti ouvrier, semblent se rallier au projet, sans doute suite aux désillusions de fin 1918. Des conférences sont alors données dans tout le canton par Pignat mais aussi par Dellberg ou encore Henri Viret. Les résultats ne se font pas attendre : le Cercle ouvrier de Bovernier se réanime, des partis ouvriers locaux sont constitués, notamment à Martigny et St-Maurice, et l'on parle d'en créer un à Sion.

Parallèlement, l'organisation syndicale se réorganise. En avril 1919, le *Falot* annonce que la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH) installe un secrétariat général à Sierre pour le canton du Valais et y nomme Alfred Schreier responsable.²⁰¹ Des sections de la FOMH existent déjà, en tout cas à Brigue, Sion et Sierre. D'autres vont alors être créées, notamment à Vernayaz et Martigny. Le syndicat des métallurgistes se développe rapidement et en juillet 1919, un deuxième secrétariat est créé pour le Valais et s'implante à Brigue, avec pour secrétaire permanent Albert Delz.²⁰² La FOMH n'est pas le seul syndicat à connaître un essor durant cette période. Une Union ouvrière valaisanne (UOV) est fondée le 20 avril 1919 à Sion.²⁰³ L'UOV, constituée « pour la défense des intérêts moraux [et] économiques de la classe ouvrière valaisanne », désigne Brigue comme section directrice et Albert Delz à sa

¹⁹⁹ *Le Falot*, 1^{er} janvier 1919, n°44, p. 2.

²⁰⁰ *Le Falot*, 1^{er} avril 1919, n°47, p. 1.

²⁰¹ *Le Falot*, 1^{er} mai 1919, n°48, p. 1.

²⁰² *Le Falot*, 1^{er} août 1919, n°51, p. 1. *Le Falot*, 1^{er} octobre 1919, n°52, p. 4.

²⁰³ PAVILLON, Sophie, *Union syndicale valaisanne. Cartel syndical valaisan. Union ouvrière*, p. 21.

présidence.²⁰⁴ Cette fois, les syndicats vont jouer un rôle essentiel dans la mise sur pied du Parti socialiste valaisan. Les différentes organisations syndicales se formant alors en Valais sont liées aux grandes fédérations de l'Union syndicale suisse. Or, contrairement aux premiers syndicats valaisans, qui s'étaient montrés hostiles à la création du parti ouvrier, ces nouveaux groupes rattachés à l'USS voient dans l'action politique un complément à la lutte syndicale.²⁰⁵ Ainsi, lors de l'assemblée cantonale des délégués de l'Union ouvrière valaisanne du 14 septembre 1919, la décision est prise à l'unanimité de présenter une liste ouvrière pour les élections au Conseil national d'octobre²⁰⁶ La participation aux élections fédérales commençait à être discutée dans les pages du *Falot* depuis juillet 1919. Une liste ouvrière, comportant les noms de Charles Dellberg, Charles Naine et Alfred Schreier, est alors déposée.²⁰⁷ Le mouvement ouvrier valaisan se lance dans l'action politique.

4.3. Le dimanche 7 décembre 1919 au soir

En octobre 1919, les élections fédérales sont pour la première fois organisée au système proportionnel. Et c'est également la première fois qu'une liste ouvrière est proposée aux choix des citoyens valaisans. La liste n°1, composée des candidats Dellberg, Naine et Schreier, doit faire face à une opposition violente de la part des partis en place, et particulièrement des milieux conservateurs. Durant la campagne, la presse conservatrice est unanime dans son rejet du socialisme, à l'image de *L'Ami du Peuple valaisan* et du *Nouvelliste valaisan* :

« Si le socialisme constate le 26 octobre que le peuple suisse est définitivement hostile à ses théories de bouleversement général, il ne disparaîtra pas pour autant de notre sol, mais ses adeptes étrangers qui, profitant de la complaisance d'un gouvernement trop faible, sèment chez nous les tisons de la guerre civile, chercheront probablement des lieux plus sûrs et plus accueillants pour champ de leurs expériences criminelles. »²⁰⁸

« Campagnards ! Electeurs ! Paysans ! Faites attention ! Le Socialisme est à vos portes ! Votre situation serait donc en danger et vos intérêts gravement compromis si vous n'alliez pas voter en masse. TOUS aux Urnes ! »²⁰⁹

²⁰⁴ *Le Falot*, 1^{er} mai 1919, n°48, p. 1.

²⁰⁵ CLAVIEN, Alain, « La naissance du Parti socialiste valaisan », in *Les origines du socialisme en Suisse romande*, p. 209.

²⁰⁶ *Le Falot*, 1^{er} octobre 1919, n°52, pp. 1-2.

²⁰⁷ Voir « Annexe n°10 – Liste ouvrière au Conseil national en 1919 ».

²⁰⁸ *L'Ami du Peuple valaisan*, 22 octobre 1919, n°89, p. 1.

²⁰⁹ *Le Nouvelliste valaisan*, 25 octobre 1919, n°142, p. 2.

Malgré ces attaques incessantes dans la presse valaisanne, la liste ouvrière réalise un score honorable pour une première tentative : avec 11'030 suffrages – dont 3'827 pour Dellberg, 3'553 pour Naine et 3'453 pour Schreier – elle réunit un peu plus de 1'800 listes.²¹⁰ Avec ce résultat, le Parti ouvrier est loin de décrocher un siège à Berne. Une certaine amertume est visible dans les colonnes du *Falot*, même si cet insuccès semble avoir surtout confirmé les militants de la nécessité de s'organiser activement au niveau politique et syndical pour obtenir des victoires futures. Des résultats importants sont malgré tout réalisés dans de nombreuses communes. La liste ouvrière fait même mieux que les radicaux dans plusieurs localités, essentiellement du district de Sierre. Deux semaines plus tard, le 13 novembre 1919, un Parti ouvrier socialiste est constitué à Sion et ses fondateurs imputent cette décision aux résultats du 26 octobre :

« Cette pensée née lors de la Grève Générale de novembre 1918, devint une nécessité après les dernières élections du Conseil national, vu les 102 listes ouvrières pures de notre cité réactionnaire. Le premier pas fut de fixer une assemblée constituante... »²¹¹

La création du Parti socialiste valaisan ne tardera pas. Le Comité directeur de l'Union ouvrière valaisanne convoque une assemblée extraordinaire le 7 décembre 1919. Celle-ci a lieu à Sion et réunit, en plus de la vingtaine de délégués de l'UOV, 14 délégués des différentes sections socialistes.²¹² Le Parti socialiste valaisan est officiellement fondé et des statuts, rattachant le PSV au PSS sont adoptés. Le nouveau parti compte alors cinq sections – St-Maurice, Martigny, Sion, Sierre et Brigue – et 303 membres.²¹³ Brigue est nommée section Vorort et Charles Dellberg président. Au vu de l'extinction du *Falot* en novembre 1919, l'assemblée prend enfin la décision de lancer deux journaux officiels du PSV. Ce sera *L'Avenir* pour la partie francophone et le *Walliser Volkszeitung* pour le Haut-Valais.

Si le *Confédéré* évoque brièvement l'événement, la presse conservatrice passe totalement sous silence cette cinquième fondation d'un parti ouvrier en Valais. Et pourtant, cette tentative sera la bonne. Le Parti socialiste valaisan est né et ne disparaîtra plus.

²¹⁰ *L'Ami du Peuple valaisan*, 31 octobre 1919, n°100, p. 2.

²¹¹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée constituante du PS Sion du jeudi 13 novembre 1919.

²¹² *Le Confédéré*, 10 décembre 1919, n°106, p. 2.

²¹³ *L'Avenir*, 28 janvier 1921, n°2, p. 3.

III. Organisation et activités du PSV de 1919 à 1929

5. Organisation et mise en place du Parti

5.1. Structures et personnel politique du PSV

Dans son article sur les partis politiques, Serge Berstein différencie deux modèles d'organisation des partis : ceux à base parlementaire (une fraction parlementaire étant à son origine) et ceux fondés sur une large base faite de sections locales.²¹⁴ Le PSV, comme les autres partis socialistes, est organisé selon le deuxième modèle. Il ne possède dans un premier temps aucun élu. Et, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, il peut compter dès sa création sur une forte base, faite de 303 membres et de cinq sections.

Comme nous le verrons par la suite, les dirigeants du PSV vont avoir pour principal objectif de développer la base du parti, en mettant l'accent sur l'implantation au niveau local. Conformément aux statuts du PSS de la même période, les structures du Parti socialiste valaisan se fondent sur les sections, qui partagent le même programme et acceptent les statuts du parti-mère. Ces structures locales liées à un village, une ville ou un groupe de villages voisins possèdent leur propre organisation. Elles possèdent leur liste de membres, élisent leur comité et définissent elles-mêmes leurs activités.

L'organisation du PSV est donc tout d'abord basée uniquement sur le système des sections, marquant ainsi la volonté du parti de s'étendre localement. Le Parti socialiste valaisan va toutefois adapter ses structures à la réalité politique du Valais et de ses circonscriptions électorales, les districts. En effet, les élections au Grand Conseil se déroulent par districts. Le PSV va modifier ses structures en créant des « sections » de district, les *fédérations*, pour préparer ses listes de candidats à la députation. Les premières fédérations, celles de Martigny et de Sierre, sont du reste créées en 1928, à une année des élections cantonales. Et après le congrès du PSV du 1^{er} avril 1928, Dellberg annonce que Sion, St-Maurice et Monthey suivront.²¹⁵ Il est clair que ces fédérations ont avant tout un rôle électoral. Ceci est du reste confirmé par le fait que la plupart des assemblées de fédérations ont lieu avant les élections cantonales, en l'occurrence celle de 1929, pour prendre position sur les éventuels candidats présentés dans la circonscription électorale.²¹⁶ Mais les objectifs électoraux n'expliquent pas à eux seuls ces créations de fédérations. Il s'agit également d'une manière de renforcer les sections les plus faibles et d'encourager l'entraide entre groupements voisins. Lors du congrès

²¹⁴ BERSTEIN, Serge, « Les partis » in REMOND, *Pour une histoire politique*, pp. 70-73.

²¹⁵ *Le Peuple valaisan*, 5 avril 1928, n°14, p. 2.

²¹⁶ *Le Peuple valaisan*, 1^{er} février 1929, n°5, p. 3.

cantonal du PSV le 27 janvier 1929 à Martigny, nous retrouvons en effet la volonté de renforcer les sections par la collaboration et d'éviter ainsi les disparitions prématurées de groupements locaux.²¹⁷ Ceci permettait en outre de garder des sections dans les localités et de ne pas devoir en arriver à des fusions de sections, comme cela est discuté lors du congrès du 30 janvier 1927 à propos de Massongex, Evionnaz et St-Maurice.²¹⁸

Au moins une fois par année, les délégués de toutes les sections appartenant au PSV sont convoqués pour le congrès cantonal, appelé parfois, et à juste titre vu son organisation, « assemblée des délégués ». Lors de ces assemblées cantonales, chaque section a droit à un nombre limité de délégués, en fonction de son nombre de membres. Le règlement est publié avec chaque convocation aux congrès ordinaires dans la presse du parti et semble se modifier régulièrement. En voici quelques exemples :

« Chaque section est tenue de se faire représenter dans la proportion de un délégué pour dix membres. »²¹⁹

« Chaque section est tenue de se faire représenter au Congrès. 20 membres ou une fraction de plus de 10 membres donnent droit à un délégué. »²²⁰

« Nous rappelons que toutes les sections doivent se faire représenter au congrès. Elles ont droit à un délégué pour chaque dix membres ou fraction de plus de cinq membres. »²²¹

Si le règlement ne semble pas clairement déterminé, il ne permet dans tous les cas pas à tous les membres du parti de voter aux congrès ordinaires. Leur participation semble toutefois possible, du moins dès 1928 : « Tous les membres du parti ont voix consultative au congrès. »²²² A noter qu'en plus des congrès ordinaires, des congrès extraordinaires sont parfois organisés, notamment en période électorale. Ceux-ci sont par contre ouverts à tous les membres du PSV et ne fonctionnent pas selon le système des délégués.

Le congrès est donc une structure essentielle du PSV. Lors de chacune de ces assemblées cantonales, un « bureau du jour »²²³ est constitué pour gérer la séance. Sur le papier, les pouvoirs du congrès sont très importants. En se basant sur les statuts du PSV de 1946, on apprend que le congrès cantonal avait comme attributions l'examen des différents rapports, la nomination des organes de direction du parti, la désignation de la presse officielle du parti, la fixation des cotisations ou encore les décisions relatives à l'organisation du parti et aux

²¹⁷ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès cantonal du PSV le 27 janvier 1929 à Martigny.

²¹⁸ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès avec les Présidents des sections du PSV le 30 janvier 1927 à Brigue.

²¹⁹ *L'Avenir*, 14 janvier 1921, n°1, p. 1.

²²⁰ *L'Avenir*, 9 février 1923, n°1, p. 3.

²²¹ *Le Falot*, 15 février 1926, n°3, p. 3.

²²² *Le Peuple valaisan*, 24 février 1928, n°8, p. 2.

²²³ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès cantonal du PSV le 3 avril 1927 à Martigny. PV du congrès cantonal du PSV le 27 janvier 1929 à Martigny.

affaires politiques.²²⁴ En travaillant sur les procès-verbaux des congrès du Parti socialiste valaisan de 1924 à 1929, nous avons pu constater que les pouvoirs du congrès étaient vraisemblablement les mêmes pour notre période, avec notamment une place importante réservée aux discussions sur la stratégie électorale et la propagande. En somme, comme par exemple dans le Parti ouvrier français de Jules Guesde en 1896, ce congrès représentatif « est considéré comme l'instance suprême qui établit le programme du parti, désigne ses chefs, tranche débats et polémiques. »²²⁵

Dans les faits, ce modèle théorique caractéristique des partis socialistes connut d'importantes distorsions. En effet, dans la pratique, d'autres structures plus petites ont vraisemblablement possédé une plus grande part du pouvoir décisionnel et ont géré et dirigé le PSV durant ces dix premières années d'existence. Le congrès détient en effet surtout un rôle de nomination et de définition des grandes lignes de conduite du Parti. A la lecture des procès-verbaux des assemblées du PSV de 1924 à 1929, il n'apparaît toutefois pas vraiment de divisions internes ni de débats houleux. Il semble en effet que le congrès – ou l'assemblée des délégués – n'ait parfois pour seule fonction que d'entériner les propositions des instances dirigeantes du Parti socialiste valaisan. Cette impression est par exemple particulièrement visible lors du congrès de Sion d'octobre 1920 : l'assemblée n'eut en effet qu'à « prendre connaissance de l'état de la presse [du parti] et de la tactique à suivre aux élections de décembre. »²²⁶ Dans les faits, la gestion et l'organisation des activités du PSV sont surtout concentrées dans les mains de quelques personnes. En effet, d'autres structures décisionnelles existent au sein du Parti socialiste valaisan, en plus du congrès cantonal. Ces structures sont globalement les mêmes que celles du PSS à la même époque : un comité central, un comité directeur plus restreint et un *Vorort*.²²⁷

Depuis sa création et pendant toute la période qui nous intéresse, une section du PSV est désignée comme *Vorort*, également appelée « section directrice »²²⁸. Durant les dix ans sur lesquels nous travaillons, celle-ci fut la section de Brigue. Son rôle est essentiel puisque, selon les statuts, le caissier et le président du PSV doivent tous deux venir de la même localité, celle du *Vorort*.²²⁹ Ces personnes font partie de ce qu'on appelait, comme au niveau suisse, le

²²⁴ *Statuts du Parti socialiste valaisan*, adoptés au congrès du 7 avril 1946, [s.l.] : Imprimerie coopérative La Chaux-de-Fonds, 1946.

²²⁵ BERSTEIN, Serge, « Les partis » in REMOND, *Pour une histoire politique*, p. 72.

²²⁶ *L'Avenir*, 28 janvier 1921, n°2, p. 3.

²²⁷ *Statuts du Parti socialiste suisse*, adoptés au congrès du 4 septembre 1921 à Lucerne, [s.l.] : [s.n.], 1921.

²²⁸ *L'Avenir*, 9 février 1923, n°3, p. 3.

²²⁹ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès extraordinaire du PSV le 30 août 1931 à Sion.

Comité directeur (CD), organe jouant le rôle de direction du PSV. Comité restreint, le CD – également appelé Comité exécutif – gère les affaires courantes, prépare les séances et assemblées cantonales et exécute les décisions du congrès. Entre le CD et le congrès, une structure existe encore, tant au niveau suisse qu’au niveau cantonal : le Comité central, surtout appelé Comité cantonal ou Comité étendu dans le cas valaisan. Il est composé des présidents de sections et fédérations, des élus mais aussi du Comité directeur.

Parmi ces différents organes, c’est très clairement le Comité directeur qui semble le plus actif. Il se réunit en effet de manière fréquente. Dans les statuts du PSV de 1946, il est précisé que le CD doit se réunir au moins une fois chaque deux mois.²³⁰ A titre d’exemple, durant l’année 1920, il se réunit six fois, contre un congrès et deux séances du comité étendu pour la même année.²³¹ Il s’agit donc de l’organe décisionnel le plus important et l’essentiel des décisions semblent s’y prendre, comme nous l’avons vu. En plus, d’autres séances réunissant le Comité directeur et d’autres militants – comme les présidents de sections, la rédaction et l’administration du journal ou encore les élus communaux – ont parfois lieu pour traiter de sujets spécifiques.

Dans ces différentes structures, le pouvoir est généralement concentré entre les mains de quelques personnes, venant presque exclusivement de Brigue. Durant toute la période qui nous intéresse, le président Dellberg fut essentiellement entouré de camarades de sa localité à la direction du parti. Ainsi, dans le premier Comité directeur nommé à la fondation du PSV, tous les membres sont de la région brigoise : Charles Dellberg président ; Jean Stegmann, vice-président ; Emile Imhof et Gustave Maillard, secrétaires allemand et français ; Jules Jollien, caissier.²³² Plus tard, le Comité cantonal se limite même à deux personnes de la région brigoise : Dellberg, président (Naters) et Hermann, secrétaire-caissier (Brigue) dans un premier temps ; puis Dellberg et Gustave Maillard, également Brigois ; et enfin Dellberg et Alfred Morand, de Brigue aussi.

Les exigences de cette direction du parti à l’égard de la base du PSV sont particulièrement élevées. Et l’on peut être frappé par le caractère très procédurier de certaines mesures. Ainsi, lors de chaque congrès, les sections devaient envoyer au Comité directeur un rapport d’activités avec l’état des membres, le nombre d’assemblées tenues durant l’année et les

²³⁰ *Statuts du Parti socialiste valaisan*, adoptés au congrès du 7 avril 1946.

²³¹ *L’Avenir*, 28 janvier 1921, n°2, p. 3.

²³² *L’Avenir*, 28 janvier 1921, n°2, p. 3.

adresses des membres du comité local.²³³ Ces rapports deviendront même ensuite des rapports semestriels que les sections doivent faire parvenir à la direction chaque six mois, dans lesquels elles doivent donner le nombre de timbres du parti vendus durant cette période.²³⁴ La direction du parti accordait également une grande importance aux délais dans les envois des cotisations des sections.

Comme cela peut aisément se comprendre, cette situation conjuguant concentration du pouvoir et exigences élevées à l'égard de la base provoqua évidemment certaines tensions au sein du PSV. Le Comité directeur connut en effet sans cesse des difficultés à percevoir les cotisations des sections. Comme le prouvent les rappels incessants faits à ces dernières, les questions financières causèrent de nombreux conflits entre la base et la direction du parti durant toute la période qui nous intéresse. Le problème est le même par rapport aux rapports des sections évoqués plus haut. La direction du PSV eut d'importantes difficultés à obtenir ces rapports annuels puis semestriels. Face aux sections peu collaboratives, elle dut même parfois utiliser des menaces dans la presse du parti pour les sortir de la passivité :

« Plusieurs sections ne nous ont pas encore envoyé le rapport annuel. La liste des sections qui n'auront pas remis leur rapport d'ici au 15 courant sera publiée dans le prochain numéro du "Peuple valaisan". Camarades, si vos comités dorment, c'est à vous de les réveiller ! Informez-vous si votre comité de section a expédié son rapport annuel au Comité cantonal et suisse ! »²³⁵

Au-delà de ces tensions liées aux procédures et aux attentes du Comité directeur, quelques conflits entre la base et la direction du PSV apparaissent entre 1919 et 1929. C'est notamment le cas lorsque certaines sections tentent de se faire rembourser des frais par le parti cantonal : par exemple lors de l'organisation d'une conférence²³⁶ ou encore pour des frais de propagande, ce qui est refusé²³⁷. D'autres reproches apparaissent également à l'égard de la direction cantonale dans le journal du parti. Ainsi, certaines sections accusent le Comité cantonal de mal choisir les dates pour les conférences²³⁸, ou encore de ne pas organiser suffisamment de propagande lors des élections²³⁹. Nous nous arrêterons dans le prochain chapitre sur les conflits internes ayant pu toucher le PSV durant ses premières années

²³³ *L'Avenir*, 14 janvier 1921, n°1, p. 1.

²³⁴ *Le Peuple valaisan*, 11 mai 1928, n°21, p. 3.

²³⁵ *Le Peuple valaisan*, 10 février 1928, n°6, p. 2.

²³⁶ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 2 avril 1921.

²³⁷ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 19 février 1921.

Archives du PSVR, Sion, (non inventoriées), PV du congrès cantonal du Parti socialiste valaisan le 27 janvier 1929 à Martigny.

²³⁸ *L'Avenir*, 20 octobre 1922, n°35, p. 3.

²³⁹ *L'Avenir*, 18 mars 1921, n°6, p. 3.

d'existence. Il convient simplement de remarquer qu'ils ne sont pas nombreux entre la direction et la base du parti pour la période qui nous intéresse.

S'il est clair que l'organisation du PSV à l'époque n'est pas la plus démocratique et la plus représentative, avec un pouvoir décisionnel concentré entre quelques personnes d'une même région, elle avait en tout cas d'indéniables avantages pour une gestion rapide et efficace du parti. Ce choix s'explique notamment par la faiblesse du Parti socialiste valaisan à sa création et la rareté du personnel politique à disposition. Charles Dellberg, fondateur et président du PSV durant les dix années sur lesquelles nous travaillons, concentra l'essentiel du pouvoir décisionnel entre ses mains. Ce système est toutefois fort peu remis en question. Certes, certaines sections se plainquirent de ne pas être suffisamment informées et entendues par les instances dirigeantes. A l'image de la section de Sion qui, en mars 1920 déjà, demanda au Comité cantonal « des relations plus étroites avec les sections »²⁴⁰ et fit ensuite appel à la même instance pour exiger une information et une clarification sur les rapports entre le PSV et l'Union ouvrière cantonale.²⁴¹ Quelques protestations apparaitront dans la même localité en 1925 contre la quantité de billets de tombola envoyés par la Maison du Peuple de Brigue à la section de la capitale.²⁴² Les critiques n'iront toutefois pas plus loin durant les années vingt. Et lorsqu'en 1925, Charles Dellberg lui-même proposa une modification de l'organisation du Parti socialiste valaisan avec une décentralisation du Comité cantonal (avec la présidence à Brigue, le secrétariat à St-Maurice et la caisse à Sion), le congrès refusa sa proposition.²⁴³ La présidence, la caisse et le secrétariat restèrent alors en mains brigoises et l'assemblée décida simplement d'étendre le Comité cantonal en y ajoutant des présidents de sections. Lors de cette assemblée, on put notamment entendre ces propos de Baertchi, de la section sédunoise :

« Baertchi n'est pas d'accord. Il propose de désigner la section Vorort ; Brigue, possédant un homme de la Valeur de Dellberg, devrait assumer à nouveau les charges du C.C.. A cette section le soin de trouver les hommes nécessaires à la formation du bureau. »²⁴⁴

Ces propos illustrent bien la confiance mise dans le charismatique président du PSV. Notre période ne contient aucune véritable attaque contre le système en place et la concentration du pouvoir entre quelques mains. Hormis les quelques protestations évoquées plus haut, les débats et la remise en cause de cette organisation par les militants du Bas-Valais

²⁴⁰ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 13 mars 1920.

²⁴¹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 19 février 1921.

²⁴² *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 29 décembre 1925.

²⁴³ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée extraordinaire du PSV le 22 novembre 1925 à Martigny.

²⁴⁴ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée extraordinaire du PSV le 22 novembre 1925 à Martigny.

n'apparaîtront que plus tard. On note la première discussion houleuse à ce propos au congrès d'août 1931 à Sion.

Après ce bref portrait des structures du PSV, il nous semble important de nous arrêter également sur les membres du parti durant ces dix premières années. Au-delà des statuts, organes et règlements internes, il est intéressant d'observer les protagonistes, ceux qui font la politique d'un mouvement.

En observant les procès-verbaux des assemblées du PSV et de la section de Sion, ainsi que les avis mortuaires publiés dans la presse socialiste, nous pouvons dresser un portrait du militant socialiste valaisan dans les années vingt. Il apparaît en premier lieu qu'il s'agit dans l'immense majorité d'ouvriers et d'employés. Mais, en y regardant de plus près, nous pouvons vite constater qu'il s'agit majoritairement d'une certaine catégorie de salariés : des employés d'entreprises fédérales. Notons que cette situation put entraîner certaines difficultés pour le PSV. Les fréquentes mutations des employés fédéraux, parfois hors du canton, créèrent une certaine instabilité au sein des effectifs du parti, avec d'incessants départs et changements.

En parcourant les documents évoqués plus haut, nous avons répertorié toutes les professions de membres du PSV indiquées entre 1919 et 1929. Nous avons trouvé 45 références à divers métiers exercés par ces militants. Sur ces 45 membres, 28 sont des salariés d'entreprises fédérales, dont une grande majorité pour les CFF.²⁴⁵ Si ces chiffres ne sont qu'indicatifs et ne fournissent pas un document statistique fiable, d'autres indications confirment notre hypothèse. En premier lieu, les adversaires du PSV rappellent à plusieurs reprises dans leurs journaux que le Parti socialiste est avant tout composé d'employés des postes et des chemins de fer. Il s'agit évidemment pour eux de décrédibiliser le mouvement socialiste, à l'image des conservateurs fribourgeois affirmant en 1921 que le PSF n'est composé que d'« employés fédéraux au gros traitement »²⁴⁶. Toutefois, au sein-même du Parti socialiste valaisan, l'importance des employés de ces entreprises fédérales pour le mouvement est reconnue. Ainsi, en avril 1921, après un peu plus d'une année d'existence, le bilan dressé dans les pages de *L'Avenir* est clair :

« La naissance du Parti socialiste est un fait acquis. Les organisations ouvrières sont en plein développement, grâce à l'effort des Employés fédéraux, principalement ceux des C.F.F. »²⁴⁷

²⁴⁵ Voir « Annexe n°11 – Origines des membres du PSV 1919-1929 ».

²⁴⁶ MAUROUX, René, *Histoire du Parti socialiste fribourgeois*, p. 33.

²⁴⁷ *L'Avenir*, 1^{er} avril 1921, n°7, p. 2.

En observant d'autres groupes du parti, comme la Musique Ouvrière de Brigue, par exemple, le constat est le même. Celle-ci est en effet composée « en majeure partie de cheminots et postiers. »²⁴⁸ Enfin, la situation se confirme également parmi les dirigeants du Parti socialiste valaisan. Les employés de la Poste et des CFF au sein du comité du PSV sont nombreux, avec par exemple Charles Dellberg, Gustave Maillard, caissier du parti en 1926, ou encore son successeur Alfred Morand pour ne citer qu'eux.

En outre, notons que cette situation n'est pas une caractéristique valaisanne et se retrouve également dans d'autres cantons. Ainsi par exemple dans les Grisons, où les sociétés locales du Grütli comme les sections socialistes par la suite recrutent l'essentiel de leurs membres parmi le personnel des CFF.²⁴⁹

Cette situation peut s'expliquer par plusieurs raisons. En premier lieu, il est clair que ces entreprises fédérales se montraient moins hostiles à l'engagement politique de leurs employés que la plupart des patrons d'entreprises implantées en Valais. En outre, l'influence de Dellberg ne doit pas être minimisée. Celui-ci joua en effet un rôle important dans les syndicats des fonctionnaires postaux du Valais et des traitements fixes du Haut-Valais, avant même la création du PSV puis, dès 1920, présida le syndicat des cheminots du canton. Il est indéniable que de nombreux collègues de ces associations professionnelles l'ont suivi dans son action au sein du Parti socialiste.

5.2. Discipline et conflits internes

En observant les procès-verbaux des assemblées de la section socialiste de Sion, nous avons pu constater la rigidité interne au Parti socialiste valaisan. La discipline et l'image du parti à l'extérieur semblent des éléments essentiels.

Ce fonctionnement interne très rigide se remarque surtout si l'on s'arrête sur la procédure d'adhésion à une section, en l'occurrence le PS Sion. En février 1920, quelques semaines après la création du parti, la problématique du processus d'admission est discutée en séance du comité. Le bureau se demande si « les membres nouveaux doivent faire l'objet d'une décision de l'assemblée ou du comité seulement »²⁵⁰. Le choix du comité n'apparaît pas dans

²⁴⁸ *L'Avenir*, 4 mars 1922, n°9, p. 2.

²⁴⁹ LANG, Karl *et alii*, *Solidarité, débats, mouvement : cent ans de Parti socialiste suisse*, p. 155.

²⁵⁰ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 5 février 1920.

le PV mais la lecture du livre de procès-verbaux nous apprend que, jusqu'en 1928 en tout cas, ces décisions restaient en mains de l'assemblée de la section. Le procès-verbal de la séance du 5 février 1920 nous donne quelques informations sur la procédure d'admission à laquelle étaient soumis les nouveaux membres. En premier lieu, les candidats à l'adhésion devaient obligatoirement « être présentés par un ancien »²⁵¹. Il était donc impossible d'adhérer à la section socialiste de Sion sans connaître et être intégré par un membre de la section. Ce système semble être une entrave au développement du parti. Toutefois, il assurait à la section une certaine sélection des membres, évitant d'accepter dans ses rangs des individus dont le comportement pourrait faire du tort au PS. Il s'agit, comme le relève Maurice Duverger dans son ouvrage sur les partis politiques, d'un système d'« adhésion réglementée avec parrainage », impliquant une demande officielle de l'intéressé, avec la garantie d'un ancien membre, puis l'analyse par l'organe de décision du parti.²⁵²

Nous retrouvons dans plusieurs procès-verbaux un souci du bon comportement des camarades. Ainsi, pour un candidat à l'admission « habitant la localité depuis longtemps, chacun est censé le connaître comme bon camarade. »²⁵³ Le secrétaire de la section sédunoise rappelle en début 1922 les principes fondamentaux nécessaires à une admission :

« Il reste bien entendu que nous ne pouvons accepter des personnes immorales et venant chez nous non pas dans l'intention de renforcer notre parti au point de vue moral d'abord, mais dans l'intention de voir ce qui se passe chez nous et d'aller ensuite nous décrier à tout venant, comme le cas s'est présenté déjà malheureusement trop souvent. Nous ne sommes pas un tribunal, mais nous ne sommes pas non plus un bureau d'affaires, ni une société de toutes sortes. Nous devons accepter tous les citoyens qui, sincèrement, font une demande d'adhésion. »

Le souci de voir le parti infiltré par des adversaires est bien présent et les exigences sont donc claires : la moralité et la sincérité sont des qualités nécessaires pour être admis. En outre, on recommande fortement aux membres de se passer de l'alcool :

« ...une chose encore, la plus importante : par égard envers la cause et notre parti, ceci risque de froisser quelques uns de nos membres, nous voulons dire et recommander de se passer autant que possible – le plus possible même – de boire sans raison des boissons alcooliques. L'alcool qui favorise nos adversaires, est le plus grand de nos ennemis. »²⁵⁴

Le Parti socialiste menait alors une lutte contre l'alcool et sa consommation excessive chez les travailleurs. L'alcool était en effet vu comme un ennemi de l'ouvrier.²⁵⁵ Les journaux du PSV ont dénoncé sans interruption ses méfaits sur les classes laborieuses. La consommation

²⁵¹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 5 février 1920.

²⁵² DUVERGER, Maurice, *Les partis politiques*, Paris : Seuil, 1981 p. 130.

²⁵³ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 5 février 1920.

²⁵⁴ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 2 juillet 1920.

²⁵⁵ *Le Falot*, 1^{er} mars 1925, n°2, p. 1.

d'alcool était même considérée comme une « importante rivale pour la cause du socialisme »²⁵⁶. Il faut en outre noter que les milieux bourgeois n'hésitaient pas à l'utiliser contre les organisations syndicales. En effet, des liens entre l'alcoolisme et les grèves étaient habilement faits par certains milieux conservateurs « pour déprécier moralement et socialement le mouvement ouvrier. »²⁵⁷

Nous retrouvons certainement dans ce qui précède la volonté de la part des dirigeants du parti de donner une image positive des militants socialistes. A l'image de ce rapporteur qui, après l'organisation d'une « soirée familiale » en 1928, note que « l'ordre et la probité » ont régné et que ceci prouve que « dans la plèbe les mœurs ne sont pas dégénérées, ce qui [...] autorise à aspirer de gouverner pour le plus grand bien de la postérité. »²⁵⁸ Nous reviendrons sur cette obsession de l'image du parti et de ses militants, comme d'individus capables de prendre part aux affaires de l'Etat. Les exigences pour y arriver sont donc fortes. La volonté d'avoir au Parti socialiste des membres moralement supérieurs aux bourgeois revient à plusieurs reprises.²⁵⁹ Il s'agit pour les socialistes valaisans de faire preuve d'« abnégation » et d'« esprit de sacrifice » pour faire vivre et progresser ce parti du peuple, qui « ne doit, en aucune façon, être semblable aux autres partis bourgeois »²⁶⁰. Certains membres sont d'ailleurs admis sous réserve de « donner satisfaction sous tous les rapports de leur conduite. »²⁶¹ On verra également Ernest Pfister, conseiller communal socialiste sédunois, recommander devant toute l'assemblée à un nouveau membre « d'être sincère et d'être un bon socialiste »²⁶². Pour ce qui est des socialistes arrivant dans la région sédunoise et désirant adhérer à la section, le système n'est pas moins procédurier. En effet, dans ce cas, la présentation du livret [de membre du PSS] est « obligatoire » et le comité mène alors des recherches auprès de l'ancienne section du militant afin de connaître ses antécédents.²⁶³ Les procédures d'adhésion apparaissent systématiquement à l'ordre du jour et sont protocolées dans les procès-verbaux des séances. En outre, même si, dans les PV que nous avons analysés, aucune demande n'est formellement refusée, des débats, ou du moins des « échanges de vues » ont parfois lieu avant la décision d'admission à la section.²⁶⁴ Au final, les adhésions sont généralement avalisées à l'unanimité.

²⁵⁶ *La Justice*, 22 janvier 1910, n°3, p. 3.

²⁵⁷ JOST, Hans Ulrich, « Surveiller et punir » in *Cent ans de police politique en Suisse (1889-1989)*, Lausanne : Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier et Editions d'en bas, 1992, p. 26.

²⁵⁸ Compte-rendu de la soirée familiale du 28 janvier 1928.

²⁵⁹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 2 juillet 1920. PV de l'assemblée du PS Sion du 20 janvier 1921. Compte-rendu de la soirée familiale du 28 janvier 1928.

²⁶⁰ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 11 août 1923.

²⁶¹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 20 janvier 1921.

²⁶² *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 28 novembre 1925.

²⁶³ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 5 février 1920.

²⁶⁴ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 28 avril 1924.

La possibilité de refuser un membre existait toutefois, mais pour certaines raisons seulement. En effet, lors de la réunion du comité du 5 février 1920, durant laquelle les conditions d'admission sont explicitées, les détails de la procédure sont précisés :

« [...] les membres qui auraient des objections sérieuses à présenter sont priés de les faire ouvertement ; les ou les membres nouveaux doivent dans ce cas quitter la salle de réunion et attendre la décision de l'assemblée. Toutes objections ayant un caractère de dimension personnelle ou de famille ne seront pas prises en considération. »²⁶⁵

Le refus ne peut donc pas intervenir pour des motifs personnels ou familiaux. Cette règle semble toutefois avoir de la peine à être appliquée et doit être rappelée à plusieurs reprises par le comité de la section.²⁶⁶

Nous pouvons nous étonner d'une telle rigidité interne dans les procédures d'adhésion. Au sein de la section socialiste, nous ne trouvons aucune trace de remise en cause de ce système dans les procès-verbaux des séances allant de 1919 à 1928. Au contraire, certaines voix s'élèvent pour prôner une procédure d'admission plus rigide. Ainsi, en séance du comité en octobre 1922, un membre regrette que la « cérémonie des adhésions nouvelles [soit] trop coulante » par rapport à d'autres sociétés, ce qui ne permet pas d'« éviter l'infiltration d'éléments louches. »²⁶⁷ Derrière ce souci, il y a évidemment la volonté de ne pas avoir au sein du parti des membres pouvant donner une mauvaise image du PS. Mais surtout, il nous semble que la crainte d'être infiltré soit omniprésente, comme nous l'avons déjà mis en évidence. Maurice Duverger impute cette rigidité à la peur d'être infiltré par des « mouchards » de la police.²⁶⁸ Sans rejeter cette hypothèse, nous y ajoutons le souci de l'infiltration par des adversaires politiques. Nous pourrions mieux le comprendre à la lumière du contexte particulièrement dur dans lequel devaient évoluer les militants socialistes valaisans. Nous nous y arrêterons plus tard.

Après le processus d'adhésion, que nous venons d'analyser, la rigidité interne ne semble pas beaucoup moins forte. Il convient d'illustrer cela par quelques exemples. Il était en effet beaucoup attendu de la part des militants, non seulement au niveau de leur comportement mais aussi de leur engagement. Ainsi, certains membres de la section socialiste séduoise durent se présenter comme candidats aux élections par simple respect de la discipline interne.

²⁶⁵ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 5 février 1920.

²⁶⁶ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du PS Sion du 28 février 1920. PV de l'assemblée du PS Sion du 7 janvier 1922.

²⁶⁷ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du comité du PS Sion du 5 octobre 1922.

²⁶⁸ DUVERGER, Maurice, *Les partis politiques*, p. 130.

Dans certains cas, il s'agissait d'une simple volonté de se soumettre aux décisions du parti. Ainsi, lorsque le PS présenta pour la première fois une liste aux élections communales de 1920 à Sion, le camarade Robert Zimmerli, qui n'était pourtant pas favorable à une telle liste, se dit prêt à accepter d'être candidat « dans la seule intention de rendre service au Parti et de respecter la discipline interne »²⁶⁹.

Quatre ans plus tard, un autre cas beaucoup plus évocateur peut susciter notre attention : celui d'un membre du parti nommé Ernest Pfister. Lors de la désignation de la liste socialiste aux élections communales, ce dernier déclina la proposition d'être candidat du parti. Malgré sa position, l'assemblée passa au vote à bulletin secret et désigna Pfister sur la liste socialiste.²⁷⁰ C'était le début d'un conflit interne qui allait durer plus de deux ans. Une semaine après la décision du parti, une assemblée de la section eut lieu pour entériner de liste électorale. Pfister s'y montra très remonté contre la proposition de candidats. Il protesta énergiquement et quitta la séance, ce qui n'empêcha pas l'assemblée d'« approuve[r] le comité et [de] ratifie[r] sa proposition de passer outre aux protestations de Pfister. »²⁷¹ Ce dernier se retrouva donc candidat socialiste aux élections communales sans son accord. Pire, il fut élu au Conseil communal de la capitale lors du scrutin populaire de décembre 1924. Après son élection, Pfister annonça immédiatement qu'il donnait sa démission, ce qui entraîna de violents conflits avec la section, qui se succédèrent durant deux longues années.²⁷² Durant cette période, le comité du PS Sion fit à plusieurs reprises appel à l'obéissance de Pfister, par exemple en lui rappelant qu'il « aurait fait manque de discipline en ne se laissant pas porter sur la liste des candidats »²⁷³ ou encore qu'il se devait de « se soumettre à la discipline du parti »²⁷⁴ De son côté, Ernest Pfister menaça à plusieurs reprises de démissionner, en fit même la demande officielle mais fonctionna malgré tout comme Conseiller communal durant le mandat de quatre ans. Dans un premier temps, le PS séduois refusa de soutenir la demande de démission de son « récalcitrant Conseiller communal » et préféra tenter de le motiver dans sa tâche, en relevant la difficulté de sa tâche et en lui donnant divers conseils :

« Camarade Pfister, l'honneur du parti est en jeu, regarde avec confiance la ligne de conduite que le sort t'a tracé, et si tu ne rencontres pas l'approbation des masses, aïs au moins la

²⁶⁹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 6 novembre 1920.

²⁷⁰ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 22 novembre 1924.

²⁷¹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 29 novembre 1924.

²⁷² *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 20 décembre 1924. PV de l'assemblée du PS Sion du 29 décembre 1925. PV de l'assemblée du PS Sion du 16 janvier 1926. PV de l'assemblée extraordinaire du PS Sion du 25 novembre 1926. PV de l'assemblée extraordinaire du PS Sion du 23 décembre 1926.

²⁷³ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 29 décembre 1925.

²⁷⁴ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 16 janvier 1926.

satisfaction d'avoir donné et tes joies et tes peines à cet austère maître qu'on appelle le Devoir. (sic !) »²⁷⁵

Après ces différentes éloges et discours moralisateurs apparaissant dans les procès-verbaux, la section finit par appuyer sa demande de démission auprès du Conseil d'Etat. Cet appui se fit toutefois sous condition. En effet, si la démission était refusée et que le camarade Pfister persistait dans son refus de siéger, la section déciderait de le « rayer du parti »²⁷⁶. Cette situation n'arriva toutefois pas puisqu'Ernest Pfister remplit son mandat jusqu'à la fin de sa période. Cette situation conflictuelle, qui occupa les séances du PS Sion de novembre 1924 à décembre 1926, illustre bien la rigidité interne du Parti socialiste.

Nous avons pu constater la discipline exigée lors des nouvelles admissions. Le système n'est pas moins rigide lors des démissions. Conformément aux statuts, les démissions, tant de fonctions internes que du parti lui-même, devaient être présentées « au comité par écrit en indiquant les motifs »²⁷⁷. Celles-ci étaient ensuite lues devant l'assemblée et votées par les membres, qui déterminaient si les motifs étaient valables. Il arrivait fréquemment que les démissions ne soient pas immédiatement acceptées. Elles faisaient parfois l'objet d'une discussion du comité et étaient décidées plus tardivement.²⁷⁸ Dans certains cas, les demandes de démission étaient même purement et simplement refusées. Ces refus étaient généralement imputés à un manque de justifications valables de la part du démissionnaire.²⁷⁹ Dans certains cas, la démission était refusée de manière provisoire, par exemple jusqu'à la mise en ordre de la caisse par le trésorier de la section.²⁸⁰ L'état de suspicion générale se constate également dans ces procédures de démission. Ainsi, nous pouvons voir une démission acceptée mais avec une mise en observation du membre durant quelques mois.²⁸¹

L'organisation très stricte du parti passe évidemment par un système de sanctions contre ceux qui enfreignent les règles. Comme dans d'autres partis, une véritable « répression disciplinaire »²⁸² a été progressivement établie au sein du PSV. Un membre de la section

²⁷⁵ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée extraordinaire du PS Sion du 25 novembre 1926.

²⁷⁶ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée extraordinaire du PS Sion du 23 décembre 1926.

²⁷⁷ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 20 janvier 1921.

²⁷⁸ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 3 décembre 1921.

²⁷⁹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 2 juillet 1920. PV de l'assemblée du PS Sion du 3 décembre 1921. PV de l'assemblée du PS Sion du 2 septembre 1922.

²⁸⁰ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 2 décembre 1922.

²⁸¹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 9 avril 1925.

²⁸² DUVERGER, Maurice, *Les partis politiques*, p. 251.

reçoit ainsi un blâme pour avoir eu l'outrecuidance « d'injurier publiquement un membre du comité ainsi que le Parti lui-même. »²⁸³ En fonction de la gravité des faits reprochés, la sanction peut même aller jusqu'à la radiation pure et simple du parti. Cette procédure correspond aux statuts du PSS de l'époque.²⁸⁴ Le premier cas de demande d'expulsion a lieu seulement deux mois après la création de la section sédunoise. En effet, le 8 janvier 1920, il est demandé l'expulsion d'un membre qui « ne possède pas toute la tenue désirée de chaque socialiste envers le public en général. »²⁸⁵ Une autre demande du même genre est faite fin 1920 contre ceux « qui acceptent de boire chez nos adversaires et votent au final pour eux. »²⁸⁶ Encore une fois, cette discipline interne répond avant tout aux soucis d'infiltration du parti (ou de détournement de ses membres) et d'image extérieure du Parti socialiste. Les demandes de réintégration du parti sont d'ailleurs soit refusées²⁸⁷, soit sont conditionnées par la promesse du camarade « de se soumettre à la discipline exigée »²⁸⁸.

Enfin, au-delà du fonctionnement interne rigide, les multiples cas évoqués dans ce chapitre montrent également d'importants conflits au sein de la section sédunoise, tout au long de ses dix premières années d'existence. Il nous est impossible de détailler tous les conflits visibles dans les procès-verbaux du PS Sion de 1919 à 1929. Toutefois, à la lecture de ces documents, nous constatons que de nombreuses disputes internes étaient en fait des conflits de personnes. La personnalité d'Ernest Pfister, dont nous avons déjà parlé plus tôt, se retrouve par exemple très régulièrement au cœur de ces querelles. Au-delà de ses dissensions avec le comité concernant son élection comme Conseiller communal (dossier que nous avons déjà évoqué), Pfister est opposé aux membres du comité de sa section à de très nombreuses reprises. Il leur reproche notamment leur travail insuffisant²⁸⁹, les accuse d'agir « seuls et sans convoquer les membres »²⁹⁰, mais aussi, quelques années auparavant, de non-respect des statuts et même de « dictature »²⁹¹. Ce climat très tendu apparaît clairement dans les procès-verbaux. On découvre même des comptes-rendus de séances très subjectifs, avec une forte part d'ironie ou de raillerie à l'égard de l'« encombrant ami Pfister »²⁹². Le secrétaire critique ses

²⁸³ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du comité du PS Sion du 19 mars 1920.

²⁸⁴ *Statuts du Parti socialiste suisse*, adoptés au congrès du 4 septembre 1921 à Lucerne.

²⁸⁵ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du PS Sion du 8 janvier 1920.

²⁸⁶ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 8 décembre 1920.

²⁸⁷ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 29 décembre 1925.

²⁸⁸ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 25 octobre 1924.

²⁸⁹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 29 décembre 1925.

²⁹⁰ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 30 août 1924.

²⁹¹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 28 décembre 1920.

²⁹² *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 28 décembre 1920.

« jérémiades »²⁹³, le décrit comme « de plus en plus singulier et bizarre » et voit en lui « un pressant besoin de soigner son cerveau et de prendre quelques brins d’ellébore. »²⁹⁴ Les luttes internes diviseront également anciens et nouveaux comités durant cette période et obligeront parfois Dellberg lui-même à se rendre dans la section pour y jouer un rôle de médiateur, comme en février 1928 à Sion.²⁹⁵ Lors de ses interventions, celui-ci insistera sur la nécessité pour la section de posséder des statuts précis, permettant d’éviter avec efficacité la plupart des malentendus. Le PS Sion, suite aux nombreux conflits l’ayant touché durant ses premières années d’existence, décide d’ailleurs en 1928 d’élaborer de nouveaux statuts.²⁹⁶

Ces conflits de personnes ne concernent de loin pas que la section sédunoise et touchent au contraire le PSV dans son ensemble de manière régulière durant les dix premières années d’existence du parti. Ainsi, des conflits internes ont lieu par exemple à Saxon en 1922²⁹⁷ ou encore à Port-Valais durant l’année 1925²⁹⁸ et à Lens en 1926²⁹⁹. Dellberg en personne regrette même l’apparition de « dissentiments » au sein de la section brigoise, qui touchent le parti cantonal de plein fouet en 1924.³⁰⁰ Ces éléments sont à mettre en relation avec les mêmes situations conflictuelles apparues durant les premières années d’existence d’autres partis socialistes romands, comme le PS vaudois³⁰¹. Le PS Suisse semblait d’ailleurs être bien conscient de ces problèmes et avait mis, en annexe à ses statuts de 1921, un document consacré à la « commission de conciliation et de recours », qui était responsable de résoudre les différentes querelles internes au parti.³⁰²

Nous avons mis le doigt sur les conflits internes touchant le PSV, et tout particulièrement la section sédunoise, durant ses dix premières années d’existence. Il convient de clore ce chapitre en relevant par contre la grande solidarité régnant au sein du Parti durant cette période, lors de difficultés rencontrées par certains membres. On peut constater en effet de nombreux mouvements de solidarité au sein du PSV : un soutien matériel est apporté à un membre dont la femme est malade³⁰³ ; les cotisations d’un camarade dans la précarité sont

²⁹³ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 23 août 1920.

²⁹⁴ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l’assemblée du PS Sion du 28 décembre 1920.

²⁹⁵ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l’assemblée extraordinaire du PS Sion du 6 février 1928.

²⁹⁶ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l’assemblée du comité du PS Sion du 29 février 1928.

²⁹⁷ *L’Avenir*, 14 janvier 1921, n°1, p. 4.

²⁹⁸ *Le Falot*, 1^{er} avril 1925, n°4, p. 2.

²⁹⁹ *Le Falot*, 1^{er} mars 1926, n°4, p. 2 et *Le Falot*, 15 mars 1926, n°5, p. 4.

³⁰⁰ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l’assemblée générale du PS Sion du 8 mars 1924.

³⁰¹ JEANNERET, Pierre, *Histoire du Parti socialiste vaudois*, p. 7.

³⁰² *Annexe aux Statuts du Parti socialiste suisse*, adoptés au congrès du 4 septembre 1921 à Lucerne.

³⁰³ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l’assemblée du PS Sion du 8 septembre 1920.

payées par un autre³⁰⁴ ; un membre n'arrivant pas à payer son abonnement au *Falot* est aidé par un collègue de parti³⁰⁵ ; une liste de souscription est mise en place pour couvrir les frais d'enterrement de la mort d'un camarade³⁰⁶. Les exemples de ce genre ne manquent pas et témoignent d'une forte solidarité interne. Il est probable que cette solidarité ait été « renforcée par l'identité des intérêts de classe »³⁰⁷, caractéristique du Parti socialiste valaisan.

Nous avons donc pu nous arrêter sur la discipline interne et le système très procédurier appliqués au sein du Parti socialiste valaisan dès sa première année d'existence. Au-delà de ces éléments très précis et locaux, il convient de mettre cela en perspective. En premier lieu, comme nous l'avons évoqué, ces règles découlent en grande partie des statuts et règlements du Parti socialiste suisse, appliqués ensuite au niveau des sections cantonales et locales. En outre, il est important de rappeler que les partis socialistes de manière générale ont opté pour un système organisationnel bien structuré et exigeant une certaine discipline interne, permettant d'encadrer les masses.³⁰⁸ Enfin, nous nous devons de mettre en relation le modèle mis en place par le PSV avec le contexte dans lequel celui-ci apparaît et tente de se développer. Nous verrons par la suite en détail les différentes pressions exercées sur les socialistes valaisans, les multiples attaques contre ceux-ci et le terrible climat dans lequel ils durent évoluer. La peur de l'infiltration et le souci de donner une meilleure image d'eux-mêmes que celle véhiculée par la presse conservatrice du canton expliquent en partie ces choix organisationnels.

5.3. Développement du PSV

³⁰⁴ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 5 mars 1921.

³⁰⁵ *L'Avenir*, 28 juillet 1922, n°23, p. 3.

³⁰⁶ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 29 avril 1922.

³⁰⁷ DUVERGER, Maurice, *Les partis politiques*, p. 136.

³⁰⁸ REMOND, René, *Pour une histoire politique*, p. 72-73.

Lors de son congrès de fondation, le programme du PSV pour 1920 est défini ainsi : « élargir nos rangs, prendre part aux luttes électorales »³⁰⁹. Les objectifs posés sont donc clairs. Il s'agit de développer le parti tant au niveau de sa base que de ses résultats électoraux.

Comme nous l'avons déjà vu auparavant, à sa création en décembre 1919, le Parti socialiste valaisan compte 5 sections (St-Maurice, Martigny, Sion, Sierre et Brigue) et 303 membres. Durant ses premiers mois d'existence le PSV va considérablement se développer. Une année après sa fondation, le parti répertorie en effet 442 membres et passe de 5 à 10 sections. Les effectifs du PSV sont alors répartis de la façon suivante :

Brigue : 95 membres	Sierre : 20 membres
Naters : 50 membres	Sion : 57 membres
Glis : 34 membres	Martigny : 60 membres
Viège : 20 membres	St-Maurice : 25 membres
Loèche : 25 membres	Monthey : 56 membres

310

Alors que la population du Haut-Valais correspond globalement au tiers du Valais, la moitié des membres du PSV viennent donc de cette région du canton. Il faut évidemment y voir l'influence et l'activisme de Charles Dellberg et de la section brigoise, qui restera longtemps la principale section du parti. Quatre nouvelles sections sont créées dans le Haut alors que seule la section de Monthey apparaît durant l'année 1920 pour le Valais romand. Il convient toutefois de noter que cette partie du canton possède des sections importantes avec Sion, Martigny et Monthey. Nous ne possédons pas de chiffres pour les années 1921 à 1924. Il semble toutefois qu'après les succès des premiers mois, le parti connaisse quelques difficultés. En effet, en 1925, le PSV ne compte plus que 9 sections et 168 membres.³¹¹ Un an plus tard, ce chiffre ne remonte que légèrement, atteignant les 204 cotisants.³¹² Il semble donc que, jusqu'en 1925, le Parti socialiste valaisan ne réussit pas à s'implanter solidement dans les localités valaisannes. La presse socialiste des années 1921 à début 1925 ne fait mention d'aucune création de nouvelle section dans le canton.

La direction du PSV avait sans doute fait le lien entre les résultats électoraux du parti dans les différentes communes et la présence ou non d'une section socialiste dans la localité. En

³⁰⁹ *L'Avenir*, 28 janvier 1921, n°2, p. 3.

³¹⁰ *L'Avenir*, 28 janvier 1921, n°2, p. 3.

³¹¹ *Le Peuple valaisan*, 28 septembre 1928, n°40, p. 1.

³¹² *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès cantonal du PSV le 3 avril 1927 à Martigny.

décembre 1924, lors d'une assemblée cantonale extraordinaire, le président Dellberg parle alors de « reconstitution du parti »³¹³. Le ton est donné. La direction du Parti socialiste valaisan va dès lors mettre l'accent sur le recrutement et l'extension du mouvement dans les localités valaisannes. L'année 1925 voit en effet la refondation des sections de Martigny et Sierre et la création de celles de Port-Valais et de Saxon. L'année suivante, la section de Monthey est reconstituée, celles d'Evionnaz et St-Léonard sont créées et on fonde des Jeunesses Socialistes à St-Maurice. Celles-ci sont fondées le 22 octobre 1926 dans la cité agaunoise « dans un but d'éducation et de divertissement », sont ouvertes à « tous les jeunes ayant quitté l'école primaire » et se proposent d'organiser des « conférences et discussions sur le mouvement ouvrier moderne et sur les questions de la vie courante » mais aussi des « distractions saines, telles que courses, visites d'usines et d'établissement divers, jeux, soirées, etc. »³¹⁴ Les JS St-Maurice organisèrent durant les années 1926-1927 de nombreuses séances, des soirées littéraires, des bals et bien d'autres activités rapportées dans la presse du parti. Devant ses succès, un vibrant appel fut lancé aux sections du PSV pour les encourager à créer des jeunesses dans toutes les localités.³¹⁵ Dans le même ordre d'idées, notons qu'un groupe « Femmes socialistes » existait à Brigue depuis 1922.³¹⁶

En 1927, la section de Vernayaz et celle de Mase, dans le val d'Hérens, sont officiellement formées. Petit à petit le socialisme apparaît donc dans certaines localités, mais essentiellement en plaine et dans le Bas du canton. Ces fondations au niveau local ne tardent pas à montrer leurs résultats. En début 1927, le Parti socialiste valaisan peut compter sur 15 sections et environ 500 membres.³¹⁷ C'est dès ce moment que le PSV va se montrer le plus actif, ce qui produira une progression fulgurante du parti dans les mois suivants.

Durant les années 1926 et 1927, aucune élection n'eut lieu et ceci n'est pas sans importance. La direction du PSV put alors concentrer toute son action sur un travail de propagande et de recrutement. Depuis 1925, Dellberg organisait des « journées de conférences » dans tout le canton, se déplaçant jusque dans les villages de fond de vallées. En mars 1927, une *Semaine rouge* est organisée en Valais, avec des conférences organisées partout en Valais. Au total, 25 villes et villages du canton ont leur conférence socialiste dans ce cadre en 1927.³¹⁸ L'année suivante, lors de la campagne pour les élections fédérales d'octobre 1928, le PSV organise

³¹³ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée extraordinaire des Présidents de Section et Conseillers municipaux socialistes le 21 décembre 1924 à Sion.

³¹⁴ *Le Falot*, 15 octobre 1926, n°19, p. 3.

³¹⁵ *Le Peuple valaisan*, 1^{er} mai 1927, n°1, p. 2.

³¹⁶ DELLBERG, Charles, *Autobiographie*, p. 8.

³¹⁷ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès cantonal du PSV le 3 avril 1927 à Martigny.

³¹⁸ *Le Peuple valaisan*, 24 février 1928, n°8, p. 2.

plus de 50 conférences dans tout le Valais.³¹⁹ Les efforts de propagande sont renforcés et leurs effets sont immédiats. En 1928, on voit apparaître pas moins de 15 sections en Valais : Savièse, Nendaz, Granges, Lens, Grône, Isérables, Dorénaz, Nax, Collonges, Riddes, St-Martin, Vouvry, Châtelard-Finhaut-Giétroz, Ardon-Vétroz puis enfin le PS et la JS de Randogne. De nombreux villages du Centre ont alors leurs sections, y compris en montagne ou dans les vallées, jugées moins perméables aux idées socialistes. L'augmentation des membres est tout aussi impressionnante. A la fin de l'année 1928, le PSV compte 1'200 membres, répartis dans 32 sections sur tout le territoire cantonal.³²⁰ En 1929, des sections seront également créées dans les localités de Salquenen-Varone, Collombey et St-Gingolph. Pour parvenir à ces résultats, un immense travail de propagande dut être mis en place par le Parti socialiste valaisan. Il faut voir dans cette intensification du militantisme la principale cause du développement du PSV. Il convient du reste de noter que la plupart des créations de sections étaient précédées d'une conférence dans la même localité. Ceci produisait visiblement ses effets. Les adhésions sont également nombreuses lors de manifestations comme la Fête du Travail. Lors du 1^{er} mai 1928 par exemple, la section de Sion annonce avoir recruté 26 nouveaux membres, celle de Brigue, 24.³²¹

Ce constat positif sur le développement du parti ne doit pas nous faire oublier les revers d'un essor aussi rapide. En effet, parmi les nombreuses sections nouvellement créées, un certain nombre d'entre elles ne durent que quelques mois, voire quelques années. A titre d'exemple, alors que 32 sections sont annoncées par le PSV pour décembre 1928, elles ne sont plus que 29 en fin janvier 1929.³²² Ce type de disparitions prématurées est plutôt courant et la direction du parti avait conscience de ces difficultés. Dans son autobiographie, Charles Dellberg dit avoir consacré une énergie importante à la reconstitution de sections et impute une partie de ces radiations de sections à la crise économique des années 20.³²³ En effet, la crise du début des années vingt ne fut pas sans conséquence pour le mouvement ouvrier valaisan. De 1919 à 1924, le nombre de syndiqués valaisans à l'USS ne cessa de baisser, passant de 1'632 à 1'207 membres en cinq ans, avec essentiellement une baisse au sein de la FOMH.³²⁴ A partir de 1925 par contre, la situation s'améliore et on passe de 1'270 membres à 2'877 en seulement trois ans, avec un nombre de syndiqués FOMH qu'on peut multiplier par six.³²⁵ Ainsi, s'il est

³¹⁹ Voir « Annexe n°12 – Conférences 1928 ».

³²⁰ *Le Peuple valaisan*, 11 janvier 1929, n°2, p. 2.

³²¹ *Peuple valaisan*, 11 mai 1928, n°21, p. 3.

³²² *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès cantonal du PSV le 27 janvier 1929 à Martigny.

³²³ DELLBERG, Charles, *Autobiographie*, p. 8.

³²⁴ ABBET, Claude, *Les débuts du mouvement syndicaliste libre et de la protection ouvrière en Valais*, p. 156.

³²⁵ ABBET, Claude, *Les débuts du mouvement syndicaliste libre et de la protection ouvrière en Valais*, p. 97.

clair que le travail militant du Parti socialiste valaisan dès 1925 explique ses succès à partir de cette date, le contexte économique du début des années vingt éclaire lui aussi les difficultés rencontrées par le PSV jusqu'en 1924.

Les données précédemment évoquées sont évidemment à prendre avec une certaine précaution. Il s'agit de chiffres donnés par les instances dirigeantes du PSV lors des congrès ou dans la presse du parti. Il n'est pas impossible qu'ils soient volontairement gonflés à des fins électorales. Nous estimons toutefois qu'ils nous donnent quelques indications sur le développement du Parti socialiste valaisan de 1919 à 1929. D'autres éléments viennent toutefois confirmer notre constat, comme l'analyse du nombre d'abonnés aux journaux du parti durant notre période, respectivement *L'Avenir*, *Le Falot* et *Le Peuple valaisan*, sur lesquels nous reviendrons plus tard. On remarque en premier lieu que *L'Avenir* ne comptait que 500 abonnés en début 1923 et que la rédaction espérait doubler ce nombre en une dizaine de semaines.³²⁶ *L'Avenir* disparaîtra toutefois quelques mois plus tard. Et ce n'est là aussi qu'en 1925, avec la deuxième édition du *Falot*, que l'on peut trouver un nombre important d'abonnés : le rédacteur Clovis Pignat affirme en décembre 1925 que le journal tire à 1'800 exemplaires et plus de 1'600 abonnés.³²⁷ Dans les numéros de 1926 et 1927, la rédaction ne cesse d'annoncer une augmentation du nombre d'abonnements, sans donner de chiffres précis. Dans les faits, ces données ont sans doute été volontairement gonflées dans la presse. En effet, à l'interne, les chiffres officiels sont moins élevés : lors du congrès cantonal du 3 avril 1927, le représentant du *Falot* annonce dans son rapport que le journal tire à 1'500 exemplaires et compte 1'300 abonnés.³²⁸ Nous sommes sans doute plus près de la vérité. Toujours est-il que les chiffres sont beaucoup plus importants que ceux de *L'Avenir* quatre ans auparavant. Enfin, *Le Peuple valaisan* semble augmenter encore quelque peu le nombre d'abonnements dans les années suivantes. Annonçant plus de 2'000 abonnés en avril 1928 dans ses colonnes³²⁹, le journal semble en réalité avoir 1'600 abonnés selon les chiffres officiels donnés au congrès à la même date.³³⁰ Nous reviendrons par la suite plus en détail sur la presse du parti et son évolution entre 1919 et 1929.

Nous observons également cette intensification des activités du Parti socialiste valaisan en s'arrêtant sur le nombre de congrès et d'assemblées cantonales. Alors que, lors des années 1920 à 1924, on ne relève qu'un congrès ordinaire annuel, la situation se modifie dès 1925.

³²⁶ *L'Avenir*, 12 janvier 1923, n°1, p. 3.

³²⁷ *Le Falot*, 1^{er} décembre 1925, n°20, p. 1.

³²⁸ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès cantonal du PSV le 3 avril 1927 à Martigny.

³²⁹ *Le Peuple valaisan*, 5 avril 1928, n°14, p. 2.

³³⁰ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès cantonal du PSV le 1^{er} avril 1928 à Martigny.

En effet, à partir de cette date, nous répertorions une moyenne de trois assemblées cantonales par année pour la période 1925 à 1929. On peut en outre constater une augmentation du nombre de délégués présents aux congrès du parti entre 1924 et 1925, puis entre 1927 et 1928. Enfin, les résultats électoraux peuvent également nous donner de riches informations, comme nous allons le voir dans le prochain chapitre.

En somme, nous avons donc pu constater que le Parti socialiste valaisan vit dans un premier temps une période difficile. Jusqu'en 1925, le parti peine à se développer, freiné par une situation économique difficile et un manque d'effectif et d'organisation. Dès 1925, le PSV se développe par contre rapidement et obtient plusieurs succès, en termes de membres et de militantisme. Nous verrons que d'importants succès électoraux sont également enregistrés à la fin des années vingt. En 1929, année où nous arrêtons nos recherches, le Parti socialiste valaisan est arrivé à un stade important de son développement. Les années trente, marquées par la Grande Dépression et la Deuxième Guerre Mondiale viendront freiner son essor à moyen terme.

6. Activités du PSV

6.1. Participer aux élections

Nous avons développé dans le chapitre précédent le premier objectif fixé par le congrès de fondation du PSV : élargir les rangs du parti. Mais le deuxième objectif, visant à prendre part aux luttes électorales, prend une place tout aussi importante dans l'activité du Parti socialiste valaisan de 1919 à 1929.

A la lecture des journaux et surtout des procès-verbaux d'assemblées du PSV, on peut constater toute l'énergie investie par la direction et les militants du parti durant cette période pour mobiliser lors des différentes échéances électorales. De 1919 à 1929, le Parti socialiste valaisan participa à la quasi-totalité des scrutins électoraux. Durant cette période, trois élections eurent lieu à l'échelon communal, trois au niveau cantonal et quatre pour le stade fédéral. En tout, le PSV participa à dix scrutins durant ses dix premières années d'existence.

Le constat que nous avons tiré en analysant le développement du parti est le même en observant les chiffres électoraux du PSV de 1919 à 1929. Jusqu'en 1925, les résultats du Parti socialiste valaisan n'évoluèrent pas beaucoup et ne permirent pas au parti de s'appuyer sur un électorat très fourni ni sur un grand nombre d'élus. Au niveau communal, le PSV obtint visiblement onze sièges en 1920, et tous dans le Haut-Valais : 3 à Brigue, 2 à Glis, 3 à Loèche-Ville et 3 à Salquenen.³³¹ Quatre ans plus tard, le PSV ne compte apparemment plus que six élus dans des Exécutifs communaux du canton.³³² Pour ce qui est du Grand Conseil, le parti obtint 3.1% en 1921 et 4.5% en 1925.³³³ Dans les deux cas, le PSV n'obtint qu'un siège et fut donc représenté uniquement par Charles Dellberg au Parlement cantonal de 1921 à 1929. Le « Lion rouge » fut toutefois élu du district de Brigue en 1921, puis du district de Sierre en 1925. Vu le système des districts et comme le PS ne présentait pas de listes dans toutes les régions, ces résultats ne sont pas représentatifs de la réelle force du Parti socialiste valaisan et les chiffres des élections fédérales sont à ce titre plus intéressants à analyser. La première participation du PSV aux élections fédérales remonte, comme nous l'avons vu, à octobre 1919, avant même la création officielle du parti. Ce dernier obtient alors 1'839 listes, soit 6.7% des voix. Trois ans plus tard, le Parti socialiste arrive à 2'339 listes et 8.7% des voix. Enfin, en octobre 1925, il emporte 2'596 listes et 9.1% des voix du canton.³³⁴ Une certaine stagnation peut ainsi être observée durant les années 1919 à 1925. En effet, si ces résultats sont plutôt élevés malgré la jeunesse du parti – en comparaison, le PS fribourgeois, plus ancien, obtient déjà des résultats plus faibles en 1922 et 1925 – ils ne semblent pas augmenter sensiblement durant cette période.

Des progrès significatifs dans les scores du PSV peuvent en fait être observés dans les dernières années 1920. Entre octobre 1928 et mars 1929, trois scrutins électoraux sont organisés en Valais, pour les trois niveaux, communal, cantonal et fédéral. Le 28 octobre 1928, le Parti socialiste valaisan réalise une progression de plus de 55% et passe à 4'039 listes et 13.3% des voix. Il réalise alors un score similaire à ceux réalisés par les PS du Tessin ou des Grisons. Le PSV n'obtient pas d'élus mais s'approche considérablement de la victoire. En effet, Dellberg sera élu pour la première fois au Conseil national en 1935 pour à peine 400 listes de plus qu'en 1928.

³³¹ *L'Avenir*, 17 décembre 1920, n°43, p. 1.

³³² *Le Peuple valaisan*, 7 décembre 1928, n°50, p. 4.

³³³ Office de statistiques du canton du Valais, Département des Finances, *Vie politique : les élections au Grand Conseil valaisan de 1921 à 1973*, Sion : Office de statistiques du canton du Valais, 1975, p. 6.

³³⁴ Résultats des scrutins fédéraux obtenus sur le site de l'Office fédérale de la statistique : <http://www.atlas.bfs.admin.ch/core/projects/12/fr-fr/viewer.htm?12.0.fr>.

Aux élections communales de décembre 1928, le PSV obtient apparemment 31 élus dans le canton. C'est 25 de plus que quatre ans auparavant. Le succès est important pour le parti, qui entre dans les Exécutifs communaux de nombreuses localités.³³⁵ Enfin, en mars 1929, le parti socialiste rassemble 7.9% des voix aux élections cantonales mais fait surtout entrer cinq députés au Grand Conseil valaisan.³³⁶ Le PSV peut constituer pour la première fois un groupe socialiste au Parlement cantonal. La victoire est de taille. Elle est même historique pour le PSV, qui n'obtiendra davantage de députés qu'à partir de 1945. En observant de plus près les résultats du parti, on peut constater certaines spécificités régionales. Au-delà des villes, plus industrialisées et où un bassin ouvrier assurait un certain résultat au PSV, ce dernier obtient d'importants succès dans certaines localités. A Bagnes, le parti obtient trois sièges d'un coup, deux à St-Gingolph, la Bâtiâz et Salgesch. Le PSV obtient des résultats particulièrement élevés dans certaines communes. Notons surtout le cas du petit village de Bovernier, où le PS obtient dès 1928 deux sièges. C'est dans cette localité proche de Martigny qu'est élu le premier vice-juge socialiste du Valais³³⁷ et, surtout, le premier président de commune socialiste.³³⁸ Les premiers fiefs socialistes apparaissent donc dès les premières années, avec des sections ou des cercles ouvriers particulièrement actifs dans ces localités.

La forte progression du parti à la fin des années vingt s'explique par plusieurs raisons. En premier lieu, le Parti socialiste valaisan récolte les fruits de ses efforts de recrutement et de développement du mouvement portés dans le Valais romand. Lors des trois scrutins de 1928-29, c'est en effet dans cette région que le PSV progresse le plus, rattrapant le retard par rapport au Haut-Valais, où le parti était le plus fort dans ses premières années d'existence. En outre, la situation de crise économique du début des années vingt évoquée dans le chapitre précédent s'améliore progressivement. Enfin, le Parti socialiste valaisan présente sur ses listes davantage de candidats impliqués et connus dans le canton. Les élections fédérales sont particulièrement parlantes à ce propos. Comme nous l'avons déjà vu, le PSV présente en 1919 Dellberg, Naine et Schreier. Nous avons montré auparavant les réactions dans le canton sur l'origine des deux derniers candidats. En 1922, le parti présente à nouveau trois candidats : Charles Dellberg, le secrétaire romand du PSS Ernest-Paul Graber³³⁹ et le secrétaire des

³³⁵ Voir « Annexe n°13 – Listes des municipaux socialistes 1924-1928 ».

³³⁶ Office de statistiques du canton du Valais, Département des Finances, *Vie politique : les élections au Grand Conseil valaisan de 1921 à 1973*, p. 6.

³³⁷ *L'Avenir*, 26 janvier 1923, n°2, p. 3.

³³⁸ *Le Peuple valaisan*, 7 décembre 1928, n°50, p. 4.

³³⁹ Ernest-Paul Graber (1875-1956 / Travers – Lausanne). Avec Charles Naine, il joue un rôle central dans l'essor du PS en Suisse romande. Rédacteur dès 1915 du quotidien *La Sentinelle*, dont il est cofondateur. De 1912 à 1943, il siège au Conseil national, qu'il préside en 1929-1930 (président du groupe socialiste de 1919

cheminots Paul Perrin³⁴⁰. Les attaques des adversaires du PSV sur l'origine de ses candidats semblent à nouveau violentes et forcent la direction du parti à réagir dans la presse :

« On vous dira que nos candidats ne sont pas Valaisans, à l'exception d'un seul, et que celui-ci ne pourrait pas siéger s'il était élu. La loi l'autorise à opter ; que cela ne vous arrête pas dans vos intentions de bien faire ; quant à nos camarades Graber et Perrin, s'ils ne sont pas Valaisans, ils sont Suisses, ils ont fait leurs preuves, ils ont donné la mesure de leur sollicitude à l'égard de la classe ouvrière, à quelque canton qu'elle appartienne ; ne vous laissez donc pas bernier par des considérations de race. »³⁴¹

Trois ans plus tard, la liste du PSV devait à nouveau comporter les noms de Graber et Dellberg, auxquels s'ajoutait celui d'un autre secrétaire des cheminots, Constant Frey³⁴², de Berne. Lors du congrès de désignation des candidats, Graber incita les membres à le remplacer par un candidat valaisan, ce qui serait stratégiquement meilleur pour le PSV. Le congrès décida alors de présenter Paul Mutti, employé à Sion, à sa place.³⁴³ Cette fois, la liste comportait deux candidats valaisans. Mais il faudra attendre 1928 pour voir une liste socialiste entièrement « valaisanne ». Celle-ci compte évidemment l'infatigable Charles Dellberg, accompagné dans cette lutte par Alexandre Walter, secrétaire des métallurgistes à Sierre, qui avait dans un premier temps refusé d'être candidat, et Maurice Charvoz³⁴⁴. Ce dernier apporta à la liste socialiste de nombreux suffrages de radicaux de gauche, affaiblissant considérablement le parti radical, et permit au PSV de réaliser un excellent score dans le district d'Entremont.

à 1925). Ses convictions pacifistes et antimilitaristes l'amènent à se distancier du soutien socialiste à la défense nationale en 1914. Il est condamné pour ses articles, ce qui provoque une manifestation qui le libère de prison en 1917 et entraîne une occupation militaire de La Chaux-de-Fonds. Secrétaire romand du PS (dès 1919), membre du comité directeur (1915-1917, 1919-1936), il multiplie les activités contre les communistes et contre les fascistes pendant l'entre-deux-guerres. (PERRENOUD, Marc, « Graber, Ernest-Paul », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 5, p. 719).

³⁴⁰ Paul Perrin (1886-1958 / Corcelles-près-Payerne – Köniz). Apprenti puis commis de gare à Payerne, télégraphiste à Renens (1907-1913), chef du bureau du télégraphe des CFF à Neuchâtel (1913-1918). Dès 1918, il devient secrétaire général adjoint de la Fédération suisse des cheminots. Conseiller national socialiste (1919-1953). Membre du comité de l'USS (1921-1951). (CLAVIEN, Alain, « Perrin, Paul » in *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 9, p. 682).

³⁴¹ *L'Avenir*, 20 octobre 1922, n°35 p. 3.

³⁴² Constant Frey (1892-1972 / Morat – Berne). Apprentissage de commis d'exploitation. Syndicaliste dès 1909, il adhère au PSS en 1919 (membre du comité directeur, 1922-1936). Permanent syndical et collaborateur du *Cheminot* (rédacteur responsable, 1952-1957). Secrétaire général adjoint de la Fédération suisse des cheminots. (JEANNERET, Pierre, « Frey, Constant », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 5, p. 197).

³⁴³ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès extraordinaire du PSV le 6 septembre 1925 à Sion.

³⁴⁴ Maurice Charvoz (1865-1954 / Bagnes – Martigny). Commerçant à Bagnes après son mariage. Fondateur d'une société de secours mutuels dans cette commune. Adepte de la libre-pensée et parmi les premiers féministes valaisans. Membre fondateur de l'École libre de Bagnes (1908). Conseiller communal radical à Bagnes (1909-1916) et député du district d'Entremont (1921-1929). Puis député socialiste du district de Martigny (1929-1933). (DESLARZES-MAYE, Sandra, *L'École libre de Bagnes*, pp. 67-71 et TERRETTAZ, Maurice, « Charvoz, Maurice » in *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 3, p. 187).

Après ce rapide survol des participations du PSV aux élections entre 1919 et 1929, nous pouvons noter le rôle fondamental joué par Dellberg lors de ces différents scrutins électoraux. Il fut en effet candidat à toutes les élections fédérales. Et lorsqu'en 1922, des rumeurs annoncent une non-candidature de Dellberg sur la liste au Conseil national, on voit par exemple la section de Sion écrire au Comité cantonal pour l'avertir qu'elle ne tient pas à ce que le PSV entre en campagne sans la candidature du leader brigois.³⁴⁵ En outre, Charles Dellberg fut présenté en tête de toutes les listes des districts lors des différentes élections cantonales de notre période. Cette stratégie assurait quasiment son élection et démontre la volonté du parti de placer en priorité son président au sein du Parlement cantonal. Nous pouvons également y voir un signe de la popularité de Dellberg, qui était connu dans toutes les régions du canton.

Durant toute la période qui nous intéresse, les relations entre radicaux et socialistes sont ambiguës et varient d'une élection à une autre, d'une localité à une autre. Des collaborations ponctuelles, sur certains sujets politiques précis, peuvent être identifiées durant les années 1919-1929. Une collaboration a par exemple lieu à Sion entre socialistes, libéraux et chrétiens-sociaux pour récolter des signatures en vue de l'introduction de la représentation proportionnelle pour les élections communales de décembre 1920. Les contacts sont pris par les autres partis minoritaires mais le PS sédunois y répond favorablement.³⁴⁶ Dans la même ville, quelques semaines plus tard, la campagne pour l'introduction d'un Conseil général est également menée par les deux partis. Au niveau cantonal également, certaines collaborations ont pu exister. Dès son élection au Grand Conseil en 1921, Charles Dellberg entretint des relations étroites avec Maurice Charvoz, dont nous avons déjà parlé plus haut. La collaboration entre les deux hommes – Charvoz s'occupant d'éducation et Dellberg d'économie – était présentée au sein même du parti. Ainsi, celui qui était qualifié de « député radical de Bagnes mais se rattachant aux idées socialistes »³⁴⁷ venait parfois s'exprimer dans les sections du PSV. D'autres cas de coopérations « politiques » entre radicaux et socialistes, contre les conservateurs majoritaires, peuvent être observés à certaines occasions. Nous retiendrons notamment le recours contre les élections communales de 1928 à Sion lancé par les partis socialiste, radical et agraire.³⁴⁸ Cette dénonciation commune fut payante et les élections furent annulées et réorganisées.

³⁴⁵ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 22 décembre 1922.

³⁴⁶ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 3 septembre 1920. Et PV de l'assemblée du PS Sion du 8 septembre 1920.

³⁴⁷ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 19 mai 1920.

³⁴⁸ *Le Peuple valaisan*, 14 décembre 1928, n°51, p. 4.

Cette collaboration entre socialistes et radicaux a toutefois ses limites et ses échecs. Lors du vote de novembre 1920 sur l'introduction d'un Conseil général à Sion, la défaite est amère et fait ressortir les tensions entre les deux partis. Les militants socialistes imputent en effet l'échec aux radicaux, dont le manque de coopération fut fatal lors du vote.³⁴⁹ Dans d'autres cas, certaines propositions de collaboration jugées trop étroites sont refusées. Ainsi, en septembre 1920, lorsque la section de Sion peine à financer sa salle de lecture, un membre propose une collaboration avec le parti radical. Cette proposition est sèchement rejetée par les membres du PS séduinois.³⁵⁰

Enfin et surtout, de nombreux débats ont lieu au sein du PSV durant les années 1919-1929 sur d'éventuelles alliances électorales avec les radicaux. La première tentative de mise sur pied d'une coalition des deux partis minoritaires vient des libéraux-radicaux et date de 1919. Et c'est déjà Maurice Charvoz qui est chargé par son parti d'arriver à un accord avec les socialistes.³⁵¹ Cette tentative fut un échec et le PSV lança une liste indépendante aux élections fédérales de 1919, ce qui entraîna une violente campagne antisocialiste dans les colonnes du *Confédéré*. Dès décembre 1919 et la création du PSV, des débats eurent lieu lors de chaque scrutin électoral, à tous les niveaux, à propos de l'alliance avec les radicaux. Systématiquement, les mêmes arguments reviennent dans les discussions. Les partisans d'une coalition affirment que cette stratégie augmente les chances d'élection des socialistes et permet de renforcer les minoritaires face au parti majoritaire. Les opposants, au contraire, ne veulent de compromis avec aucun parti bourgeois, reprochant aux radicaux leur politique à Berne, et estiment qu'une liste PS indépendante permet de se compter et d'être plus visible. Les discussions sont souvent vives à l'interne du parti. Dans la majorité des élections de 1919 à 1929, le PS lance à tous les niveaux des listes indépendantes. Pour les élections fédérales de 1922, des consignes claires sont données par le Comité central du PSS à propos de la tactique électorale :

« Nos organisations doivent, à l'occasion de ces élections comme à celle de toutes les élections et votations, conserver une pleine indépendance. Les sièges du parti doivent, pour autant que possible, être conquis par nos propres forces, afin d'assurer toute indépendance à nos mandataires. [...] On ne doit accepter aucune alliance avec d'autres partis et les listes conjointes ne sont pas admises en général. [...] L'apparement ne sera autorisé qu'avec les partis prolétariens et contre les partis bourgeois. »³⁵²

³⁴⁹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 26 novembre 1920.

³⁵⁰ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 8 septembre 1920.

³⁵¹ *Le Confédéré*, 4 octobre 1919, n°80, p. 1.

³⁵² *L'Avenir*, 24 juin 1925, n°19, p. 3.

Les consignes du Parti socialiste suisse sont claires et il n'y eut pas non plus d'apparement radical-socialiste en 1925. La situation est toutefois exceptionnelle en 1925. Alors que le congrès du PSV du 6 septembre 1925 décide de ne pas faire d'apparement avec les radicaux³⁵³, celui-ci est finalement malgré tout mis en place en octobre. Le procès-verbal du congrès du 6 septembre contient l'idée que le vote sur l'apparement aurait été formellement contraire aux statuts, ce qui a sans doute permis aux instances dirigeantes du PSV de s'engager malgré tout dans cette voie. Au final, le Parti socialiste progressa légèrement mais n'obtint pas de siège, au contraire du Parti radical qui gagna un deuxième siège grâce à l'alliance. Certains camarades reprochèrent alors à la direction du parti l'apparement, qui aurait porté préjudice au PSV, ce que Dellberg réfuta dans son analyse des résultats.³⁵⁴ L'expérience ne fut toutefois pas renouvelée avec les radicaux en 1928.

Durant la période qui nous intéresse, d'autres alliances avec les radicaux eurent lieu dans certaines localités lors des élections communales. Ce fut par exemple le cas à Salins pour les communales de 1920³⁵⁵, à Evionnaz pour l'élection du juge en 1927³⁵⁶ ou encore à Vernayaz pour les communales de 1928³⁵⁷.

Ces alliances radicales-socialistes ne sont pas une spécificité valaisanne. Elles ont en effet également été pratiquées de diverses manières dans d'autres cantons, comme à Fribourg, Vaud ou encore Genève. Dans la Cité de Calvin, il faut apparemment attendre 1926 pour voir le Parti socialiste du canton prendre la décision de « poursuivre la réalisation de son programme, libéré de toute collaboration électorale avec n'importe quel autre part. »³⁵⁸

Notons que, dans le Haut-Valais, la situation est différente, puisque les radicaux sont absents de la scène politique. On assiste alors plutôt à des alliances ponctuelles, tantôt avec les chrétiens-sociaux, tantôt avec les conservateurs. Pour l'élection du président de Brigue en 1925 par exemple, le PS fut approché par les deux partis haut-valaisans pour soutenir leur candidat. Les socialistes brigois répondirent aux deux formations qu'ils pouvaient apporter leur soutien à condition d'obtenir la vice-présidence et de voir se réaliser certaines exigences en faveur du mouvement ouvrier, au niveau des impôts, de la politique sociale et des services industriels.³⁵⁹ Les chrétiens-sociaux acceptèrent les revendications du PS et furent donc

³⁵³ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès extraordinaire du PSV le 6 septembre 1925. Et *Le Falot*, 1^{er} octobre 1925, n°16, p. 3.

³⁵⁴ *Le Falot*, 15 novembre 1925, n°11, p. 1.

³⁵⁵ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 8 septembre 1920.

³⁵⁶ *Le Falot*, 1^{er} janvier 1927, n°1, p. 4.

³⁵⁷ *Le Peuple valaisan*, 21 décembre 1928, n°52, p. 2.

³⁵⁸ *Le Falot*, 15 juin 1926, n°11, p. 3.

³⁵⁹ *Le Falot*, 1^{er} juin 1925, n°8, p. 2.

soutenus dans cette élection présidentielle. A l'inverse, dans la même commune, lors de l'élection du juge en 1927, le PS brigois apporte son soutien au candidat conservateur face à celui des chrétiens-sociaux, décrit comme un « détracteur du socialisme ».³⁶⁰ Dans le Haut du canton, les alliances électorales se faisaient donc au cas par cas, en fonction des candidats et de l'attitude des partis bourgeois.

6.2. Les journaux socialistes se succèdent

Nous avons déjà évoqué plus haut les différents journaux socialistes de la période 1919-1929 : *L'Avenir* (septembre 1920 à septembre 1923), suivi du *Falot* deuxième édition (février 1925 à septembre 1927) et enfin *Le Peuple valaisan* (dès octobre 1927). Il s'agit maintenant de voir de plus près l'évolution de cette presse socialiste en Valais durant ces dix ans.

Nous avons déjà évoqué auparavant le nombre d'abonnés des trois publications socialistes, qui passe de quelque 500 abonnés de *L'Avenir* au début des années vingt à plus du triple pour le tirage du *Peuple valaisan*. Il s'agit simplement de s'arrêter brièvement sur le contenu et l'administration de ces journaux socialistes qui, durant la période qui nous intéresse, jouent un rôle essentiel pour le PSV.

Le 3 janvier 1920 sort le premier numéro de *L'Avenir*. A peine un mois après la création du Parti socialiste valaisan, celui-ci se dote de son premier organe officiel. La décision de lancer un journal du PSV avait été prise lors de l'assemblée constitutive du 7 décembre 1919. Ce choix n'était toutefois pas du goût de tout le monde. Les militants sédunois, craignant les déficits d'un journal socialiste propre au Valais, avaient en effet défendu l'idée de proposer un abonnement au *Droit du Peuple*, à Lausanne, pour les francophones et à la *Berner Tagwacht* pour les Haut-Valaisans.³⁶¹ Les craintes de la section de Sion n'étaient pas infondées.

L'Avenir, composé de quatre pages, apparaît donc en janvier 1920 et annonce dès le premier numéro son ambition de reprendre le combat du *Falot* et de devenir « l'organe de l'action politique des socialistes valaisans »³⁶². Il est en fait l'organe du Parti socialiste valaisan et de l'Union ouvrière du canton. La publication de *L'Avenir* est couplée d'une édition allemande pour le Haut-Valais, le *Walliser Volkszeitung*, qui se dit lui aussi *Organ der Arbeiterschaft*

³⁶⁰ *Le Peuple valaisan*, 28 octobre 1927, n°4, p. 2.

³⁶¹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 4 décembre 1919. PV de l'assemblée du PS Sion du 18 décembre 1919.

³⁶² *L'Avenir*, 3 janvier 1920, n°1, p. 1.

des Kantons Wallis. Il a pour rédacteur Charles Dellberg alors que la gestion de *L'Avenir* est dans un premier temps prise en charge par Fernand Luy, de Martigny, et ne cesse de changer de mains. La rédaction et l'administration du journal du Valais romand sont transférées à Brigue dès juillet 1920. Durant sa première année d'existence, deux changements de rédacteurs ont lieu, passant dans les mains de Gustave Maillard pour quelques mois puis, visiblement, dans celles de Clovis Pignat.³⁶³ Une année plus tard, en décembre 1921, la rédaction est transférée de Brigue à Monthey et c'est Alexandre Walter qui reprend la charge.³⁶⁴ Enfin, en juillet 1922, *L'Avenir* change de format et Charles Naine en devient le rédacteur, secondé par une commission spécifique aux affaires valaisannes.³⁶⁵ On parle alors même de changer son nom en *Droit du Peuple* mais la publication conservera finalement son titre, ne paraissant dorénavant plus que sous la responsabilité du PSV dès le 21 juillet 1922. Ces multiples changements affectant *L'Avenir* nous renseignent sur les difficultés de ce journal. Et, contrairement au *Walliser Volkszeitung*, sa fréquence ne cesse de se modifier. D'abord hebdomadaire, *L'Avenir* devient, dès le premier numéro de 1921, un bimensuel et le restera dans la majeure partie de son existence. Des parutions plus régulières sont toutefois assurées pour certaines périodes, comme lors des élections fédérales de 1922. *L'Avenir* devient finalement mensuel dès juillet 1923, peu avant sa disparition. La situation financière n'est guère plus stable. Alors que le *Walliser Volkszeitung* semble plus ou moins s'en sortir, le journal du Valais romand connaît d'importantes difficultés durant toute son existence. A la fin 1920, le bilan de la première année de parution peut être tiré : 2'774.13 Frs de déficit pour *L'Avenir* et 1'219.37 Frs pour le *Walliser Volkszeitung*.³⁶⁶ La publication est malgré tout sauvée par une souscription ayant ramené plus de 5'000 Frs aux deux journaux socialistes. Les difficultés financières ne disparaîtront pas pour autant. En 1922, lors du congrès du PSV du 9 avril, les délégués rejettent un projet de l'administration du *Droit du Peuple*, proposant de remplacer *L'Avenir* par leur journal avec une édition hebdomadaire consacrée au Valais, en échange de 300 abonnés du canton.³⁶⁷ Les socialistes valaisans tiennent à leur gazette. A la lecture des différents procès-verbaux de séances du parti, nous constatons que la question de *L'Avenir* est bien souvent à l'ordre du jour, avec une continuelle crainte de suppression du journal à cause des difficultés financières. Durant les trois années d'existence de l'organe du PSV, les appels à la mobilisation et les listes de souscriptions volontaires sont publiées avec une étonnante régularité. Il était attendu des sections des recherches d'annonces et

³⁶³ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 28 décembre 1920.

³⁶⁴ *L'Avenir*, 16 décembre 1921, n°25, p. 1.

³⁶⁵ *L'Avenir*, 7 juillet 1922, n°20, p. 3.

³⁶⁶ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 28 décembre 1920.

³⁶⁷ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 4 mars 1922.

d'abonnements, ainsi qu'une collaboration par des chroniques locales. Les efforts de la base n'ont visiblement pas suffi. Le dernier numéro de *L'Avenir* est distribué le 28 septembre 1923, après trois ans de parution. Le *Walliser Volkszeitung* peut de son côté continuer son tirage jusqu'en mars 1924. Les abonnés de *L'Avenir* recevront donc l'édition haut-valaisanne jusqu'à fin 1923 et un abonnement au *Droit du Peuple*, comprenant dès lors une chronique valaisanne, leur est proposé.³⁶⁸

Le PSV est dès lors privé d'organe officiel. Malgré une volonté affichée dans certains congrès, il ne parviendra pas à relancer un nouveau journal. Durant près de 17 mois, il n'existe ainsi plus de publication de gauche dans le Valais romand. Mais le 15 février 1925, Clovis Pignat, entouré d'une vingtaine de camarades réunis à Saxon, décide de relancer la parution d'un nouveau journal de gauche. Ainsi, plus de cinq ans après l'extinction de sa première édition, le *Falot* se rallume. Il se veut le successeur du premier *Falot* et poursuit du reste sa numérotation, débutant ainsi sa septième année de parution en 1925. Sous-titré « Cri du Peuple valaisan », ce journal de quatre pages paraît tous les 1^{er} et 15 du mois. *Le Falot* n'était toutefois pas, comme l'était *L'Avenir*, l'organe du Parti socialiste valaisan. Pignat l'avait annoncé au parti, précisant que la publication n'aurait « aucune attache officielle avec le Parti socialiste [...] [mais lui serait] entièrement dévoué »³⁶⁹ Le premier numéro du *Falot* confirme que le journal n'est pas « inféodé à un parti »³⁷⁰. Dans les faits, les liens entre cette feuille et le PSV sont très étroits. Des rapports sont présentés par Pignat aux congrès cantonaux. Lors des élections fédérales de 1925, le *Falot* reçoit 100 Frs du PSV pour une parution hebdomadaire durant le mois d'octobre.³⁷¹ Officiellement, la neutralité politique du journal est conservée, comme l'affirme le candidat socialiste Constant Frey :

« Tout en gardant jalousement sa neutralité politique, *Le Falot* ouvre ses colonnes aux socialistes valaisans préparant les élections au Conseil national du 25 octobre. *Le Falot* a raison. Cri du Peuple valaisan qui souffre et peine aux champs comme à l'usine, ce petit journal de combat ne peut que se mettre du côté des hommes sincères qui vont tenter d'ébranler la citadelle conservatrice du Valais. »³⁷²

S'il publie les communiqués et informations du Parti socialiste valaisan, ainsi que les résumés de Dellberg sur son activité au Grand Conseil, le *Falot* tient malgré tout à affirmer son indépendance à l'égard du PSV. Persuadés que l'échec de *L'Avenir* était dû à sa « tendance

³⁶⁸ *L'Avenir*, 28 septembre 1923, n°16, p. 3.

³⁶⁹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du PS Sion du 24 janvier 1925.

³⁷⁰ *Le Falot*, 15 février 1925, n°1, p. 1.

³⁷¹ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès extraordinaire du PSV du 6 septembre 1925 à Sion.

³⁷² *Le Falot*, 1^{er} octobre 1925, n°16, p. 1.

trop marquée », les rédacteurs du journal estiment que « son succès est fait de son manque d’officialité. »³⁷³ Il est vrai que *Le Falot* s’en tire mieux que son prédécesseur. Nous avons vu plus haut qu’il dépasse nettement ce dernier en termes d’abonnés et de tirage. Et, s’il ne réalise pas de bénéfices, il annonce régulièrement être près d’une situation sans déficit³⁷⁴ ou n’accuse que de légères pertes annuelles³⁷⁵. Le choix d’indépendance à l’égard du PSV engendra toutefois certaines tensions dans les années 1925-1926 et certaines sections, ainsi que plusieurs personnalités socialistes reprochèrent au *Falot* son choix d’indépendance à l’égard du Parti socialiste. On vit par exemple Gustave Maillard attaquer le *Falot* dans les colonnes du *Droit du Peuple*, ce qui créa de vifs débats au sein du PSV et de ses sections à propos du statut du journal valaisan.³⁷⁶ Toutefois, dès avril 1926, l’administration et la rédaction du *Falot* sont transférées à St-Maurice. La section locale devient dès lors responsable du journal. S’il ne fut jamais sous-titré « organe du Parti socialiste valaisan », les références à la neutralité politique et à l’indépendance du *Falot* disparurent dès cette période. Dès janvier 1927, la question du remplacement du *Falot* par un hebdomadaire socialiste est discutée à l’intérieur du PSV. Lors du congrès du 3 avril 1927 à Martigny, suite à un exposé de Léon Nicole³⁷⁷, les délégués décident à l’unanimité le lancement d’un nouvel hebdomadaire valaisan pour le 1^{er} octobre.³⁷⁸ Pour le mois de mai de la même année, la parution du *Falot* est remplacée par celle d’une édition spéciale du *Peuple valaisan*, édition spéciale de six pages consacrée au Premier Mai. Le *Falot* continue d’être édité encore quelques mois avant la sortie de son successeur. Le 15 septembre 1927, il paraît pour la dernière fois et cède la place le vendredi 7 octobre au *Peuple valaisan*. Sous-titré « hebdomadaire socialiste », son administration et la publicité sont toujours gérées par la section de St-Maurice. Il a par contre pour rédacteur Alexandre Walter. Ce dernier annonce la décision du PSV de « remplacer le « Falot », satirique et bimensuel, par « Le Peuple valaisan », combatif et hebdomadaire. »³⁷⁹ Les liens entre le PSV et son journal n’ont jamais été aussi forts. Le *Peuple valaisan* est désigné comme « organe officiel et obligatoire du

³⁷³ *Le Falot*, 1^{er} février 1926, n°2, p. 1.

³⁷⁴ *Le Falot*, 1^{er} décembre 1925, n°20, p. 4.

³⁷⁵ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès cantonal du PSV le 3 avril 1927 à Martigny.

³⁷⁶ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l’assemblée du comité du PS Sion du 11 janvier 1926. PV de l’assemblée du PS Sion du 19 mars 1926.

³⁷⁷ Léon Nicole (1887-1965 / Montcherand – Genève). Fonctionnaire aux PTT de 1905 à 1919. Il adhéra au PS en 1909 et fut l’un des animateurs de la grève générale de 1918 à Genève. Fondateur et rédacteur de *La Voix du Travail* (1919), devenue *Le Travail* en 1922. Député au Grand Conseil genevois (1919-1933, 1936-1941, 1945-1955) et Conseiller national (1919-1941, 1947-1953). (CERUTTI, Mauro, « Nicole, Léon », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, n°9, p. 203.

³⁷⁸ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès cantonal du PSV le 3 avril 1927 à Martigny.

³⁷⁹ *Le Peuple valaisan*, 1^{er} mai 1927, n°1 spécial, p. 2.

parti », dans lequel toutes les convocations aux assemblées seront publiées³⁸⁰. Plusieurs sections, comme celles de Sion ou de Sierre par exemple, décideront elles aussi de ne plus convoquer les membres que par le biais du journal. Un bémol est toutefois à ajouter à ce tableau. Lors de son congrès du 1^{er} avril 1928, le PSV décide d'entrer dans l'Union de presse socialiste – comprenant déjà les cantons de Vaud (*Le Droit du Peuple*) et de Genève (*Le Travail*) – et de transférer l'administration du *Peuple valaisan* à Lausanne. Cette situation entraîna par la suite certaines tensions entre la base socialiste valaisanne et les responsables de l'Union de presse, et en premier lieu Nicole. En janvier 1929, plusieurs militants exprimèrent lors d'un congrès du PSV leur souhait de voir davantage de sujets valaisans dans leur journal, y compris en première page, et demandèrent de veiller aux spécificités cantonales, notamment en matière de religion.³⁸¹ Léon Nicole s'était en effet montré à plusieurs reprises très dur à l'égard de la religion et du clergé valaisan, notamment dans le dernier numéro de 1928. Les sujets valaisans avaient en outre progressivement perdu en importance, cédant la place à des sujets nationaux et internationaux. Nous retrouvons dans ces réactions une volonté de la base socialiste valaisanne de conserver le contrôle de son organe de presse et de son contenu.

Enfin, concernant la santé financière du journal, les choses sont nuancées. Nous avons vu plus haut que le tirage du *Peuple valaisan* est en hausse par rapport à ses prédécesseurs. Au niveau financier, les premiers pronostics sont excellents. En avril 1928, malgré les doutes émis par Nicole, le responsable des comptes du *Peuple* prévoit en effet pour l'année en cours un bénéfice net de 2'000 Frs.³⁸² Dans les faits, le même responsable annonce lors du congrès de janvier 1929 un déficit de 1'762.10 Frs pour l'année 1928.³⁸³ Les choses semblent par la suite s'améliorer, avec pour l'année 1929 une situation jugée « normale »³⁸⁴. Le *Peuple valaisan* survivra jusqu'en avril 1936, pour être alors remplacé par *Le Valaisan* et *Le Petit Valaisan*, avant de réapparaître sous le même nom en 1953 et ne plus disparaître jusqu'à aujourd'hui.

6.3. Le PSV organisateur d'événements éducatifs et récréatifs

Nous avons vu dans ce qui précède une part importante des activités du Parti socialiste valaisan de 1919 à 1929 : la participation aux scrutins électoraux et les campagnes précédant

³⁸⁰ *Le Peuple valaisan*, 7 octobre 1927, n°1, p. 3.

³⁸¹ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès cantonal du PSV le 27 janvier 1929 à Martigny.

³⁸² *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès cantonal du PSV le 1^{er} avril 1928 à Martigny.

³⁸³ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès cantonal du PSV le 27 janvier 1929 à Martigny.

³⁸⁴ *Le Peuple valaisan*, 7 mars 1930, n°10, p. 4.

ces votes ; l'organisation de conférences à travers le canton ; ou encore la rédaction et l'administration de journaux du parti. Il convient toutefois de clore ce chapitre sur l'organisation et les actions du PSV par un rapide survol des activités sortant du cadre purement politique qui sont mises en place durant les années vingt. Nous traitons dans un premier temps l'énergie mise par le PSV pour l'éducation ouvrière et dans un deuxième temps pour des rassemblements à caractère festif.

La question de l'instruction populaire a joué un rôle dans toute l'histoire du mouvement ouvrier. Derrière ce souci se cache de nombreux enjeux que ce travail ne prétend pas présenter. Evidemment, la qualité de l'école était en question et, jugée insuffisante par les organisations ouvrières, une instruction devait être apportée aux adultes. Ce point de vue n'a rien de spécifique au Valais. Au Tessin aussi, pour ne prendre que cet exemple, le fait qu'il ait pu paraître nécessaire d'éduquer les adultes de la classe ouvrière est étroitement lié aux carences de la scolarité obligatoire.³⁸⁵ A la lecture des journaux socialistes valaisans, on retrouve de nombreuses critiques sur l'instruction publique du canton et ses lacunes. Ce souci ne date pas de la création du PSV. Le journal *La Lutte* d'Ulrich Gaillard ne se fixait-il pas en 1902 pour but d'« instruire le peuple » de faire « œuvre d'éducation populaire »³⁸⁶ ? Et même avant cela, nous avons vu que la devise de la Société du Grütli était déjà, plus d'un demi-siècle avant la création du Parti socialiste valaisan, « Par l'instruction à la liberté ». L'éducation du peuple était donc une condition à sa libération. Le slogan inséré en grand format dans le numéro du *Falot* du 15 avril 1926 ne peut que nous rappeler celui du Grütli : « Par l'union et l'instruction nous préparons des temps nouveaux. » L'objectif n'a guère changé. Il faut en outre voir dans ce souci de l'instruction populaire la question de « l'existence et [de] la reconnaissance d'une culture ouvrière »³⁸⁷, indépendant de la culture bourgeoise dominante. Nous reviendrons par la suite sur cette problématique.

Durant toute la période qui nous intéresse, le Parti socialiste valaisan et ses sections vont mettre en place de nombreuses activités éducatives pour leurs membres. Après les élections fédérales de 1919 et l'« échec » de la liste ouvrière, Clovis Pignat explique en partie le résultat par le fait que « les sections du parti renferment encore trop de membres qui n'ont qu'une très élémentaire notion de la philosophie socialiste »³⁸⁸. Ainsi, pour gagner, le PS doit

³⁸⁵ PAPA, Lara, « La culture et l'éducation ouvrières au Tessin (1920-1940) » in HEIMBERG, Charles (dir.) *et alii*, *Dossier éducation et instruction*, Lausanne : Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier n°16, 2000, p. 108.

³⁸⁶ *La Lutte*, janvier 1902, n°1, p. 4.

³⁸⁷ HEIMBERG, Charles, « Le monde ouvrier face à l'instruction et l'éducation : aspirations et réalisations en Suisse romande », in *Dossier éducation et instruction*, Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier n°16, p. 8.

³⁸⁸ *Le Falot*, 25 novembre 1919, n°54, p. 1.

commencer par instruire ses membres, expliquer son programme, développer ses thèses au sein du peuple valaisan. Les initiatives viennent souvent des sections locales. A titre d'exemple, le PS sédunois décide dès sa deuxième assemblée, en novembre 1919 déjà, de créer une salle de lecture.³⁸⁹ A disposition des ouvriers – membres du parti ou non, syndiqués ou non – tous les soirs dès 20h, cette salle comporte une bibliothèque ainsi que des journaux, non seulement socialistes mais aussi de la presse bourgeoise du canton.³⁹⁰ A St-Maurice également, une bibliothèque est ouverte. On trouve pour la première fois une référence à celle-ci en janvier 1927.³⁹¹ Nous pouvons encore citer la section de Vernayaz. Celle-ci se dote d'une « bibliothèque pour tous », ouverte deux fois par semaine et régulièrement enrichie en livres.³⁹² En plus de ces bibliothèques et autres salles de lectures à disposition des membres, voire des ouvriers de la localité, les sections socialistes mettent également en place des cours d'instruction. Le PS Sion organise par exemple dès novembre 1921 des « soirées de discussion et d'éducation » tous les jeudis, afin de permettre à ses membres de « prendre part à la discussion d'un sujet présenté par un camarade » et d'écouter des lectures « sur des ouvrages de doctrine ou autres. »³⁹³ Le groupe de la Jeunesse socialiste de St-Maurice se montre également actif sur ce terrain. Il décide en effet en décembre 1926 de mettre sur pied un « groupe littéraire », dont l'objectif sera de « perfectionner ses membres dans la langue française. »³⁹⁴

Les nombreuses initiatives des sections correspondent en fait à une volonté politique du PSV, mais également du Parti socialiste suisse. Ce dernier fait paraître en mars 1923 dans *L'Avenir* une circulaire du Secrétariat romand des centres d'éducation ouvrière :

« Un certain nombre de sections syndicales ou du parti ont constitué des centres d'éducation, mais le plus grand nombre n'ont rien fait et n'ont pas répondu à notre circulaire. Nous leur rappelons notre demande de constituer partout des centres d'éducation en groupant autant que possible toutes les forces ouvrières, syndicales, politiques, coopératives, artistiques et sportives. Nous invitons les camarades que cela intéresse à secouer les membres de leur comité pour les faire agir ! »³⁹⁵

Une Centrale suisse d'éducation ouvrière existe en fait depuis 1912 en Suisse. Au sein du PSV, la question ne semble toutefois pas abordée en assemblée cantonale avant 1926. En

³⁸⁹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée ordinaire du Parti ouvrier socialiste de Sion du 25 novembre 1919.

³⁹⁰ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 13 mars 1920. *L'Avenir*, 20 février 1920, n°8, p. 4.

³⁹¹ *Le Falot*, 15 janvier 1927, n°2, p. 3.

³⁹² *Le Peuple valaisan*, 3 février 1928, n°5, p. 3.

³⁹³ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 5 novembre 1921.

³⁹⁴ *Le Falot*, 1^{er} décembre 1926, n°22, p. 2.

³⁹⁵ *L'Avenir*, 23 mars 1923, n°6, p. 2.

octobre de cette année, Ernest Pfister, de la section sédunoise, prend la parole pour défendre l'éducation ouvrière, affirmant que « l'ouvrier doit être instruit politiquement afin que son émancipation puisse dépendre de son vote »³⁹⁶. Le principe est alors développé plusieurs fois au sein du PSV dans les mois qui suivent. Constant Frey, dans son édito de *L'Avenir* consacré au développement du PS en Valais, assure que l'instruction ouvrière est « l'œuvre de demain ». Il fait remarquer qu'il reste en Valais « un gros travail d'éducation à continuer pour secouer les traditions séculaires, éclairer les esprits, organiser les résistances qui s'éveillent. »³⁹⁷ La question est également reprise au congrès du Parti socialiste valaisan du 30 janvier 1927. Un exposé est présenté par Dellberg sur les centres d'éducation ouvrière et il est prévu d'en créer un en Valais.³⁹⁸ Le PSV va alors mettre en place plusieurs activités allant dans ce sens. Plusieurs séances instructives sont mises sur pied. Un « cours d'instruction sur la vie du parti », regroupant des délégués de tout le canton, est organisé en mars 1927 à Sion. Un « cours d'instruction pour les hommes de confiance », ces militants chargés de la propagande socialiste dans leur localité, a lieu en octobre de la même année. En mars 1927, des brochures d'informations sur la vie du parti sont éditées par le PSV et distribuées à chaque section pour les militants.³⁹⁹ De nombreuses actions sont donc menées par les socialistes valaisans dans un but d'éducation ouvrière et de diffusion des thèses du parti. Ces efforts ne sont toutefois pas toujours couronnés de succès, comme l'illustre bien l'exemple sédunois. En effet, le comité de la section s'aperçoit vite que la salle de lecture ne donne pas les résultats espérés. Quelques mois après la création de ce local, son responsable regrette que le lieu soit délaissé tant par les membres du parti que par ceux du syndicat et se demande s'il ne faut pas le supprimer.⁴⁰⁰ Le constat est le même avec les soirées d'éducation du jeudi organisées par le PS Sion. Le comité du parti se plaint en assemblée de section de la faible fréquentation de ces séances, dont « le succès a été nul. »⁴⁰¹ On ne trouvera dès lors plus aucune référence à ces soirées de discussion, jusqu'à ce qu'elles réapparaissent dans le PS de la capitale en juillet 1928.

En dehors de ces différentes activités, les objectifs d'éducation ouvrière du Parti socialiste valaisan sont également visés dans les différentes conférences, causeries et autres débats

³⁹⁶ *Le Falot*, 1^{er} janvier 1927, n°1, p. 3.

³⁹⁷ *Le Falot*, 1^{er} février 1927, n°3, p. 1.

³⁹⁸ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès avec les Présidents des sections du PSV du 30 janvier 1927 à Brigue.

³⁹⁹ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du cours d'instruction sur la vie du Parti du 6 mars 1927 à Sion.

⁴⁰⁰ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 10 novembre 1920. PV de l'assemblée du PS Sion du 17 novembre 1920.

⁴⁰¹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 7 janvier 1922.

contradictaires organisés dans tout le canton durant les années vingt. Les leaders du PSV, ainsi que plusieurs figures du Parti socialiste suisse, sillonnent le Valais et rares sont les villages ne connaissant par leur *conférence* durant cette période. Enfin, les discours prononcés lors de la Fête du Travail entrent également dans ce cadre.

Les fêtes organisées à l'occasion du Premier Mai nous permettent de faire le lien avec les activités récréatives organisées par le PSV. Nous avons vu que, depuis 1906, des manifestations sont organisées plus ou moins régulièrement en Valais à l'occasion de la Fête du Travail. A partir de la création du Parti socialiste valaisan, cet événement va jouer un rôle important dans la vie du parti et sera organisé sans interruption durant les années vingt dans plusieurs localités (une dizaine en 1927 par exemple). Avec ses chansons, ses cortèges et drapeaux, la Fête du Travail est très symbolique pour le mouvement ouvrier. On peut même affirmer que « tout est signe lors du 1^{er} mai. »⁴⁰² Il s'agit de cette culture diffuse, dont parle Serge Berstein, et qui s'exprime par un système de références dans lequel se reconnaissent tous les membres d'une même famille politique, en l'occurrence la famille « socialiste ».⁴⁰³ Ces rites ont une importance qu'il ne faut pas négliger et rassemblent autour d'une idéologie qui n'est pas forcément précisée. Notons enfin que la Fête du Travail était également un moment de rassemblement, mêlant aspects militant et festif.

Il n'y a pas besoin d'attendre la création du PSV pour voir apparaître l'organisation de fêtes par le mouvement ouvrier valaisan. Plusieurs Unions ouvrières locales organisaient déjà dans les années 1917-1918 des sorties et autres promenades. La tradition remonte même à plus loin dans certains lieux. A Brigue par exemple, la Société du Grütli organisait chaque année, dix ans avant la création du PSV, un *Novemberfeier* réunissant une foule importante.⁴⁰⁴

Le Parti socialiste va lui aussi, dès sa création, mettre sur pied de nombreuses activités récréatives. Nous ne pouvons ici faire l'inventaire de tous ces événements et nous contentons d'en signaler quelques uns. Dès les premiers mois d'existence du PSV, certaines sections commencent à organiser des « soirées familiales ». Egalement appelées « soirées récréatives », celles-ci regroupent les militants dans une ambiance festive, souvent en famille. La première dont nous ayons trouvé une trace date du 31 janvier 1920 à Sion. De nombreuses autres activités sont organisées par les différentes sections du canton : des promenades familiales, excursions en montagne et autres sorties, des concerts de fanfares, chorales et

⁴⁰² RODRIGUEZ, Michel, *Le 1^{er} mai*, Paris : Gallimard/Julliard, 1990, p. 153.

⁴⁰³ BERSTEIN, Serge, « Les partis » in REMOND, *Pour une histoire politique*, pp. 79-80.

⁴⁰⁴ *La Justice*, 10 décembre 1910, n°18, p. 2.

autres représentations littéraires ou théâtrales, des lotos de sections et même des soirées pour fêter le réveillon.

Revenons à la section sédunoise. Celle-ci organise presque chaque année sa soirée familiale, ce qui nous permet de voir l'évolution de cet événement. Alors qu'il ne s'agissait au départ que de simples rencontres au local du parti, ces soirées prennent progressivement une ampleur considérable. En 1927, la fête organisée par le PS Sion comprend un bal avec orchestre, une tombola et de nombreux jeux pour les participants.⁴⁰⁵ Un comité d'organisation est systématiquement nommé à Sion dès 1925 pour assurer le bon déroulement de la soirée. De grandes « kermesses socialistes » sont organisées dès 1927 dans le canton. La première a lieu à St-Maurice le 25 septembre et annonce un programme impressionnant : concert de la fanfare ouvrière de Lausanne, lâcher de ballons, discours de Nicole et Dellberg, cantines, divers jeux et animations.⁴⁰⁶ Le PSV organise à son tour, durant l'été 1928, des journées socialistes, mêlant discours politiques et divertissement. Les deux derniers dimanches de juillet et le premier d'août, des manifestations festives sont organisées respectivement à Sierre, au Châble et à Brigue et regroupent les militants des trois régions du canton.⁴⁰⁷

Les raisons qui poussent le Parti socialiste à organiser ces activités sont sans doute nombreuses. Dans certains cas, un intérêt financier explique partiellement l'organisation de ces événements. Certaines soirées rapportent en effet quelques bénéfices à la section organisatrice. La section de Salins met par exemple en place une assemblée récréative et musicale au profit du journal *L'Avenir* en octobre 1920.⁴⁰⁸ Dans d'autres cas toutefois, les responsables décident de verser les gains à une bonne œuvre extérieure au parti. A titre d'exemple, le PS Sion organise une quête à la fin d'une de ses soirées et verse les bénéfices à la caisse des pauvres de la ville.⁴⁰⁹ La même section, comme celle de St-Maurice du reste, préparera plus tard un « arbre de Noël socialiste » avec des cadeaux destinés aux enfants des plus démunis de la localité.⁴¹⁰ L'intérêt n'est donc pas en premier lieu financier. Ces activités permettent surtout de souder les liens entre les militants et d'attirer du monde à des événements mêlant militantisme et fête. Les fêtes organisées par le PSV permettent évidemment aux membres et sympathisants de se retrouver dans un cadre moins politique. Les activités mises en place par les sections permettent bien souvent elles aussi aux

⁴⁰⁵ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée extraordinaire du PS Sion du 8 janvier 1927.

⁴⁰⁶ Voir « Annexe n°14 – Première kermesse socialiste ».

⁴⁰⁷ *Le Peuple valaisan*, 13 juillet 1928, n°29, p. 3.

⁴⁰⁸ *L'Avenir*, 22 octobre 1920, n°36, p. 4.

⁴⁰⁹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du PS Sion du 7 février 1920.

⁴¹⁰ Pour Sion : *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 5 novembre 1921. Pour St-Maurice : *Le Falot*, 15 septembre 1926, n°17, p. 3.

camarades de différentes localités de se retrouver. C'est le cas lorsque le PS Sion organise une sortie en montagne en collaboration avec une autre section du parti⁴¹¹ ou lorsqu'il invite les sections voisines à sa soirée annuelle⁴¹². Des contacts se nouent parfois également avec les syndicats de la commune. Le PS Sion envoie par exemple des invitations aux comités des syndicats de la place pour sa soirée familiale de janvier 1921.⁴¹³ En somme, ces activités permettent de souder les liens à l'intérieur du Parti socialiste, et même au sein du mouvement ouvrier du canton. Enfin, l'image du PSV est également en jeu. Par l'organisation de ces grandes fêtes et manifestations populaires, le Parti socialiste développe une certaine visibilité au sein de la population valaisanne et transmet une image. Les symboles utilisés durant ces manifestations – drapeau rouge, poing levé, *Internationale*, références et vocabulaire utilisés dans les discours, etc. – donnent une image du parti à l'extérieur et façonnent une certaine conception du PS en dehors des rangs de militants.

De nombreuses sociétés, qui jouent un rôle important dans les activités récréatives du PSV, sont créées autour du parti. Les plus importantes sont sans doute les fanfares ouvrières. La première est antérieure à la création du Parti socialiste valaisan. *L'Aurore sociale* est en effet créée en juin 1917 à Saxon. Voici comment le *Falot* annonçait la nouvelle à ses lecteurs :

« L'honneur revient donc aux camarades de Saxon d'avoir su les premiers constituer une fanfare avec leurs propres éléments et d'avoir ainsi démontré aux nombreux travailleurs valaisans que l'art musical doit servir notre propre cause et non pas continuer la promiscuité avec les grosses nuques qui, pleins d'influence et de pognon, mais sans aucune idée noble, orientent les sociétés de musique vers un but qui n'est pas le nôtre. L'idéal social ne se réalisera que dans la mesure où les forces productrices trouveront en elles-mêmes les éléments de régénération intellectuelle, artistique et économique, et il n'est pas douteux que, stimulée par les grands principes d'émancipation, *L'Aurore sociale* [...] se développe et sonne la gaie diane du ralliement prolétarien. »⁴¹⁴

Il est vrai que de nombreux villages valaisans comptaient leurs fanfares politiques, radicale ou conservatrice. Mais l'enjeu ne se limite pas à cela. Une véritable culture ouvrière – artistique, musicale, économique ou encore sportive – est souhaitée par les dirigeants socialistes. Pour revenir à l'aspect musical, notons que des fêtes fédérales des musiques ouvrières étaient alors organisées en Suisse.

D'autres fanfares ouvrières apparaissent progressivement en Valais. La fanfare italienne de Monthey, qui était proche des travailleurs de la Verrerie, est toujours présente dans les années

⁴¹¹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 14 juillet 1921.

⁴¹² *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 15 octobre 1927.

⁴¹³ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 20 janvier 1921.

⁴¹⁴ *Le Falot*, 1^{er} juillet 1917, n°26, p. 3.

vingt dans les cortèges du Premier mai montheysan. A Bovernier, la fanfare « L'Union », que les militants bovernions aiment qualifier d'*apolitique*⁴¹⁵, défile lors de chaque activité du cercle ouvrier de la localité. Si une Musique ouvrière est constituée à Brigue en 1921 déjà, d'autres fanfares se créent dans la fin de la décennie. Dès décembre 1927, des discussions ont lieu dans plusieurs localités. Durant l'été 1928, la Musique ouvrière de Brigue est reconstituée, *L'Aurore* de Monthey fait son apparition et des négociations ont lieu à Sierre et Nendaz pour fonder des fanfares ouvrières dans ces lieux.⁴¹⁶ Le rôle joué par ces dernières n'est pas à négliger. Nous retrouvons leur présence lors de chaque sortie, fête et manifestation du Parti socialiste valaisan. En outre, d'autres sociétés liées au mouvement ouvrier sont créées durant la période qui nous intéresse. Une chorale ouvrière est par exemple en voie de formation à Brigue en mai 1928.⁴¹⁷ Le PS Sion avait auparavant pris la décision d'en créer une, sans grand succès.⁴¹⁸ Dans le même ordre d'idées, d'autres éléments doivent encore être cités. Sans prétendre à l'exhaustivité, on notera simplement l'existence à Brigue d'une société coopérative de consommation (dès 1907) et d'une Maison du Peuple (dès 1920). Quant au sport ouvrier, il n'est que brièvement évoqué lors d'un congrès du PSV. Dellberg explique avoir reçu une lettre à ce propos mais estime que ce n'est pas la priorité en Valais et qu'il vaut mieux créer des sections pour le moment.⁴¹⁹

A travers ces différents éléments évoqués plus haut, il est indéniable qu'une volonté de soutien et de développement d'une culture ouvrière est perceptible chez les dirigeants socialistes valaisans. La situation est identique dans les autres cantons romands. A Fribourg, il existe à la même période une musique ouvrière, une société ouvrière de gymnastique ou encore des chœurs ouvriers.⁴²⁰ Du côté du canton de Vaud, de nombreuses fêtes sont organisées par le Parti socialiste et on constate également la présence de fanfares ouvrières, clubs sportifs ouvriers ou encore coopératives, toutes liées au PS.⁴²¹

Ces sociétés avaient également une fonction intégratrice pour le mouvement ouvrier. Elles jouent un rôle dans la vie sociale de la localité. Dans les Grisons par exemple, il semble que ces organisations affiliées au PS aient aidé le parti à devenir une patrie intégrante et stable de la communauté villageoise.⁴²²

⁴¹⁵ *L'Avenir*, 10 juin 1921, n°12, p. 2.

⁴¹⁶ *Le Peuple valaisan*, 13 juillet 1928, n°29, pp. 2-3.

⁴¹⁷ *Le Peuple valaisan*, 18 mai 1928, n°22, p. 3.

⁴¹⁸ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 13 mars 1920.

⁴¹⁹ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès cantonal du PSV le 1^{er} avril 1928 à Martigny.

⁴²⁰ MAUROUX, René, *Histoire du Parti socialiste fribourgeois*, p. 40.

⁴²¹ JEANNERET, Pierre, *Histoire du Parti socialiste vaudois*, pp. 14-15.

⁴²² LANG, Karl et alii, *Solidarité, débats, mouvement : cent ans de Parti socialiste suisse*, pp. 155-159.

IV. Le PSV et la société valaisanne (1919 à 1929)

7. Difficultés des premiers socialistes en Valais

7.1. Le PSV – un parti hors du système politique

Lorsque le Parti socialiste apparaît en Valais, la politique du canton est dominée par les conservateurs, qui s'opposent dans la plupart des localités et régions aux minorités radicales et libérales. Rares sont ceux, dans les élites politiques, qui voient d'un bon œil l'apparition d'un mouvement syndical et socialiste dans le Vieux-Pays.

Les premiers socialistes sont très critiques à l'égard des politiques du canton et de leur gestion des affaires. A titre d'exemple, dans le procès-verbal de la séance de constitution du PS sédunois, la ville de Sion est qualifiée de « capitale arriérée du canton du Valais »⁴²³. En retour, les premiers militants socialistes connaîtront de grandes difficultés à s'ouvrir les portes du monde politique cantonal.

Nous avons déjà évoqué les débats idéologiques amenant la création du PSV et savons donc que le premier objectif du parti est alors d'intégrer la vie politique valaisanne. Pour preuve, une liste socialiste est lancée au Conseil national avant même la création officielle du PSV. Ainsi, si le Parti socialiste valaisan est dans un premier temps rejeté hors du système politique et du partage du pouvoir, il consacra une part importante de son énergie à cette intégration.

Nous pouvons observer ce désir d'intégration à plusieurs niveaux. En s'arrêtant sur les procès-verbaux des séances de la section sédunoise, nous remarquons des éléments allant dans ce sens dès les premières assemblées. Les militants de cette localité vont en effet consacrer beaucoup de temps pour être considérés comme un véritable parti et intégrer les structures communales, notamment les commissions. Au début 1920, lors d'une des premières séances du PS Sion, le comité décide d'envoyer une lettre au président de la ville, demandant « d'être représenté en membre égal aux autres partis politiques au dépouillement »⁴²⁴ du prochain scrutin électoral. La requête sera acceptée et les socialistes sédunois auront dès lors leurs scrutateurs délégués lors des différentes élections et votations. La situation n'est toutefois pas aussi simple partout. En effet, en 1928, lorsque le PS de Vernayaz propose un scrutateur pour les dépouillements, le Conseil communal de la localité refuse sans donner d'explication.⁴²⁵ Il faudra au final un recours au Conseil d'Etat par la section socialiste de Vernayaz pour obtenir

⁴²³ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée constituante du PS Sion du 13 novembre 1919.

⁴²⁴ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 1^{er} mars 1920.

⁴²⁵ *Le Peuple valaisan*, 30 novembre 1928, n°49, p. 4.

gain de cause. Il est fort possible que ce type de refus de l'autorité communale corresponde à une opposition idéologique et de principe au socialisme de la part des partis bourgeois. Nous pouvons également émettre l'hypothèse que ces derniers ne désiraient pas partager ce pouvoir et préféreraient que certaines méthodes pratiquées lors des dépouillements ne soient pas connues de tous. La validité de cette hypothèse sera renforcée dans la suite de ce travail.

Dans ces démarches effectuées par les sections, la volonté du PS d'être considéré officiellement comme un parti au même titre que les autres formations politiques apparaît clairement. Un important souci de reconnaissance et d'intégration peut ainsi être observé.

Plus tôt encore, en décembre 1919, une lettre est envoyée par la section socialiste séduinoise à la Chancellerie de la ville pour demander de leur communiquer « les commissions élues par le Conseil communal ainsi que les noms des membres composant ces commissions. ».⁴²⁶ Ce sont les premiers signes d'une volonté d'intégrer ces structures communales. Près d'une année après, l'objectif n'est toujours pas atteint et le désir est plus clairement exprimé de participer aux commissions communales, et surtout à « la commission des Finances et la commission scolaire »⁴²⁷ Le PS se verra toutefois longtemps rejeté hors de ces structures décisionnelles. Face à l'obstruction des tenants du système, les socialistes ne pourront intégrer que progressivement le système politique valaisan, même local. A St-Maurice par exemple, les conservateurs empêchent l'entrée d'un socialiste au sein de la commission scolaire.⁴²⁸ Cet événement a lieu en 1925, soit six ans après la fondation du parti dans cette localité. Ceci illustre parfaitement les difficultés rencontrées par les militants socialistes dans cette volonté d'intégration. A Sion, la première participation à une commission communale apparaissant dans les archives de la section date de septembre 1925 seulement, avec l'intégration dans la commission communale des loyers.⁴²⁹ La situation perdure même plus longtemps dans certaines régions. A Monthey, les difficultés à intégrer ces structures locales sont encore dénoncées en fin 1927 dans la presse du parti.⁴³⁰ Pour reprendre un exemple déjà traité, à Vernayaz, l'accès aux commissions communales est encore refusé aux socialistes en 1929.⁴³¹ En somme, si les socialistes valaisans ont très vite voulu intégrer les différentes instances décisionnelles, ce processus fut long et difficile pour eux. Cette volonté de conquérir le pouvoir communal répond à une position stratégique prise par le PSS après l'échec de la grève générale de 1918 : « c'est au niveau communal que les socialistes devaient conquérir la

⁴²⁶ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 22 décembre 1919.

⁴²⁷ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 8 décembre 1920.

⁴²⁸ *Le Falot*, 15 avril 1925, n°5, p. 2.

⁴²⁹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 5 septembre 1925.

⁴³⁰ *Le Peuple valaisan*, 7 octobre 1927, n°1, p. 2.

⁴³¹ *Le Peuple valaisan*, 11 janvier 1929, n°2, p. 4.

majorité et ce n'est que lorsque la majorité des communes seraient rouges que quelque chose se modifieraient également au niveau de l'Etat. »⁴³²

Les premiers militants du PSV durent faire face à un climat violent et se trouvèrent totalement isolés sur la scène politique valaisanne. Les partis bourgeois eurent en effet un comportement très dur à leur rencontre. Etant donné leur mainmise sur toute la presse du canton, ils purent mener de véritables campagnes antisocialistes très virulentes. Le PSV et son organe officiel – *L'Avenir*, *Le Falot* puis *Le Peuple valaisan* pour notre période – se plaignent donc régulièrement d'être seuls contre tous dans le canton. Les conflits par presse interposée sont particulièrement violents avec la *Gazette du Valais*, le *Valais*, le *Nouvelliste valaisan* puis avec *L'Echo de Sierre* et la *Patrie valaisanne*, dont l'objectif est, dès sa création, de combattre les socialistes⁴³³.

Les attaques des partis bourgeois contre le socialisme sont omniprésentes dans la presse de l'époque. Mais les contacts entre les élus bourgeois et les premiers élus socialistes sont également très tendus. Lors de la première session où Charles Dellberg siège comme député au Grand Conseil, en 1921, il est oublié lors de l'appel pour prêter serment et proteste, ce qui provoque les rires de ses collègues.⁴³⁴ L'hypothèse de l'oubli involontaire semble peu probable dans ce contexte. Sa tenue est en outre ridiculisée dans la presse les jours suivants. En 1927, on l'accusera même de « compromettre la dignité du Grand Conseil »⁴³⁵. Ses propositions sont systématiquement refusées pour être parfois ensuite reprises par les parlementaires de droite.⁴³⁶ La collaboration se révélait en général impossible, même au sein des exécutifs communaux. A Sion par exemple, Ernest Pfister, après deux ans de mandat au sein du Conseil communal de la capitale, se plaint lors de son rapport d'activités à la section de l'attitude des autres partis à son égard :

« C'est une tâche ingrate que d'être appelé à représenter les intérêts d'une minorité et le camarade Pfister en fait ressortir toutes les difficultés. Les lâchetés et les sornoiseries d'adversaires indéliçats ne sont pas faites pour encourager à persévérer, surtout si l'appui du parti manque. »⁴³⁷

Les tensions iront même parfois jusqu'au tribunal. En effet, en 1926, Charles Dellberg est attaqué en justice par le conseiller national et député conservateur Raymond Evéquo dans

⁴³² LANG, Karl *et alii*, *Solidarité, débats, mouvement : cent ans de Parti socialiste suisse*, p. 132.

⁴³³ *Le Peuple valaisan*, 16 décembre 1927, n°10, p. 2.

⁴³⁴ *L'Avenir*, 18 avril 1921, n°8, p. 3-4.

⁴³⁵ *Le Peuple valaisan*, 9 décembre 1927, n°10, p. 2.

⁴³⁶ *L'Avenir*, 10 juin 1921, n°12, p. 2.

⁴³⁷ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée extraordinaire du PS Sion du 25 novembre 1926.

l'affaire de la Lonza. Ce procès intervient suite à la disparition de deux lettres du dossier de la Lonza. Dellberg avait laissé entendre en session du Grand Conseil qu'Evéquoaz aurait eu intérêt à voir disparaître ces documents, ce qui lui valut un procès.⁴³⁸

Le socialisme, qualifié par ses adversaires de virus dangereux qui contamine même le Valais⁴³⁹, voit se dresser contre lui les partis de droite valaisans avec une impressionnante dureté. Mais ses adversaires ne se trouveront pas uniquement dans les élites politiques bourgeoises du canton...

7.2. Dureté de la population valaisanne : l'antisocialisme en Valais

Les socialistes valaisans vont devoir faire face, comme nous l'avons vu, à des blocages de toutes sortes de la part des partis bourgeois pour empêcher le développement de leurs idées. Mais, durant les dix premières années d'existence du PSV sur lesquelles nous travaillons, ils vont surtout subir d'énormes pressions et un violent climat d'antisocialisme, alimenté avec virulence par une partie du clergé valaisan.

« Tout a été mis en œuvre pour barrer la route au socialisme. »⁴⁴⁰ C'est en ces termes que la situation est résumée dans un article du *Peuple valaisan* après les élections fédérales de 1928. A cette date, voilà près de dix ans que le Parti socialiste valaisan est créé et que ses membres subissent les pires humiliations. A travers la presse du PSV et les procès-verbaux de séances, nous pouvons retrouver un nombre impressionnant de cas et faits divers permettant d'imaginer le contexte dans lequel durent évoluer les premiers militants socialistes en Valais. Les exemples ne manquent pas. Les socialistes sédunois se plaignent de plusieurs commerçants de la ville qui dénigrent publiquement le PS à chaque occasion.⁴⁴¹ En 1925, le Conseiller communal socialiste de l'époque doit même subir les insultes de l'un d'entre eux dans la rue.⁴⁴² A St-Maurice, on dénonce « l'attitude antisocialiste » de certains cafetiers de la place.⁴⁴³ Les mêmes difficultés sont évoquées avec les commerçants et artisans d'Hérémence qui combattent les quelques socialistes de la région.⁴⁴⁴ Dans ces cas, comme dans les autres situations de ce genre, les militants socialistes semblent affectés par ce climat et en discutent

⁴³⁸ *Les jugements rendus en 1931 et 1932 en l'affaire : Raymond Evéquoaz, avocat à Sion contre Charles Dellberg, buraliste postal à Naters*, [Lausanne] : [s.n.], 1932.

⁴³⁹ *Le Falot*, 15 juin 1926, n°11, p. 2.

⁴⁴⁰ *Le Peuple valaisan*, 2 novembre 1928, n°45, p. 1.

⁴⁴¹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 15 mai 1920.

⁴⁴² *Le Falot*, 1^{er} août 1925, n°12, p. 2.

⁴⁴³ *L'Avenir*, 25 février 1922, n°8, p. 3.

⁴⁴⁴ *Le Peuple valaisan*, 5 avril 1928, n°14, p. 2.

régulièrement lors de leurs assemblées. Face à de tels agissements, désemparés, ils ne peuvent prendre d'autres mesures qu'une recommandation de boycott de ces commerçants.

Cette situation donne lieu à de nombreux drames individuels et familiaux dont la presse socialiste se fait écho : cet homme rejeté et ruiné à cause de ses opinions et de son mariage avec une ouvrière⁴⁴⁵ ou encore cette femme exclue de sa famille pour avoir trop fréquenté un café socialiste⁴⁴⁶. Au-delà des insultes et du rejet, des cas de violence sont également rapportés par la presse socialiste. On évoque un militant agressé par un député conservateur et ancien président de la commune d'Ayent⁴⁴⁷, un socialiste et sa mère passés à tabac à Isérables par une « bande noire »⁴⁴⁸ ou encore un jeune homme frappé par des agents de police à Châtelard pour avoir entonné une chanson de gauche⁴⁴⁹. Les cas sont nombreux et même si leur exactitude est à relativiser, ils dénotent un certain climat de violence antisocialiste en Valais.

La pression et l'animosité sont donc perceptibles dans la population. Mais ce sont surtout les individus exerçant une certaine forme d'autorité dans le canton qui utiliseront leur pouvoir contre le socialisme et ses militants.

En premier lieu, les pressions professionnelles exercées par le patronat valaisan sur les ouvriers syndiqués ou socialistes sont dénoncées à maintes reprises. S'il apparaît clairement que le PSV peine dans un premier temps à se développer notamment à cause des pressions pesant sur les ouvriers pour qu'ils n'intègrent pas le parti, la peur du patronat touche également de plein fouet les militants socialistes. Cette peur se perçoit aisément dans les procès-verbaux des séances du parti. A plusieurs reprises, certains affirment ne pas pouvoir s'engager et militer publiquement par peur de perdre leur travail.⁴⁵⁰ D'autres demandent même de ne pas apparaître dans les procès-verbaux des séances.⁴⁵¹ Ces pressions rendaient la vie des militants extrêmement difficile et freinait le développement du PS en Valais. Lors de l'organisation d'événements publics, comme la Fête du Travail, la situation était particulièrement délicate. Pour le 1^{er} Mai 1923 par exemple, *L'Avenir* affirme que de

⁴⁴⁵ *L'Avenir*, 27 octobre 1922, n°37, p. 3.

⁴⁴⁶ *L'Avenir*, 25 février 1921, n°4, p. 2.

⁴⁴⁷ *Le Peuple valaisan*, 26 octobre 1928, n°44, p. 2.

⁴⁴⁸ *Le Peuple valaisan*, 11 mai 1928, n°21, p. 2.

⁴⁴⁹ *Le Falot*, 15 janvier 1927, n°2, p. 4.

⁴⁵⁰ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du cours d'instruction sur la vie du PSV du 6 mars 1927. *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 8 décembre 1920. PV de l'assemblée du PS Sion du 8 janvier 1921.

⁴⁵¹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 17 juin 1925.

nombreux ouvriers ne purent se rendre au défilé suite à l'interdiction prononcée par leurs patrons.⁴⁵²

Dans la plupart des cas évoqués dans les procès-verbaux et la presse socialiste, il s'agit avant tout de pressions sur les ouvriers. Toutefois, quelques cas de licenciements sont également évoqués durant la période qui nous intéresse. En effet, dans l'entreprise Gillioz de Gampel-St-Léonard, par exemple, deux ouvriers sont apparemment licenciés en 1928 pour avoir applaudi un discours de Constant Frey.⁴⁵³ Un autre cas choquant est rapporté par le *Falot* en 1925 : des ouvriers sont renvoyés de leur poste pour s'être opposés à un projet en assemblée bourgeoise.⁴⁵⁴ Le chef de file des socialistes valaisans, Charles Dellberg, fut lui aussi cible de ces intimidations. Sa carrière de buraliste postal fut en effet mouvementée et frappée par de multiples pressions. Dans son autobiographie, Dellberg retrace les nombreux obstacles dressés contre lui durant sa carrière. En 1911 par exemple, son supérieur administratif, Clemenz Imhof, président de l'association des ouvriers catholiques (organisation rivale de la Société du Grütli que Dellberg préside), écrit à la direction la lettre suivante :

« Dellberg, machinations politiques.

A titre de renseignement, je vous adresse ci-joint

- Le *Briger Anzeiger* n°15 et 18
- Le *Grütliener* n°56
- La *Justice* n°9 de 1911

Selon les articles encadrés par des traits en crayon bleu, M. Dellberg se voue à une politique très militante et peu correcte vu sa condamnation [...] pour diffamation dans les journaux. Dellberg est en outre, dans sa qualité de président du Grütli, rédacteur de la *Gerechtigkeit* (*Justice*), partie allemande. Il y développe ses idées anarchistes, lesquelles il cherche en outre à répandre parmi ses collègues et les employés à chaque occasion donnée – absence du chef etc. »⁴⁵⁵

Suite à cette lettre, la direction interdit à Dellberg de rédiger la *Gerechtigkeit*. On lui défend « son activité de journaliste, en tant que rédacteur et polémiste »⁴⁵⁶. Il s'agit d'une attaque claire contre la liberté de la presse. De telles mesures à l'encontre de la presse du mouvement ouvrier surviendront de façon analogue dans les autres régions du pays.⁴⁵⁷

Les tentatives visant à empêcher Dellberg de mener ses activités politiques (tant au journal qu'à la Société du Grütli, à la coopérative de Brigue, à la Maison du Peuple, au Grand Conseil ou encore à la tête du PSV) seront nombreuses tout au long de sa vie. En 1918, il postule à la fonction de buraliste postal à Naters. Il parvient à obtenir la place mais fait face à l'opposition du président et du secrétaire de la commune qui ne veulent pas « de ce meneur socialiste avec

⁴⁵² *L'Avenir*, 4 mai 1923, n°9, p. 3.

⁴⁵³ *Le Peuple valaisan*, 2 novembre 1928, n°45, p. 3.

⁴⁵⁴ *Le Falot*, 15 février 1925, n°1, p. 1.

⁴⁵⁵ Cité dans DELLBERG, Charles, *Autobiographie*, p. 4.

⁴⁵⁶ *Ibid.*, p. 4.

⁴⁵⁷ JOST, Hans Ulrich, « Surveiller et punir » in *Cent ans de police politique en Suisse (1889-1989)*, p. 16.

son activité débordante, ce bolchévick avec une vie de famille peu chrétienne. »⁴⁵⁸ Le parcours de Charles Dellberg illustre bien les pressions et obstacles se dressant contre ceux qui, en Valais, osèrent les premiers s'engager pour le socialisme. Cette situation marqua durablement l'histoire du Parti socialiste valaisan. En 1949, lors du trentième anniversaire du PSV, Clovis Pignat rédige une plaquette sur la vie du parti. Ce document contient un chapitre érigeant au statut de héros les pionniers socialistes du canton et qui débute ainsi :

« Ceux qu'il ne faut pas oublier.

A Paris, on a érigé une tombe contenant les restes du soldat inconnu.

En Valais, un hommage doit être rendu à tous ceux qui, à travers la rude époque où le socialisme était incompris, souffrirent, eux et leur famille, des pires calomnies, furent parfois privés de travail et exposés aux pires ingratitude. Ils furent les pionniers de la noble cause. »⁴⁵⁹

Dans la suite du document, Pignat cite le nom de nombreux « pionniers », en relatant des cas de licenciements pour activités syndicales ou politiques.

Les pressions existaient également sur les enfants de socialistes à l'école. Dans son livre sur l'école libre de Bagnes, Sandra Deslarzes-Mey dresse un bref portrait de l'école valaisanne de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. Il apparaît que le clergé jouait un rôle fondamental dans le système scolaire de cette période. Cette pratique était alors en contradiction avec la Constitution fédérale de 1874 qui prévoyait un enseignement « placé exclusivement sous l'autorité civile. »⁴⁶⁰ En outre, la figure du régent dépeinte par Pierre-Alain Aymon dans son ouvrage sur les instituteurs valaisans de cette période laisse songeur : « Le personnel enseignant doit tenir une conduite exemplaire. Il doit inspirer à ses élèves le respect pour les institutions religieuses et civiles. »⁴⁶¹ On ne s'étonne dès lors pas de voir des instituteurs faire passer des messages politiques et religieux dans leurs cours. La presse socialiste des années vingt dénoncera à plusieurs reprises cette situation, comme dans le *Peuple valaisan* du 1^{er} mai 1927 :

« Dans bien des villages de notre sol valaisan, des instituteurs se sont mués en politiciens hargneux et vindicatifs. Ils ne reculent même pas devant la diffamation pour satisfaire leur haine vis-à-vis de personnes dont le seul tort fut de ne pas penser comme eux. »⁴⁶²

Différents cas concrets sont dénoncés durant la période qui nous intéresse. Des parents d'enfants d'Evionnaz publient un article dans le *Falot* pour dénoncer un instituteur parlant

⁴⁵⁸ Cité dans DELLBERG, Charles, *Autobiographie*, p. 5.

⁴⁵⁹ PIGNAT, Clovis, *Documents sur le socialisme en Valais*, p. 3.

⁴⁶⁰ DESLARZES-MAY, Sandra, *L'Ecole libre de Bagnes. 1900-1943*, Verbier : S. Torello, [2011], pp. 49-50.

⁴⁶¹ AYMON, Pierre-Alain, *Formation, vie et destinée des instituteurs du Valais romand* cité dans DESLARZES-MAY, Sandra, *L'Ecole libre de Bagnes*, p. 55.

⁴⁶² *Le Peuple valaisan*, 1^{er} mai 1927, n°1, p. 2.

politique à l'école.⁴⁶³ A Sion, le fils d'un socialiste n'ose plus aller à l'école et la commission scolaire refuse d'agir.⁴⁶⁴ La mainmise du clergé sur l'éducation est également dénoncée à plusieurs reprises dans la presse comme en pleine assemblée cantonale⁴⁶⁵. L'antisocialisme et l'antisindicalisme se retrouvent ainsi par exemple dans ces écoles, où « des Sœurs priaient pour les enfants dont le père était adhérent d'un syndicat lié à l'USS. »⁴⁶⁶ La presse socialiste dénonce également l'intensification de ces pratiques à l'approche d'échéances électorales : le *Peuple valaisan* affirme en effet qu'à « Brigue et à Sion, les enfants des écoles durent prier pour écarter le danger rouge »⁴⁶⁷ lors des élections fédérales de 1928. L'école était ainsi utilisée comme moyen d'encadrement, visant en premier lieu les enfants d'ouvriers et tout particulièrement d'ouvriers syndiqués et socialistes. On retrouve du reste des situations analogues dans le canton de Fribourg à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Des cas d'instituteurs parlant politique en classe et faisant une certaine propagande antisocialiste sont dénoncés à plusieurs reprises par le mouvement ouvrier fribourgeois.⁴⁶⁸

En plus des pressions exercées par les patrons et les enseignants, d'autres obstacles se dressent sur la route des socialistes valaisans. Les plus féroces adversaires sont systématiquement ceux qui détiennent une part de pouvoir dans leur région. A Fully par exemple, le cantonnier communal dresse des procès-verbaux contre les socialistes pour des motifs apparemment douteux.⁴⁶⁹ A Martigny, les signataires de la liste socialiste subissent les pressions des radicaux majoritaires.⁴⁷⁰ La presse de gauche dénonce encore les pressions sur les ouvriers chômeurs devant s'inscrire dans les bureaux municipaux et se retrouvant « à la merci des pouvoirs publics, qui [...] ne manquent pas de leur faire sentir le poids de leur ostracisme. »⁴⁷¹

La distribution du journal du parti causera également d'importantes difficultés. Systématiquement, durant toute la période qui nous intéresse, certains abonnés se plaindront de ne pas recevoir le journal. La situation ne semble pas changer par la suite puisqu'en 1931 encore, des voix s'élèvent au congrès du PSV pour dénoncer le traitement réservé à la

⁴⁶³ *Le Falot*, 1^{er} mai 1925, n°6, p. 2.

⁴⁶⁴ *L'Avenir*, 18 mars 1921, n°6, p. 2.

⁴⁶⁵ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée extraordinaire des Présidents de section et Conseillers municipaux socialistes le 21 décembre 1924 à Sion.

⁴⁶⁶ PAVILLON, Sophie, *Union syndicale valaisanne. Cartel syndical valaisan. Union ouvrière*, p. 27.

⁴⁶⁷ *Peuple valaisan*, 23 novembre 1928, n°4, p. 2.

⁴⁶⁸ JENNY, Pierre, *Du noir au rouge : la mémoire ouvrière fribourgeoise à travers la vie et les écrits de Joseph Meckler*, p. 201 à 203.

⁴⁶⁹ *Le Falot*, 1^{er} juin 1925, n°8, p. 3.

⁴⁷⁰ *L'Avenir*, 4 mars 1921, n°5, p. 2.

⁴⁷¹ *L'Avenir*, 18 mars 1921, n°6, p. 1.

distribution de la presse socialiste.⁴⁷² Visiblement, certains employés postaux n'assureront volontairement pas la distribution des journaux de gauche, qu'il s'agisse du *Peuple valaisan*, du *Falot* ou de *L'Avenir*. Lors d'une séance du PSV, un militant affirme être abonné au journal et ne l'avoir soudainement plus reçu, « étant porté comme décédé. »⁴⁷³ Ce genre de plaisanteries macabres perturbait évidemment la distribution de la presse socialiste. Notons enfin que *L'Avenir* connaîtra également des menaces de procès en 1922.⁴⁷⁴

Le clergé joue lui aussi un rôle actif contre la diffusion de la presse socialiste. Dans les trois journaux du parti, des exemples mettant en évidence le rôle des prêtres apparaissent. En 1922, le curé de St-Léonard demande publiquement à ses paroissiens de ne pas lire *L'Avenir*.⁴⁷⁵ Trois ans plus tard, un chanoine de Martigny aurait acheté tous les *Falots* dès leur sortie pour ne pas en laisser en vente.⁴⁷⁶ En 1927, en plein « cours d'instruction sur la vie du PSV », un débat s'ouvre sur la diffusion du journal. Plusieurs membres dénoncent l'attitude de curés allant prêcher auprès des femmes de socialistes pour qu'elles refusent le journal.⁴⁷⁷

L'ouvrage collectif *Histoire de l'anticommunisme en Suisse* met l'accent sur le rôle des Eglises dans l'antisocialisme puis dans la lutte anticommuniste en terres helvétiques. Au niveau national, le mouvement anticommuniste, et particulièrement l'Entente Internationale Anticommuniste, est certes davantage lié au protestantisme qu'à l'Eglise catholique durant les années vingt.⁴⁷⁸ Toutefois, comme nous pouvons le constater avec la situation valaisanne, le clergé catholique joua un rôle de fer de lance dans la propagande antisocialiste.

Si les positions du PSV en matière de religion sont complexes et ambiguës, sa dénonciation de la réaction cléricale est sans équivoque et occupe une place importante dans la presse du parti. Le Parti socialiste valaisan – et nous y reviendrons plus tard – revendique une stricte séparation des questions politiques et religieuses. C'est justement ce qui opposa durant plusieurs décennies le PSV et les membres du clergé du canton. Ces derniers étaient en effet souvent impliqués et n'hésitaient pas à donner des mots d'ordre de type politique dans leurs sermons. Une véritable propagande antisocialiste s'organisa dans de nombreuses églises du canton durant les années vingt. En octobre 1928, on fit par exemple dans toutes les chaires « la lecture d'une lettre pastorale qui menaçait de la condamnation éternelle tous ceux qui

⁴⁷² *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès extraordinaire du PSV le 30 août 1931 à Sion.

⁴⁷³ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du cours d'instruction sur la vie du PSV le 6 mars 1927 à Sion.

⁴⁷⁴ *L'Avenir*, 29 avril 1922, n°15, p. 2.

⁴⁷⁵ *L'Avenir*, 29 avril 1922, n°15, p. 2.

⁴⁷⁶ *Le Falot*, 15 septembre 1925, n°15, p. 1.

⁴⁷⁷ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du cours d'instruction sur la vie du PSV le 6 mars 1927 à Sion.

⁴⁷⁸ ROULIN, Stéphanie, « Les réseaux religieux de l'Entente Internationale Anticommuniste (1924-1933) », in *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse*, Zurich : Chronos, 2009, pp. 165 à 180.

voudraient voter la liste socialiste. »⁴⁷⁹ Ce message politique se retrouve tant dans les sermons des prêtres qu'au sein des Bulletins paroissiaux édités dans les diverses régions du canton. Pour mener à bien sa mission, le clergé n'hésita pas une nouvelle fois à s'adresser aux femmes et aux enfants de militants socialistes, ce que la presse de gauche dénonce à plusieurs reprises. Ainsi, *L'Avenir* critique en 1921 l'action de certains curés se rendant chez les femmes de syndicalistes pour leur promettre la damnation éternelle.⁴⁸⁰ D'autres parcourent visiblement la campagne en interpellant les enfants de socialistes en ces termes :

« Mon pauvre enfant, tu es le fruit d'un damné, fais tout ton possible pour ramener ton père dans le droit chemin ; ce n'est pas moi qui te l'ordonne, c'est Dieu ! »⁴⁸¹

Comme pour les partis bourgeois, l'objectif du clergé valaisan était d'exclure les socialistes, en l'occurrence en opposant christianisme et socialisme. La presse du PSV fait à de nombreuses reprises état de sermons ou d'articles dans lesquels certains curés tentent de démontrer qu'on ne peut être à la fois socialiste et catholique. Le *Peuple valaisan* rapporte par exemple en 1927 quelques lignes du Bulletin paroissial de Sion dans lesquelles le socialisme est défini comme une doctrine désirant supprimer « Dieu, la propriété et la famille »⁴⁸². Les socialistes valaisans ne cesseront – comme nous le verrons dans l'analyse de leur programme – de se défendre contre ces accusations.

Au-delà d'une opposition entre christianisme et socialisme, une partie du clergé valaisan décrira publiquement et à plusieurs reprises les socialistes comme les ennemis de Dieu, leur attribuant des caractéristiques diaboliques. Le curé de Savièse appellera du reste Charles Dellberg « Le Diable rouge »⁴⁸³, comme l'expliquent les socialistes de la localité dans le *Peuple valaisan* en 1928. Cet antisocialisme pouvait prendre des proportions impressionnantes dans certaines localités. Ainsi, le curé de Brigerberg avertissait ses fidèles qu'il leur refuserait l'absolution s'ils votaient socialiste.⁴⁸⁴ A Chippis, le prêtre refuse de sonner les cloches pour les baptêmes d'enfants d'ouvriers.⁴⁸⁵ A Savièse, le prêtre menace même d'aller plus loin en ne baptisant plus les enfants de socialistes.⁴⁸⁶ A Lens, la marche funèbre n'est pas jouée à un enterrement parce que plusieurs socialistes sont présents dans l'église.⁴⁸⁷ A Isérables, on rapporte même que le curé aurait affirmé lors d'un de ses sermons

⁴⁷⁹ *Le Peuple valaisan*, 23 novembre 1928, n°48, p. 2.

⁴⁸⁰ *L'Avenir*, 1^{er} avril 1921, n°7, p. 2.

⁴⁸¹ *L'Avenir*, 4 mars 1921, n°5, p. 1.

⁴⁸² *Le Peuple valaisan*, 16 décembre 1927, n°11, p. 2.

⁴⁸³ *Le Peuple valaisan*, 16 mars 1928, n°11, p. 2.

⁴⁸⁴ *L'Avenir*, 18 mars 1921, n°6, p. 1.

⁴⁸⁵ *Le Falot*, 1^{er} août 1926, n°14, p. 3.

⁴⁸⁶ *Le Peuple valaisan*, 27 janvier 1928, n°4, p. 3.

⁴⁸⁷ *Le Falot*, 15 septembre 1927, n°14, p. 1.

qu'il fallait accueillir les socialistes dans la localité « à coups de pierres et de cailloux »⁴⁸⁸. Cette diabolisation du socialisme se retrouve de manière similaire dans d'autres cantons, comme par exemple dans les Grisons. Dans le Poschiavo, lors de la fête du printemps de 1919, on brûle « à la place du bonhomme hiver [...] "Rosa Bloch et son père spirituel Spartacus" »⁴⁸⁹. La région sera touchée, comme le fut le Valais, par un cléricisme antisocialiste.

Si tous les éléments évoqués doivent être pris avec une certaine prudence, ils dénotent un climat violent et profondément antisocialiste généré par les prises de position publiques du clergé valaisan.

Par l'analyse de ces différents cas, on retrouve également une tentative constante de faire passer le parti socialiste pour un élément extérieur au Valais, voire à la Suisse. « Le vrai Valaisan ne peut être socialiste » : tel était le message que les adversaires du PSV désiraient faire passer. Lors d'une conférence donnée à Vernayaz en 1928, Henri Berra, secrétaire valaisan des syndicats chrétiens-sociaux s'exprimait en ces mots : « Le socialisme est arrivé en Valais par le train direct avec les employés fédéraux et leurs syndicats rouges. »⁴⁹⁰ Nous avons vu que cette stratégie mise en place par les détracteurs du mouvement ouvrier était déjà utilisée à l'encontre de la Société du Grütli. Cette tentative de discréditer les leaders socialistes se retrouve également dans d'autres cantons. A Fribourg, les conservateurs réussirent en effet à installer « durablement le mythe, pas vraiment nouveau, du meneur étranger, selon lequel le bon Fribourgeois n'est pas enclin à adopter les idées socialistes, mais que ce sont des intrigants venus du dehors qui le pervertissent »⁴⁹¹. A Genève, la droite développa les mêmes thèses dans les années vingt, emmenées par Lucien Cramer. N'hésitant pas à s'exprimer dans la presse de manière très radicale à l'égard de « la bande hurlante de ces chefs socialistes qui heureusement ne sont pas de chez nous »⁴⁹², Cramer réussit à diffuser dans la société genevoise un sentiment mêlant xénophobie et antisocialisme.

Dans le portrait mythique que les conservateurs valaisans veulent établir du socialiste, on retrouve également un rapprochement clair avec le communisme et le régime russe. Comme

⁴⁸⁸ *Le Peuple valaisan*, 11 mai 1928, n° 21, p. 3.

⁴⁸⁹ LANG, Karl *et alii*, *Solidarité, débats, mouvement : cent ans de Parti socialiste suisse*, p. 172.

⁴⁹⁰ *Le Peuple valaisan*, 25 mai 1928, n°23, p. 2.

⁴⁹¹ JENNY, Pierre, *Du noir au rouge : la mémoire ouvrière fribourgeoise à travers la vie et les écrits de Joseph Meckler*, p. 195.

⁴⁹² Lucien Cramer cité dans GEISER, Marc et PLACELLA, Erika, « Xénophobie et antisocialisme à Genève dans les années vingt » in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier. Dossier migrations*, Lausanne : Ed. d'En Bas, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, n°17, 2001, p. 67.

nous l'avons déjà vu, les socialistes étaient souvent qualifiés par différentes autres appellations à connotation négative à l'époque. On retrouve ainsi à plusieurs occasions des termes similaires pour désigner les militants du PSV : « bolchévistes, anarchistes, chambardeurs »⁴⁹³, « bougres de communistes, anarchistes »⁴⁹⁴. Le curé de Savièse, dont nous avons déjà parlé, affirme en pleine messe que « c'est le système russe que les socialistes veulent implanter en Suisse »⁴⁹⁵. Il n'est d'ailleurs pas rare que les adversaires du PSV proposent aux militants valaisans de cette période d'aller voir en Russie si le système y est meilleur. Les milieux conservateurs du canton parviennent donc à utiliser la peur du bolchevisme et de la Révolution contre le mouvement ouvrier valaisan.

Ainsi, adopter les idées socialistes en Valais revenait à se mettre au ban de la société. Nous retrouvons en quelque sorte ce que Hans Ulrich Jost décrit comme un « déclassement culturel du monde ouvrier, de la politique et de la pensée socialiste »⁴⁹⁶, phénomène d'ailleurs antérieur aux événements relatés dans le canton du Valais.

Cette opposition d'une partie de la population ainsi que des pouvoirs politiques, économiques et religieux du canton entraînera d'importantes difficultés d'organisation pour le Parti socialiste valaisan. Les militants auront notamment beaucoup de peine à louer un local où se retrouver pour leurs réunions. A Sion, le local de réunion changera près de dix fois en moins de neuf ans de procès-verbaux analysés. Et lorsqu'en avril 1923, les militants séduinois ne peuvent plus se réunir dans leur salle habituelle, il leur faudra des mois pour retrouver un établissement acceptant leur présence. Cette situation provoque d'ailleurs l'inquiétude des socialistes de la capitale : « remballés de Ponce à Pilate, nous finirons par perdre le moyen de nous assembler dans la rue même »⁴⁹⁷. Les organisations ouvrières de manière générale sont touchées par ce problème. A Sierre, la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers voit le bail de son local résilié suite au refus du Conseil communal de la ville de renouveler la concession.⁴⁹⁸

La situation est encore plus compliquée lorsqu'il s'agit de l'organisation de conférences. Les militants socialistes se retrouvent bien souvent face à un refus pur et simple de la commune. La presse du parti rapporte les nombreux refus que subit le PSV dans ses demandes de location de salles pour y organiser des conférences ou des débats contradictoires. Avec une

⁴⁹³ *L'Avenir*, 1^{er} avril 1921, n°7 p. 2.

⁴⁹⁴ *Le Falot*, 1^{er} décembre 1925, n°20, p. 2.

⁴⁹⁵ *Peuple valaisan*, 27 janvier 1928, n°4, p. 3.

⁴⁹⁶ JOST, Hans Ulrich, « Surveiller et punir » in *Cent ans de police politique en Suisse (1889-1989)*, pp. 24-25.

⁴⁹⁷ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 26 mai 1923.

⁴⁹⁸ *L'Avenir*, 28 septembre 1923, n°16, p. 3.

certaine provocation, ces locaux étaient par contre régulièrement mis à disposition des partis bourgeois pour leurs rencontres. Une large partie des conférences organisées par le PS durant les années vingt fut donc organisée en plein air. Les refus sont encore plus nets pour les demandes de manifestations. Faute d'emplacement autorisé en ville, la Fête du Travail de 1923 doit être organisée à Turin (Nendaz).⁴⁹⁹ Cinq ans plus tard, le Conseil communal de Sion refuse au PSV le droit de se réunir sur la Place de la Planta pour son congrès cantonal.⁵⁰⁰ Ces interdictions tout à fait arbitraires ne sont pas une spécificité valaisanne. A Fribourg par exemple, les militants socialistes sont également régulièrement frappés d'interdictions, et tout spécialement dans les années vingt, soit directement après la grève générale de 1918. Ainsi, plusieurs manifestations et conférences du Parti socialiste et du mouvement ouvrier fribourgeois sont interdites à cette époque.⁵⁰¹

Lorsque les militants socialistes valaisans parviennent envers et contre tout à organiser convenablement une conférence publique, diverses stratégies sont déployées pour la neutraliser. Dans certains cas, le commissaire de la ville interdit au crieur public d'annoncer les conférences socialistes.⁵⁰² Dans d'autres cas, les moyens sont beaucoup plus radicaux et visent à perturber directement la conférence. A de très nombreuses reprises, les conférenciers sont injuriés et sifflés dès leur arrivée. Nous ne rapportons pas ici tous ces cas mais relevons quelques faits particulièrement frappants. En octobre 1922 à Vouvry, lors d'une conférence donnée par Paul Graber, un individu perturbe l'événement en soufflant dans un cor à proximité de la manifestation, forçant les auditeurs à se déplacer dans une autre salle.⁵⁰³ En octobre 1928, deux conférences sont organisées le même jour : l'une a lieu à Salvan et l'autre à Finhaut. Toutes deux sont perturbées par des adversaires. Dans le premier cas, quelques jeunes conservateurs se rendent au lieu de la manifestation pour y chanter et rendre inaudibles les paroles de l'orateur. Dans le second cas, la conférence est empêchée par le curé qui, entouré de plusieurs villageois, interdit l'entrée dans la salle communale où devaient se prononcer les discours.⁵⁰⁴

Mais la situation a parfois dégénéré dans la violence. Ce fut par exemple le cas à Martigny en 1922 lors d'une conférence de Paul Graber, perturbée de manière sauvage et violente par une

⁴⁹⁹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 25 avril 1923.

⁵⁰⁰ *Le Peuple valaisan*, 5 octobre 1928, n°41, p. 2.

⁵⁰¹ MAUROUX, René, *Histoire du Parti socialiste fribourgeois*, pp. 36-37.

⁵⁰² *L'Avenir*, 25 octobre 1922, n°36, p. 3.

⁵⁰³ *L'Avenir*, 20 octobre 1922, n°35, p. 3.

⁵⁰⁴ *Le Peuple valaisan*, 19 octobre 1928, n°43, p. 2.

bande.⁵⁰⁵ Ces événements marquèrent durablement les esprits au sein du Parti socialiste valaisan et modifièrent même les rapports entre socialistes et radicaux du canton.

Comme nous l'avons vu dans ce qui précède, ces faits doivent être mis en comparaison avec les situations similaires connues dans d'autres cantons, comme par exemple Genève, Fribourg ou encore les Grisons. Ce « temps de censure »⁵⁰⁶ dénoncé par les socialistes valaisans en 1926 se retrouve également dans les autres régions du pays. Ainsi, la même année, lorsque les membres de l'Internationale socialiste se rendent à Zurich pour une séance du comité exécutif, ils ne peuvent s'exprimer sur le territoire helvétique. La police fédérale des étrangers leur a en effet accordé les visas mais en exigeant qu'ils s'abstiennent de prendre la parole en public.⁵⁰⁷ L'année suivante, à la mort de Charles Naine, la *Liberté* de Fribourg prouve son antisocialisme viscéral en se montrant insultante à l'égard du défunt le jour même de ses funérailles.⁵⁰⁸ La situation valaisanne n'est donc en ce sens pas exceptionnelle mais peut se démarquer du reste du pays par la force que possédait alors le clergé et son engagement particulièrement virulent contre le socialisme.

7.3. Corruptions et fraudes électorales

Nous avons vu dans quel climat les socialistes valaisans durent évoluer durant leurs dix premières années d'existence du PSV. La situation était encore plus tendue lors des périodes électorales, comme le prouve ce constat amer dressé dans le *Peuple valaisan* après les élections fédérales de 1928 :

« A Port-Valais, à Riddes, à Monthey, à Martigny, à St-Léonard, à Sion même, on a usé de terreur et d'intimidation. On a cuisiné les ouvriers suspects de socialisme, on leur a promis monts et merveilles s'ils votaient la liste conservatrice et on leur a signifié que c'était le congé à bref délai s'ils votaient rouge. On les a pris par le bras, encadrés, mis dans la main le bulletin des noirs et conduits sous bonne escorte au scrutin. On a fait fi de la liberté de conscience, pourtant garantie par la Constitution, fi de la liberté tout court, le secret du vote n'a pas été respecté, parce que les locaux de vote n'avaient point de cabine ou même de paroi ou paravent pour que l'électeur puisse voter librement, selon sa conscience et ses convictions. Comment s'étonner dès lors si des centres industriels comme Monthey, Viège ou Martigny donnent une majorité conservatrice. »⁵⁰⁹

⁵⁰⁵ *L'Avenir*, 1^{er} décembre 1922, n°40, p. 3. *L'Avenir*, 15 décembre 1922, n°41, p. 3.

⁵⁰⁶ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée extraordinaire du PS Sion du 25 novembre 1926.

⁵⁰⁷ *Le Falot*, 15 septembre 1926, n°17, p. 1.

⁵⁰⁸ *Le Falot*, 15 janvier 1927, n°2, p. 2.

⁵⁰⁹ *Le Peuple valaisan*, 2 novembre 1928, n°45, p. 1.

Le constat est amer et n'explique évidemment pas à lui seul certains échecs électoraux du PSV. Toutefois, il convient de remarquer que, durant toute la période qui nous intéresse, les techniques utilisées par les partis bourgeois en campagne électorale sont dénoncées dans la presse socialiste avec virulence. Les journaux de gauche dénoncent en effet à de multiples reprises les cabales électorales, où l'alcool est utilisé tant par les radicaux que par les conservateurs. On évoque d'ailleurs les mêmes « beuveries » électorales dans le canton de Fribourg.⁵¹⁰ Dès 1921, la presse socialiste valaisanne accuse les partis bourgeois d'offrir des cadeaux et du vin, et de saouler les citoyens pour les emmener aux urnes.⁵¹¹ Ces cas dénoncés concernent toute notre période et l'ensemble du canton. A St-Maurice en 1928, on suppose même un cas d'électeurs « enfermés ou tenus dans une ferme du Bois-Noir et arrosés de vin le dimanche des élections »⁵¹². Ces faits peuvent facilement être mis en lien avec la dénonciation des méfaits de l'alcool faite par le Parti socialiste durant cette période.

Comme nous venons de le voir, des pratiques similaires sont dénoncées dans d'autres cantons par le Parti socialiste. Encore une fois à Fribourg, lors des élections du Conseil général de 1909 par exemple, la chronique de l'époque relate les faits suivants :

« Les ouvriers de la voirie furent embrigadés par les conservateurs ; ceux de l'usine à gaz par les radicaux. Tout était bon durant cette campagne, argent, dons de toutes les espèces. Les bas quartiers connurent l'abondance durant quelques jours et les beuveries durèrent toute la semaine. »⁵¹³

Les faits reprochés aux partis bourgeois par les socialistes valaisans sont exactement les mêmes : des tentatives de corruption par l'argent mais surtout par l'alcool. A la lecture des différents articles de presse, on peut constater que ces méthodes visaient en premier lieu les ouvriers, suspectés de voter « rouge ». A l'organisation de beuveries s'ajoutait l'achat pur et simple de votes. Ainsi, après les élections de 1928, Dellberg évoque des cas d'achats de votes à Sion et à Vernayaz.⁵¹⁴

Les méthodes vont parfois même encore plus loin en période électorale, avec des menaces de type professionnelles. Ces pressions exercées sur les ouvriers sont elles aussi dénoncées à plusieurs reprises dans la presse socialiste. Certaines localités semblent particulièrement touchées. Ainsi, en 1922, *L'Avenir* évoque les menaces sur l'emploi et les conditions de travail effectuées par certains patrons dans la région martigneraise.⁵¹⁵ Trois ans plus tard, *Le*

⁵¹⁰ *L'Avenir*, 9 mars 1923, n°5, p. 3.

⁵¹¹ *L'Avenir*, 1921, II-6, 10³, 22².

⁵¹² *Le Peuple valaisan*, 7 décembre 1928, n°50, p. 4.

⁵¹³ Cité dans MAUROUX, René, *70 ans d'histoire du Mouvement ouvrier socialiste fribourgeois (de 1848 à 1918)*, [s.l.] : Parti socialiste suisse, [1971], p. 42.

⁵¹⁴ *Le Peuple valaisan*, 23 novembre 1928, n°48, p. 2.

⁵¹⁵ *L'Avenir*, 17 novembre 1922, n°39, p. 3.

Falot affirme qu'à Martigny, « les électeurs, en se rendant aux urnes, étaient entourés d'une nuée de guêpes radicales et conservatrices qui usaient de menace de ne plus donner de travail à ceux qui ne votaient pas comme *il faut*. »⁵¹⁶

Aux pressions et menaces s'ajoutaient encore de nombreux procédés douteux, rapportés sans interruption dans la presse socialiste des années vingt. Différentes méthodes étaient visiblement mises en place pour éviter le vote des ouvriers, notamment par le choix des heures d'ouverture des bureaux de vote. Dans la région sierroise par exemple, les urnes n'étaient pas ouvertes le samedi afin de limiter le vote des ouvriers des usines.⁵¹⁷ A Châtelard-Finhaut, le président empêcha de voter de nombreux ouvriers, selon le rapport de Dellberg, « parce qu'ils ne bénéficiaient pas d'un séjour de 12 mois dans la commune »⁵¹⁸. Cette rigidité ne semblait pas en vigueur dans tous les cas de figure. En effet, dans le même rapport, Charles Dellberg s'insurge, après les élections de 1928, de voir des participations électorales de 100% dans de nombreuses communes haut-valaisannes. Il en donne l'explication, qu'il dit tenir d'un ancien président de commune : « dans les communes où il n'y a pas d'opposition, le président ou le bureau électoral met, après la votation, autant de bulletins dans l'urne qu'il y a d'électeurs qui ne sont pas allés voter. »⁵¹⁹ Les premiers militants socialistes consacreront une importante énergie à dénoncer ce type de procédés illégaux, qui semblent se pratiquer couramment dans certaines régions du Vieux-Pays. Ce combat est d'ailleurs partagé dans certains cas par les radicaux. Après les élections d'octobre 1919, on peut lire dans les pages du *Confédéré* une critique face au « secret du vote [qui] n'est nullement garanti » ou encore une dénonciation de la procédure pour « toutes ses irrégularités et toutes ses tares ».⁵²⁰ Certains procédés douteux ne semblent donc pas exister que dans l'imagination des militants du PSV.

Afin de décourager les électeurs de voter une liste socialiste, plusieurs techniques étaient également utilisées dans le but de rendre ce vote identifiable. Dans un article de fin 1925, Hermann, alors secrétaire-caissier du PSV, pose la question du secret du vote en Valais :

« Le secret du vote est-il garanti ? Nous ne le croyons pas ; dans maints endroits ce n'est qu'une simple table sur laquelle sont étalés les bulletins de vote en face du bureau électoral ; pas même un simple paravent qui permettrait pourtant à l'électeur de voter en toute indépendance. »⁵²¹

⁵¹⁶ *Le Falot*, 15 mars 1925, n°3, p. 2.

⁵¹⁷ *Le Falot*, 1^{er} juin 1925, n°8, p. 2.

⁵¹⁸ *Le Peuple valaisan*, 23 novembre 1928, n°48, p. 2.

⁵¹⁹ *Le Peuple valaisan*, 23 novembre 1928, n°48, p. 2.

⁵²⁰ *Le Confédéré*, 29 octobre 1919, n°90, p. 2.

⁵²¹ *Le Falot*, 1^{er} décembre 1925, n°20, p. 2.

De nombreux articles dénoncent cette situation. Jusqu'à la fin des années vingt, on évoque les bureaux électoraux sans couloir d'isolement, voire sans urne et où l'on vote à bulletin ouvert. Dellberg affirme que dans certaines communes, le vote se fait dans un chapeau et que, dans d'autres, les électeurs doivent montrer leur bulletin au curé.⁵²² Ces procédés dénoncés dans la presse socialiste représentaient d'évidentes violations du secret du scrutin.

Cette identification était parfois facilitée par des erreurs du PSV. En effet, lors des élections cantonales de 1921, des militants socialistes sédunois se plaignent au comité de la section de la taille des bulletins de vote socialistes, les rendant trop visibles.⁵²³ Quatre ans plus tard, toujours lors des élections au Grand Conseil, la base socialiste fait part de ses regrets, lors du congrès cantonal, de posséder des bulletins de vote imprimés en caractères trop gras, ce qui les rendaient reconnaissables.⁵²⁴ Ces inquiétudes prouvent en tout cas l'importance qu'accordaient les socialistes valaisans au secret du vote. Vu les pressions que nous venons d'évoquer, nous comprenons les peurs vécues par certains citoyens – et en particulier des ouvriers – au moment du vote et le souci de voir leur vote dévoilé.

En outre, des irrégularités sont également dénoncées dans les bureaux de vote. A plusieurs reprises, les socialistes valaisans s'insurgent contre la propagande ayant lieu illégalement dans les bureaux de vote. En assemblée de la section sédunoise, comme en séance du PSV ou dans la presse du parti, on demande lors de chaque élection aux membres de « faire remarquer tous les électeurs qui feront de la propagande électorale dans le bâtiment des votations. »⁵²⁵ A Sierre, c'est même l'agent de police qui distribue les bulletins de vote aux citoyens devant le bureau.⁵²⁶ Nous comprenons mieux maintenant l'importance qu'accordaient les socialistes valaisans à la présence de scrutateurs de leur bord lors des dépouillements. En séance du Grand Conseil, Charles Dellberg se plaint notamment du fait que, dans plusieurs communes du district de Sierre, les listes socialistes n'aient pas été déposées dans les locaux électoraux lors des élections cantonales de 1925.⁵²⁷ Quelques années plus tard, le Parti socialiste valaisan prendra une décision originale pour résoudre ce problème. Le congrès du PSV décide en effet d'envoyer massivement ses bulletins de vote par la poste aux électeurs.⁵²⁸

⁵²² *Le Peuple valaisan*, 23 novembre 1928, n°48, p. 2.

⁵²³ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 5 mars 1921.

⁵²⁴ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès ordinaire du PSV le 25 avril 1925 à Sierre.

⁵²⁵ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 21 octobre 1922.

⁵²⁶ *L'Avenir*, 13 octobre 1922, n°34, p. 3.

⁵²⁷ *Le Falot*, 1^{er} avril 1925, n°4, p. 1. Cas également évoqués pour les élections de 1928 lors du congrès extraordinaire du PSV le 30 août 1931 à Sion (*Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées)).

⁵²⁸ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès extraordinaire du PSV le 30 août 1931 à Sion.

Il est pour nous aujourd'hui difficile de différencier les procédés illégaux dénoncés de manière justifiée des exagérations volontaires et à des fins politiques. On peut toutefois retrouver des dénonciations de ces cabales au-delà du Parti socialiste. Ainsi, Charles Haegler, rédacteur du conservateur *Nouvelliste valaisan*, critique lui-même, sous son pseudonyme Charles Saint-Maurice, ces pratiques en ces termes :

« Peuple valaisan, est-ce que décidément tu ne trouves pas que la *cabale* dépasse parfois toutes les mesures ? Comment, s'il vous plaît, la lumière politique jaillirait-elle d'une séquestration, d'une déportation, de verres de vin, d'achat de voix et de consciences, de promesses de places, fructueuses ou simplement honorifiques, oui, comment ? Nous n'ignorons pas, loin de là, que la loi électorale interdit toutes ces sortes de manœuvres, mais nous n'avons encore jamais vu exercer des poursuites sérieuses contre ceux qui les emploient comme de la monnaie courante à la veille des scrutins un peu importants. Si quelques détails n'étaient un peu désagréables pour des tiers, quel tableau des élections, dans certaines localités, on tracerait, rien qu'en reproduisant des lettres pleines de verdure et d'ironie d'abonnés écœurés qui qualifient le vin – et le mot n'est pas trop fort – de grand électeur ! A côté de cela, il y a les injures, les gestes brutaux, les affiches, qui sont plus mauvaises et plus dangereuses que la lave des cratères volcaniques. Eh bien, franchement, là, entre quatre yeux, n'est-ce pas dégradant ? Comment la lumière jaillirait-elle du choc des savates ? Comment une bonne politique surgirait-elle d'une engueulade, entre deux coups de pied bas ou encore d'une bave ignominieuse et de robinets par lesquels le vin coule à flots ? »⁵²⁹

Face à ces méthodes illégales ou à la limite de la légalité, les socialistes valaisans semblent quelque peu désarmés. Lorsque le cas d'un camarade acceptant « de boire chez [les] adversaires » et de voter finalement pour eux est évoqué en séance du PS séduinois, l'expulsion du membre est décidée. Dans les lignes qui suivent, les militants regrettent toutefois leur impuissance face à ces méthodes : « Nous sommes à la merci des bourgeois et ne pouvons conduire à l'urne des abrutis en automobiles ».⁵³⁰

Les dirigeants du PSV privilégieront généralement la voie de la dénonciation des procédés illégaux employés par les partis bourgeois. Nous l'avons vu dans la récurrence des plaintes dans les colonnes du journal du parti. La dénonciation se porta même sur le terrain politique. Après les élections de 1928, le député Dellberg déposa au Grand Conseil une interpellation adressée au Conseil d'Etat, faisant la liste de toutes les illégalités constatées par le PSV. Il demandait en conséquence l'ouverture d'une enquête administrative, ce que le gouvernement valaisan refusa.⁵³¹ Charles Dellberg s'adressa également à la commission fédérale de validation des mandats afin d'examiner avec attention les résultats valaisans, ce qui, visiblement, ne changea rien à la situation.

Enfin, les militants socialistes accordaient, comme nous l'avons vu, une grande importance à leur présence en tant que scrutateurs dans les bureaux de vote. Ils étaient en effet persuadés

⁵²⁹ *Nouvelliste valaisan*, 8 décembre 1928, n°143, p. 1.

⁵³⁰ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 8 décembre 1920.

⁵³¹ *Le Peuple valaisan*, 23 novembre 1928, n°48, p. 2.

que, s'ils possédaient partout leurs « représentants dans les bureaux électoraux exerçant une surveillance serrée, la manière de voter et la liberté n'en seraient que plus respectées. »⁵³² Dès lors, il n'est pas étonnant que l'on retrouve à de multiples reprises dans la presse du parti des communiqués appelant les sections à se faire représentant autant que possible lors des opérations de scrutin. Nous notons également de nombreux appels à la vigilance dans les journaux du PSV, à l'image de cette annonce :

« Aux hommes de confiance.

Attention aux manœuvres de la dernière heure, accompagnez les hésitants et ne les laissez pas enrôler par nos adversaires. »⁵³³

Ce type d'informations communiquées par la presse socialiste des années vingt à de nombreuses reprises dénote le climat dans lequel se déroulaient les élections en Valais à cette époque.

⁵³² *Le Falot*, 1^{er} décembre 1925, n°20, p. 2.

⁵³³ *Le Peuple valaisan*, 1^{er} mars 1929, n°9, p. 3.

V. Programme et débats au PSV (1919 à 1929)

8. Programme du PSV

8.1. Propositions et actions des élus

Nous avons travaillé dans les chapitres précédents sur la participation du Parti socialiste valaisan aux différents scrutins électoraux des années vingt. Sans prétendre à l'exhaustivité, un survol des propositions du PSV aux différents échelons politiques peut nous éclairer à ce propos.

Si nous avons surtout connaissance de l'activité politique des socialistes au Grand Conseil, il nous faut commencer par évoquer la politique communale. En plongeant dans les procès-verbaux du PS Sion, nous découvrons les premières revendications de cette section. Dès sa constitution, son comité exprime le souhait de se doter d'un programme. Les priorités sont rapidement fixées : deux commissions, *économie* et *éducation*, sont nommées et chargées de préparer un programme dans ces domaines.⁵³⁴ Au niveau communal, les élus socialistes furent particulièrement actifs sur la question de l'école. A Sion, une des premières interventions d'Ernest Pfister au sein du Conseiller communal est de demander la gratuité des fournitures scolaires.⁵³⁵ La proposition, qui fut également déposée dans d'autres communes, comme par exemple à St-Léonard, rencontra un échec cinglant. Dans certaines localités, les élus socialistes s'engagent rapidement pour des augmentations salariales en faveur des enseignants. C'est notamment le cas à St-Maurice en 1926, où la proposition du Conseiller communal socialiste est rejetée par l'Exécutif.⁵³⁶ A Brigue, le municipal socialiste obtient l'entrée en vigueur d'une *assurance infantile écolière obligatoire*.⁵³⁷ De nombreux autres faits pourraient être encore évoqués. Citons simplement la demande de la section d'Evionnaz pour l'ouverture d'une école enfantine dans la commune⁵³⁸ ou l'engagement de socialistes pour défendre les petites écoles de village, par exemple à Evolène.⁵³⁹

Au niveau des infrastructures et du logement, le parti se montre également actif, surtout dans certaines localités. A Sion, le PS s'engage à plusieurs reprises pour que la Commune construise des logements ouvriers.⁵⁴⁰ Une des premières revendications de la section, quelques

⁵³⁴ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 18 décembre 1919.

⁵³⁵ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 9 avril 1925.

⁵³⁶ *Le Falot*, 15 octobre 1926, n°19, p. 3.

⁵³⁷ *Le Falot*, 15 juillet 1926, n°13, p. 3.

⁵³⁸ *Le Falot*, 1^{er} décembre 1926, n°22, p. 4.

⁵³⁹ *Le Peuple valaisan*, 9 décembre 1927, n°10, p. 2.

⁵⁴⁰ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 13 août 1920.

mois après sa création, est de demander à la Municipalité la création d'établissements de bains publics.⁵⁴¹ De nombreuses exigences des sections socialistes concernent enfin les différentes taxes touchant les classes populaires. A Brigue, l'élu socialiste obtient une baisse du prix du gaz de cinq centimes par m³.⁵⁴² A Sion, le parti s'engage sans grand succès pour supprimer, ou du moins baisser, la taxe sur les ménages.⁵⁴³ D'autres revendications pratiques dans diverses localités, concernant l'état des routes ou encore l'éclairage, sont régulièrement publiées dans la presse du parti. Enfin, en observant le cas du PS Sion, nous constatons que la section s'engage à plusieurs reprises sur des questions de réformes institutionnelles. Comme nous l'avons vu précédemment, les militants sédunois font campagne aux côtés des autres minoritaires de la commune pour l'introduction d'un Conseil général et de la représentation proportionnelle. Enfin, la première proposition du PS Sion, qui sera plus tard reprise par d'autres sections, demande l'élaboration d'un tribunal de prud'hommes pour la ville de Sion.⁵⁴⁴ De multiples autres exemples de revendications des sections socialistes au niveau local pourraient encore être présentés.

Si ces propositions sont présentées par les sections, le souhait d'une activité politique communale est largement partagé par les instances dirigeantes du Parti socialiste valaisan. En assemblée des présidents de sections et conseillers municipaux en décembre 1924, Charles Dellberg demande que « l'application du programme communal » se fasse autant que possible dans toutes les localités.⁵⁴⁵ Même si des débats ont parfois lieu sur certains points précis du programme, les sections semblent dans la plupart des cas l'avaliser sans problème. L'importance d'un combat politique, idéologique, est relayée au niveau local, à l'image de cet article paru dans le *Falot* sur l'engagement au Conseil communal de Monthey :

« Mais nous sommes allés au Conseil communal avec un programme bien défini et voulons y travailler à sa réalisation. Et comme ce programme, dans ses parties essentielles, est en opposition au programme des partis bourgeois, pour autant que ceux-ci ont un programme de politique communale, des divergences, des frottements sont inévitables. »⁵⁴⁶

Le PSV tient à donner sens à cette action politique au niveau local. Des assemblées réunissant les municipaux socialistes du canton sont organisées. La presse du parti relaie régulièrement

⁵⁴¹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 15 mai 1920.

⁵⁴² *Le Falot*, 15 juillet 1926, n°13, p. 3.

⁵⁴³ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 29 mai 1923. PV de l'assemblée du PS Sion du 9 avril 1925.

⁵⁴⁴ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du PS Sion du 8 janvier 1920.

⁵⁴⁵ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée extraordinaire des présidents de sections et Conseillers municipaux socialistes le 21 décembre 1924 à Sion.

⁵⁴⁶ *Le Falot*, 15 novembre 1926, n°21, p. 3.

les revendications défendues par les sections dans leurs localités respectives. Des résumés des séances des exécutifs et législatifs communaux des principales villes du canton sont publiés avec régularité dans le *Falot* puis dans le *Peuple valaisan*. La conquête du pouvoir communal et la capacité à modifier la société en commençant par l'échelon local sont défendues par le Parti socialiste suisse à cette époque, comme nous l'avons vu plus haut dans ce travail. Entre 1907 et 1912 comme dans les années 1920, le PSS organise lui aussi des « journées communales », afin d'intégrer à la politique du parti « l'aspect communal de la pratique socialiste ».⁵⁴⁷ Une véritable théorie du socialisme communal se développe et touche également le Valais.

Si l'importance pour le PSV de l'action politique au niveau local n'est pas à sous-estimer, c'est surtout au Grand Conseil que le parti est visible en Valais. Comme nous l'avons vu, le Parti socialiste valaisan n'y compte qu'un élu de 1921 à 1929 en la personne de Charles Dellberg. Ce dernier va toutefois se montrer très actif au sein du Parlement cantonal et communiquera régulièrement ses propositions dans la presse du parti.

Le PSV présente pour la première fois des candidats au Grand Conseil en mars 1921. Il justifie cette participation dans les colonnes du *Falot* par une volonté d'application du programme socialiste : « Nos représentants défendront notre programme. Ils tenteront de faire aboutir quelques réformes et d'apporter quelque amélioration à la situation tragique de la classe ouvrière. »⁵⁴⁸ Dans le même numéro, les principales revendications du PSV sont présentées.⁵⁴⁹ Elles se regroupent sur quatre domaines : les réformes sociales, l'instruction publique, les finances et l'agriculture. Le Parti socialiste valaisan défend l'introduction d'assurances sociales, comme une *assurance obligatoire en cas de maladie* et une *assurance scolaire*. La question de l'assurance-chômage est également centrale pour le PSV, qui se montrera par la suite très actif dans ce domaine. Dans le domaine de l'éducation, le parti défend des augmentations salariales pour les enseignants, un enseignement secondaire gratuit ou encore la création d'écoles professionnelles pour les métiers. Il tentera également d'obtenir la gratuité du matériel scolaire, l'introduction des travaux manuels pour les deux sexes ou encore la suppression de l'enseignement religieux.⁵⁵⁰ En matière financière, les socialistes entendent se battre au Grand Conseil pour des augmentations d'impôts pour les plus fortunés.

⁵⁴⁷ LANG, Karl *et alii*, *Solidarité, débats, mouvement : cent ans de Parti socialiste suisse*, pp. 134-137.

⁵⁴⁸ *L'Avenir*, 11 février 1921, n°3, p. 1.

⁵⁴⁹ Voir « Annexe n°15 – Les socialistes au Grand Conseil ».

⁵⁵⁰ *L'Avenir*, 25 février 1921, n°4, p. 1.

Enfin, les élus du PSV devront s'engager en faveur des petits paysans, notamment par la création du crédit agricole.

Le Parti socialiste valaisan, comme pour son implication au niveau communal, s'engage sur un programme précis qu'il communique durant la campagne. Dès son élection au Grand Conseil en 1921, Charles Dellberg va informer avec régularité ses camarades sur son action parlementaire. Cette communication se fait par des conférences du leader brigois dans les sections, mais surtout, par l'intermédiaire de la presse du parti. Plusieurs articles consacrés aux interventions du député socialiste paraissent dans *L'Avenir*. Durant l'année 1925, le *Falot* publie une rubrique « Quatre ans d'activités au Grand Conseil ». Les informations sont dès lors données lors de chaque session du Parlement cantonal.

Les principales propositions mises en avant par le PSV durant la campagne électorale, ainsi que certaines revendications développées au niveau communal, sont reprises par Dellberg au Grand Conseil. Durant sa première législature – de 1921 à 1925 – le député de Brigue s'implique à plusieurs reprises pour la baisse du prix du lait et la gratuité du matériel scolaire. Son engagement en faveur des petits paysans se traduit notamment par des demandes de réduction du prix du sel, d'une baisse du taux de la Banque cantonale pour prêts hypothécaires inférieurs à 5'000 Frs ou encore du curage du lit du Rhône entre Brigue et Gamsen.⁵⁵¹ Charles Dellberg se fait avant tout le porte-parole des revendications ouvrières et des plus humbles. Au niveau des œuvres sociales, il demande sans grand succès la création d'un asile pour vieillards mais obtient une augmentation de la part de l'Etat aux assurances infantiles.⁵⁵² Lors de la deuxième lecture du règlement d'exécution de la loi sur les fabriques, en mai 1921, Dellberg s'engage et y défend les intérêts des travailleurs. Il exige par exemple la nomination des représentants ouvriers à l'Office de conciliation par les ouvriers eux-mêmes et demande que les salariés ne soient pas sanctionnés en cas de grève. Son engagement est également important en faveur des chômeurs et ses propositions ne manquent pas pour cette catégorie de la population : semaine de 48 heures et salaires minimaux pour les travaux de chômage, 120 jours au lieu de 60 d'assistance chômage, exemption des impôts cantonaux et communaux pour les chômeurs.⁵⁵³

Durant la deuxième législature, allant de 1925 à 1929, Charles Dellberg semble avoir pris ses marques au Parlement cantonal et se montre nettement plus actif qu'avant. Durant ses quatre années, le député socialiste défend près de quarante interventions au Grand Conseil.⁵⁵⁴ Il ne

⁵⁵¹ *Le Falot*, 1^{er} mars 1925, n°2, p. 3.

⁵⁵² *Le Falot*, 1^{er} mars 1925, n°2, p. 3.

⁵⁵³ *Le Falot*, 1^{er} juin 1925, n°8, p. 3.

⁵⁵⁴ *Le Peuple valaisan*, 1^{er} mars 1929, n°9, p. 2.

s'agit pas pour nous de revenir sur chacune de ces motions et interpellations mais simplement d'en signaler quelques unes. Pour la défense des ouvriers, Dellberg demande une loi de protection ouvrière, la création des tribunaux de prud'hommes ou encore la création d'une école professionnelle. Au niveau de l'agriculture, le député socialiste réitère sa proposition de baisse des taux hypothécaires et demande également la création de caves coopératives et de coopératives d'achats et de ventes agricoles avec subventions étatiques. L'engagement de Dellberg est également fort dans le domaine des assurances sociales. Entre 1925 et 1929, les propositions ne manquent pas : demande de loi sur l'assurance-chômage, d'une assurance infantile obligatoire avec subventionnement de l'Etat, de subventions pour les vieillards dans le besoin, etc. Si nous ne pouvons traiter ici de ces revendications au cas par cas, il nous faut constater que, dans l'immense majorité des cas, elles ne rencontrèrent, du moins durant la période qui nous intéresse, que peu de succès au Grand Conseil valaisan. Dellberg s'en défendait d'ailleurs, comme en plein exposé au sein de la section sédunoise :

« Il [Dellberg] termine son exposé en recommandant aux camarades ouvriers et socialistes de ne pas s'impatienter trop si des résultats palpables ne couronneront pas toujours ses efforts, notre collègue se trouvant seul avec notre ami Charvoz pour faire du travail dans l'intérêt du travailleur en général. »⁵⁵⁵

Au niveau fédéral, la situation est quelque peu différente. Le Parti socialiste valaisan ne posséda pas de représentant au Conseil national durant les années vingt. En termes de programme, nous ne pouvons donc qu'observer les revendications mises en avant dans la presse du parti en période de campagne électorale. Et force est de constater qu'à ce niveau, les propositions concrètes se font rares. En octobre 1922, le PSV base sa communication sur la critique de la politique bourgeoise et reste très vague sur ses revendications.⁵⁵⁶ Trois ans plus tard, si la dénonciation du bilan des parlementaires de droite reste présente, l'appel aux travailleurs lancé par le *Falot* évoque la politique socialiste :

« Il faut vous prononcer ! Vous prononcer contre une politique menée au détriment des producteurs et favorable toujours aux grands trafiquants, aux banquiers, aux privilégiés. Il faut vous prononcer en votant résolument pour les candidats qui, à Berne, devront avoir pleine liberté et confiance pour vous défendre, pour s'élever contre le militarisme envahissant, contre la préparation de nouvelles guerres, pour s'élever contre de nouvelles impositions indirectes qui frappent durement les familles des travailleurs de l'industrie comme de l'agriculture. »⁵⁵⁷

Enfin, en 1928, le PSV précise encore l'action politique qu'il promet de mener au Parlement fédéral. Quelques jours avant les élections d'octobre, Charles Dellberg donne les priorités de son parti pour ce scrutin fédéral. L'élection d'un socialiste au Conseil national, selon lui,

⁵⁵⁵ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 19 mai 1921.

⁵⁵⁶ *L'Avenir*, 27 octobre 1922, n°37, p. 3.

⁵⁵⁷ *Le Falot*, 1^{er} novembre 1925, n°18, p. 1.

« c'est l'assurance obligatoire en cas de maladie », « c'est l'assurance vieillesse, invalidité et survivants », « c'est la protection ouvrière, la réglementation des heures de travail, des jours fériés, la fixation des salaires minima » mais c'est aussi, en ce qui concerne le monde agricole, « des institutions de crédits mutuels à un taux d'intérêt très bas » ou encore « l'aide aux petits paysans par la Confédération au moyen de prêts aux 1 et 2%. »⁵⁵⁸

Comme nous avons pu le constater, le Parti socialiste valaisan accorde une forte importance à la défense des petits paysans. De nombreuses propositions concrètes sur l'agriculture sont intégrées au programme du PSV et sont ensuite défendues par les élus socialistes. Le milieu des petits paysans est considéré comme une des catégories les plus exploitées de la société valaisanne. On peut ainsi lire dans les pages de *L'Avenir* : « S'il y a une catégorie de travailleurs qui méritent vraiment notre attention, c'est bien, avec les ouvriers de l'usine, celle des petits paysans. »⁵⁵⁹ Durant les années vingt, rares sont les éditions des journaux socialistes sans référence aux paysans. On constate notamment une rubrique intitulée « Socialisme et paysans » ou encore une autre nommée « Le Socialisme et la Terre ». Les revendications pour les « travailleurs des villes et des champs » se multiplient dans les colonnes de la presse socialiste durant toute notre période. Les ouvriers et les petits paysans sont considérés comme deux catégories appartenant à la même classe sociale, celle des prolétaires.

Notons enfin que les appels au milieu agricole valaisan sont encore plus fréquemment lancés en période électorale. L'importance de l'électorat paysan était évidemment comprise par les dirigeants du PSV.

8.2. Débats internes

8.2.1. La religion : anticléricalisme ou socialisme chrétien

Après avoir brièvement évoqué le programme des socialistes valaisans, il est intéressant de s'arrêter sur les controverses internes au PSV. Des discussions virulentes ont lieu sur plusieurs dossiers mais il apparaît que les débats les plus enflammés ont lieu sur le thème de la religion et celui de l'adhésion à la IIIe Internationale.

⁵⁵⁸ *Le Peuple valaisan*, 12 octobre 1928, n°42, p. 2.

⁵⁵⁹ *L'Avenir*, 30 janvier 1920, n°5, p. 1.

Le comportement antisocialiste d'une large partie du clergé valaisan a déjà été longuement évoqué. Son pouvoir et les positions politiques de certains de ses membres sont régulièrement critiqués par les premiers socialistes. Il convient du reste de rappeler que les premiers militants et journaux « socialistes » étaient avant tout inspirés d'un profond anticléricalisme. La *Lutte* de Gaillard avait à l'origine comme principal but de dénoncer l'hypocrisie du célibat des prêtres et tous les abus de la religion. Le *Simplon* se montre lui aussi très anticlérical. Il publie par exemple une « liste noire » des curés se mêlant de politique.⁵⁶⁰ Le journal va même parfois plus loin en prônant l'athéisme, comme dans l'article publié le 1^{er} décembre 1906 intitulé « Dieu n'existe pas » :

« Nous combattons dieu parce que c'est un mensonge ; nous combattons les prêtres parce qu'ils exploitent ce mensonge pour tromper les âmes trop crédules. Nous ne pouvons combattre l'église, ses dogmes, ses prêtres, et laisser en paix dieu qui est la cause principale, la base-même de tant de mensonges qui ont tenu l'humanité dans l'esclavage. »⁵⁶¹

Un changement de ton intervient toutefois en 1911 et nous ne retrouverons plus de tels articles dans la presse socialiste dès cette date. La *Justice* a alors été reprise en main par Ulrich Gaillard et la nouvelle rédaction prend la décision de ne plus aborder la question religieuse. L'objectif est l'unité du mouvement ouvrier valaisan avant tout :

« Les prolétaires et les hommes de cœur viendront de droite et de gauche se rapprocher du noble programme socialiste, tout en gardant des opinions religieuses différentes. »⁵⁶²

Dès lors, la problématique de la religion, jugée trop délicate et créatrice de division au sein du prolétariat du canton, n'est que très rarement abordée dans les pages du journal socialiste. Le souhait de laisser « à d'autres journaux le soin de discuter les questions religieuses »⁵⁶³ est rappelé à plusieurs reprises. Le premier *Falot*, entre 1914 et 1919, ne s'étendra pas davantage sur le sujet, préférant se focaliser sur les aspects syndicaux.

L'attitude à l'égard de l'Eglise et de la religion évolue donc passablement jusqu'en 1919 et la création du Parti socialiste valaisan. Les débats ne vont pas s'arrêter à cette date pour autant. En observant la presse du parti de 1919 à 1929, on constate avant tout que la dénonciation des abus de certains curés reste présente dans les colonnes des journaux socialistes. Nous avons déjà évoqué plus haut les actes antisocialistes de certains prêtres, contre lesquels s'insurgent

⁵⁶⁰ *Le Simplon*, 25 août 1906, n°33, p. 1.

⁵⁶¹ *Le Simplon*, 1^{er} décembre 1906, n°47, p. 1.

⁵⁶² *La Justice*, 8 août 1911, n°31, p. 1.

⁵⁶³ *La Justice*, 23 janvier 1912, n°3, p. 1.

les militants du PSV. Les critiques contre les représentants de l'Eglise ne se limitent toutefois pas à ces cas et concernent également d'autres agissements du clergé. Les socialistes valaisans dénoncent en fait toute ingérence du clergé dans les affaires politiques. La presse du parti s'emploie ainsi à mettre à jour à de nombreuses reprises les agissements politiques de certains prêtres. C'est par exemple le cas à Chippis en 1926, lorsque le *Falot* dénonce l'influence du curé sur la politique et la police de la commune.⁵⁶⁴ Les socialistes valaisans tiennent à ce que les membres du clergé restent dans leurs fonctions religieuses. C'est lorsque certains prêtres – conservateurs ou chrétiens-sociaux – se mêlent de politique que les critiques deviennent virulentes dans les rangs socialistes :

« Nous n'avons jamais attaqué un membre du clergé qui reste dans ses attributions, car nous ne nous permettrions pas de lui donner des directives, visant son activité pastorale. Un pasteur d'âmes qui fait de la politique devient, à nos yeux, un simple citoyen, et nous lui répondons, comme nous le faisons à l'égard de tout adversaire. »⁵⁶⁵

« Ce que nous ne comprenons pas, c'est que, franchissant les limites, il [le prêtre] s'arroge le droit d'intervenir dans des questions qui lui resteront étrangères à jamais. »⁵⁶⁶

Par ce discours, le PSV profite donc de décrédibiliser l'action des chrétiens-sociaux. Il dénonce également plusieurs fois dans les années vingt la richesse de l'Eglise et la collusion entre le clergé et la bourgeoisie. On trouve souvent dans les pages des journaux socialistes des attaques contre le luxe dans lequel vivent les prêtres. Les critiques fusent par exemple contre l'argent que procurent au clergé les donations et autres rétributions accordées par de pauvres paroissiens.⁵⁶⁷ Mais la presse socialiste accuse surtout les églises d'être « les servantes du capitalisme »⁵⁶⁸. L'institution religieuse est attaquée à de nombreuses reprises durant toute notre période. Les militants du PSV dénoncent les guerres menées au nom de la religion ou encore le rôle historique de l'Eglise. Celle-ci est en effet accusée d'avoir « toujours fait le jeu des oppresseurs contre les opprimés, celui des riches contre les pauvres, celui des capitalistes contre les prolétaires. »⁵⁶⁹ On parle même de « triumvirat "capitaliste-militariste-prêtre" » dans les pages du *Peuple valaisan*.⁵⁷⁰ L'analyse et la critique se font aussi sur l'attitude du Vatican à cette époque. En 1927, le *Falot* dénonce par exemple l'attitude complaisante du pape à l'égard de Mussolini en Italie.⁵⁷¹

⁵⁶⁴ *Le Falot*, 15 août 1926, n°15, p. 3.

⁵⁶⁵ *L'Avenir*, 4 mars 1922, n°9, p. 1.

⁵⁶⁶ *L'Avenir*, 14 juillet 1922, n°21, p. 3.

⁵⁶⁷ *L'Avenir*, 16 décembre 1921, n°25, p. 1.

⁵⁶⁸ *Le Falot*, 1^{er} avril 1925, n°4, p. 3.

⁵⁶⁹ *Le Falot*, 1^{er} juillet 1925, n°10, p. 2.

⁵⁷⁰ *Le Peuple valaisan*, 17 février 1928, n°7, p. 2.

⁵⁷¹ *Le Falot*, 1^{er} janvier 1927, n°1, p. 1.

Les positions et actions de l'Église sont jugées à plusieurs reprises bourgeoises, conservatrices, rétrogrades. Les critiques touchent également l'attitude du clergé dans le système éducatif valaisan. Le PSV défend en effet une école publique laïque et neutre.⁵⁷² Les attaques contre la mainmise des curés sur l'éducation valaisanne ne manquent pas dans la presse du parti. Le catéchisme obligatoire est particulièrement visé. *L'Avenir* dénonce par exemple un curé du district de Martigny qui viole la Constitution en s'invitant dans certaines classes et en forçant les élèves à suivre son cours d'instruction religieuse.⁵⁷³

Si les attaques sont nombreuses contre le clergé et le comportement de certains de ses membres, elles se font, du moins depuis 1910, beaucoup plus rares contre la religion elle-même. La plupart des articles critiques à l'égard de l'Église précisent même n'attaquer que les représentants du christianisme et non le christianisme lui-même :

« D'abord j'ouvre une parenthèse pour dire à mes lecteurs que je n'attaque pas ici le catholicisme, en tant que religion, mais bien les chefs, qui se servent du pouvoir spirituel pour reconquérir le pouvoir temporel qu'ils ont perdu. »⁵⁷⁴

De nombreux militants s'affirment ouvertement catholiques, et parfois même fervents pratiquants, dans les colonnes du journal du parti. On peut par exemple trouver en février 1922 dans *L'Avenir* un article signé par « un admirateur du Christ mais non de la cléricaille »⁵⁷⁵.

Les références au Christ sont du reste assez nombreuses et il n'est pas rare que les socialistes valaisans se revendiquent de son héritage. Jésus est régulièrement présenté comme le premier socialiste et sa parole est citée à de nombreuses reprises :

« Si Jésus, que vous prétendez représenter, a condamné le vol, dites-vous, il a par contre aussi, après avoir chassé les Pharisiens et les Marchands du Temple, déclaré ceci : « Il sera aussi difficile à un riche d'entrer dans le royaume de mon père qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille. », « N'amassez aucun trésor terrestre que les vers et la rouille rongeront. », « Partagez avec vos frères et vivez en commun. Que ce qui est à un seul soit à tous. », « Aimez-vous les uns les autres, ne semez pas la haine dans le peuple comme le font les scribes et les prêtres des faux dieux. » Ministres du vrai Dieu, qui fut le premier socialiste, parfait, méditez les paroles de Jésus et suivez ces glorieux enseignements. Ainsi soit-il ! »⁵⁷⁶

⁵⁷² *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée extraordinaire des Présidents de Sections et Conseillers municipaux socialistes le 21 décembre 1924 à Sion.

⁵⁷³ *L'Avenir*, 18 mars 1921, n°6, p. 2.

⁵⁷⁴ *L'Avenir*, 7 janvier 1922, n°1, p. 3.

⁵⁷⁵ *L'Avenir*, 4 février 1922, n°5, p. 2.

⁵⁷⁶ *Le Falot*, 1^{er} mai 1925, n°6, p. 3.

Nous sommes bien loin d'une attitude antireligieuse. Les socialistes valaisans utilisent ici la Bible pour montrer leur fidélité aux principes chrétiens. La « propagande du parti » est même qualifiée de « nouvel évangile »⁵⁷⁷. A plusieurs reprises dans les pages de leur organe, les militants du PSV vont donc s'appuyer sur les écrits des premiers chrétiens pour opposer les vraies valeurs chrétiennes, défendues par les apôtres, au comportement actuel de l'Eglise. Ils font alors appel aux paroles des saints pères.⁵⁷⁸ L'objectif pour les socialistes valaisans est double. Ils peuvent ainsi en premier lieu se défendre contre les accusations d'athéisme qui frappent leur parti. L'électorat, mais également la base du PSV, sont aussi composés de catholiques pratiquants. Il s'agit pour le PS de prouver que, contrairement à ce qu'affirment leurs adversaires, on peut être à la fois socialiste et chrétien. Les propos vont même plus loin puisqu'ils contiennent l'idée qu'un vrai chrétien est forcément socialiste. Ils opposent ainsi dans plusieurs articles deux christianismes : le vrai, celui de l'Eglise primitive et des Saintes Ecritures, dans lequel se retrouvent les socialistes ; et le faux, celui que représente l'Eglise et le clergé actuels.⁵⁷⁹ Dans le même sens, on retrouve à de nombreuses reprises dans la presse socialiste valaisanne une identification aux premiers chrétiens ou au Christ lui-même :

« C'est un honneur pour nous d'être réduits comme les premiers chrétiens, à prêcher sur la place publique et à être haïs par les vendeurs du temple. »⁵⁸⁰

« Ne serait-il pas plus noble de suivre les paroles du sermon du Christ sur la montagne, où le Christ dit : « Aimez-vous les uns les autres et ne vous tuez pas en prêchant la haine et la calomnie » ? Seulement voilà ! le Christ était le premier socialiste, il avait des idées socialistes ; pour cela il a été condamné et crucifié. Ses adversaires sont aujourd'hui encore nos adversaires. »⁵⁸¹

Et les socialistes valaisans n'hésitent pas à montrer par la même occasion que leurs adversaires, tant de la bourgeoisie que du clergé, ne suivent pas, dans leur attitude et leurs idées, les principes fondamentaux du christianisme :

« Les catholique d'aujourd'hui sont bien plus en contradiction avec l'enseignement du christianisme primitif que ne le sont les socialistes. Si Christ revenait sur la terre, il serait des nôtres, et les prêtres et leurs fidèles du XXème siècle lui feraient subir une nouvelle crucifixion. »⁵⁸²

Les socialistes critiquent ainsi une nouvelle fois l'attitude du clergé, s'appuyant parfois sur des exemples locaux :

« Le Christ prêchait l'humilité, et chaque année vingt laquais servent le dîner de la Fête-Dieu à Mgr Bieler, évêque du Valais, alors que des chômeurs crèvent littéralement de faim dans cette

⁵⁷⁷ *Le Peuple valaisan*, 23 novembre 1928, n°48, p. 2.

⁵⁷⁸ Voir « Annexe n°16 – Socialisme et christianisme ».

⁵⁷⁹ *Ibid.*

⁵⁸⁰ *Le Falot*, 1^{er} novembre 1925, n°18, p. 2.

⁵⁸¹ *L'Avenir*, 25 février 1921, n°4, p. 2.

⁵⁸² *Le Peuple valaisan*, 15 juin 1928, n°25 bis, p. 2.

bonne ville de Sion, fief de Mgr Bieler. Ah ! oui, vous pouvez parler et écrire, elle est belle la doctrine du Christ, après qu'elle a subi vos petites et grosses manigances. »⁵⁸³

Les exemples ne manquent pas dans la presse socialiste des années vingt. Il convient toutefois de remarquer que les avis ne sont pas totalement unanimes. Suite à un article paru dans *L'Avenir* du 8 juillet 1921 et s'attachant à prouver la proximité entre doctrine chrétienne et socialisme, la rédaction du journal reçoit de nombreuses réactions et justifie son choix dans le numéro suivant :

« Des critiques ont été émises au sujet de notre dernier article « Somnolence », sur le fait que nous disions, que l'on peut être très bon catholique et socialiste, lisez chrétien, si le mot vous choque, c'est dans ce sens d'ailleurs, que nous l'avions écrit. [...] Camarades, nous maintenons donc notre affirmation, qu'un bon chrétien donne un excellent socialiste ; continuez donc à faire vos Pâques, animés de l'esprit et de la lettre du Nazaréen et, restez socialistes. »⁵⁸⁴

La rédaction maintient donc ses positions mais semble parfois recevoir des critiques d'une partie de la base se montrant plus anticléricale. Des débats ont ainsi parfois lieu à tous les échelons du parti. En effet si, durant les années vingt, la presse socialiste se mêle peu des questions de foi, elle est parfois, comme nous l'avons vu, très virulente à l'égard de l'Eglise et des membres du clergé. Cette ligne ne plaît pas à tout le monde. En mai 1920 déjà, des plaintes émanent de la section de Sion pour critiquer les attaques contre la religion présentes dans *L'Avenir*. Plusieurs militants trouvent en effet que ces positions sont « regrettables » dans leur journal et qu'il vaudrait mieux ne pas se mêler « des affaires de confessions religieuses »⁵⁸⁵. S'ils reconnaissent que la rédaction de leur organe s'en prend « bien plus au clergé, aux représentants de la religion qu'à la religion elle-même », ils estiment que de nombreux lecteurs « ne peuvent saisir cette différence »⁵⁸⁶. La décision est ainsi prise par la section sédunoise de se plaindre de cette ligne rédactionnelle lors du congrès cantonal ayant lieu peu après. Ce souci de ne pas aller trop loin dans les attaques contre la religion se fait sentir durant toute la période qui nous intéresse. En 1929 encore, lors du congrès du 27 janvier à Martigny, plusieurs délégués prennent tour à tour la parole pour regretter les attaques de Nicole contre la religion et l'Eglise dans le *Peuple valaisan*. Un militant estime que cela nuit « à la popularité du journal » et crée des « frottements » à l'interne ; un autre que Nicole ne connaît pas suffisamment la situation valaisanne et qu'il vaut mieux « laisser au journal une plus grande liberté au point de vue religieux. »⁵⁸⁷

⁵⁸³ *L'Avenir*, 1^{er} septembre 1922, n°28, p. 3.

⁵⁸⁴ *L'Avenir*, 22 juillet 1921, n°15, p. 1.

⁵⁸⁵ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 15 mai 1920.

⁵⁸⁶ *Ibid.*

⁵⁸⁷ *Archives du PSVR*, Sion, (non inventoriées), PV du congrès cantonal du PSV le 27 janvier 1929 à Martigny.

D'autres débats apparaissent parfois sur l'attitude à adopter à l'égard de la religion. La situation se modifie profondément en fonction du lieu. A Mase par exemple, le drapeau socialiste est même béni par le curé du village durant l'été 1927.⁵⁸⁸ A Sion par contre, la participation au cortège de la Fête Dieu est discutée en assemblée en juin 1920, suite à la présence dans le défilé de camarades en tenue militaire. Dans le procès-verbal de l'assemblée, un membre affirme excuser le « geste de la part des gens de convictions religieuses, mais pas du tout si ce geste se pratique sous l'habit militaire de la part de membres du parti. »⁵⁸⁹ Encore une fois, les convictions religieuses sont finalement respectées et c'est la tenue de l'armée qui pose problème à quelques militants sédunois.

Dans la majorité des cas, le PSV va opter pour une position intermédiaire, se montrant critique à l'égard du clergé tout en ne se mêlant pas de questions purement religieuses. Il s'agit d'un choix stratégique du parti, que ne partagent pas tous les militants :

« Nous faisons le jeu de la réaction nous écrit un abonné, qui cherche un prétexte pour lâcher le journal [...] Oh ! nous savons bien de quoi il s'agit ; nous avons abandonné la polémique anticléricale ; nous ne mangeons plus de curé, c'est un fait. Ce reproche nous a été fait assez souvent, mais, outre que nous n'appartenons pas à la religion catholique, il nous répugne d'entamer des polémiques qui, nous en sommes certain, blesseraient dans leurs sentiments intimes la grosse majorité de nos lecteurs. La question religieuse est excessivement délicate ; elle exige un doigté que nous avouons ne pas posséder. Nous passons la main à ceux qui, s'érigeant en censeurs, veulent par là nous faire entendre que, s'ils étaient à notre place, ils feraient mieux. Nous n'avons aucun argument à opposer, nous n'y voyons aucun inconvénient. Nous avons pris la rédaction de ce journal à notre corps défendant ; nous serions charmé que des gens dévorés du désir d'engager la bataille avec le clergé prennent notre place. Quant à nous, qui sommes socialistes, si le clergé nous attaque, nous répondrons, mais nous n'attaquerons pas. La Libre Pensée et son organe du même nom sont là pour mener l'offensive contre la religion [...] »⁵⁹⁰

La rédaction de l'*Avenir* explique donc son choix de ne pas parler de religion. Sur ce dossier jugé « délicat », il s'agit de ne pas froisser les nombreux catholiques membres du PSV. Les rédacteurs estiment que la presse du parti n'est pas le lieu pour ces discussions. La ligne ne change guère dans les années suivantes. En 1925, le candidat Constant Frey rappelle qu'il importe de déclarer « que le socialisme n'est ni l'ami ni l'ennemi de la religion chrétienne » et ajoute que celle-ci est « une affaire individuelle » qui laisse les membres du parti « complètement indifférents ». ⁵⁹¹ Dans ce canton où le clergé joue encore dans les années vingt un rôle important et possède un pouvoir et une influence considérable, le Parti socialiste valaisan peine à défendre une position nette sur ce dossier. Même si les premiers socialistes

⁵⁸⁸ *Le Falot*, 15 juillet 1927, n°12, p. 3.

⁵⁸⁹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 4 juin 1920.

⁵⁹⁰ *L'Avenir*, 18 avril 1921, n°8, p. 1.

⁵⁹¹ *Le Falot*, 1^{er} novembre 1925, n°18, p. 3.

sont régulièrement pris à parti par les représentants de l'Eglise, ils laissent progressivement de côté l'anticléricalisme qui animait les journaux de gauche du début du XXe siècle, pour lui préférer un silence – ou du moins une indifférence qui a le mérite de ne froisser personne – sur le délicat sujet de la religion et de sa place dans la société. La question est donc peu à peu considérée au sein du PSV comme secondaire et ne méritant pas d'être traitée par le mouvement socialiste.

8.2.2. L'entrée dans la IIIe Internationale

Un autre débat va toucher violemment le Parti socialiste valaisan à tous ses échelons : la décision relative à l'entrée dans la IIIe Internationale. Il s'agit en premier lieu pour nous de brièvement rappeler le contexte international dans lequel survient cette question.

La IIe Internationale avait été fondée en 1889 à Paris, soit un an après la création officielle du Parti socialiste suisse. Durant les premières années du XXe siècle, elle fonctionne de façon régulière. Toutefois, avec la déclaration de la Première Guerre Mondiale, la IIe Internationale vole en éclats, incapable d'avoir pu empêcher le conflit. Pire encore, les plus importants partis socialistes d'Europe se rallient à leurs gouvernements bourgeois respectifs et soutiennent les crédits militaires.⁵⁹² En Suisse aussi, le PS prend le chemin de l'union sacrée avec le vote des pleins pouvoirs au Conseil fédéral. L'Internationale n'avait plus de raison d'être.

Dès 1914, les socialistes suisses, de par la neutralité de la Confédération et la position géographique du pays, vont jouer un rôle important dans le socialisme international. A l'initiative du PSS, une conférence internationale est réunie à Zimmerwald en septembre 1915.⁵⁹³ L'objectif est de trouver une position commune au socialisme international par rapport au conflit mondial. Les délégués présents adoptent une attitude particulièrement hostile à la guerre. Ces décisions seront toutefois condamnées par la S.F.I.O et le parti socialiste allemand.⁵⁹⁴ Une deuxième conférence est à nouveau organisée en Suisse en avril 1916 à Kienthal. Un large débat a alors lieu sur l'avenir de l'Internationale. Alors que la majorité modérée de l'assemblée ne souhaite pas une rupture totale avec le Bureau Socialiste International, l'aile gauche, emmenée par Lénine, préfère remplacer les structures actuelles

⁵⁹² SOKOLOVA, Maria, *Les congrès de l'Internationale socialistes entre les deux guerres mondiales*, Paris : Meyer-Ruelle, 1953, p. 10.

⁵⁹³ MEXANDEAU, Louis, *Histoire du parti socialiste (1905-2005)*, Paris : Tallandier, 2005, p. 128.

⁵⁹⁴ SOKOLOVA, Maria, *Les congrès de l'Internationale socialistes entre les deux guerres mondiales*, p. 25-26

par une nouvelle Internationale. C'est donc « au cours de ces Conférences que s'ébaucha [le] premier noyau »⁵⁹⁵ de la IIIe Internationale. En 1917, la tentative d'organiser une nouvelle conférence à Stockholm se solde par un échec. L'unité socialiste mondiale est durablement compromise.

A la sortie de la guerre, la situation mondiale a considérablement évolué, avec la révolution d'Octobre. En février 1919, une conférence est organisée à Berne où sont invités tous les partis qui étaient membres de la IIe Internationale. De nombreux partis socialistes, dont le PSS, refusent d'y participer.⁵⁹⁶ La IIIe Internationale – également appelée Internationale communiste – est créée lors d'un congrès de fondation ayant lieu à Moscou du 2 au 6 mars 1919. Le mouvement socialiste international est dès lors scindé en deux. Nous nous intéresserons donc aux conséquences que put avoir ce contexte international pour le Parti socialiste valaisan, et tout spécialement aux débats internes sur une éventuelle adhésion à la IIIe Internationale.

Les 16 et 17 août 1919 a lieu à Bâle un congrès du Parti socialiste suisse. Il y est question de la place du PSS dans le socialisme international, et donc de ses rapports avec la IIe et la IIIe Internationale. Les délégués du parti – avec une aile gauche visiblement bien représentée – décident à l'unanimité moins une voix de quitter la IIe Internationale et, par 318 contre 147 voix, d'entrer dans l'Internationale communiste.⁵⁹⁷ Toutefois, un référendum est organisé auprès de la base du parti. Pour avoir lieu, cette consultation de la base devait être demandée par « un tiers au moins des sections représentant au minimum un dixième des membres du Parti »⁵⁹⁸, conformément au règlement interne. Un large débat interne a lieu et oppose les partisans du « oui », emmenés par Jules Humbert-Droz⁵⁹⁹ aux partisans du « non » derrière Ernest-Paul Graber. Les militants prennent une position tout à fait différente des délégués du parti : ils rejettent l'adhésion à la IIIe Internationale par 14'364 voix contre 8'599⁶⁰⁰. Mais le débat n'est pas clos. Il va en effet se rouvrir suite au IIe congrès de l'Internationale communiste qui se déroule de juillet à août 1920 à Moscou. Durant ce congrès, 21 conditions

⁵⁹⁵ SOKOLOVA, Maria, *Les congrès de l'Internationale socialistes entre les deux guerres mondiales*, p. 28.

⁵⁹⁶ SOKOLOVA, Maria, *Les congrès de l'Internationale socialistes entre les deux guerres mondiales*, p. 37.

⁵⁹⁷ JEANNERET, Pierre, *Histoire du Parti socialiste vaudois*, p. 10.

⁵⁹⁸ Règlement du PSS pour le referendum, article 1, cité dans *L'Avenir*, 14 janvier 1921, n°1, p. 1.

⁵⁹⁹ Jules Humbert-Droz (1891-1971 / La Chaux-de-Fonds) : Après des études de théologie, il devient rédacteur du quotidien socialiste *La Sentinelle* (1916-1919). Il est emprisonné à plusieurs reprises pour objection de conscience et pour participation à la grève générale de 1918. Il fonde en 1919 *Le Phare*, revue dans laquelle il milite pour l'adhésion à la IIIe Internationale. Il est parmi les fondateurs du Parti communiste suisse et y fut très impliqué (au secrétariat dès 1921 puis au présidium dès 1926). (STUDER, Brigitte, « Humbert-Droz, Jules » in *Dictionnaire historique de la Suisse*, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F6390.php>).

⁶⁰⁰ JEANNERET, Pierre, *Histoire du Parti socialiste vaudois*, p. 12.

d'admission à la IIIe Internationale sont votées. Elles contiennent notamment les points suivants :

« Toute la propagande et l'agitation doivent avoir un caractère communiste réel et le programme doit se conformer aux décisions de la Troisième Internationale. Tous les journaux du parti doivent être dirigés par des communistes authentiques ayant donné les preuves de sacrifice à la cause ouvrière. On ne doit pas parler de dictature du prolétariat comme d'une simple formule acceptée, mais elle doit être propagée de telle sorte que sa nécessité apparaisse pour tous les simples ouvriers, ouvrières, soldats et paysans [...] (art. 1).

Toute organisation voulant adhérer à l'Internationale communiste doit régulièrement, méthodiquement écarter de tout poste où il y a quelque responsabilité (organes du parti, syndicats, groupes parlementaires, coopératives, administration communale) les réformistes et les gens du centre et les remplacer par des communistes avérés [...] (art. 2)

Chaque parti désirant adhérer à la Troisième Internationale a le devoir d'écarter non seulement les social-patriotes mais encore les social-pacifistes sans sincérité et hypocrites. (art. 6)

Chaque parti appartenant à la Troisième a le devoir de conduire une lutte opiniâtre contre l'Internationale des fédérations syndicales jaunes d'Amsterdam. (art. 10)

Les partis qui jusqu'à cette heure ont conservé leur ancien programme social-démocrate doivent le réviser dans le plus bref délai possible et, conformément aux conditions particulières de leur pays, arrêter un nouveau programme communiste [...] (art. 15)

Toutes les décisions du Congrès de l'Internationale communiste, de même que celles du Comité exécutif sont obligatoires pour tous les partis appartenant à l'Internationale communiste. (art. 16)

Chaque parti voulant appartenir à l'Internationale communiste doit porter le nom de : Parti communiste de tel ou tel pays – section de la Troisième Internationale communiste. – Cette question de titre n'est pas purement formelle mais est à un haut degré une question politique de haute importance. L'Internationale communiste a déclaré la guerre à tout le monde bourgeois et à tous les partis social-démocrates jaunes. Il est nécessaire que la différence entre les partis communistes et les anciens partis officiels social-démocrates ou socialistes qui ont trahi le drapeau de la classe ouvrière apparaisse aux yeux des simples ouvriers. (art. 17) »⁶⁰¹

Ces thèses, qui correspondent aux textes officiels annoncés par la bibliothèque communiste romande (à quelques différences de traduction près), sont publiées dans *L'Avenir* du 1^{er} octobre 1920. Le débat est alors rouvert au sein du PSS. Il a d'abord lieu au congrès de Berne, qui se déroule les 11 et 12 décembre 1920. Graber et Grimm, pour le comité central, et la majorité des délégués rejettent les 21 conditions nécessaires à l'adhésion à la IIIe Internationale. Le vote est cette fois de 350 « non » contre « 213 » oui.⁶⁰² Un nouveau référendum est organisé en 1921 et confirme cette fois le vote du congrès avec un net refus d'adhésion.⁶⁰³ A l'annonce du résultat, la gauche du parti quitte la salle du congrès. Le vote eut ainsi pour conséquence une scission de la part de l'extrême-gauche du PSS, qui quitta le parti pour fonder en mars 1921 à Zurich le Parti communiste suisse. La rédaction de *L'Avenir* accuse dès lors l'aile gauche du PSS de causer la désunion du mouvement ouvrier suisse :

⁶⁰¹ *L'Avenir*, 1^{er} octobre 1920, n°55, pp. 1-2.

⁶⁰² MAUROUX, René, *Histoire du Parti socialiste fribourgeois*, p. 17. Et dans *L'Avenir*, 17 décembre 1920, n°43, p. 1.

⁶⁰³ Les responsables des archives du Parti socialiste suisse n'ont toutefois pas été en mesure de nous donner les chiffres exacts de ce deuxième référendum.

« Voilà où nous a amené la belle politique de nos extrémistes, au moment où le parti a le plus grand besoin de son unité. [...] Que la dictature convienne à la Russie, il n'y a rien d'étonnant, ce pays a toujours subi la dictature d'un maître, il n'en est pas à un près. Mais nous, qui justement sommes socialistes, parce qu'ennemis de toute dictature, nous ne pouvions tout de même pas nous livrer pieds et poings liés à Moscou. Et maintenant ? L'avenir répondra à cette question ; le mouvement socialiste est, au grand soulagement de nos bourgeois, enrayé pour un temps ; tout est chambardé, il faut recommencer ; recommençons, mais il y a des moments où véritablement on se prend à douter des hommes, et de nous-mêmes quelquefois. Enfin, mettons la désespérance de côté et au travail pour la reconstitution de l'unité du parti. »⁶⁰⁴

Les propos sont durs à l'égard des communistes et le pessimisme est à l'ordre du jour dans les pages de *L'Avenir*. Et pourtant, la scission n'aura pas de conséquences importantes en 1921 en Suisse romande. Le phénomène restera alors essentiellement alémanique et ne touchera que faiblement les sections romandes du PS.⁶⁰⁵

Le Parti socialiste valaisan ne fut évidemment pas concerné par le débat de 1919, antérieur à sa création officielle. Le second vote, organisé par le PSS en 1921, passionna par contre les esprits et créa un vif débat au sein du parti cantonal et des sections.

La question de l'adhésion à la IIIe Internationale est évoquée pour la première fois en séance du comité du Parti socialiste de Sion en septembre 1920. Il était en effet alors possible pour les sections de se positionner en vue du débat du congrès des 11 et 12 décembre à Berne. Le comité de la section sédunoise préfère toutefois ne pas ouvrir ce débat pour le moment :

« [...] pour la IIIe Internationale. Nous devons tout d'abord donner des bases solides à notre parti et ne pouvons encore nous occuper des tendances. »⁶⁰⁶

Les membres du comité semblent donc conscients des risques de conflits internes que pourrait susciter l'ouverture d'un tel débat au sein de la section. Une semaine plus tard toutefois, le président ne peut empêcher les discussions sur le dossier. Le débat s'ouvre suite à l'annonce de la réception des formulaires envoyés par le Comité central du PS suisse à propos des 21 conditions relatives à l'adhésion à la IIIe Internationale. La section a en effet reçu des formulaires ainsi qu'une lettre du Comité central « recommandant le rejet »⁶⁰⁷. La discussion s'ouvre alors entre partisans et adversaires de l'adhésion. Les arguments des deux parties, qui reviendront durant les débats futurs, apparaissent dans cette première controverse. La volonté de discuter du sujet est surtout défendue par les partisans de l'adhésion. Ceux-ci disent regretter la tournure de la lettre du Comité central et expriment le souhait de voir le parti

⁶⁰⁴ *L'Avenir*, 17 décembre 1920, n°43, p. 1.

⁶⁰⁵ LANG, Karl *et alii*, *Solidarité, débats, mouvement : cent ans de Parti socialiste suisse*, p. 248.

⁶⁰⁶ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de la séance du comité du PS Sion du 17 septembre 1920.

⁶⁰⁷ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 24 septembre 1920.

distribuer également aux membres des documents provenant de défenseurs de l'affiliation à l'Internationale communiste. Un des partisans de l'adhésion, Pralong, affirme qu'en accédant à la IIIe Internationale, le Parti socialiste marcherait « selon des principes fermes et solides », et non en tergiversant entre la gauche et la droite.⁶⁰⁸ Les défenseurs de l'affiliation soutiennent donc une ligne claire à gauche et, comme nous le verrons plus tard, voient dans la Révolution russe un modèle à suivre. La victoire des révolutionnaires de Moscou et la création de la IIIe Internationale suscitèrent en effet beaucoup d'espoir dans les milieux socialistes.

En face, les positions des adversaires de l'adhésion sont tranchées. Comme nous le verrons dans ce qui suit, cette opposition se fonde en grande partie sur la situation valaisanne. Ainsi, le camarade Bitschin explique son refus en ces termes :

« Parce que ces principes basés sur la dictature du prolétariat ne pourraient qu'aboutir à un fiasco dans notre canton presque essentiellement agricole et où l'élément ouvrier proprement dit ne peut être évalué qu'à une poignée. »⁶⁰⁹

Au contraire des espoirs révolutionnaires que nous avons déjà évoqués au moment de la grève générale de 1918, la victoire par la lutte armée ne semble pas réaliste pour de nombreux militants socialistes dans le contexte valaisan des années vingt.

Les adversaires de l'adhésion tentent surtout lors de cette séance de mettre fin au débat. Le comité cantonal du PSV avait en effet décidé que le congrès du parti du 26 septembre n'entrerait pas en matière sur la question préalablement au congrès du PSS à Berne. Cet argument est alors utilisé pour mettre un terme à la discussion. Des militants s'étonnent alors de cette volonté de clore le débat, se demandant si certains n'auraient pas peur de discuter de ce sujet. Le président, opposé au prolongement de la discussion, répond que l'assemblée a été convoquée pour traiter d'autres sujets et soumet au vote l'entrée en matière sur ce dossier. Celle-ci est refusée par 14 voix contre 9, ce qui met un terme à ces délibérations.⁶¹⁰

Le débat est alors à nouveau abandonné au sein de la section durant plusieurs mois, relégué derrière les discussions du PS Sion sur le journal du PSV et sur la participation aux élections communales. Après le congrès du PSS décidant à une large majorité le rejet des 21 conditions de Moscou, la consultation de la base du parti est mise en place via un référendum national. Cette procédure rallume le débat interne au PS sédunois :

⁶⁰⁸ *Ibid.*

⁶⁰⁹ *Ibid.*

⁶¹⁰ *Ibid.*

« En prévision du prochain référendum au sujet de l'entrée de notre parti dans la IIIe Internationale, Pfister demande qu'on ait au préalable une discussion sur ce sujet. Il s'offre pour parler contre et demande qu'un camarade prenne la défense de la IIIe Internationale. »⁶¹¹

Au sein de la section sédunoise, c'est donc cette fois un adversaire de l'adhésion qui propose d'organiser un débat interne sur la question. L'objectif est de permettre à chaque membre d'intervenir et de se faire un avis sur le référendum. Le débat interne aura lieu à la séance suivante, le 8 janvier 1921.

Entre temps, la presse du PSV donne des informations aux membres du parti sur le déroulement du référendum. En effet, dans le premier numéro de *L'Avenir* de 1921, les instructions relatives à la consultation de la base sont données en détail. Le communiqué précise en premier lieu la question posée par le référendum. Il s'agit en effet de savoir si les militants approuvent la décision prise par le congrès de décembre à Berne. Celui-ci avait en effet d'une part repoussé les 21 conditions d'admission à la IIIe Internationale mais par la même occasion chargé les instances dirigeantes du PSS de se mettre en relation avec les autres partis ayant refusé les 21 conditions, afin d'obtenir une révision de ces critères d'admission.⁶¹² Les partisans d'une adhésion à l'Internationale communiste devaient donc s'exprimer par un « non » lors de ce référendum. Les instructions publiées dans *L'Avenir* précisent également les impératifs temporels : le vote doit avoir lieu entre le 9 et le 22 janvier 1921 et peut se dérouler sur deux jours consécutifs. En outre, une assemblée générale doit nommer une commission de vote comprenant des partisans et des adversaires de l'adhésion, qui a ensuite pour fonction de dépouiller les résultats en collaboration avec le comité local.

Si l'on observe la situation concrète dans une section comme le PS sédunois, on constate que celui-ci suivra toutes ces instructions à la lettre. Le règlement sera même lu en ouverture du débat lors de l'assemblée de la section, avant le début de la discussion.

Dans ce dossier, la rédaction de *L'Avenir*, sous le nom de Danton (qui semble être le rédacteur, Fernand Luy) prit clairement position en s'opposant avec virulence à l'adhésion à la IIIe Internationale. La recommandation est tout à fait nette dans le journal du 14 janvier 1921 déjà évoqué : le formulaire est déjà rempli par un « OUI » en première page du journal. Au contraire, le Comité directeur (CD) du Parti socialiste valaisan préféra ne pas prendre position dans ce débat. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette décision. Nous pouvons tout d'abord y voir l'empreinte de Charles Dellberg. Le « Lion rouge » a en effet, tout au long

⁶¹¹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 28 décembre 1920.

⁶¹² Voir « Annexe n°17 – Organisation du référendum sur la IIIe Internationale ».

de sa longue carrière politique, oscillé entre les positions officielles du PSS et les thèses d'une gauche plus radicale. Plus tard, lors de la scission nicoliste, Dellberg gardera une position ambiguë et « ses positions d'extrême gauche [le mettront] souvent en conflit avec celles du parti »⁶¹³. Il est également possible que cette décision soit un choix stratégique de la direction du PSV, qui avait connaissance des nombreux partisans de l'adhésion à la IIIe Internationale au sein du parti cantonal. Vu l'incertitude du vote et sachant que les résultats seraient serrés dans de nombreuses localités, le Comité directeur (CD) aurait préféré ne pas prendre position afin de ne pas lancer de polémiques. Ce choix avait également l'avantage de ne pas prendre le risque d'être ensuite désavoué par la base. Enfin, nous pouvons, dans une approche peut-être idéaliste, y voir la confiance de la direction cantonale dans les militants socialistes valaisans. En début 1921, dans la revue de l'année du PSV, le CD affirme :

« Néanmoins, l'année 1921 demande encore beaucoup de bonnes volontés ; nous traversons heureusement la crise de la III^{me} Internationale, le parti verra son unité consolidée par le referendum. »⁶¹⁴

Dans la presse du parti, la direction du PSV entendait donc montrer sa confiance dans la base socialiste pour que le débat se déroule sereinement et ne crée pas de divisions internes.

Si la rédaction de *L'Avenir* exprima clairement sa position, elle n'empêcha pas pour autant la discussion d'avoir lieu dans les colonnes du journal. Le débat débute en fait suite à un texte de Jules Humbert-Droz en début novembre 1920. Ce dernier se fait alors le défenseur de l'adhésion à l'Internationale communiste et dit rester « à la disposition des sections valaisannes pour tout renseignement complémentaire sur la IIIe Internationale, ses principes et son 2^e congrès. »⁶¹⁵ La discussion est ouverte et la rédaction affirme insérer le texte d'Humbert-Droz avec plaisir, voyant « d'un bon œil le débat s'amorcer sur la IIIe. » Dès la semaine suivante, des articles critiquant l'Internationale communiste et ses 21 conditions vont se succéder :

« Je répète que les camarades Lénine et consorts sont des sectaires, qu'ils tendent à créer une sorte d'Eglise socialiste, dont les 21 conditions formeraient l'Évangile. »⁶¹⁶

« Le socialisme, c'est la démocratie, c'est la liberté, c'est tout ce qu'on voudra excepté une secte. Nous ne pouvons nous rallier à un semblable compromis ; nous voulons être libres, nous le clamons journellement, et si nous acceptons les 21 conditions, c'est nous mettre sous un joug plus dangereux encore que celui que nous subissons actuellement, car nous avons encore le loisir d'exposer nos idées. Dans la IIIe, il n'en serait rien. »⁶¹⁷

⁶¹³ LANG, Karl *et alii*, *Solidarité, débats, mouvement : cent ans de Parti socialiste suisse*, p. 265.

⁶¹⁴ *L'Avenir*, 28 janvier 1921, n°2, p. 3.

⁶¹⁵ *L'Avenir*, 5 novembre 1920, n°38, pp. 1-2.

⁶¹⁶ *L'Avenir*, 12 novembre 1920, n°39, p. 1.

⁶¹⁷ *L'Avenir*, 19 novembre 1920, n°40, p. 1.

« Le Parti socialiste suisse va se prononcer, par une votation générale, sur les deux tendances ; nous souhaitons que nos socios se rendent compte où on veut les mener. La IIIe s'est rendue impossible, sa faillite est imminente, nous ne voulons donc pas faire partie d'un corps déjà mort, ce greffage n'aurait aucune utilité. Ce que nous voulons, c'est un parti fort, uni, prêt à faire front à la réaction bourgeoise qui se prépare. A quoi sert la violence ? A rien. Où mène-t-elle ? Au néant ou à la réaction. »⁶¹⁸

Les partisans de l'Internationale communiste se font de leur côté beaucoup plus discrets dans les pages du journal. Il est difficile de savoir aujourd'hui s'il s'agit d'une conséquence du pouvoir des rédacteurs ou si les militants favorables à l'adhésion n'osaient effectivement pas se prononcer publiquement.

Après ces quelques observations concernant le déroulement du référendum et les quelques discussions dans les pages de *L'Avenir*, il est intéressant de plonger au cœur d'une section du PSV pour y observer la manière dont le débat s'est déroulé. Les archives de la section socialiste de Sion sont riches en informations sur cette période de l'histoire du parti. A Sion, le débat a lieu lors de l'assemblée du 8 janvier 1921. Deux tendances s'opposent durant cette séance de longue durée. Du côté des adversaires de l'adhésion, Ernest Pfister joue comme prévu son rôle de représentant de la tendance et monopolise longuement la parole. En face, plusieurs militants prennent la parole pour défendre l'adhésion mais leur argumentation est moins bien organisée et on peine à dessiner un représentant de cette tendance. Observons de plus près les arguments des deux camps.

Ernest Pfister commence son argumentation par un rappel des événements historiques liés à la IIe et à la IIIe Internationale. Il commet du reste une erreur dans ce passage, affirmant que la création de l'Internationale communiste date de mars 1918 – au lieu de mars 1919. Plus tard dans la séance, Hausmann, autre adversaire de l'adhésion, affirmera qu'il vaut mieux rester dans la IIe Internationale. Or cette question n'est pas posée par le référendum et la sortie de la IIe Internationale a déjà été avalisée par la quasi-majorité des délégués du PSS. Ces erreurs, qui ne changent pas fondamentalement le problème, dénotent malgré tout l'imprécision des renseignements que possédait la base socialiste avant de prendre position. Dans son ouvrage sur le PS fribourgeois, René Mauroux relève le même problème d'imprécision chez les militants du Parti socialiste de Fribourg lors des débats sur l'entrée dans la IIIe Internationale.⁶¹⁹

Après ce rappel historique, Pfister s'en prend aux 21 conditions, qu'il juge inacceptables pour le Parti socialiste. Durant son plaidoyer, il répétera toutefois à plusieurs reprises être lui aussi

⁶¹⁸ *L'Avenir*, 24 décembre 1920, n°44, p. 1.

⁶¹⁹ MAUROUX, René, *Histoire du Parti socialiste fribourgeois*, p. 16.

un « révolutionnaire ». On voit bien le souci de certains adversaires de la IIIe Internationale de se voir accusés de réformisme ou d'embourgeoisement. Un partisan de l'adhésion affirme d'ailleurs haut et fort que Pfister, employé fédéral, ne « risquera jamais, lui, de perdre son pain en défendant ses idées. »⁶²⁰

Les principales raisons qui poussent plusieurs militants à rejeter l'adhésion sont les mêmes que lors des premières discussions. La situation valaisanne entre clairement en jeu dans cette prise de position. Les adversaires de l'adhésion mettent une nouvelle fois en évidence la faiblesse du mouvement socialiste en Valais. Un militant nommé Sermier met le doigt sur ce point en posant plusieurs questions : « sommes-nous préparés pour arriver à la révolution » ou encore « sommes-nous aptes à supporter les privations »⁶²¹ ? Plusieurs membres, s'ils se revendiquent révolutionnaires, affirment que le mouvement n'est pas prêt en Valais et montrent une certaine crainte à l'égard d'un tel choix stratégique. En face, les partisans de l'adhésion répondent que la révolution doit se préparer par une propagande intense auprès du prolétariat. Ces propos, quelque peu décalés du contexte local lorsqu'on observe les difficultés de mobilisation et de propagande du PSV durant cette période, se retrouvent confrontés à une véritable peur chez certains militants. Ainsi, lorsqu'un membre « fait appel aux ouvriers conscients et sincères pour terrasser nos capitalistes », un autre semble impressionné et réagit immédiatement en demandant « que chacun soit discret en dehors sur ce qui se discute ici ». ⁶²² Le camarade Hausmann, s'opposant à l'adhésion à la IIIe Internationale, affirme quant à lui qu'il vaut mieux rester du côté de « l'ordre », et non du « désordre ». Ces propos font évidemment réagir avec virulence les partisans de l'adhésion :

« Qu'entends Hausmann par ordre et désordre. Nous n'avons pas d'ordre actuellement, mais bien du désordre. L'ordre ne sera que par un système nouveau. »⁶²³

Nous constatons qu'un véritable débat idéologique, dépassant la décision sur l'adhésion à l'Internationale communiste, a donc lieu au sein de la section. Les propos d'Hausmann démontrent une véritable peur de la révolution et un souci de ne pas s'opposer fondamentalement à la société et au système capitaliste.

Chez certains militants, le refus de l'adhésion est argumenté par le rejet de la dictature, ou encore de l'usage de la violence de manière générale. Ainsi, le camarade Spahr lance un appel à ses collègues : « réfléchissons, nous sommes tous instruits, restons dans la modération. »⁶²⁴

⁶²⁰ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 8 janvier 1921.

⁶²¹ *Ibid.*

⁶²² *Ibid.*

⁶²³ *Ibid.*

⁶²⁴ *Ibid.*

Ces propos convaincront visiblement de nombreux militants. D'autres affirment avoir été de leur côté convaincus du rejet de l'affiliation à l'Internationale communiste par une conférence de Greulich.

Même si, rapidement, les débats semblent plutôt tourner en faveur d'un rejet, nous pouvons constater la forte impression que la Révolution russe avait fait sur les militants socialistes. Celle-ci ne laisse en effet personne indifférent. D'un côté, les adversaires de l'adhésion rejettent l'importation d'un système étranger (« restons ce que nous sommes ») et ne manquent pas une occasion de critiquer les bolchévistes, s'affirmant « plus avancés » qu'eux et les accusant sans retenue de faire « des concessions aux capitalistes ». ⁶²⁵ De l'autre, les partisans de la IIIe Internationale demandent aux adversaires des communistes de prouver qu'ils font mieux de leur côté. Un militant qui dira par la suite ne pas prendre position salue quant à lui « avec enthousiasme l'œuvre accomplie par nos camarades russes et les espoirs ouverts » ⁶²⁶. Ce membre n'est pas le seul à exprimer sa difficulté à se décider. Un autre camarade posera la question : sommes-nous « à la hauteur de continuer la discussion » ⁶²⁷ ? Cette difficulté ne semble pas propre aux militants valaisans. A Fribourg, les débats s'étaient également déroulés dans une « confusion totale », vu la complexité du problème. ⁶²⁸

Le vote eut finalement lieu lors de l'assemblée suivante, le 20 janvier 1921. Toutes les instructions du Parti socialiste suisse sont suivies par la section. Le scrutin est ouvert en début de séance et se poursuit jusqu'au lendemain à 21h. Après dépouillement par la commission de vote – composée de partisans et d'adversaires de l'adhésion – et par le comité, les résultats suivants sont donnés :

« 1. Bulletin reçus :	65
2. Bulletins distribués :	60
3. Oui :	19
4. Non :	15
5. Bulletins rentrés :	37
6. Bulletins blancs – non-valables :	3 » ⁶²⁹

La section socialiste de Sion partageait donc la décision du congrès de ne pas adhérer à la IIIe Internationale. Les résultats sont toutefois, à leur échelle évidemment, plus serrés que ceux du congrès du PSS de décembre 1920. Cela illustre parfaitement l'intensité des débats dans les rangs socialiste de la capitale valaisanne. Le débat a visiblement passionné les militants

⁶²⁵ *Ibid.*

⁶²⁶ *Ibid.*

⁶²⁷ *Ibid.*

⁶²⁸ MAUROUX, René, *Histoire du Parti socialiste*, p. 16.

⁶²⁹ *Archives du PS Sion*, Sion, (non inventoriées), PV de l'assemblée du PS Sion du 20 janvier 1921.

sédunois. En effet, nous pouvons constater une forte participation de la base à ce referendum. Lors des assemblées des années 1920-1921, la participation moyenne avoisinait plutôt les vingt membres, alors que l'on compte le double de votants pour cette consultation interne.

Après avoir travaillé sur ce débat concernant la IIIe Internationale au sein d'une section du PSV, il apparaît que cette discussion créa d'importantes tensions au sein du parti. Le débat ayant eu lieu le 8 janvier 1921 dura plus de deux heures et fut particulièrement houleux. La tension y est perceptible à de multiples reprises. Le parti pris du secrétaire – favorable à l'adhésion – apparaît plusieurs fois avec peu d'élégance. Les propos de certains adversaires de la IIIe Internationale sont systématiquement tournés en dérision. De nombreux commentaires cyniques sont insérés au sein-même des propos des opposants. Les tensions sont donc visibles et la section se trouve ainsi scindée en deux groupes, deux tendances. Cette situation s'inscrit parfaitement dans le climat national. En effet, le 29 décembre 1920, le Comité directeur du Parti socialiste suisse envoie le communiqué suivant à toute la presse socialiste du pays :

« Le Comité directeur du P.S.S. ayant pris connaissance d'une circulaire lancée par Jules Humbert-Droz aux membres du Parti pour les engager à se faire recevoir membres de la « Section suisse de l'Internationale communiste », a décidé à l'unanimité de demander son expulsion du Parti à la section de La Chaux-de-Fonds, conformément au §21 des statuts. On ne saurait admettre qu'un membre du Parti cherche à en détacher les membres pour les faire adhérer à un autre parti. C'est le cas, puisque la seule « Section suisse de l'Internationale communiste » étant le « Parti communiste suisse, section de la IIIe Internationale. »⁶³⁰

Ce communiqué fut publié en Valais dans le premier numéro de 1921 de *L'Avenir*. Jules Humbert-Droz symbolisait l'aile du PSS favorable à l'adhésion à la IIIe Internationale. Cette décision de la direction du PS illustre les tensions dans lesquelles se déroula le référendum national. La situation semble toutefois se résoudre dans le calme en Valais. En février 1921, le rédacteur de *L'Avenir* publie ces quelques lignes en première page du journal :

« Grâce aux efforts des militants, notre canton n'a pas connu la crise de la III^{me} ; il eût été du dernier ridicule de vouloir provoquer une scission chez nous, alors que nous sommes si faibles, les partisans de Moscou l'ont compris, nous leur rendons hommage. On ne sort jamais bien fort d'une lutte, même si l'on est victorieux, il vaut donc mieux que nous ayons voulu avant tout consacrer notre unité, avant que de passer aux discussions de thèses provocatrices de schisme. »⁶³¹

Si nous ne pouvons affirmer avec fermeté qu'une unité complète fut retrouvée après ce débat, il apparaît en tout cas qu'aucune baisse des effectifs ou des présences ne peut être constatée ni aux assemblées du PSV ni à celles de la section sédunoise. Les partisans de l'adhésion restent

⁶³⁰ *L'Avenir*, 14 janvier 1921, n°1, p. 3.

⁶³¹ *L'Avenir*, 25 février 1921, n°4, p. 1.

d'ailleurs actifs au sein de celle-ci. Dans les années suivantes, une certaine tension à l'égard des communistes est parfois perceptible dans certains articles publiés dans les journaux du parti. Ces textes proviennent toutefois généralement de socialistes d'autres cantons ou de communiqués officiels du PSS. Le Parti socialiste valaisan semble donc avoir été pendant un certain temps épargné par les divisions internes entre courants réformistes et révolutionnaires,

VI. Conclusion et ouverture

Ce travail, et les recherches entreprises avant son écriture, ont été menés avec un grand intérêt. Nous avons eu l'énorme chance de travailler sur des sources d'une grande richesse. Les journaux d'époque sont en effet une mine d'informations que nous avons tenté d'exploiter au mieux. Dans une optique différente mais tout autant intéressante, il aurait été pertinent de travailler plus en détail sur la presse bourgeoise – conservatrice et radicale – afin d'établir certains parallèles et de donner une autre profondeur à ce travail. Les archives du Parti socialiste valaisan, ainsi que de la section sédunoise, ont également joué un rôle central dans ce travail de recherche et d'analyse. Nous avons eu le plaisir de travailler en détail des documents encore jamais étudiés et contenant de nombreuses et précieuses informations. C'est là une heureuse chance et un beau défi dans une démarche historique.

Face à la richesse et à la diversité des données présentes dans ces sources, il n'a pas été évident de faire ressortir l'essentiel. L'enjeu était d'exploiter au maximum ces documents, de fonder nos hypothèses sur de nombreux cas et exemples, tout en évitant de tomber dans certaines lourdeurs de style. Garder l'essentiel, mettre en évidence toutes les informations pertinentes tout en faisant certaines sélections : le défi était de taille. Il s'agissait également pour nous d'utiliser ces sources très locales tout en évitant de les isoler d'un contexte national et international. Il nous fallait relever les caractéristiques de la situation valaisanne, mettre en évidence leurs spécificités tout en établissant des liens avec d'autres cantons, voire d'autres pays dans certains cas précis.

Un bref retour sur les points centraux de ce travail peut finalement être apporté en guise de conclusion. Après avoir mis en évidence certaines caractéristiques de l'économie valaisanne de la fin du XIXe et du début du XXe siècle et du processus d'industrialisation du canton, nous avons observé les premiers signes du mouvement ouvrier en Valais. Nous avons pu constater l'existence de quelques sections de la Société du Grütli dans la deuxième partie du XIXe siècle. Il apparaît toutefois que ces organisations étaient essentiellement composées de travailleurs itinérants d'origine alémanique et restèrent la plupart du temps en dehors de la société valaisanne. Les grèves du Simplon, auxquelles les premiers militants socialistes font remonter leur engagement, ont évidemment été abordées. S'il ne faut pas négliger leur impact psychologique sur certains Valaisans, il convient d'admettre qu'elles impliquèrent surtout des ouvriers italiens et se heurtèrent à une hostilité d'une grande partie de la population. Au début

du XXe siècle, on ne peut donc pas encore vraiment parler de socialisme valaisan. C'est alors que les premiers journaux de gauche apparaissent dans le canton. Nous avons toutefois vu qu'il faut attendre plusieurs années pour que ces publications ne se limitent plus à l'anticléricalisme et se détachent du radicalisme. Parallèlement, les premières grèves impliquant des Valaisans éclatent dès 1907. Un mouvement ouvrier se met progressivement en place mais reste souvent très local et de multiples tentatives de créations d'un parti cantonal échouent. Nous avons tenté de mettre en évidence les causes de ces échecs à répétition : manque d'organisation, difficultés de développement au-delà de certaines localités, tensions entre socialistes et grutléens, rejet de l'action politique par le courant libertaire. Nous avons surtout montré l'influence des syndicalistes révolutionnaires sur le mouvement ouvrier montheysan et ses conséquences sur les événements valaisans. Ainsi, si la première tentative de création d'un parti socialiste cantonal a lieu en 1906 déjà, la fondation définitive n'aura lieu, par l'accumulation de différentes circonstances, qu'en 1919.

L'essentiel de notre travail portait sur les dix premières années d'existence du Parti socialiste valaisan. Nous avons pu observer l'organisation interne du parti, ses structures, la composition de ses membres – en grande partie de salariés d'entreprises fédérales – et la concentration d'une partie du pouvoir décisionnel entre quelques personnes, autour de la figure de Charles Dellberg. Les procédures internes ont également été étudiées par l'analyse des procès-verbaux de séances de la section de Sion. La rigidité avec laquelle sont appliquées les règles – notamment lors d'admission, de démission ou encore sur le comportement des membres – dénote un certain climat de tension. Les premiers militants socialistes craignaient d'être infiltrés et éprouvaient le désir de donner une image irréprochable de leur parti. Nous avons pu constater que, durant les années vingt, le PS se développe dans un environnement hostile. Les rapports avec la société valaisanne sont tendus. On trouve notamment une idéologie, soutenue par les milieux dirigeants, affirmant l'incompatibilité entre le socialisme et le Valais. L'étude de nos sources a mis en évidence les différents obstacles qui se dressèrent devant les premiers socialistes dans le canton. Un antisocialisme se retrouve alors au sein d'une partie de la population, mais surtout parmi les élites politiques et le clergé. Les sources nous ont permis de relever de nombreuses difficultés vécues par les militants de cette époque. S'il convient de nuancer ces éléments, en rappelant l'origine des sources consultées, il nous faut toutefois relever la violence du climat politique dans le premier quart du XXe siècle. Nous avons également consacré une partie de ce travail aux activités du PSV. Des choix ont dû être faits dans ce chapitre. Nous avons choisi les éléments qui nous semblaient les plus importants dans la vie du Parti socialiste valaisan des années vingt. Ainsi, la place

prépondérante accordée par le PSV à la participation aux élections ne nous a pas laissé indifférent. Avant même de fonder officiellement le parti, une liste ouvrière est lancée aux élections en 1919. Cela est significatif d'une volonté nette d'accéder au pouvoir politique. L'importance du journal a également été remarquée. Rares sont les années, et ce jusqu'à aujourd'hui, où le Parti socialiste valaisan ne posséda pas son organe de presse. Lieu de débat et de diffusion de l'idéologie, il est également un élément stratégique au sein du parti et assure un pouvoir et une influence incontestables à l'interne. Cela méritait donc notre analyse. Enfin, nous nous sommes également arrêtés sur les nombreuses activités éducatives mais aussi récréatives mises en place par le PSV. L'énergie investie par le parti dans l'organisation de ces événements montre l'importance accordée par les dirigeants socialistes au développement d'une culture ouvrière, indépendante de la société bourgeoise. Les enjeux existant derrière ces activités pourraient d'ailleurs être plus sérieusement travaillés. Il aurait également été intéressant d'étudier par exemple l'évolution de la Fête du 1^{er} Mai de 1905 à 1929. Enfin, ce mémoire permet de plonger au cœur des débats secouant le Parti socialiste valaisan des années vingt. Après avoir présenté les principaux points d'action des premiers élus socialistes, nous avons choisi de mettre l'accent sur les controverses et polémiques internes au Parti, qui n'apparaissent que partiellement à l'extérieur. Les débats sur la III^e Internationale et sur la religion ont ainsi été abordés, après une analyse détaillée des procès-verbaux des assemblées du PSV et de la section sédunoise. D'importantes questions qui touchent le socialisme suisse et même international ont pu être traitées au niveau local, dans une optique essentiellement cantonale. Cela nous a permis de terminer ce travail avec une utilisation importante des sources inédites en notre possession.

Par ce mémoire, nous espérons avoir mis à jour une facette peu connue du Valais du début du XX^e siècle, ainsi que de l'histoire du mouvement ouvrier suisse. En s'arrêtant en 1929, nous connaissons toutefois certains regrets. Ce travail n'est que trop partiel et mériterait d'être poursuivi. Les archives existent et sont même plus riches pour certaines périodes ultérieures. Elles ne demandent qu'à être consultées, étudiées et intégrées dans un travail de recherche plus vaste. Il serait passionnant de s'intéresser à l'évolution du Parti socialiste valaisan dans les années trente et quarante. Le PSV obtiendra la première élection d'un des siens au Conseil national en 1935, mais vivra par la suite des années difficiles, perdant tous ses représentants au Parlement cantonal et s'affaiblissant sous des mesures de censure. La vie du parti dans un contexte de crise, de guerre mondiale et de tensions – tant nationales qu'internationales – entre socialistes et communistes aurait également de l'intérêt à nos yeux. Dans ce cadre, un

travail basé également sur une autre section – par exemple d’une localité bas-valaisanne ou d’un village de montagne – enrichirait considérablement l’analyse.

Avec ce travail, certains jalons ont été posés. Il ne reste qu’à écrire la suite...

VII. Annexes

Annexe n°1 – Concessions hydrauliques

Années	Concessions hydrauliques
1895	6
1896	17
1897	12
1898	18
1899	28
1900	38
1901	45
1902	47
1903	52
1904	52
1905	56
1906	80

632

⁶³² Union des statisticiens officiels et de la Société suisse de statistique, *Travaux statistiques du canton du Valais 1907*, Berne : Impr. Stämpfli, 1908, p. 391.

Annexe n°2 – Ouvriers et fabriques 1878-1906

Années	Nombre de fabriques	Employés	Années	Nombre de fabriques	Employés
1878	6	-	1893	17	-
1879	7	-	1894	21	-
1880	8	-	1895	21	640
1881	9	-	1896	23	-
1882	-	-	1897	24	641
1883	11	-	1898	31	-
1884	9	-	1899	32	-
1885	-	-	1900	36	-
1886	9	179	1901	31	980
1887	11	-	1902	36	-
1888	-	-	1903	41	1142
1889	-	-	1904	44	-
1890	15	-	1905	43	1227
1891	15	-	1906	51	1282
1892	16	-			

633

⁶³³ Union des statisticiens officiels et de la Société suisse de statistique, *Travaux statistiques du canton du Valais 1907*, pp. 390-391.

Annexe n°3 – Répartition des fabriques par districts en 1911

	Fabriques	Ouvriers		Fabriques	Ouvriers
Conches	-	-	Sion	12	270
Brigue	10	133	Conthey	3	89
Viège	6	152	Entremont	2	9
Rarogne	1	96	Martigny	14	560
Loèche	4	164	St-Maurice	6	156
Sierre	6	523	Monthey	15	745
Hérens	1	12	Valais	80	2'909

634

⁶³⁴ ARLETTAZ, Gérald, « Les transformations économiques et le développement du Valais. 1850-1914 » in *Développement et mutations du Valais*, p. 52.

Annexe n°4 – Biographie de Charles Dellberg⁶³⁵

Charles Dellberg est né à Brigue le 18 février 1886. Fils de Joseph Ernest Dellberg, sellier, et de Marie Dellberg, née Imhof, il est le troisième enfant du second mariage de sa mère. Son père meurt en 1888 et sa mère se remarie alors avec Jean-Baptiste Jollien, de Savièse.

Déjà pendant son enfance, Charles Dellberg doit travailler pour aider sa famille, touchée par la misère. A 15 ans, l'école obligatoire à peine terminée, il s'engage sur le chantier du Simplon. Deux ans plus tard, il réussit l'examen pour devenir fonctionnaire postal et commence son apprentissage à la poste de Brigue. En juin 1906, Charles Dellberg y est nommé fonctionnaire postal. Il restera treize ans à cette fonction. Durant cette période, il commence à s'engager politiquement. Il est en effet président du Grütli de Brigue, rédacteur de la *Gerechtigkeit* et s'implique également au niveau syndical. Il participe aussi à la grève générale de 1918 en Valais, est jugé puis acquitté. Il est Conseiller communal à Brigue dès 1913 (et jusqu'en 1924). Son militantisme lui vaut de nombreuses pressions de la part de certains de ses supérieurs. En 1919, il postule donc à Naters et y est engagé à nouveau comme fonctionnaire postal. La même année, il est candidat au Conseil national sur la liste ouvrière, puis participe à la fondation du Parti socialiste valaisan. Il en devient le président, fonction qu'il occupera jusqu'en 1957. Au niveau professionnel, il est contraint en 1933 par la Direction générale des PTT à prendre une retraite anticipée. Il gère dès lors la Maison du Peuple de Brigue. Du côté de sa vie privée, Dellberg fut marié trois fois et eut six enfants.

Au niveau politique enfin, Charles Dellberg fut également Conseiller communal à Sierre (1952 à 1956), député au Grand Conseil (1921 à 1941 ; 1945 à 1949 ; 1953 à 1965) et Conseiller national (1935 à 1947 ; 1951 à 1971). En 1967, il est élu sur une liste personnelle, contre l'avis du PSV qui ne veut plus de sa candidature. Après avoir été exclu du parti, il est réintégré et nommé président d'honneur. Durant toute sa vie, il multiplia les engagements pour des organisations socialistes, mais aussi syndicales, associatives et coopératives. Orateur hors pair, il parcourt le Valais avec d'innombrables conférences (au moins 1'500 selon ses calculs). Il collabore également régulièrement aux différents journaux socialistes durant toute cette période.

Charles Dellberg meurt le 17 juillet 1978 à Sierre. Il incarna le socialisme valaisan durant plus de soixante ans.

⁶³⁵ CLAVIEN, Alain, « Dellberg, Charles », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 3, p. 789. Et DELLBERG, Charles, *Autobiographie*, [s.l.] : [s.n.], [1968].

AU PERSONNEL DE LA VERRERIE DE MONTHHEY

A la suite de l'incident Chappuis-Nellen, 120 ouvriers syndiqués ont donné leur quinzaine à la Direction.

Le prétexte est futile. La dénonciation de la convention signée entre la Verrerie et le Syndicat est irrégulière; elle n'est surtout pas fondée.

Cette suspension collective du travail nous oblige de fermer l'Usine. Si nous éteignons le four, les pots manqueront. Ce sera un chômage de 2 mois minimum.

Les décisions à prendre sont suffisamment graves pour que nous tentions de faire un dernier appel à la raison, auprès de tout notre personnel.

En s'appuyant sur un seul cas, le cas Nellen, le Syndicat nous accuse d'avoir violé la convention signée avec lui. C'est faux. Nous protestons énergiquement contre cette accusation.

Voyons ce cas Nellen. Les témoins de l'incident Chappuis nous l'ont raconté comme suit :

Vers les 5 heures du soir, les composeurs renfournaient. Chargé d'un « médillon » avec Menetta, Nellen, pour pouvoir passer, jette de côté avec le pied une banquette placée sur sa route, qui va atteindre N. Chappuis, en train de balayer. Celui-ci, furieux, lance cette banquette contre les composeurs. Menetta, comme il nous l'a déclaré, la ramasse et la place dans la brouette de Chappuis. Ce fait excite la fureur de ce dernier qui lance sur les composeurs sa pelle et une brique, au risque de les tuer. Nellen empoigne Chappuis et le maîtrise sans lui donner de coup.

Dans tout ceci, Chappuis est dans ses torts. Il n'avait pas à balayer en cet endroit avant que les pots soient renfournés. S'il avait à se plaindre des composeurs, il devait s'adresser au bureau et non pas s'emporter de la sorte pour des causes futiles en somme. Il s'était d'ailleurs déjà rendu coupable de faits analogues et avait été menacé de renvoi à la première incartade de ce genre. La Direction l'a renvoyé: elle ne pouvait agir autrement.

Le seul tort de Nellen est d'avoir jeté de côté une banquette qui l'embarassait sans regarder où elle tombait. Il a assuré n'avoir pas voulu atteindre Chappuis qu'il déclare n'avoir pas vu: aucune preuve du contraire n'a été apportée. Sa conduite ne motivait pas un renvoi.

Le Syndicat a intimé l'ordre à la Direction de garder le syndiqué Chappuis, si elle gardait Nellen, ou de les renvoyer tous les deux. La Direction a refusé. Elle ne pouvait supporter pareille ingérence dans ses affaires. Il y avait des motifs de renvoyer Chappuis; il n'y en avait pas de renvoyer Nellen.

Le Syndicat prétendit aussi, sans le prouver, que Nellen faisait de la propagande antisyndicale dans l'Usine. Les quelques faits, qui ont été portés pour la première fois à la connaissance de la Direction, ne peuvent pas motiver le renvoi d'un ouvrier. Même s'ils étaient prouvés, la Direction n'est pas responsable des agissements d'un tiers; elle ne peut s'occuper de toutes les chicanes qui surviennent entre ouvriers. Son devoir, aux termes de la convention, est de « veiller à ce qu'aucun ouvrier faisant partie du Syndicat ne soit inquiété pour ce motif par un chef ou employé ». Nellen n'est qu'un ouvrier; aucun syndiqué n'a été inquiété par lui parce qu'il était syndiqué. Chappuis est renvoyé parce qu'il est dans ses torts, non parce qu'il est syndiqué.

Ainsi la Direction n'a aucunement violé la convention.

C'est au contraire, le Syndicat et ses membres qui l'ont violée. — L'article 3 de cette convention déclare que « le Syndicat comme tel et les ouvriers syndiqués s'engagent durant la durée de la convention à ne présenter aucune revendication collective, — et à s'abstenir de toute suspension collective de travail ».

Qu'est-ce donc que l'ordre intimé à la Direction d'avoir à renvoyer Nellen, si ce n'est une revendication collective? Et qu'est-ce que cette quinzaine donnée en bloc par 120 syndiqués si ce n'est une suspension collective de travail? — Voilà le respect qu'on fait de la parole donnée!

Ouvriers et Ouvrières!

Après s'être renseigné lui même, le Comité de la Verrerie approuve en tous points la conduite de la Direction. Il se refuse de renvoyer Nellen, à qui cependant un premier avertissement a été donné. Il veut croire que le congé des 120 syndiqués a été pris dans un moment d'emballement, et sur des rapports inexacts et exagérés des faits.

Nous acceptons leur congé; mais nous laissons à ceux qui l'ont donné le droit de le reprendre d'ici à demain soir à 3 heures. Ils n'auront qu'à en signer la déclaration au bureau.

Si un nombre suffisant d'ouvriers retirent leur quinzaine d'ici là, nous laisserons l'Usine ouverte. Sinon, nous la fermerons et nous donnerons congé au reste de notre Personnel.

Nous vous laissons juges de la situation et libres de la modifier à votre gré.

Monthey, le 25 octobre 1907.

Verrerie de Monthey.

⁶³⁶ Fonds « Verrerie de Monthey », Archives du Vieux-Monthey, Monthey : boîte « Verrerie : Du Pont – De la Gare – De St-Prex – Tarif ». Circulaire de la Direction de la Verrerie de Monthey aux ouvriers lors de la grève de 1907.

Engagement

Pendant la durée de son contrat avec la Verrerie de Monthey
Pontat & Co (S.A.), le soussigné s'engage :

1° A ne faire partie d'une façon quelconque d'aucun syndicat
ni d'aucune autre association ouvrière qui ne serait pas
autorisée par la Verrerie.

2° A ne faire aucune tentative, de quelque nature que ce soit
pour fonder ou pour essayer de fonder un tel syndicat
ou une telle association à la Verrerie.

S'il vient à manquer à l'un ou à l'autre de ces
engagements, le soussigné reconnaît que la Verrerie
pourra à titre de peine conventionnelle exiger de lui,
la somme de 55 francs ; le renvoyer sans indemnité
après un avertissement de 14 jours donné un jour
de paie ou un samedi.

Monthey le

Je en

Signature

E. Brunel

373

⁶³⁷ Fonds « Verrerie de Monthey », Archives du Vieux-Monthey, Monthey : boîte « Verrerie : Du Pont – De la Gare – De St-Prex – Tarif ». Contrat d'engagement à la Verrerie de Monthey après la grève de 1910.

Annexe n°7 – Biographie de Clovis Pignat⁶³⁸

Clovis Pignat est né le 16 novembre 1884 à Vouvry. Fils d'Henri, ouvrier verrier, et d'Aurélié Pignat, née Lovet, il suit d'abord un apprentissage à la verrerie de Monthey. Il est ensuite ouvrier dans différents métiers : à la fabrique de pierres synthétiques, manœuvre de chantier, bûcheron ou encore scieur de long. Il entre donc vite en contact avec le monde du travail. Il est d'ailleurs marqué par les grèves du Simplon.

Libre-penseur et objecteur de conscience, il fait de la prison en 1906. Il adhère aux thèses anarchistes et défend l'expansion des syndicats, tout en rejetant le parlementarisme. Il entretient des liens forts avec le syndicalisme révolutionnaire de Suisse romande et collabore à *La Voix du Peuple* et au *Réveil*. En 1909, il doit quitter le Valais pour trouver du travail en Italie.

De retour en Valais, il reprend son engagement militant et fonde en 1914 *Le Falot*, journal qu'il dirige jusqu'en 1919. S'il s'engage pour un développement des unions ouvrières dans le canton, il s'oppose toujours à la création d'un parti socialiste valaisan. Dès 1921, Pignat est nommé secrétaire romand de la FOBB. Il devient en même temps rédacteur de l'organe officiel de langue française de la FOBB : *L'Action ouvrière*, qui devient en octobre 1922 *L'ouvrier du bois et du bâtiment*. Il conservera ces deux fonctions jusqu'en 1946. Durant cette période, il organise de nombreuses grèves, notamment à Genève en 1928, à Sion en 1931 ou encore à la Dixence en 1935.

Clovis Pignat est décédé le 13 janvier 1950 à Monthey.

⁶³⁸ CLAVIEN, Alain, « Pignat, Clovis-Abel », in *Dictionnaire histoire de la Suisse*, vol. 9, p. 792. Et TRONCHET, Lucien, *Clovis Pignat qui est-ce ? ou La vocation syndicale*, Lausanne : Ed. du Grand-Pont, 1971.

6

par les gendarmes qui les ont reconduits à la frontière. Total Comité
d'Etat valaisien - encore conservateur autant qu'ignominieux
a cru bien faire en leur ouvrant les portes de notre canton et quelqun-
uns de ces oiseaux de mauvais augure (charbonniers, papistes, etc, etc,
étaient déjà élu domicile dans une dizaine de localités; mais ils ont
pu déguerpit avant d'avoir fait 2 vœux os. Ceci est vœux de

importants que le canton a vu se réaliser depuis l'année
un an. Bientôt, nous serons à craindre, car nous ne
chignons pas. Moi-même j'ai été délégué de St. Maurice et
me charge de propagat autant que possible le mouvement ici.
Je ne reste pas vif, sois en certain? Dimanche, 11 février? J'ai
je fais domicile une conférence ici par M. Gaillard, rédacteur
de la Luttre et M. Viret, membre du Comité syndical des
membres de Lausanne. Avec quelques amis que j'ai réunis
nous fonderons ce jour-là un groupe socialiste à St. Maurice,
la vis que ça marche bien le progrès en Valais.

Elle vient triomphale,
Faisant fier les ^{peuples} peuples,
à l'International,
L'œuvre de l'univers!

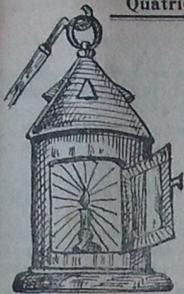
Pour changer de question. Je le sais que la santé est
bonne, chez Agnes autant que chez moi; mais le commerce
de l'imprimerie ne va pas trop bien. Dernièrement, nous
sommes en un chican avec le patron. Naturellement, comme
celui-ci est un curé, et moi un socialiste éminent double
d'un libre-penseur convaincu, j'ai eu tous les torts, qu'on
m'accusait, à tort d'avoir dérangé les ouvriers. J'ai donc
reçu mes 15 jours; seulement, par compassion pour la frontière

Ne fumez pas que j'ai le charbonnier; encore, cela m'est qu'il est obligé...

Je ne suis pas sûr de ne pas avoir écrit...
Je ne suis pas sûr de ne pas avoir écrit...
Je ne suis pas sûr de ne pas avoir écrit...

Quatrième Année. — N° 43.

1^{er} Décembre 1918.



Le Falot

CRITIQUE POPULAIRE DU VALAIS
PARAISANT LE PREMIER DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT : Un an... fr. 1,50
10 centimes le numéro

REDACTION ET ADMINISTRATION :
« LE FALOT », VOUVRY. — Téléph. N° 14

Les correspondances sont reçues jusqu'au 15. Dernier délai pour les correspondants locaux le 20.

Il n'est pas tenu compte des envois anonymes ou qui revêtent un caractère trop personnel.

On accepte le paiement en timbres-poste.

Prière aux abonnés de contrôler la distribution postale et de nous signaler les irrégularités.

A la Classe ouvrière valaisanne

NOTRE POINT DE VUE SUR LA GRÈVE GÉNÉRALE

DÉCRÉTÉE LE 11 NOVEMBRE

Devons-nous penser et agir comme ouvriers exploités ou comme capitalistes et profiteurs ?

PROLÉTAIRES, PRENONS POSITION !

Le mouvement ouvrier qui s'est déclenché dans toute la Suisse le 11 novembre et qui a fait perdre la tête à pas mal de gens, mérite d'être examiné d'une toute autre façon qu'il l'a été par les journaux papistes et capitalistes de St-Maurice, Martigny, Sion et Brigue.

Encore une fois, nous avons constaté comment en face des grands problèmes sociaux qui agitent le peuple ces soi-disant porte-parole de la démocratie savent à l'unisson vomir l'injure, la diffamation et la bêtise pour tromper l'opinion publique qui s'attarde encore à les prendre en considération.

C'est donc avec une légitime fierté que notre cher *Falot*, seul organe qui, en Valais, n'est pas sous la griffe des gros propriétaires, des moines et des trusts capitalistes parlera de cet important événement.

Les Origines du mouvement

Elles sont multiples. Les écrivassiers de nos grands journaux ne se sont pas fatigués des ménages pour les trouver. Invariablement, ils ont hurlé : *Sus aux étrangers, fomentateurs de désordres*. Après avoir, pendant quatre ans, signalé les gaffes de l'état-major suisse et du Conseil fédéral, son subordonné. Après avoir tempêté contre l'acquiescement des colonels Egli et Wattenwyl ; contre les exportateurs de fromage, de lait et d'autres denrées alimentaires, contre l'incurie gouvernementale qui a toléré qu'une classe de gros paysans et de fabricants de poches de guerre se remplissent les poches au détriment de la masse laborieuse. Après avoir magnifié l'œuvre de cette masse résignée aux successives mobilisations, aux deuils, à la misère, aux jours sans pain et sans lait. Après avoir, enfin, signalé mille abus journaliers, cette même presse, effarouchée par un mouvement d'indignation et de revendication qui s'empare enfin de la classe ouvrière suisse, se solidarise tout à coup avec les grands coupables, c'est-à-dire avec ceux qu'elle dénigrat hier et avec une impétuosité manifestement jésuitique et mensongère s'élève contre les éternelles victimes qui ont enfin osé réclamer justice.

La provocation

Lorsque le prolétariat zurichois demandait la mise à exécution immédiate

des points du programme ouvrier, c'est-à-dire : **Contrôle ouvrier sur le ravitaillement, Etablissement de la journée de 8 heures et démobilisation**, il ne faisait qu'interpréter les vœux de la classe ouvrière suisse. En levant des troupes et en postant des mitrailleuses pour étouffer la volonté des travailleurs zurichois, le Conseil fédéral lançait un défi à la classe ouvrière suisse, et c'est pour le relever que la commission intersyndicale d'Olten déclara la grève générale en posant les postulats suivants :

1. Renouvellement immédiat du Conseil national d'après la proportionnelle.
2. Droit de vote et d'éligibilité pour la femme.
3. Introduction du devoir de travailler pour tous.
4. Introduction de la semaine de 48 heures dans toutes les entreprises publiques et privées.
5. Organisation d'une armée à base populaire.
6. Accord avec les producteurs agricoles pour assurer le ravitaillement.
7. Assurance vieillesse et invalidité.
8. Monopole de l'Etat pour l'importation et l'exportation.
9. Payement des dettes publiques par la classe possédante.

On avouera que dans une démocratie moderne ce programme devrait déjà être depuis longtemps appliqué et que si nous constatons que seuls les pays ci-devant monarchiques qui nous entourent sont en train de le dépasser, la réaction politique et capitaliste qui, en Suisse, s'est servie de l'armée — c'est-à-dire de la force — pour étouffer ce mouvement en est à ses derniers moyens. Il est ainsi idiot de faire passer pour une capitulation la cessation de la grève alors que les potentats fédéraux et toute la sarabande des ventrus et des profiteurs répandaient déjà le sang avec une armée d'ignorants et de mercenaires et qu'en violation flagrante de la Constitution bloquait les sièges des syndicats et des rédactions de journaux ouvriers, arrêtait les militants par paquets et poussait par d'insidieuses proclamations la classe riche à soudoyer des progroms de manifestants.

Quand on sait avec quelle frénésie et avec quelle revolante bestialité la classe officielle et capitaliste a agi pour étouffer le mouvement, il faut une forte dose de

cynisme à nos journalistes pour crier : *triomphe*.

La veille de sa fuite, Guillaume II faisait aussi triompher sa volonté dans toute l'étendue de son empire. Ses innombrables valets, dans le journalisme, dans les tribunaux, dans l'armée, dans les fabriques, parlaient et décidaient sec et sans réplique, sur le sort de la masse ouvrière et des soldats, et ce qui n'était que volonté d'une caste, les journaux l'interprétaient comme volonté populaire. Les événements ont démontré la fausseté de cette interprétation.

Ainsi en Suisse, la clique, qui n'a pas reculé devant l'emploi de la force armée, c'est-à-dire de l'enregistrement forcée de pauvres diables pour garantir ses privilèges et sa politique effrontée et antidémocratique, a pu momentanément se tirer de l'impasse.

Mais il serait sot de prétendre que la situation s'est éclaircie. *Ce qui est un droit reste un droit*, et toutes les baïonnettes du monde n'arriveront pas à faire reculer d'un millimètre la pensée que ce *droit* doit être résolu. L'aveuglement entêté des classes dirigeantes ne réussira qu'à rendre plus violente l'issue du conflit, car la période de persécutions, de menaces et d'étouffement qu'elles paraissent initier ne servira qu'à activer la maturité révolutionnaire du peuple producteur.

Aux travailleurs valaisans,

Confondez-vous plus longtemps votre situation avec celle des riches possédants et roublards politiques.

Vous qui continuez à porter le bât de la misère et de la servitude en courant d'un patron à un autre, vous qui avez constaté l'absolue incapacité de nos gouvernants à nous ravitailler en lait, en fromage et autres denrées qu'on laissait passer la frontière. Vous qui êtes journellement pillés par de malhonnêtes profiteurs et accapareurs que les agents de l'Etat laissent opérer en toute tranquillité.

Vous qu'on emprisonne et qu'on amende pour des vétilles pendant qu'on acquitte des Egli, des Wattenwyl, et autres numéros de la grande gamelle.

Vous pour qui il n'y a pas de justice, pas de droits, rien que le devoir de payer de lourds impôts et de revêtir l'uniforme pour voler au secours des grosses nuques.

Vous tous dont la situation est même pire que vos collègues des autres cantons,

serez-vous toujours la masse sur laquelle la classe capitaliste pourra compter pour sauver sa situation qui, dans les pays qui nous entourent, commence à tomber en loques ?

Non, il ne le faut pas !

Prenons position

La guerre qui a ravagé l'Europe, qui a semé partout la misère et le deuil devait fatalement ébranler la structure politique et économique des nations. Les peuples qui ont été entraînés à la boucherie par le mirage des belles promesses de leurs gouvernants, commencent à appliquer eux-mêmes les principes d'un monde nouveau. Les têtes couronnées gisent à terre. Après la Russie, la Bulgarie, puis l'Autriche, puis l'Allemagne. En Angleterre, le congrès du Parti ouvrier décide à une énorme majorité le retrait de ses délégués au gouvernement et demande énergiquement la réalisation des promesses gouvernementales.

L'*Avanti!* qui nous vient de Milan se fait l'écho journalier d'imposantes manifestations dans toutes les villes d'Italie. La journée de 8 heures y est agitée partout. A Milan, 100.000 ouvriers conquièrent le congé le samedi après-midi. A noter qu'il y a en Italie plus de 300 communes où la municipalité est en majorité socialiste dont Milan, Bologne, Alexandrie, Novare, Sampierdarena, etc. A noter que seul des grands pays belligérants, l'Italie vit (à l'exception des pays balkaniques) le parti socialiste refuser dès les débuts de la guerre sa collaboration au gouvernement et que le sentiment révolutionnaire des masses est resté immunisé contre le confusionnisme nationaliste.

A Paris, dans un grand meeting populaire, Sembat, Cachin, Longuet et Jouhaux acclament devant la foule enthousiaste la République socialiste allemande et la Révolution sociale universelle. Nous sommes donc à la veille d'importants événements dont la répercussion se fera, comme en 1798, comme dans la période 1830-48, sentir chez nous.

Révolution prolétarienne

Les mouvements politiques qui se sont produits en Valais en 1798 et dans la période 1830-1848 visaient l'instauration de l'égalité civile et politique des citoyens. Jusqu'alors seul le clergé et les nobles familles détenaient le pouvoir, établissaient les redevances et la juridiction qui convenaient à leur prestige et à la sécurité de leur néfaste domination.

Mais les bases du régime nouveau qui se constitua alors laissèrent intactes les droits des riches, des exploitateurs et des propriétaires, en sorte que sous le couvert d'égalité politique, les gens du peuple qui ne possédaient rien restèrent dans un état latent d'infériorité économique et par conséquent politique.

L'industrialisme qui a peu à peu envahi le Valais a encore accentué le malaise en accroissant toujours plus le nombre de ceux qui vivent au jour le jour, rivés à l'esclavage capitaliste des usines, des mines, des chantiers et des champs hypothéqués et accablés de dettes, sans compter tous les déclassés par suite de veugances politiques.

Fixons un programme

Dans l'éventualité d'un mouvement révolutionnaire européen, il ne faudrait pas que la classe ouvrière et paysanne du Valais se trouve désorientée quant à l'action à accomplir. Bien que nous n'ayons pas la prétention ici de préciser exactement ce qui devra s'accomplir, nous pouvons du

moins fixer les points essentiels qui nous paraissent exprimer les sentiments des éléments avancés du Valais.

Les voici :

Travail et ravitaillement

1° Création dans chaque commune d'un conseil de délégués ouvriers et paysans pour l'organisation du travail, la répartition des terres appartenant à ceux qui ne travaillent pas. Service municipal de ravitaillement et d'échange avec le dehors. Livraison gratuite par la commune des outils, machines, semences pour l'agriculture.

Offices de santé et sécurité publique

2° Création dans chaque district d'infirmes, asiles de vieillards et d'invalides ouverts librement à tous.

Installation dans chaque commune d'un médecin municipal et d'une pharmacie. Création dans chaque village de postes d'ambulance avec service automobile pour évacuations urgentes. Constructions de route carrossables reliant chaque village à la route cantonale.

Enseignement

3° Laïcisation complète de l'enseignement dans les écoles publiques.

Création d'écoles supérieures et industrielles dans chaque commune.

Entretien aux frais de la communauté des enfants du peuple poursuivant leurs études aux collèges et universités. (Nous ne verrions plus seulement des fils à papa fréquenter nos collèges et hautes écoles, qui sont cependant payées par les impôts de tous).

4° Institution d'une garde rouge et de commissions de surveillance et d'arbitrage pour solution éventuelle de conflits, et exécution des arrêtés municipaux, nationaux et internationaux.

Voilà, dans ses grandes lignes, un programme initial de rénovation politique et économique. Du train où vont les événements dans les pays qui nous entourent, il est à prévoir que sa mise à exécution ne tardera pas. Il y a des courants qu'il est inutile de faire remonter, et malgré l'obstructionnisme acharné que ne manqueront pas de faire les classes possédantes et gouvernementales, la volonté populaire finira par triompher.

Pour tous les hommes conscients, il n'y a aucune minute à perdre. Des groupes doivent se former partout pour entreprendre une vaste propagande dans le peuple. Le jour du salut approche. Tenons-nous prêts !

Clouis PIGNAT.

Contre les falsificateurs de la vérité

Ouvrier, que lis-tu ? Tu lis *Le Nouvelliste*, *La Confédéré*, *La Tribune*, *La Gazette*, *La Revue* et diverses *Feuilles d'Avis*. Sais-tu par qui sont rédigés ces journaux-là ? Ils le sont par les hommes de paille des abbayes, des trusts capitalistes et des partis de gouvernement. Ces gens-là ne peuvent donc pas traiter un sujet ou un événement d'une manière impartiale et favorable aux intérêts du peuple. L'intérêt de la caste prime tout et le venin capitaliste s'épanche à chaque ligne.

De grands événements se produisent au delà de nos frontières, de grands problèmes sont à l'étude en Suisse. Le monde entier est en nouvelle gestation. Il faut que tu sois dignement informé et documenté, et pour cela si tu veux avoir un véritable journal d'information et de propagande socialiste, il faut

Les élections au Conseil national

de 1919

Au peuple travailleur du canton du Valais

Ouvriers! Citoyens!

Sur une décision prise par les hommes de confiance de la classe ouvrière du Valais, le peuple travailleur prendra part pour la première fois, le 26 octobre 1919, avec propositions de candidats, aux élections au Conseil national.

Les candidats du peuple travailleur

Le peuple travailleur propose pour les élections au Conseil national:



Charles Dellberg

Conseiller communal à Brigue, né à Brigue en 1886 comme cinquième enfant d'une famille laborieuse. A fait ses écoles à Brigue de 1893 à 1905. Déjà en ce temps il put goûter les peines et les plaisirs comme enfant de travailleurs. Pendant les mois d'été il fut ramasseur de bois, vendeur de journaux, aide dans une brasserie et fabrique de limonade, afin d'aider à soulager ses parents. En 1902 et 1903 manoeuvre et commissionnaire aux travaux du Simplon. De 1903 jusqu'à 1919, commis postal à Brigue. Actuellement directeur postal à Naters. Depuis 1912, reconnu par le peuple comme travailleur énergique et homme de confiance, il a été élu au Conseil communal de Brigue.



Charles Naine

Conseiller national, né le 27 juin 1874, à Nods. Fit ses études de droit à Neuchâtel, Paris, Berlin. Avocat. Depuis 1904, Grand conseiller. Depuis 1911, député au Conseil national. Connaît très bien les revendications ouvrières, ayant été lui-même pendant 7 ans ouvrier mécanicien et horloger.

Homme de confiance de toute la classe ouvrière par son travail énergique et par son dévouement pour celle-ci.



Alfred Schreier

Secrétaire des métallurgistes, à Sierre; né en 1890 à Genève. A fait son école primaire à Genève et ses classes secondaires à Satigny. Ayant perdu ses parents, il fut obligé depuis l'âge de 15 ans, de gagner sa vie sans aide. A travaillé depuis 19 ans dans différents cantons comme manoeuvre, commissionnaire, jusqu'à l'âge de 20 ans où il put entrer comme gardien dans une maison d'éducation de l'Emmenthal. De 1914 à 1918, dans une laminerie à Thoun où il acquit la sympathie de ses collègues pour leur avoir aidé, grâce à l'organisation, à obtenir une vie un peu meilleure. Conseiller communal à Heimberg.

Depuis 1918, nommé secrétaire par les ouvriers.

Annexe n°10 – Liste ouvrière au Conseil national en 1919⁶⁴¹

⁶⁴¹ Fonds « FTMH. Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie, Région Valais (1919-2004) » (FTMH, 04/005 1919-1945), Archives cantonales du Valais, Sion. Tracts de la liste ouvrière pour les élections au Conseil national de 1919.

Le programme des hommes de confiance des travailleurs

Les hommes de confiance des travailleurs sont sortis du peuple. Pour en avoir souffert, ils sont devenus les ennemis de toutes les injustices que doit souffrir le peuple travailleur sous le régime du capitalisme.

Une grande partie du peuple doit, même avec un travail pénible, vivre dans la misère, une autre partie se traîne dans cette vie entre la faim et la mort. A côté d'eux, vit la classe des privilégiés, les seigneurs des banques, de la finance, des grosses industries, en un mot ceux qui vivent dans l'abondance. Ils ont la parole partout où bon leur semble, dans l'Etat, dans les communes. Grâce à leur richesse, le peuple est dépendant d'eux. Il est soumis à leur régime. Il se laisse faire par une petite minorité de despotes, garnis de richesses, qui suspend la faim au-dessus de sa tête. (Congé des ouvriers de la Lonza, exemple typique.) Et d'où viennent ces différences ? Richesse et Pouvoir d'un côté ; Faim, Nécessité, Misère, de l'autre côté. Ce sont les produits du régime capitaliste, du Mammon, du point de vue chacun pour soi. Les hommes du capital, les industriels, les commerçants laissent travailler, pourvu qu'ils gagnent suffisamment, sans s'intéresser si le travailleur a besoin de quelque chose ; c'est le point noir de la vie économique actuelle, faite pour exploiter la classe ouvrière et enrichir la classe capitaliste. Son Dieu, c'est le Mammon, l'argent, le profit ; c'est l'égoïsme des grands qui sépare la classe laborieuse du peuple de la classe capitaliste paresseuse.

En face de cette organisation maudite se dresse l'organisation solidariste du travail, qui donnera aux travailleurs le fruit de son travail et lui permettra de s'instruire et de participer à la vie supérieure du cœur et de l'esprit.

Le chemin de la socialisation est long et pénible

Par le système actuel du capitalisme, le peuple travailleur est devenu sans vie et sans courage. Il faut donc le réveiller de sa torpeur et lui redonner courage et espoir, afin de le délivrer des chaînes qui le lient encore au joug capitaliste. Le peuple doit s'aider lui-même, comme il l'a fait déjà maintes fois.

Pendant ces dernières années, tous les travailleurs qui faisaient partie d'une organisation politique ou syndicale, ont travaillé avec succès contre les menées des capitalistes et des industriels, à se libérer du joug de l'aristocratie régnante. Ce chemin de libération des travailleurs est long et difficile, mais sûr, et nous mènera sûrement au but.

Grâce à la solidarité des ouvriers syndiqués, le peuple travailleur n'a pas seulement obtenu des réductions d'heures de travail, des salaires plus élevés, de meilleures conditions sanitaires, le droit de s'organiser, mais les syndicats sont pour eux une école d'éducation, de solidarité et de fraternité. Ces organisations règlent encore les heures de travail de nuit et du dimanche, les renvois d'ouvriers, la question des vacances, les conditions de salaire et de travail, même des questions commerciales et techniques de fabriques.

En un mot, ils travaillent pour la démocratisation de la vie sociale et économique. Leur but est une vie sociale idéale, c'est le socialisme. Ses principaux buts dans sa marche en avant sont : la reconnaissance des syndicats par les patrons et les autorités, la semaine de 48 heures et la réglementation des conditions de travail par les lois. Donc en avant pour la socialisation et la démocratisation !

La socialisation est également le but des Coopératives, surtout des Sociétés de consommation ouvrières. Elles apportent au peuple travailleur les denrées qu'il emploie chaque jour pour ses besoins et cela à des prix abordables, sans tirer aucun profit. Par ce commerce en commun, les Coopératives de consommation apprennent à connaître les besoins du peuple. Les bénéfices qui peuvent résulter de l'activité de ces Coopératives, sont chaque année répartis entre tous les consommateurs. Cela est vraiment de la socialisation et mène à notre but final, le socialisme.

Les partis politiques sont devenus dans les communes, dans les cantons et en Suisse, le point brûlant des revendications ouvrières.

Les questions politiques dans notre Parlement, passent de plus en plus au second plan et les revendications sociales et économiques de la classe ouvrière, au premier plan.

Les revendications de lois sur le travail, sur le chômage, les salaires minimum, les conditions de travail, sur le droit des ouvriers, doivent passer en premier lieu, avant tout, car les travailleurs souffrent.

Tout ce que les organisations ont déjà obtenu jusqu'à ce jour, doit être édifié en lois durables, et toujours aller de l'avant jusqu'à la socialisation complète de l'édifice communal, cantonal et fédéral. Notre vie d'esclavage actuelle doit être abolie pour être remplacée par une nouvelle vie de complète démocratisation et de liberté.

Les syndicats, les partis politiques et les Coopératives de consommation, tous ensemble combattent depuis longtemps pour l'idéal, pour une nouvelle organisation sociale, où le peuple sera libéré de ses peines et de ses misères et viendra, par une meilleure culture intellectuelle, à aspirer à de meilleures conditions à tous les points de vue.

Tous ceux qui veulent travailler à relever et à libérer le peuple travailleur, doivent

déposer dans l'urne, dimanche 26 courant, la liste de l'Union ouvrière du Valais, avec les candidats suivants :

Liste des candidats

Charles DELLBERG, postier, Brigue.

Charles DELLBERG, postier, Brigue.

Charles NAINÉ, rédacteur, Lausanne.

Charles NAINÉ, rédacteur, Lausanne.

Alfred SCHREIER, secrétaire des ouvriers sur métaux, Sierre.

Alfred SCHREIER, secrétaire des ouvriers sur métaux, Sierre.

Faites que tous vos camarades d'atelier, de fabrique, de bureau, des champs, etc., tous les travailleurs manuels et intellectuels, tous les esclaves du travail, tous les exploités du joug capitaliste, viennent voter avec vous, dimanche 26 octobre.

Camarades, ouvriers, employés de bureaux, cheminots, tous aux urnes, pour la liberté des travailleurs, pour le droit et la justice du peuple.



Annexe n°11 – Origine des membres du PSV 1919-1929⁶⁴²

CFF	Chef de train	1	28
	Cheminot	3	
	Garde-Frein	1	
	Employé (sans précision)	8	
	Conducteur	7	
	Mécanicien	1	
	Technicien	1	
Poste	Fonctionnaire postal	2	
	Postier	1	
Télégraphes et téléphones		3	
Autres	Tailleur	2	17
	Mineur	2	
	Typographe	1	
	"Ouvrier"	3	
	Agriculteur-vigneron	2	
	Coiffeur	1	
	Machiniste	1	
	Mécanicien	1	
	Serrurier	1	
	Ferblantier	1	
	Ebéniste	1	
	Fondeur	1	

⁶⁴² Données recueillies dans les procès-verbaux de la section socialiste de Sion de 1919 à 1928, dans les procès-verbaux des assemblées du PSV de 1924 à 1929, et dans la presse du parti de 1919 à 1929.

Parti socialiste valaisan		
Elections au Conseil national 1928		
Listes des conférences		
Section organisatrice		
Orateur : FREY.		
13 oct.	20 h.	Collombey
14 oct.	11 h.	Salvan
14 oct.	14 h.	Finhaut
14 oct.	20 h.	Châtelard- Frontière
19 oct.	20 h.	Riddes
20 oct.	20 h.	Saxon
21 oct.	11 h.	Savièse
21 oct.	15 h.	Ayent
21 oct.	20 h.	St-Léonard
Orateur : GRABER		
11 oct.	20 h.	Bouveret
12 oct.	20 h.	St-Gingolph
13 oct.	20 h.	Vouvry
14 oct.	11 h.	Chalais
14 oct.	15 h.	Grône
14 oct.	20 h.	Chippis
15 oct.	20 h.	Montana
16 oct.	20 h.	Venthône
17 oct.	20 h.	Veyras
20 oct.	20 h.	Granges-vill.
21 oct.	11 h.	Lens
21 oct.	15 h.	Chermignon
21 oct.	20 h.	Bramois
Orateur : WALTER		
13 oct.	20 h.	Grimisuat
14 oct.	11 h.	St-Martin
14 oct.	15 h.	Mase
14 oct.	20 h.	Nax
20 oct.	20 h.	Bovernier
21 oct.	11 h.	Chamoson
21 oct.	15 h.	Leytron
21 oct.	20 h.	Saillon
22 oct.	20 h.	Massongex
23 oct.	20 h.	Evionnaz
24 oct.	20 h.	Collonges
25 oct.	20 h.	Dorénaz
26 oct.	20 h.	Brigue
27 oct.	20 h.	Isérables
Orateurs : CHARVOZ-DELLBERG		
20 oct.	20 h.	Vernayaz
21 oct.	11 h.	Nendaz
21 oct.	15 h.	Salins
21 oct.	20 h.	Fully
22 oct.	20 h.	Monthey
23 oct.	20 h.	St-Maurice
24 oct.	20 h.	Martigny- Ville
25 oct.	20 h.	Sion
26 oct.	20 h.	Sierre
27 oct.	20 h.	Conthey
Orateur : DELLBERG		
13 oct.	20 h.	Susten
14 oct.	11 h.	Salgesch
14 oct.	15 h.	Varen
14 oct.	20 h.	Leuk Stadt
15 oct.	20 h.	La Batiatz
16 oct.	20 h.	Ardon
17 oct.	20 h.	Vétroz
18 oct.	20 h.	Visp
19 oct.	20 h.	Naters

⁶⁴³ *Peuple valaisan*, 5 octobre 1928, n°41, p. 4.

Annexe n°13 – Liste des municipaux socialistes 1924-1928⁶⁴⁴

Communes	Municipaux socialistes		gain
	1924	1928	
Brigue	1	2	1
Glis	1	2	1
Naters	—	1	1
Salgesch	—	2	2
Icogne	—	1	1
Randogne	—	1	1
Salins	1	1	—
Mase	—	1	1
Nendaz	—	1	1
La Bâtiaz	—	2	2
Bovernier	1	2	1
Isérables	—	1	1
Trient	—	1	1
Bagnes	—	3	3
St-Maurice	1	1	0
Dorénaz	—	1	1
Evionnaz	—	1	1
Finhaut	—	1	1
Vernayaz	—	1	1
Monthey	1	1	0
Vouvry	—	1	1
Port-Valais	—	1	1
St-Gingolph	—	2	2
Totaux	6	31	25

⁶⁴⁴ *Le Peuple valaisan*, 7 décembre 1928, n°50, p. 4.

ST-MAURICE / Place du Parvis

Dimanche 25 Septembre 1927

dès les 13 heures

Grande Kermesse SOCIALISTE



Cantine couverte - Pont de Danse - Roues de la Fortune (adultes et enfants) - Pêche miraculeuse etc., etc., etc.

Dès les 15 heures :

GRAND CONCERT

par la Fanfare ouvrière L'AVENIR
de LAUSANNE (45 exécutants)

A 17 H. : LACHER DE BALLONS

Orateurs de Fête :

NICOLE et DELLBERG

N. B. - Les socialistes et les sympathisants de toutes les sections voisines de St-Maurice (Vaud et Valais) sont attendus en masse.

Dès maintenant, nous leur souhaitons une cordiale bienvenue !

Annexe n°14 – Première kermesse socialiste⁶⁴⁵

⁶⁴⁵ *Le Falot*, 15 septembre 1927, n°14, p. 4.

POUR LES ANNONCES S'ADRESSER A L'ADMINISTRATION

Les socialistes au Grand Conseil

Dans trois semaines le Grand Conseil sera renouvelé. Le parti socialiste valaisan participera à la lutte dans tous les districts où les socialistes sont organisés. Des représentants ouvriers entreront au Grand Conseil. Pour la première fois notre corps législatif entendra la voix de la classe ouvrière politiquement organisée. Nos représentants défendront notre programme. Ils tenteront de faire aboutir quelques réformes et d'apporter quelque amélioration à la situation tragique de la classe ouvrière.

Notre canton est dans tous les domaines un des plus arriérés de la Suisse. En matière sociale, d'instruction publique, de finances, c'est le chaos. Tout est à faire. Aussi la tâche des représentants ouvriers sera-t-elle rude. En quelques lignes nous résumerons le programme de réformes immédiatement réalisables que nous défendrons au Grand Conseil.

Réformes sociales.

Introduction de l'assurance obligatoire en cas de maladie, avec le concours financier de la Confédération, prévu par la loi fédérale sur la matière.

Assurance-chômage. Subvention de l'Etat aux caisses professionnelles d'assurance-chômage.

Assurance scolaire. Tous les élèves de nos écoles doivent être assurés, frais de médecin et pharmacie payés, en échange d'une cotisation hebdomadaire des élèves, d'une subvention du canton et de la Confédération.

Instruction publique.

Développement de l'enseignement primaire. Neuf mois d'écolage par année. Réforme des traitements du corps enseignant. *Enseignement secondaire gratuit*.

Création d'écoles professionnelles pour les métiers.

Finances.

Augmentation de l'impôt sur la grande fortune mobilière et immobilière. Suppression de tout impôt au-dessous de 10,000 francs de fortune.

Augmentation de l'impôt sur les gros traitements et revenus professionnels. Suppression de toute taxe au-dessous de 3600 fr. de revenu ou de salaire.

Agriculture.

Création du crédit agricole en faveur des petits agriculteurs et fermiers, avec intérêts réduits.

Subvention de l'Etat à la lutte contre les maladies de la vigne, à l'assainissement et au développement de la production des petites localités.

Telles sont les principales réformes à introduire dans notre canton, et personne n'osera en nier l'urgence. La majorité radicale-conservatrice n'a rien fait pour la classe ouvrière. Elle n'a ni assurance chômage, maladie, assurance scolaire. Nos radicaux et conservateurs se sont aplatis devant l'Eglise, à laquelle ils laissent la direction de l'instruction de nos enfants. Ils laissent notre corps enseignant dans une situation voisine de la misère. Ils n'ont rien fait pour l'instruction professionnelle des apprentis.

En matière financière, cette même majorité n'a réussi qu'à frapper d'impôt l'ouvrier, le petit commerçant et le petit agriculteur, tandis qu'il ménageait les gros traitements des directeurs de banques et de sociétés anonymes, ainsi que la grande fortune mobilière et immobilière.

Et qu'a fait cette même majorité en faveur du petit paysan, qui peine autant qu'un ouvrier? Rien! Qu'a-t-elle fait pour assainir les cultures montagneuses? Qu'a-t-elle fait pour permettre au petit agriculteur de trouver quelque argent en attendant la récolte, ou pour parer aux difficultés d'une mauvaise année? Rien, rien! Elle les laisse dans les griffes des banquiers, qui exigent de gros intérêts.

Notre Grand Conseil radical et conservateur a passé son temps en discussions stériles, à l'assouvissement d'ambitions personnelles, tandis qu'il abandonnait la population à elle-même.

Notre parti aura donc fort à faire. La tâche n'est pas au-dessus de la force et de la foi de nos représentants. Il suffit que les ouvriers, employés, fonctionnaires, petits commerçants et agriculteurs, qui ont souffert du régime actuel, nous accordent leur confiance, et le Parti socialiste vaincra.

⁶⁴⁶ L'Avenir, 11 février 1921, n°3, p. 1.

Leur logique

L'Eglise d'aujourd'hui dit : La propriété privée est sacrée. Voici ce que disait l'Eglise primitive par la bouche de ses saints pères :

« Le riche est un larron. » (Saint Basile.)

« L'opulence est toujours le produit d'un vol ; s'il n'a pas été commis par le propriétaire actuel, il l'a été par ses ancêtres. » (Saint Jérôme.)

L'Eglise d'aujourd'hui dit : « La nature a établi la propriété privée. »

L'Eglise primitive disait par la bouche de ses saints pères : « La nature a établi la communauté ; l'usurpation la propriété privée. » (Saint Ambroise.)

« En bonne justice, tout devrait appartenir à tous. C'est l'iniquité qui a fait la propriété privée » (Saint Ambroise.)

« Le riche est un brigand. Il vaudrait mieux

que tous les biens fussent communs. » (Saint Jean-Chrysostome.)

Qui a raison ? L'Eglise d'aujourd'hui ou l'Eglise d'hier ?

Les théologiens de la *Patrie valaisanne* et de *l'Echo de Sierre* pourraient-ils nous renseigner ?

La Journée des municipaux socialistes

Le dimanche 23 décembre à 13 h. aura lieu à Sion, café Messerli, la Journée des municipaux socialistes.

Voici l'ordre du jour :

1. Législation municipale ; organisation ; lois fiscales et électorales.
2. Le programme communal socialiste.
3. Fondation éventuelle de la Fédération des présidents et municipaux socialistes.
4. Propositions éventuelles.

Il est du devoir de chaque élu de participer à cette journée.

⁶⁴⁷ « Leur logique » : *PV*, 14 décembre 1928, n°51, p. 3

« Les deux christianismes » : *Le Falot*, 15 novembre 1925, n°19, p. 4.

Les deux christianismes

En temps ordinaire, le sort des ouvriers ne trouble pas le sommeil du rédacteur du « Valais ». Il en est tout autrement à l'approche des élections où notre jeune homme s'évertue à gagner la confiance de la foule travailleuse, qu'il ignorera en toute autre occasion. Il a recours, pour atteindre son but, à la ruse et à de fausses promesses, — moyens qui réussissent quelquefois — mais dont nous sommes en droit de douter qu'il puisse encore en tirer une mouture. La classe ouvrière de notre canton a enfin pris conscience de sa valeur ; elle est fermement décidée à tourner le dos à ceux qui n'ont pas eu un mot de désapprobation pour leurs chefs, lors du scandale de la Lonza, comme à ceux qui ont choisi pour les représenter la sinistre silhouette d'un colonel.

On ne peut nier que l'idée socialiste fait son chemin ; elle est en sérieux progrès non seulement en Suisse mais dans tous les pays ; les détenteurs des privilèges s'en rendent compte et se servent pour la combattre du fanatisme religieux et de l'hypocrisie de leur morale. Voyons, si nos adversaires méritent d'être pris au sérieux : Le Christianisme primitif prêchait aux esclaves le relèvement et la dignité ; il s'élevait avec indignation contre la cupidité des maîtres ; il prêchait l'amour et la fraternité. Ce christianisme s'est, de siècle en siècle, à tel point transformé, qu'il est à notre époque exactement le contraire de ce qu'il était à l'origine. Il y a dix-neuf siècles il disait à l'esclave : « Redresse-toi ! », *aujourd'hui, il dit au prolétaire : « Courbe-toi ! »* Au commencement il guerroyait contre la cupidité des riches et la brutalité des maîtres ; *de nos jours il les justifie ; il ferme les yeux sur la vie de gaspillage, de débauche et de fainéantise que mènent les riches, pourvu qu'ils iréquentent ses églises, lui ouvrent les portes de leurs salons et entretiennent le luxe de l'autel.* Pauvre dans les premiers siècles de la chrétienté, l'Eglise s'est détachée progressivement des biens du Ciel *et sa rapacité s'égalé aujourd'hui aux doigts les plus crochus.* Malgré les dépenses qu'elle a constamment faites, il n'y a pas au monde une personne ou une association qui possède une aussi colossale fortune. A voir ses prêtres disputer âprement le prix de certaines cérémonies, à les entendre quémander sans cesse pour les besoins de la paroisse et les œuvres de charité, on est en droit de lui reprocher de trop aimer l'argent. Et les millions qu'elle a arrachés et arrache encore aux agonisants que terrorise la peur de l'inconnu, qu'horrifie la crainte de l'enfer, ne les vole-t-elle pas à l'aide d'un chantage éhonté, sur la faiblesse d'esprit des moribonds ?

Ce qui est pour surprendre et déconcerter, c'est que l'Eglise soit parvenue à maintenir la balance égale — en apparence tout au moins, car en réalité il n'en est rien, — entre les riches et les pauvres, entre les oppresseurs et les opprimés. Miracle d'équilibre, dont l'Eglise parle le moins possible. Elle qui, volontiers et en toutes occasions, fait pompeusement étalage des miracles qui la servent, elle néglige de tirer vanité de celui-ci ; elle se contente d'en tirer profit, et quel profit !...

Qu'il y a loin du vrai Christianisme à celui d'aujourd'hui qui se range du côté des exploités et des parasites !

JUDEX.

Votation sur la III^{me} Internationale

Le Comité directeur du Parti socialiste va-laisan n'a pas cru devoir prendre position à ce sujet, laissant ainsi pleine liberté aux membres pour cette votation. L'opinion de la Rédaction du Journal à ce sujet reste entière : nous ne pouvons adhérer à Moscou pour des raisons

souvent énumérées, c'est pourquoi nous recommandons à tout socialiste de voter **oui** sur la question qui nous est posée dans le bulletin de vote. En ce qui concerne le vote lui-même, se conformer aux instructions publiées en deuxième page. *Danton.*

PARTI SOCIALISTE SUISSE

Bulletin de vote pour la votation générale

sur la décision du Congrès extraordinaire ayant eu lieu du 10 au 12 décembre 1920, à Berne, concernant l'adhésion à la III^{me} Internationale.

Est-ce que vous approuvez la décision du Congrès du Parti du 11 décembre 1920, ainsi formulée :

- 1. Les 21 conditions pour l'admission dans l'Internationale communiste seront repoussées étant irréalisables.*
- 2. Le Comité directeur et le Comité central seront chargés de se mettre en relations avec les partis étrangers désirant adhérer à l'Internationale communiste, mais qui ont déclaré ne pouvoir accepter les 21 conditions. Avec ces partis, il cherchera à obtenir une revision des conditions d'admission rendant possible la réunion de tous les partis révolutionnaires.*

Oui ou Non

OUI

*Ceux qui approuvent cette décision voteront **OUI**, ceux qui ne l'approuvent pas voteront **NON**.
Toute autre observation est inadmissible et rendrait le bulletin non valable.*

⁶⁴⁸ *L'Avenir*. 14 janvier 1921, n°1, pp. 1-2-3.

bien sottes occupations. Ainsi le veut l'ordre de choses établi par nos démocraties. J'avoue qu'il me déplairait, cependant, de cirer les souliers ou de rincer la cuvette d'un autre... à moins que ce ne fût de celle qui me récompenserait par autre chose qu'un pourboire.

Ces richards devenus serviteurs pour rire ont fait preuve, paraît-il, de la meilleure volonté et d'une humeur parfaite. Je crois bien. S'ils travaillaient, c'était par plaisir. La traversée faite, ils allaient se reposer dans leurs somptueux palais. Autre chose est de partir par nécessité, en laissant dans la demeure sombre et froide la femme malade et les gosses affamés. Si le travail est une telle joie, qui diable vous oblige de ramasser tant de millions, et de vous embarrasser de serviteurs ouvrant pour vous ! Endossez donc « pour de bon » la veste et le tablier du « valet », revêtz l'habit du matelot, faites-vous colporteur, balayeur de rues, allumeur de réverbères, facteur rural ou garçon laitier. Et ne criez donc pas contre les soviets, qui veulent que chacun travaille.

Le travail c'est la liberté. Il pourrait tout au moins signifier la joie de vivre, à condition que librement consenti et point trop prolongé. L'oisiveté doit être fort pénible, j'en suis convaincu, encore que celle du millionnaire lui offre mille moyens de se distraire, tandis que celle du prolétaire signifie l'angoisse de la misère grimaçant derrière la porte. Mais si je salue l'apre labueur de l'ouvrier obligé de gagner son pain quotidien, permettez-moi de rire du geste peu esthétique du riche briseur de grève encaissant la bonne-main que lui vaut son libre esclavage. F. de Spengler.

(Tiré de « la Feuille ».)

INSTRUCTION
concernant le
Referendum sur la décision
du Congrès

(Refus d'adhérer à la IIIe Internationale sur la base des 21 conditions.)

Aux Comités des sections,

Le Comité directeur vous transmet, au sujet du referendum, les instructions suivantes en application du règlement ci-joint :

1. Le referendum doit s'exécuter du 9 au 23 janvier. Les votations qui auront lieu avant ou après cette période seront annulées. (§ 4.)

2. Dans une assemblée générale qui aura lieu avant le 9 janvier, chaque section nommera une Commission de vote de cinq membres au moins. Celle-ci comprendra des partisans et des adversaires de la décision du congrès pour autant que les deux tendances se soient manifestées dans la section. (§ 5.)

3. La liste des membres du Parti doit être mise à la disposition de la Commission de vote afin que l'on puisse établir

A ma grande surprise, l'autocratie allemande n'a pas détruit certains vestiges de l'ancienne domination française, comme la statue de Kléber, toujours fière au centre de la place animée du même nom, ni le monument du général Desaix, complètement indemne.

Par contre, la pétulance francophile est tôt fait, à l'annuité, de renverser ou de mutiler les symboles de la suprématie tennonne. Dans la façade d'un grand bâtiment public, les statues des deux Guillaume sont d'ans statue équestre du sinistre feu de Berlin, il ne reste qu'un socle élevé, un crozier laisse pointer vers le ciel deux ou trois boucliers torques... épaves ironiques de la gloire du grand criminel, encore la-

(A suivre.)

un contrôle empêchant un membre de voter deux fois.

4. Chaque membre du Parti doit recevoir un des bulletins de vote délivrés par le Comité directeur et portant le timbre de la section.

5. Le droit de vote s'exerce conformément au § 3 du règlement. Le Comité de section fixe, d'accord avec la Commission de vote, le moment pendant lequel le vote aura lieu dans le local de la section. La votation devra être terminée au plus en deux jours consécutifs.

6. Les membres du Parti peuvent ou venir déposer leur bulletin dans l'urne ou l'expédier par la poste. Dans ce dernier cas, l'adresse portera clairement : « Président de la Commission de vote du P. S. », et, de préférence au dos, le nom et l'adresse de l'expéditeur, afin qu'on puisse établir sur le registre ou livre de contrôle, qu'il a exercé son droit de vote. Le bulletin sera contenu dans une enveloppe intérieure ne portant aucun signe, aucune adresse. Elle sera contenue dans une deuxième enveloppe servante à l'expédition.

Celle-ci sera ouverte par la Commission de vote et l'enveloppe intérieure glissée dans l'urne sans être ouverte. Ces lettres doivent parvenir à la Commission au plus tard avant le moment du dépouillement des urnes.

Ceux qui participent à la votation dans le local devront présenter leur carnet de membre et celui-ci sera contre-maqué visiblement par la Commission de vote.

7. Personne n'a le droit de voter pour un tiers.

8. L'urne doit être déposée dans un lieu facilement accessible aux membres du parti pendant l'opération de vote. Elle doit être fermée, surveillée et ouverte de telle façon qu'un contrôle efficace soit assuré. (Toute boîte ou cassette donnant assez de garanties pourra être employée comme urne.)

9. Quand la votation sera terminée les résultats du vote seront établis par le Comité de section et la Commission de vote réunis. Le résultat sera établi conformément au § 4 du règlement en employant les formulaires officiels. Un de ceux-ci sera retourné avec tous les bulletins de vote (blancs et utilisés) au Secrétariat du Parti socialiste suisse (Case postale, Berne).

Règlement pour le referendum :

§ 1. Les décisions d'un congrès doivent être soumises au referendum lorsqu'un tiers au moins des sections représentant au minimum un dixième des membres du Parti, le demandent. Ce referendum doit être terminé dans les six semaines suivant le dépôt de la demande auprès du Comité directeur.

§ 2. Le délai pendant lequel une demande de referendum est recevable après le congrès est de quatre semaines.

§ 3. Les bulletins de vote doivent être déposés dans une urne close, scellée. Celle-ci sera placée dans le local de la section pendant un temps déterminé durant la période référendaire. Le vote par lettre est admis. Le bulletin de vote doit en ce cas être placé dans une enveloppe fermée et adressée à la Commission de vote. Celle-ci glissera l'enveloppe fermée dans l'urne.

§ 4. Le Comité directeur est chargé de publier dans la presse du Parti les résolutions du congrès soumises au referendum. La votation doit se faire au cours des deux semaines précédant la clôture du vote. Les Comités des sections doivent tenir un procès-verbal de toute l'opération et communiquer ce résultat au Comité directeur, sitôt connu. A cet effet, ils recevront de celui-ci deux formulaires imprimés. L'un des deux sera expédié, revêtu du timbre de la section et de deux signatures au moins, au Comité directeur. Les bulletins remplis doivent être en-

voyés au même temps que le formulaire indiquant le résultat du vote au Secrétariat du Parti socialiste suisse.

§ 5. La Commission de vote doit être élue par une assemblée générale de la section avant l'organisation du referendum. Les tendances en présence doivent y être représentées équitablement.

La Commission de vote, en collaboration avec le Comité de section, doit veiller à ce que le vote soit fait correctement et on établir le résultat.

§ 6. Les résultats qui ne seront pas communiqués dans le délai indiqué ne seront pas pris en considération.

Le résultat définitif sera publié dans la presse du Parti aussitôt que le Secrétariat du Parti l'aura établi.

§ 7. En cas d'égalité des voix, la décision soumise au referendum sera considérée comme repoussée.

PARTI SOCIALISTE SUISSE

Communications du Comité directeur.

Le Comité directeur du P. S. S. ayant pris connaissance d'une circulaire lancée par Jules Humbert-Droz aux membres du Parti pour les engager à se faire recevoir membres de la « Section suisse de l'Internationale communiste », a décidé à l'unanimité de demander son expulsion du Parti à la section de La Chaux-de-Fonds, conformément au § 21 des statuts.

On ne saurait admettre qu'un membre du Parti cherche à en détacher les membres pour les faire adhérer à un autre parti. C'est le cas, puisque la seule « Section suisse de l'Internationale communiste » étant le « Parti communiste suisse, section de la IIIe Internationale ».

Berne, le 29 décembre 1920.

Le Comité directeur du P. S. S.

A propos de l'« Acte de défaut de biens »...

...au sujet duquel quelques explications ont été données dans le dernier numéro de « L'Avenir », voici encore un autre cas, qui s'est passé dans notre beau Valais et qui aidera à mettre un peu plus de lumière dans les manigances de la politique conservatrice de notre canton.

Savourez :
Un jeune marié dont les parents adhèrent au parti conservateur, avait pris à son compte un petit commerce et était de ce fait, vis-à-vis de sa mère, frère et sœur, débiteur d'une certaine valeur provenant de la reprise du commerce. Les relations familiales, jusqu'alors bonnes, devinrent peu à peu toujours plus agressives, ceci pour le motif que le jeune marié avait pris pour femme « une fille du parti socialiste ».

Une véritable campagne de diffamation fut entamée par la mère, frères et sœur, contre ce jeune marié et sa femme. Par tous les moyens, on chercha à lui saboter la clientèle, on chercha à lui rendre la vie impossible et pour comble, ce pauvre diable fut mis en poursuites par sa mère, frères et sœur.

En présence de cette machiavélique conspiration de ses proches parents, le pauvre diable se décida à aller porter les chefs de son commerce au tribunal, disant que, dans ses conditions, il ne voulait plus traîner son existence, que la justice s'occupe elle-même de cette affaire.

Le tribunal remit les chefs à l'Office des poursuites, qui fit l'inventaire : celui-ci accusa un actif supérieur au passif. Il y avait donc pour payer le monde. Alors, qu'est-ce qui se passa ? Le pauvre diable ne fut jamais entendu sur les motifs qui l'avaient poussé à remettre ses chefs au tribunal. L'Office des poursuites adjugea aux frères persécuteurs de ce pauvre diable le stock de marchandises pour le 60 % de la base et le pauvre diable passa en défaut de biens et faillite pour le 40 % que ses frères ont conspué au grand

VIII. Bibliographie

Sources

Archives du Parti socialiste du Valais, Sion :

- Procès-verbaux des séances de l'Association du personnel des transports du Haut-Valais (*V.V.O.*), 1917-1918.
- Procès-verbaux des assemblées du Parti socialiste valaisan, 1924 à 1931.
- Correspondances et divers.

Archives du Parti socialiste de Sion, Sion : Procès-verbaux de 1919 à 1928.

BLANCHET, Adolphe, *Du progrès dans l'agriculture. Considérations à propos de diverses publications sur l'état actuel de l'agriculture dans le canton du Valais*, Lausanne : Imprimerie A. Larpin, 1867, p. 21-32

CHARVOZ, Maurice, *Le Socialisme (L'Idéal socialiste)*, Lausanne : Imprimerie Populaire, 1928.

Cinquantenaire du Parti socialiste valaisan, [Sion] : [s.n.], 1969

DELLBERG, Charles, *Autobiographie*, [s.l.] : [s.n.], [1968].

Fonds « FTMH. Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie, Région Valais (1919-2004) », Archives cantonales du Valais, Sion :

- Lettres et annonces de la FTMH aux ouvriers de Chippis
- Invitations et convocations à diverses assemblées du syndicat
- Convocations aux fêtes du 1^{er} mai
- Tracts de la liste ouvrière pour les élections fédérale d'octobre 1919

Fonds « Karl Dellberg », Archives cantonales du Valais, Sion :

- Documents divers sur l'évolution du PSV
- Documents sur la grève générale de 1918
- Tracts et affiches de la liste ouvrière pour les élections fédérales de 1919 (en allemand)
- Résultats du PSV aux élections cantonales de 1929
- Statuts du Parti socialiste suisse
- Documents sur la Maison du Peuple de Brigue
- Autobiographie

Fonds « Maurice Charvoz », Archives cantonales du Valais, Sion.

Fonds « SIB. Syndicat Industrie et Bâtiment, Région Valais (1916-2007) », Archives cantonales du Valais, Sion :

- Procès-verbaux des assemblées de l'Union ouvrière de Vouvry

Fonds « Verrerie de Monthey », Archives cantonales du Valais, Sion.

Fonds « Verrerie de Monthey », Archives du Vieux-Monthey, Monthey.

Les jugements rendus en 1931 et 1932 en l'affaire : Raymond Evéquoz, avocat à Sion contre Charles Dellberg, buraliste postal à Naters, [Lausanne] : [s.n.], 1932.

Lettre de Fernand Luy à sa sœur, [s.l.] : archives familiales, 1906.

Jahresbericht des Schweizerischen Grütlivereins, Zürich: C. Conzett, 1887 à 1917.

NAINE, Charles, *Socialisme et lutte de classes*, Lausanne : Imprimerie populaire, 1918.

PIGNAT, Clovis, *Documents sur le socialisme en Valais. Recueillis à l'occasion du 30^e anniversaire du parti socialiste valaisan (1919-1949)*, [Sion] : [Secrétariat du parti socialiste], 1949.

Statuts du Parti socialiste suisse, [s.l.] : [s.n.], 1921.

Statuts du Parti socialiste valaisan, [s.l.] : Imprimerie coopérative La Chaux-de-Fonds, 1946.

Thèses, conditions et statuts de la III^e Internationale. Texte officiel voté au deuxième congrès mondial de l'Internationale communiste, [La Chaux-de-Fonds] : [Ed. des Jeunesses socialistes romandes], Bibliothèque communiste romande, [1920].

Presse

Presse de gauche

Feuille d'Avis de Monthey et environs (hebdomadaire ; janvier 1901 à 1902)

La Lutte (mensuel puis bimensuel ; août 1901 à décembre 1905)

Le Bas-Valaisan (hebdomadaire ; avril 1904 à août 1906)

Le Simplon (hebdomadaire ; août 1906 à décembre 1908)

La Justice – Die Gerechtigkeit (hebdomadaire ; septembre 1909 à octobre 1913)

Le Falot (mensuel ; mai 1914 à novembre 1919)

L'Avenir (janvier 1920 à septembre 1923)

Die Walliser Volkszeitung, (janvier 1920 à mars 1924, en parallèle à *L'Avenir* mais dans le Haut-Valais)

Le Falot, 2^{ème} édition (bimensuel ; février 1925 à septembre 1927)

Le Peuple valaisan (hebdomadaire ; octobre 1927 à avril 1936)

Presse bourgeoise

Le Confédéré (hebdomadaire ; depuis janvier 1861 ; radical)

Walliserbote (depuis juillet 1869 ; conservateur)

L'Ami du Peuple (décembre 1878 à juillet 1922 ; conservateur)

La Gazette du Valais (décembre 1888 à juillet 1922 ; conservateur)

Briger Anzeiger (juin 1899 à décembre 1933 ; conservateur)

Le Nouvelliste valaisan (novembre 1903 à décembre 1960 ; conservateur)

Le Valais (juillet 1922 à décembre 1927 ; conservateur)
La Patrie valaisanne (décembre 1927 à janvier 1970 ; conservateur)

Littérature secondaire

Ouvrages généraux

BECKER, Jean-Jacques (dir.), CANDAR, Gilles (dir.), *et alii*, *Histoire des gauches en France*, Paris : La Découverte, 2004, vol. 1.

BEZBAKH, Pierre, *Histoire du socialisme français*, Paris : Larousse, 2005.

BROUE, Pierre, *Histoire de l'Internationale communiste : 1919-1943*, Paris : Fayard, 1997.

COLLART, Yves, *Le parti socialiste suisse et l'Internationale : 1914-1915. De l'Union nationale à Zimmerwald*, Genève : Institut universitaire des hautes études internationales, 1969.

Dictionnaire historique de la Suisse, Hauterive : G. Attinger, 2002.

DONNEUR, André, *L'Internationale socialiste*, Paris : Presses universitaires de France, Que sais-je, 1983.

DROZ, Jacques (dir.), *Histoire générale du socialisme*, Paris : PUF, 1977 (vol. 2 et 3).

DUVERGER, Maurice, *Les partis politiques*, Paris : Seuil, 1981.

HUMBERT-DROZ, Jules, *Mémoires. De Lénine à Staline. Dix ans au service de l'Internationale communiste (1921-1931)*, Neuchâtel : A la Baconnière, 1971.

JULLIARD, Jacques, *Autonomie ouvrière. Etudes sur le syndicalisme d'action directe*, [Paris] : Seuil, 1988.

MAZZOLENI, Oscar (dir.) *et alii*, *Les partis politiques suisses : traditions et renouvellements*, Paris : M. Houdiard, 2009.

MEUWLY, Olivier, *La politique vaudoise au 20^e siècle. De l'Etat radical à l'émiettement du pouvoir*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2003.

MEUWLY, Olivier, *L'unité impossible. Le parti radical-démocratique suisse à la Belle Epoque. 1891-1914*, Hauterive : G. Attinger, 2007.

MEXANDEAU, Louis, *Histoire du parti socialiste (1905-2005)*, Paris : Tallandier, 2005.

REMOND, René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris : Seuil, 1988.

RODRIGUEZ, Michel, *Le 1^{er} mai*, Paris : Gallimard/Julliard, 1990.

SOKOLOVA, Maria, *Les congrès de l'Internationale socialiste entre les deux guerres mondiales*, Paris : Meyer-Ruelle, 1953.

WINOCK, Michel, *Le socialisme en France et en Europe (XIXe-XXe siècle)*, Paris : Seuil, 1992.

Ouvrages sur la politique et l'économie valaisannes

Annales valaisannes

ARLETTAZ, Gérald, PAPILLOUD, Jean-Henri *et alii*, *Développement et mutations du Valais*, Sion : Groupe valaisan de sciences humaines, 1976.

BAUER, Tobias *et alii*, *Alusuisse : 1888-1988. Une histoire coloniale en Valais et dans le monde*, Lausanne : Ed. d'En Bas, 1989.

BELLWALD, Werner (dir.), *Un peuple réfractaire à l'industrie ? Fabriques et ouvriers dans les montagnes valaisannes*, Lausanne : Payot, 2006.

BOLLIN, Daniel, *Chances et difficultés de l'industrialisation de Martigny*, Fribourg : [s.n.], 1965.

CHAPPAZ-WIRTHNER, Suzanne et DUBUIS, Claudia (dir.), *Tribuns et tribunes. Le discours politique en Valais*, Sion : Ed. des Musées cantonaux du Valais, 1995.

Ciba, cinquantième de l'usine de Monthey (1904-1954), [Bâle] : [Ciba-Geigy], [1954].

CURDY, Philippe *et alii*, *Histoire du Valais* (tome III), [Sion] : Société d'histoire du Valais romand, 2002.

DAYER, Christophe, FELDER, M., *Le développement industriel en Valais*, Lausanne : Ecole polytechniques fédérale, 1988.

DAYER, Stéphane (dir.), *Aspects de l'économie valaisanne : histoire, réalités, perspectives*, Sion : Département de l'instruction publique du canton du Valais, 1992.

DE RIVAZ, Paul, *Vingt-cinq ans de la vie politique du Valais contemporain (1906-1932)*, [Sion] : [Société d'histoire du Valais romand], 1965.

DESLARZES-MAY, Sandra, *L'Ecole libre de Bagnes. 1900-1943*, Verbier : S. Torello, [2011].

DUC, Gérard, *Les services industriels de la ville de Sion (1867-1914). Reflet des mutations d'un chef-lieu rural*, Sierre : Ed. à la Carte, 2003.

FILLIEZ, Jean-Jérôme, *La vie politique en Valais entre les deux guerres, 1929-1939*, Fribourg : Université de Fribourg, 1971.

HAENNI, William, *Quelques mots sur l'industrie et le commerce en Valais : sujet traité dans une conférence donnée à la Société industrielle et des arts et métiers*, Sion : Kleindienst & Schmid, 1917.

Le cinquantenaire de la Lonza. Usines électriques et chimiques, société anonyme, 1897-1947, [S.l.] : [s.n.], 1948.

Le Valais, patrie de la LONZA, Bâle : LONZA, 1989.

LUGON, Antoine, *La presse écrite en Valais : origines, principaux courants, évolution*, Sion : Archives de l'Etat du Valais, 2008.

MICHAUD, Angèle, *La vie politique en Valais entre les deux guerres (1919 à 1929)*, Fribourg : [s.n.], 1970.

MICHELET, Henri, *Sur les traces des précurseurs. Industries bas-valaisannes (1800-1850)*, Sion : Vallesia, 1968.

Office de statistiques du canton du Valais, Département des Finances, *Vie politique : les élections au Grand Conseil valaisan de 1921 à 1973*, Sion : Office de statistiques du canton du Valais, 1975.

PAPILLOUD, Jean-Henri, ARLETTAZ, Gérald *et alii*, *Histoire de la démocratie en Valais (1798-1914)*, Sion : Groupe valaisan de sciences humaines, 1979.

PAPILLOUD, Jean-Henri, *Cent ans d'aluminium en Valais, 1908-1928*, Martigny : Médiathèque Valais Martigny, 2008.

PILLONEL, Auguste, *Pétition sur le développement de l'instruction industrielle et commerciale adressée au Grand Conseil du Valais*, par la Société industrielle des arts et métiers et la Société des commerçants de Sion. Suivie d'un Rapport présenté aux deux Sociétés, Sion : Impr. Kleindienst & Schmid, 1904.

ROUILLER, Jean-Luc, *Le Valais par les dates : une chronologie des origines à nos jours*, [Sion] : [Société d'histoire du Valais romand], 1999.

ROTEN, Rosemarie, *Les débuts du radicalisme en Valais (1840-1848)*, Fribourg : Ed. Universitaires, 1971.

STEIGER, Jean, *SIS. Services industriels de la ville de Sion*, Sion : Impr. Gessler, 1993.

TORRENTE, Ferdinand de, *Le développement industriel du canton du Valais*, Genève : Impr. J. Bertone, [1920].

Union des statisticiens officiels et de la Société suisse de statistique, *Travaux statistiques du canton du Valais 1907*, Berne : Imprimerie Stämpfli, 1908.

ZURBRIGGEN, Marcel, *Le développement de l'industrie électrique en Valais*, [S.l.] : [s.n.], 1952.

Le mouvement ouvrier en Suisse

BAERTSCHI, Pierre, *Histoire du Parti socialiste de Carouge*, [Carouge] : [Parti socialiste de Carouge], [1994].

BALTHASAR, Andreas, GRUNER, Erich, *Soziale Spannungen – wirtschaftlicher Wandel. Dokumente zur Schweiz zwischen 1880 und 1914*, Berne : Bubenberg Druck, 1989.

BATOU, Jean (dir) *et alii*, *Pour une histoire des gens «sans Histoire». Ouvriers, excluEs et rebelles en Suisse. 19e-20e siècles*, Lausanne : Ed. d'En-Bas, 1995.

BOILLAT, Valérie, DEGEN, Bernard *et alii*, *La valeur du travail. Histoire et histoires des syndicats suisses*, Lausanne : Antipodes, 2006.

BYSAETH, Léo, GROBETY, Anne-Lise, PERRENOUD, Marc, RENAUD HUNZIKER, Loyse, *Un socialiste chaud-de-fonnier au XXe siècle. André Sandoz (1911-2006)*, Neuchâtel : Ed. Alphil, 2007.

CAILLAT, Michel, CERUTTI, Mauro, FAYET, Jean-François et ROULIN, Stéphanie (éd.), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse. Geschichte(n) des Antikommunismus in der Schweiz*, Zurich : Chronos, 2009.

CANTINI, Claude, *La grève générale de 1918 dans son contexte économique et politique*, [s.l.] : tiré à part des *Services publics* n° 36 à 43, 1968.

CANTINI, Claude *et alii*, *Les origines du socialisme en Suisse romande. 1880-1920*, Lausanne : Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, 1988.

CLERC, John, *Histoire sommaire du Parti socialiste fribourgeois (de 1905 à 2005)*, [Fribourg] : PSF-SPF, 2005.

DE GIORGI, Alda, HEIMBERG, Charles, MAGNIN, Charles (éd.), *Archives, histoire et identité du mouvement ouvrier*, Actes du colloque des 7 et 8 mai 2004, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier (AÉHMO), Genève : Collège du travail, 2006.

DEGEN, Bernard, *Abschied von Klassenkampf : die partielle Integration der schweizerischen Gewerkschaftsbewegung zwischen Landesstreik und Weltwirtschaftskrise (1918-1929)*, Bâle, Frankfurt : Helbing&Lichtenhahn, 1991.

DUBIEF, Henri, *Le syndicalisme révolutionnaire*, Paris : A. Colin, 1969.

FREY, Constant, *La grève générale de 1918. Légendes et réalités*, Genève : Ed. Générales, 1969.

GARBANI, Philippe, SCHMID, Jean, *Les syndicalisme suisse. Histoire politique de l'Union syndicale suisse (1890-1980)*, Lausanne : Ed. d'En Bas, 1980.

GAUTSCHI, Willi, *Der Landesstreik 1918*, 3e édition, Zurich : Chronos Verlag, 1988 (1968).

GRABER, Ernest-Paul, *Mémoires*, [Savigny] : [P. Graber], [1988].

Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier, *Le Mouvement ouvrier suisse. Documents. Situation, organisation et luttes des travailleurs de 1800 à nos jours*, Zürich : Limmat Verlag Genossenschaft ; Genève : Ed. Adversaires (coll. Histoire), 1978² (1975¹).

GRUNER, Erich (dir.), *Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz, 1880-1914 : soziale Lage, Organisation und Kämpfe von Arbeitern und Unternehmern, politische Organisation und Sozialpolitik*, Zürich : Chronos Verlag, 1988.

HEEB, Friedrich, *L'Union syndicale suisse : 1880-1930*, Berne : Union syndicale suisse, 1933.

HEIMBERG, Charles (dir.) *et alii*, *Dossier éducation et instruction*, Lausanne : Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier n°16, 2000.

HEIMBERG, Charles (dir.) *et alii*, *Dossier migrations*, Lausanne : Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier n°17, 2001.

HEIMBERG, Charles (dir.) *et alii*, *Dossier sport ouvrier*, Lausanne : Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier n°18, 2002.

HEIMBERG, Charles, *L'œuvre des travailleurs eux-mêmes ? Valeurs et espoirs dans le mouvement ouvrier genevois au tournant du siècle (1885-1914)*, Genève : Slatkine, 1996.

HEIMBERG, Charles (dir.) *et alii*, *Mourir en manifestant. Répressions en démocratie. Le 9 novembre 1932 en perspective*, Actes du colloque du 7 novembre 2007 organisé par l'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier (AÉHMO), en collaboration avec le Collège du Travail, Lausanne : Éditions d'en bas, 2008.

HIRSCH, Pierre *et alii*, *Histoire et souvenirs du Parti socialiste de la Chaux-de-Fonds de 1865 à nos jours*, La Chaux-de-Fonds : Parti socialiste de la Chaux-de-Fonds, 1979.

JEANNERET, Pierre, *Dix grandes figures du socialisme suisse*, Lausanne : Parti socialiste vaudois, 1983.

JEANNERET, Pierre, *Histoire du Parti socialiste vaudois (1890-1950)*, Lausanne : Parti socialiste vaudois, 1982.

JEANNERET, Pierre, *Un itinéraire politique à travers le socialisme en Suisse romande. La vie du Dr Maurice Jeanneret-Minkine (1886-1953)*, Lausanne : [s.n.], 1991.

JENNY, Pierre, *Du noir au rouge : la mémoire ouvrière fribourgeoise à travers la vie et les écrits de Joseph Meckler (1870-1914)*, Fribourg : Université de Fribourg, 2005.

JOST, Hans Ulrich *et alii*, *Cent ans de police politique en Suisse (1889-1989)*, Lausanne : Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier et Editions d'en bas, 1992.

KELLER, Stefan, *Le temps des fabriques : des cadences à la décadence. Reportage historique*, Lausanne : Ed. d'En-Bas, 2003.

KOHLER, François, *La genèse et les débuts du parti socialiste dans le Jura bernois (1864-1922)*, [Fribourg] : [s.n.], 1969.

LANG, Karl et alii, *Solidarité, débats, mouvement : cent ans de Parti socialiste suisse (1888-1988)*, publié par le Parti socialiste suisse, Lausanne : Ed. d'en Bas, 1988.

La Société du Grütli. Son origine et ses buts, [Genève] : [s.n.], [s.d.].

LASSERRE, André, « Le syndicalisme révolutionnaire dans le canton de Vaud (1900-1914) », in *Colloque franco-suisse d'histoire économique et sociale*, Genève : Libr. de l'Univ. Georg, 1969, pp. 191-205.

LASSERRE, André, *La classe ouvrière dans la société vaudoise : 1854 à 1914*, Lausanne, Société académique vaudoise, 1973.

Les 80 ans de la grève générale. Actes de la conférence organisée par le parti socialiste lausannois le 16 décembre 1998 pour les 80 ans de la grève générale de 1918, Lausanne : Parti socialiste lausannois, 1999.

LUISIER, Francis, *Le syndicalisme révolutionnaire en Suisse romande à travers la « Voix du Peuple » (1906-1910) : introduction à la lecture de la « Voix du Peuple »*, [s.l.] : [s.n.], [1969].

MASNATA, François, *Le parti socialiste et la tradition démocratique en Suisse*, Neuchâtel : Ed. de la Baconnière, 1963.

MASNATA, François et alii, *Le pouvoir suisse. Séduction démocratique et répression suave*, Vevey : Ed. de l'Aire, 1995.

MAUROUX, René, *70 ans d'histoire du Mouvement ouvrier socialiste fribourgeois (de 1848 à 1918)*, [S.l.] : Parti socialiste suisse, [1971].

MAUROUX, René, *Histoire du mouvement ouvrier fribourgeois (1848-1948). Documents iconographiques*, [s.l.] : Parti socialiste fribourgeois, [1978].

MAUROUX, René, *Histoire du Parti socialiste fribourgeois (entre-deux-guerres 1918-1939)*, [S.l.] : Parti socialiste suisse, [1975].

MEYLAN, Jean, *Socialistes et Lausannois : un siècle de cohabitation. Le Parti socialiste lausannois de 1890 à 1989*, [s.l.] : [s.n.], 1989.

RAUBER, André, *Histoire du mouvement communiste suisse*, Genève : Slatkine, 1997, vol. 1.

REYMOND-SAUVAIN, Pierre, *Le syndicalisme en Suisse*, Genève : Editions Générales S.A., 1966.

ROULIN, Stéphanie, *Un credo anticommuniste. La commission Pro Deo de l'Entente internationale anticommuniste ou la dimension religieuse d'un combat politique (1924-1945)*, Lausanne : Antipodes, 2010.

ROUSSEAU, Nicolas (établissement des textes), *Statuts et règlements historiques. Parti socialiste neuchâtelois*, [Neuchâtel] : Ed. du Parti socialiste neuchâtelois, 1981.

RUFFIEUX, Roland *et alii*, *Le mouvement chrétien-social en Suisse romande (1891-1949)*, Fribourg : Ed. Universitaires, 1969.

SCASCIGHINI, Mario, *La maison du peuple. Le temps d'un édifice de classe*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 1991.

SIMON, Jacques *et alii*, *Socialisme jurassien. D'Adhémar Schwitzguébel à Henri Parrat*, [Delémont] : Le Peuple jurassien, 1985.

STUDER, Brigitte et VALLOTON, François (dir.), *Histoire sociale et mouvement ouvrier. Un bilan historiographique, 1848-1998*, Lausanne : Ed. d'En Bas ; Zürich : Chronos, 1997.

TISSOT, Anne, *Jules Humbert-Dronz et l'opposition de gauche (1923-1931)*, La Chaux-de-Fonds : [s.n.], 1983.

Union syndicale suisse, *Un siècle d'Union syndicale suisse, 1880-1980*, Fribourg : Office du livre et Union syndicale suisse, 1980.

VON ALLMEN, Malik, Jean Steinauer, *L'apport de l'immigration au syndicalisme suisse depuis 1945 : rapport scientifique*, Genève : Université ouvrière de Genève, 2000.

VUILLEUMIER, Marc, *et alii*, *La Grève générale de 1918 en Suisse*, Genève : Grounauer, 1977.

VUILLEUMIER, Marc, *Le syndicalisme révolutionnaire en Suisse romande*, Firenze : L.S. Olschki, 1975.

Le mouvement ouvrier en Valais

90 ans de socialisme en terre sédunoise. Socialement vôtre depuis 1919, Sion : Parti socialiste, 2009.

ABBET, Claude, *Les débuts du mouvement syndicaliste libre et de la protection ouvrière en Valais (1900-1928)*, Fribourg : Université de Fribourg, 1977.

AYMON, Benoît, *Un demi-siècle de lutte ouvrière à l'aluminium de Chippis*, Genève : Université de Genève, 1979.

BALET, Virginie, *La Verrerie de Monthey. 1824-1933. Ouvriers, patrons et syndicats*, Fribourg : Ed. Faim de siècle, 2005.

BALET, Virginie, *La liste des ouvriers de la Verrerie de Monthey (1824-1933)*, Monthey : [s.n.], 2004.

Cinquantenaire du Parti socialiste valaisan, Sion : Parti socialiste valaisan, 1969.

CLAVIEN, Alain, « La naissance du Parti socialiste valaisan », in CANTINI, Claude *et alii*, *Les origines du socialisme en Suisse romande. 1880-1920*, Lausanne : Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, 1988.

CLAVIEN, Alain, « Pignat Clovis Abel » in *Dictionnaire historique de la Suisse*, [s.d].

CONTAT, Georges, *L'enfant terrible et le vieillard impénitent*, Monthey : Librairie Saint-Augustin, 1974.

HELDNER, Werner, *Karl Dellberg. 93 Jahre gutmütiger Löwe oder Die Explosion des Friedenswilens*, [S.l.] : [s.n.], 1979.

IMHOFF, Léon, « Les débuts de la presse socialiste valaisanne », in *Annales valaisannes*, tome 8, 1952, pp. 231-240.

PAVILLON, Sophie, *Union syndicale valaisanne. Cartel syndical valaisan. Union ouvrière. 1919-1994*, Sion : Union syndicale valaisanne, 1994.

PAVILLON, Sophie, « Les ouvriers en Valais, entre "révolution industrielle" et "révolution conservatrice" » in *Annales valaisannes*, 1998, p. 149-170.

PRALONG, Régine, « L'ouvrier-vigneron d'Alusuisse : évolution de cette pluriactivité entre 1930 et 1980, Fribourg : Université de Fribourg, 2006.

SCHWERI, Alain, *La grève de 1917 aux usines d'aluminium de Chippis : un exemple de traumatisme industriel en pays agricole*, Genève : Université de Genève, 1988.

TRONCHET, Lucien, *Clovis Pignat qui est-ce ? ou La vocation syndicale*, Lausanne : Ed. du Grand-Pont, 1971.

VARONE, Joël, *Les 50 ans de la grève aux usines d'aluminium et les luttes ouvrières à Chippis : paradigme du développement capitaliste et de la bureaucratisation syndicale en Valais*, 2004.

Ressources électroniques

Site internet de l'Office fédérale de la statistique
<http://www.atlas.bfs.admin.ch/core/projects/12/fr-fr/viewer.htm?12.0.fr>

Site internet du Dictionnaire historique de la Suisse
<http://www.hls-dhs-dss.ch>